

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 février 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 25 février à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
15 février 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

45

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 15 février 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER (HERICOURT) - Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Grégoire GILLE à Jacques ABRY / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKY/ Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Michel CLAUDEL

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – Georges DORMOY (TREMOINS) André BOYER (ETOBON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°001/2016

Objet: Approbation du compte rendu du conseil communautaire du 10 décembre 2015

Le Président présente le compte rendu du Conseil communautaire du 10 décembre 2015

Les conseillers communautaires à l'unanimité **APPROUVENT** le compte rendu du précédent Conseil.

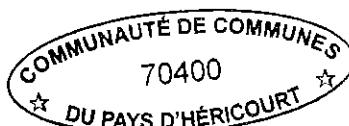
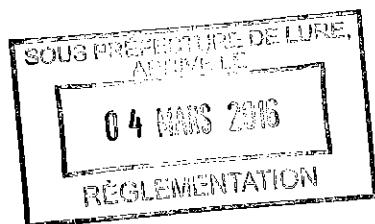
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 26 février 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 03.03.16

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 février 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 25 février à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
15 février 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

44

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 15 février 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER (HERICOURT) - Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Grégoire GILLE à Jacques ABRY / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKY/ Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Michel CLAUDEL

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – Georges DORMOY (TREMOINS) André BOYER (ETOBON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°002/2016

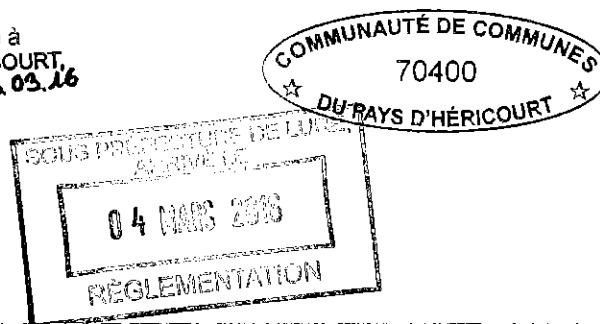
Objet: Adoption du compte administratif 2015 du budget principal

Le vice-président, délégué aux finances présente le compte administratif. Le Président quitte la séance pendant le vote. Le vice-président invite l'assemblée à se prononcer sur le Compte administratif 2015 du budget principal de la communauté de communes.

Le Conseil communautaire à la majorité (3 votes contre) **ADOpte** le compte administratif 2015 du budget principal.

DEPENSES :	Section de fonctionnement :	6 103 225.99 €
	Section d'investissement :	2 582 416.40 €
RECETTES :	Section de fonctionnement :	6 824 809.01 €
	Section d'investissement :	3 743 540.60 €

Publié à
HERICOURT,
Le 03.03.16



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 26 février 2016

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 février 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 25 février à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
15 février 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

45

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 15 février 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER (HERICOURT) - Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Grégoire GILLE à Jacques ABRY / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKY/ Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Michel CLAUDEL

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – Georges DORMOY (TREMOINS) André BOYER (ETOBON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°003/2016

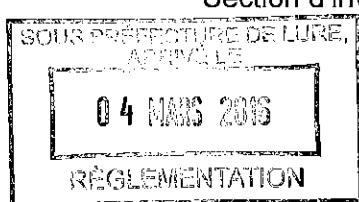
Objet: Adoption du compte de gestion 2015 du budget principal

Le Président Fernand BURKHALTER présente le compte de gestion du percepteur celui-ci étant conforme au compte administratif adopté par le conseil communautaire.

Le Conseil communautaire à la majorité (3 votes contre) ADOPTE le compte de gestion 2015 du budget principal.

DEPENSES :	Section de fonctionnement :	6 103 225.99 €
	Section d'investissement :	2 582 416.40 €

RECETTES :	Section de fonctionnement :	6 824 809.01 €
	Section d'investissement :	3 743 540.60 €



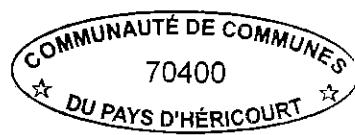
Publié à
HERICOURT
Le 03.03.16

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 26 février 2016

Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 février 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 25 février à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
15 février 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

45

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 15 février 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER (HERICOURT) - Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Grégoire GILLE à Jacques ABRY / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKY / Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Michel CLAUDEL

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – Georges DORMOY (TREMOINS) André BOYER (ETOBON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°004/2016

Objet: Affectation des résultats du budget principal

Le Président Fernand BURKHALTER explique que l'instruction comptable M14 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte administratif.

Ces résultats sont justifiés par :

- les états des restes à réaliser au 31 décembre,
- une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget produits et visés par le comptable.

Le conseil communautaire à la majorité (3 votes contre)DECIDE d'affecter les résultats comme suit :

	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Résultat cumulé
Fonctionnement	475 204.70 €	721 583.02 €	1 196 787.72 €
Investissement	- 911 888.31 €	1 161 124.20 €	249 235.89 €

Pour l'affectation des résultats il convient d'intégrer les restes à réaliser de l'exercice en dépenses pour 785 227.02 € et en recettes pour 636 149.01 € ; ils se soldent par un besoin de financement de 149 078.01 €.

AFFECTATION DE RESULTATS - BUDGET PRINCIPAL	
Résultat de fonctionnement à affecter en 2016 : Excédent	1 196 787.72 €
Solde d'Investissement	249 235.89 €
Solde des Restes à réaliser d'investissement (Recettes-dépenses) : besoin de financement	- 149 078.01 €
Déficit de financement en investissement (Déficit d'investissement - Restes à réaliser)	100 157.88 €
AFFECTATIONS définitives et augmentations de crédits	
1. Affectation au R/1068	00.00 €
2. Report en fonctionnement au R/002	1 196 787.72 €
3. Report en investissement au R/001	249 235.89 €

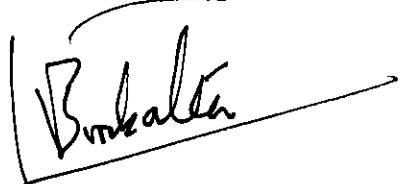
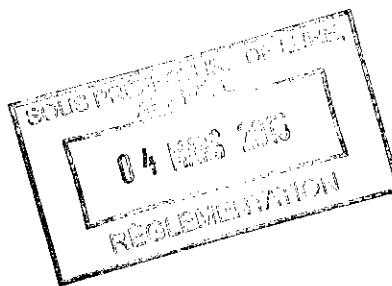
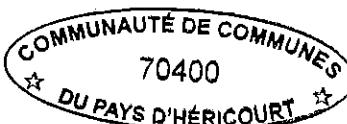
Publié à
HERICOURT
Le 03.03.16

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 26 février 2016

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 février 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 25 février à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
15 février 2016**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

44

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 15 février 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL -- Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Luc BERNARD, Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER (HERICOURT) - Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Grégoire GILLE à Jacques ABRY / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKY/ Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Michel CLAUDEL

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) - Georges DORMOY (TREMOINS) André BOYER (ETOBON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°005/2016

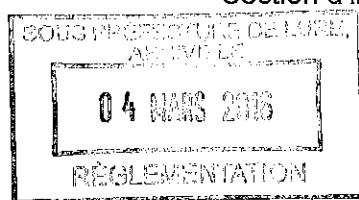
Objet: Adoption du compte administratif 2015 du budget annexe ordures ménagères

Le vice-président, délégué aux finances présente le compte administratif. Le Président quitte la séance pendant le vote. Le vice-président invite l'assemblée à se prononcer sur le Compte administratif 2015 du budget annexe ordures ménagères de la communauté de communes.

Le Conseil communautaire à la majorité (3 votes contre) **ADOPE** le compte administratif 2015 du budget annexe ordures ménagères.

DEPENSES :	Section de fonctionnement :	1 546 832.81 €
	Section d'investissement :	96 354.34 €

RECETTES :	Section de fonctionnement :	1 479 147.24 €
	Section d'investissement :	163 058.67 €



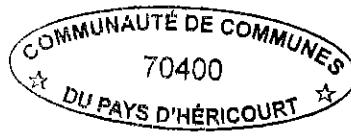
Publié à
HERICOURT,
Le 03.03.16

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 26 février 2016

Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 février 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 25 février à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
15 février 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

45

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 15 février 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER (HERICOURT) - Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Grégoire GILLE à Jacques ABRY / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKY/ Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Michel CLAUDEL

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – Georges DORMOY (TREMOINS) André BOYER (ETOBON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°006/2016

Objet: Adoption du compte de gestion 2015 du budget annexe ordures ménagères

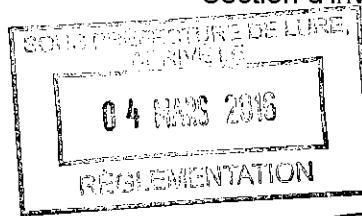
Le Président Fernand BURKHALTER présente le compte de gestion du percepteur celui-ci étant conforme au compte administratif adopté par le conseil communautaire.

Le Conseil communautaire à la majorité (3 votes contre) ADOPTE le compte de gestion 2015 du budget annexe ordures ménagères.

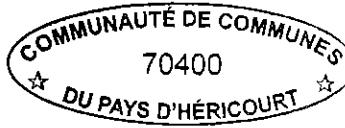
DEPENSES :	Section de fonctionnement :	1 546 832.81 €
	Section d'investissement :	96 354.34 €

RECETTES :	Section de fonctionnement :	1 479 147.24 €
	Section d'investissement :	163 058.67 €

Publié à
HERICOURT,
Le 03.03.16



Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 26 février 2016
Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 février 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 25 février à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
15 février 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
50

Nbre de membres présents
37

Nbre de suffrages exprimés
45

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 15 février 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER (HERICOURT) - Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Grégoire GILLE à Jacques ABRY / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKY/ Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Michel CLAUDEL

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – Georges DORMOY (TREMOINS) André BOYER (ETOON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°007/2016

Objet: Affectation des résultats du budget annexe ordures ménagères

Le Président Fernand BURKHALTER explique que l'instruction comptable M4 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte administratif.

Ces résultats sont justifiés par :

- les états des restes à réaliser au 31 décembre,
- une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget produits et visés par le comptable.

Le conseil communautaire à la majorité (3 votes contre) **DECIDE** d'affecter les résultats comme suit :

	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Résultat cumulé
Fonctionnement	244 563.61 €	- 67 685.57 €	176 878.04 €
Investissement	101 829.14 €	66 704.33 €	168 533.47 €

Pour l'affectation des résultats il convient d'intégrer les restes à réaliser de l'exercice en dépenses pour 47 501.00 € et en recettes pour 0 € ; ils se soldent par un besoin de financement de 47 501.00 €.

AFFECTATION DE RESULTATS - BUDGET PRINCIPAL	
Résultat de fonctionnement à affecter en 2016 : Excédent	176 878.04 €
Solde d'Investissement – excédent d'investissement	168 533.47 €
Solde des Restes à réaliser d'investissement (Recettes-dépenses) : besoin de financement	- 47 501.00 €
Capacité de financement en investissement (Excédent d'investissement - Restes à réaliser)	121 032.47 €
AFFECTATIONS définitives et augmentations de crédits	
1. Affectation au R/1068	00.00 €
2. Report en fonctionnement au R/002	176 878.04 €
3. Report en investissement au R/001	168 533.47 €

Publié à
HERICOURT,
Le 03.03.16

Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 26 février 2016
Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 février 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 25 février à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
15 février 2016**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

44

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 15 février 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER (HERICOURT) - Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Grégoire GILLE à Jacques ABRY / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKY/ Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Michel CLAUDEL

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – Georges DORMOY (TREMOINS) André BOYER (ETOBON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°008/2016

Objet: Adoption du compte administratif 2015 du budget annexe Centre d'affaire Pierre Carmien

Le vice-président, délégué aux finances présente le compte administratif. Le Président quitte la séance pendant le vote. Le vice-président invite l'assemblée à se prononcer sur le Compte administratif 2015 du budget annexe Centre d'affaires Pierre Carmien de la communauté de communes.

Le Conseil communautaire à la majorité (3 votes contre) **ADOPE** le compte administratif 2015 du budget annexe.

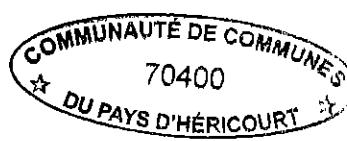
DEPENSES :

Section de fonctionnement :	156 800.43 €
Section d'investissement :	61 497.34 €

RECETTES :

Section de fonctionnement :	131 174.40 €
Section d'investissement :	74 350.46 €

Publié à
HERICOURT,
Le 03.03.16



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 26 février 2016

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 février 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 25 février à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
15 février 2016

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

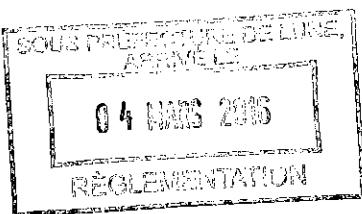
50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

45



Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 15 février 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danièle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Grégoire GILLE à Jacques ABRY / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKY / Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Alain PARCELLIER à Danièle BOURGON / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Michel CLAUDEL

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – Georges DORMOY (TREMOINS) André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°009/2016

Objet: Adoption du compte de gestion 2015 du budget annexe Centre d'affaire Pierre Carmien

Le Président Fernand BURKHALTER présente le compte de gestion du percepteur celui-ci étant conforme au compte administratif adopté par le conseil communautaire.

Le Conseil communautaire à la majorité (3 votes contre) ADOPTE le compte de gestion 2015 du budget annexe Centre d'affaire Pierre Carmien.

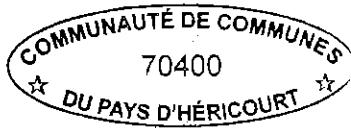
DEPENSES :	Section de fonctionnement :	156 800.43 €
	Section d'investissement :	61 497.34 €

RECETTES :	Section de fonctionnement :	131 174.40 €
	Section d'investissement :	74 350.46 €

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 26 février 2016

Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 février 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 25 février à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
15 février 2016**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

45

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 15 février 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, François ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER (HERICOURT) - Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Grégoire GILLE à Jacques ABRY / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKY/ Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Michel CLAUDEL

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – Georges DORMOY (TREMOINS) André BOYER (ETOBON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°010/2016

Objet: Affectation des résultats du budget annexe Centre d'affaire Pierre Carmien

Le Président Fernand BURKHALTER explique que l'instruction comptable M14 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte administratif.

Ces résultats sont justifiés par :

- les états des restes à réaliser au 31 décembre,
- une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget produits et visés par le comptable.

Le conseil communautaire à la majorité (3 votes contre)DECIDE d'affecter les résultats comme suit :

	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Résultat cumulé
Fonctionnement	+ 32 755.51 €	- 25 626.03 €	+ 7 129.48 €
Investissement	+ 85 769.17 €	+ 12 853.12 €	+ 98 622.29 €

AFFECTATION DE RESULTATS - BUDGET PRINCIPAL	
Résultat de fonctionnement à affecter en 2016 : Excédent	7 129.48 €
Solde d'Investissement – Excédent d'investissement	98 622.29 €
Solde des Restes à réaliser d'investissement (Recettes-dépenses)	2 149.00€
Excédent de financement en investissement (Excédent d'investissement - Restes à réaliser)	96 473.29 €
AFFECTATIONS définitives et augmentations de crédits	
1. Affectation au R/1068	00.00 €
2. Report en fonctionnement au R/002	7 129.48 €
3. Report en investissement au R/001	98 622.29 €

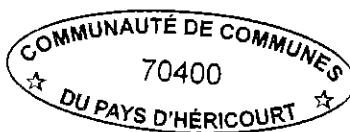
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 26 février 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 03.03.16



COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 février 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 25 février à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
15 février 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

44

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 15 février 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL - Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBO) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLÉMENT (TAVEY) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Luc BERNARD, Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER (HERICOURT) - Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Grégoire GILLE à Jacques ABRY / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKY / Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Michel CLAUDEL

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) - Georges DORMOY (TREMOINS) André BOYER (ETOBO) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°011/2016

Objet: Adoption du compte administratif 2015 du budget annexe transport à la demande

Le vice-président, délégué aux finances présente le compte administratif. Le Président quitte la séance pendant le vote. Le vice-président invite l'assemblée à se prononcer sur le Compte administratif 2015 du budget annexe transport à la demande de la communauté de communes.

Le Conseil communautaire à la majorité (3 votes contre) **ADOpte** le compte administratif 2015 du budget annexe transport à la demande.

DEPENSES :	Section de fonctionnement :	160 883.65 €
	Section d'investissement :	2 586.00 €
RECETTES :	Section de fonctionnement :	161 473.65 €
	Section d'investissement :	2 296.68 €

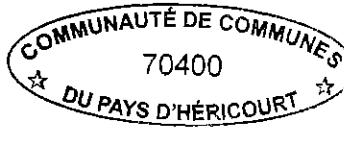
Publié à
HERICOURT,
Le 03.03.16

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 26 février 2016

Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 février 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 25 février à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
15 février 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

45

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 15 février 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Daïila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER (HERICOURT) - Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Grégoire GILLE à Jacques ABRY / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKY/ Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Michel CLAUDEL

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – Georges DORMOY (TREMOINS) André BOYER (ETOBON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°012/2016

Objet: Adoption du compte de gestion 2015 du budget annexe transport à la demande

Le Président Fernand BURKHALTER présente le compte de gestion du percepteur celui-ci étant conforme au compte administratif adopté par le conseil communautaire.

Le Conseil communautaire à la majorité (3 votes contre) ADOPE le compte de gestion 2015 du budget annexe transport à la demande.

DEPENSES :	Section de fonctionnement :	160 883.65 €
	Section d'investissement :	2 586.00 €
RECETTES :	Section de fonctionnement :	161 473.65 €
	Section d'investissement :	2 296.68 €

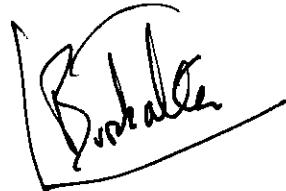
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 26 février 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 03.03.16

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 février 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 25 février à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
15 février 2016**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

45

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 15 février 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER (HERICOURT) - Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Grégoire GILLE à Jacques ABRY / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKY/ Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Michel CLAUDEL

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – Georges DORMOY (TREMOINS) André BOYER (ETOBON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

N°013/2016

Objet: Affectation des résultats du budget annexe transport à la demande

Le Président Fernand BURKHALTER explique que l'instruction comptable M43 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte administratif.

Ces résultats sont justifiés par :

- les états des restes à réaliser au 31 décembre,
- une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget produits et visés par le comptable.

Le conseil communautaire à la majorité (3 votes contre) **DECIDE** d'affecter les résultats comme suit :

	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Résultat cumulé
Fonctionnement	0 €	590.00 €	590.00 €
Investissement	+ 11 488.42 €	- 289.32 €	+11 199.10 €

AFFECTATION DE RÉSULTATS - BUDGET PRINCIPAL

Résultat de fonctionnement à affecter en 2016	590.00 €
Solde d'Investissement - Excédent	11 199.10 €
Solde des Restes à réaliser d'investissement (Recettes-dépenses)	0.00 €
Excédent de financement en investissement (Excédent d'investissement - Restes à réaliser)	11 199.10 €
AFFECTATIONS définitives et augmentations de crédits	
1. Affectation au R/1068	00.00 €
2. Report en fonctionnement au R/002	590.00 €
3. Report en investissement au R/001	11 199.10 €

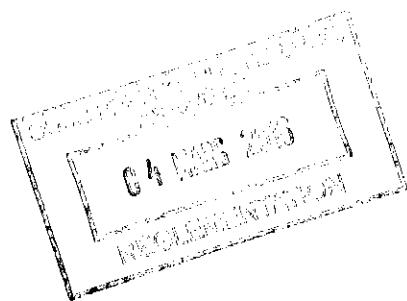
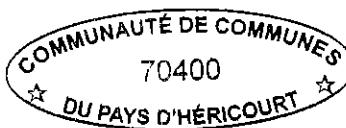
Publié à
HERICOURT,
Le 03.03.16

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 26 février 2016

Le Président,



A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Bratton".

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 février 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 25 février à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
15 février 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
50

Nbre de membres présents
37

Nbre de suffrages exprimés
45

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 15 février 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL -- Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire** Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Luc BERNARD, Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER (HERICOURT) - Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Grégoire GILLE à Jacques ABRY / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKY/ Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Michel CLAUDEL

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) - Georges DORMOY (TREMOINS) André BOYER (ETOBON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

N°014/2016

Objet: Débat d'orientation budgétaire 2016.

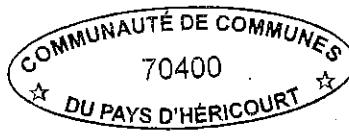
Vu l'article L 2312-1 du Code général des collectivités territoriales modifié par la loi n°2015-991 du 7 août 2015

Le Président rappelle que le débat d'orientation budgétaire est une formalité obligatoire pour toutes les communes et structures intercommunales comprenant au moins une commune de 3 500 habitants ou plus. Le débat d'orientation budgétaire est organisé dans les deux mois précédant l'examen du budget prévisionnel. Ce débat constitue, selon une jurisprudence constante, une formalité substantielle de la procédure budgétaire et doit donner lieu à une délibération, qui toutefois n'emporte pas, par elle-même, de caractère décisionnel.

Après un rappel du contexte économique et territorial, le Président expose les orientations générales du budget 2016. Il présente ensuite les grandes lignes de la stratégie financière de la collectivité et le programme d'investissement 2016.

Le conseil communautaire **ACTE** de l'organisation et de la présentation du débat d'orientation budgétaire 2016.

Publié à
HERICOURT,
Le 03.03.16



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 26 février 2016

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 février 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 25 février à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
15 février 2016**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

45

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 15 février 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER (HERICOURT) - Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Grégoire GILLE à Jacques ABRY / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKY/ Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Michel CLAUDEL

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – Georges DORMOY (TREMOINS) André BOYER (ETOBON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°015/2016

Objet: Autorisation à engager les dépenses d'investissement avant vote du budget 2016.

Le Président expose que la Communauté de communes du Pays d'Héricourt a prévu de voter son budget primitif le 5 avril 2016. Or, durant le premier trimestre, la collectivité va être amenée à réaliser des dépenses d'investissement non concernées par les crédits de reports.

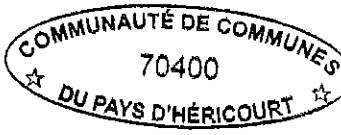
L'article 15 de la loi n°88-15 du 5 janvier 1988 portant sur l'amélioration de la décentralisation permet aux collectivités territoriales, sur autorisation de leur conseil, d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (non comprises les dépenses afférentes au remboursement de la dette). Les crédits correspondants sont inscrits au budget lors de son adoption, l'autorisation mentionnée précise le montant et l'affectation des crédits.

Pour mémoire, les dépenses d'investissement du budget primitif 2015 et des décisions modificatives votées s'élèvent au total à 3 922 754,87 €. Sur la base de ce montant, les dépenses d'investissement peuvent ainsi être engagées, liquides et mandatées dans la limite de **980 688,71 €** et selon la répartition suivante :

- pour le chapitre 20 « immobilisations incorporelles » : 47 740,53 €
- pour le chapitre 21 « immobilisations corporelles » : 219 509,20 €
- pour le chapitre 23 « immobilisations en cours » : 713 438,98 €

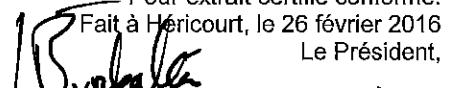
Le Conseil Communautaire à la majorité (3 votes contre) **AUTORISE** le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement des chapitres 20, 21 et 23 avant le vote du budget primitif 2016, selon la répartition ci-dessus et dans la limite de 980 688,71 €.

Publié à
HERICOURT
Le 03.03.16



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 26 février 2016
Le Président,


COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 février 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 25 février à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
15 février 2016

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

45

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 15 février 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER (HERICOURT) - Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Grégoire GILLE à Jacques ABRY / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKY/ Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Michel CLAUDEL

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – Georges DORMOY (TREMOINS) André BOYER (ETOBON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°016/2016

Objet: Habitat 2020 – Lotissement de La Craie à Héricourt – Soutien au projet

Le Président expose que conformément à sa politique Habitat confirmée lors du PACT, la Communauté de Commune du Pays d'Héricourt accompagne les projets de construction de logements sur un montant de **3 000 € par logement** et la commune d'accueil, en l'occurrence la Ville d'HERICOURT abonde, quant à elle, de 2 000 € par logement.

En l'espèce, Habitat 70 s'est porté acquéreur d'un lot au lotissement de la Craie à HERICOURT en vue d'y édifier un programme de 8 logements collectifs. Les participations cumulées des collectivités permettent d'accompagner ce projet à hauteur de 8 x10 000 € soit 80 000 €.

Toutefois, malgré ces 80 000 € de subvention versées au profit de l'opération, le budget prévisionnel estimé à 1 083 300 € TTC, nécessite un nouvel apport de **35 000 €** sur lequel la ville doit s'engager faute de quoi l'opération pourrait ne pas voir le jour. Le conseil municipal d'Héricourt lors de sa séance du 15 Février dernier s'est prononcé à titre exceptionnel, favorablement sur cette aide supplémentaire.

Il convient en conséquence de confirmer la participation de la CCPH sur ce projet à hauteur de 24 000 € conformément à nos engagements sur ces politiques de logement.

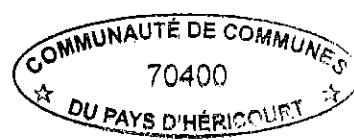
Le Conseil Communautaire à la majorité (une abstention) **ACTE** de la participation de la CCPH de 24 000 € sur ce projet, **AUTORISE** le Président à la signature de tout document utile et **DECIDE** de prévoir les crédits au budget 2016.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 26 février 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 03.03.16



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 février 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 25 février à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
15 février 2016**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

45

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 15 février 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER (HERICOURT) - Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Grégoire GILLE à Jacques ABRY / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKY/ Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Michel CLAUDEL

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – Georges DORMOY (TREMOINS) André BOYER (ETOBON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°017/2016

Objet: Habitat 2020 : Attribution de subventions

Le Président expose que la politique HABITAT 2020 prévoit la mobilisation de subventions de la CCPH pour les usagers réalisant des travaux sur leur habitat. Ainsi, 6 nouveaux dossiers ont été engagés : 4 au titre d' « Habiter mieux », 1 au titre du CAL et 1 au titre des « façades ».

SUBVENTION HABITER MIEUX		
Propriétaire	GERALDINE KREMER	
Adresse	3 RUE DE CHEVRET 70400 COUTHENANS	
Type de travaux	REEMPLACEMENT DE CHAUDIERE	
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €	
- Montant total des travaux HT	4 574 €	
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	3 843 €	
- Montant subvention CCPH	500 €	

SUBVENTION HABITER MIEUX		
Propriétaire	FRANCINE DE GOUDRON	
Adresse	17 RUE DE COLMAR 70400 HERICOURT	
Type de travaux	REEMPLACEMENT DE CHAUDIERE	
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €	
- Montant total des travaux HT	6 360.13 €	
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	5 680 €	
- Montant subvention CCPH	500 €	

SUBVENTION HABITER MIEUX

Propriétaire	MARCELLE DRETEL	
Adresse	12 RUE DU 11 NOVEMBRE 70400 HERICOURT	
Type de travaux	ISOLATION THERMIQUE EXTERIEURE	
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €	
- Montant total des travaux HT	8 943.90 €	
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	7 771€	
Montant subvention CCPH	500 €	

SUBVENTION HABITER MIEUX

Propriétaire	ERIC RAMAGET	
Adresse	6 RUE CONDORCET 70400 HERICOURT	
Type de travaux	REEMPLACEMENT DE CHAUDIERE	
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €	
- Montant total des travaux HT	8 043 €	
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	6 522 €	
Montant subvention CCPH	500 €	

REMBOURSEMENT CAL

Propriétaire	WILHEM VERONIQUE CAUSERET PATRICE	
Adresse	31 RUE PAUL VINOT 70400 HERICOURT	
Type de travaux	REEMPLACEMENT DE MENUISERIE ET ISOLATION	
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €	
- Montant total des travaux HT	19 708.04 €	
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	12 354 €	
Montant subvention CCPH	500 €	

SUBVENTION FACADES

Propriétaire	MARCELLE DRETEL	
Adresse	23 RUE DU 11 NOVEMBRE 70400 HERICOURT	
Type de travaux	Rénovation façade	
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	8 000 €	
- Montant total des travaux HT	8 943 €	
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	0.00 €	
Montant subvention CCPH	800 €	

Ce sont au total **3 300€** de subventions que la CCPH accorde sur l'ensemble de ces dossiers

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à procéder au paiement des subventions pour les dossiers ci-dessus présentés.

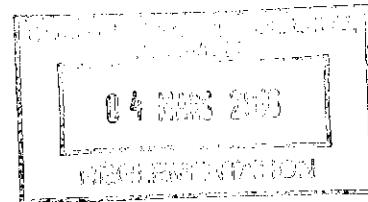
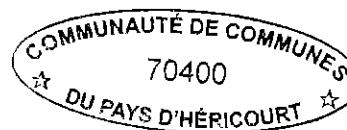
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 26 février 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT
Le 03-03-16



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 février 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 25 février à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
15 février 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
50

Nbre de membres présents
37

Nbre de suffrages exprimés
45

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 15 février 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danièle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER (HERICOURT) - Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Grégoire GILLE à Jacques ABRY / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKI/ Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Alain PARCELLIER à Danièle BOURGON / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Michel CLAUDEL

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – Georges DORMOY (TREMOINS) André BOYER (ETOBON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°018/2016

Objet: Habitat 2020 : Attribution de subventions

Le Président expose que 5 nouveaux dossiers ont été transmis à la communauté de communes au titre de la politique Habitat 2020. 4 dossiers concernent la politique HABITER MIEUX et 1 concerne les FACADES.

SUBVENTION HABITER MIEUX		
Propriétaire	MARGUERITE PHILIPPE	
Adresse	8 RUE DE LA GRANDE GOUTTE 70400 LUZE	
Type de travaux	REEMPLACEMENT DE CHAUDIERE ET MENUISERIES	
- Montant maximum de travaux subventionnables HT		20 000 €
- Montant total des travaux HT		18 563.86 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)		11 782 €
Montant subvention CCPH		500 €

SUBVENTION HABITER MIEUX		
Propriétaire	MONIQUE PICHÉROT	
Adresse	13 RUE LEON JOUHAUX 70400 HERICOURT	
Type de travaux	REEMPLACEMENT DE CHAUDIERE-ISOLATION	
- Montant maximum de travaux subventionnables HT		20 000 €
- Montant total des travaux HT		20 330.79 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)		12 500€
Montant subvention CCPH		500 €

SUBVENTION HABITER MIEUX

Propriétaire	EMELINE LESAGE SEBASTIEN KIEFFER	
Adresse	1 RUE DE LA FONTAINE A ROUE 70400 GONVILLARS	
Type de travaux	ISOLATION-MENUISERIE-POSE POÈLE A GRANULES	
- Montant maximum de travaux subventionnables HT		20 000 €
- Montant total des travaux HT		7 117.48 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)		11 058 €
Montant subvention CCPH		500 €

SUBVENTION HABITER MIEUX

Propriétaire	NELLY FERRETTO	
Adresse	39 RUE SALVADOR ALLENDE 70400 HERICOURT	
Type de travaux	REEMPLACEMENT DE CHAUDIERE	
- Montant maximum de travaux subventionnables HT		20 000 €
- Montant total des travaux HT		3 684.05 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)		2 942 €
Montant subvention CCPH		500 €

SUBVENTION FAÇADES

Propriétaire	PATRICE CAUSERET	
Adresse	34 RUE PAUL VINOT 70400 HERICOURT	
Type de travaux	Rénovation façade	
- Montant maximum de travaux subventionnables HT		8 000 €
- Montant total des travaux HT		15 169.64 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)		0.00 €
Montant subvention CCPH		800 €

Ce sont au total **2 800€** de subventions que la CCPH accorde sur l'ensemble de ces dossiers

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à procéder au paiement des subventions pour les dossiers ci-dessus présentés.

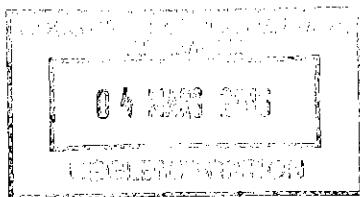
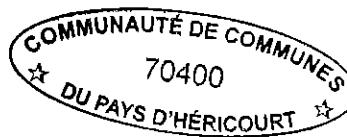
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 26 février 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT
Le 03.03.16



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 février 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 25 février à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
15 février 2016

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

45

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 15 février 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL - Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Luc BERNARD, Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER (HERICOURT) - Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Grégoire GILLE à Jacques ABRY / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKY/ Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Michel CLAUDEL

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) - Georges DORMOY (TREMOINS) André BOYER (ETOBON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°019/2016

Objet: Habitat : Candidature de la CCPH pour une nouvelle OPAH : Opération Programmée d'amélioration de l'Habitat

Le Président expose que le maintien d'une population de 20 000 habitants pour la Communauté de Communes du pays d'Héricourt et de 10 000 habitants pour la Ville Centre est un objectif prioritaire des actions portées par la Communauté de Communes. Cet objectif de maintien voire de progression de notre population, qui est partagée par la Ville d'Héricourt et l'ensemble du bloc communal doit se traduire dès à présent dans de nouvelles mesures.

La Communauté de communes intervient depuis toujours dans le domaine de l'habitat et actuellement à travers la Politique d'Aides à la Pierre conduite via le **PACT** en partenariat avec le Département. Même si nous constatons que notre territoire reste toujours actif en la matière, il n'en demeure pas moins que nous devons accompagner encore plus fort notre politique en faveur du logement.

L'OPAH est indiscutablement l'outil qui doit nous permettre de booster encore davantage l'action de notre Communauté de Communes tout en affirmant la poursuite de l'accompagnement des initiatives communales lorsqu'il s'agit de porter des projets de lotissement ou de construction de collectif avec des bailleurs publics ou privés. Il est donc proposé de prendre rang auprès du Département et de l'Etat pour enclencher à nouveau une telle opération.

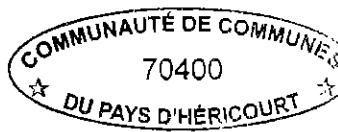
Le Conseil Communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à présenter la candidature de la CCPH pour une OPAH, à engager les démarches auprès de l'Etat et du Département et à se rapprocher de SOLIHA pour préparer les études de diagnostic et de faisabilité préalables.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 26 février 2016

Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 février 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 25 février à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
15 février 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

45

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 15 février 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER (HERICOURT) - Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Grégoire GILLE à Jacques ABRY / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKY/ Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Michel CLAUDEL

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – Georges DORMOY (TREMOINS) André BOYER (ETOBON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°020/2016

Objet: Commerce – Appel à projet FISAC – Candidature de la CCPH – Etude sur les locaux commerciaux vacants

Le Président expose que le commerce est un secteur essentiel de l'économie. Par sa présence diversifiée, il met localement à la disposition des consommateurs un grand choix de biens de consommation, parmi lesquels des produits de première nécessité, et contribue à nourrir le lien social et à structurer les territoires.

Le commerce est engagé depuis plusieurs décennies dans une évolution profonde, caractérisée notamment par la multiplication des centres commerciaux de périphérie et le développement du commerce électronique. Simultanément, le consommateur privilégie davantage une approche d'achat plus diversifiée, plus qualitative et plus sélective. Si les centres villes ont pu devenir moins attractifs et que la désertification de certains territoires s'est accrue, on observe néanmoins chez le consommateur une tendance au retour vers le local et la proximité. Au final, c'est la qualité de l'offre et de la relation au client en termes d'accessibilité, de prix, de disponibilité qui peut emporter la conviction du consommateur.

Le secteur du commerce est constitué majoritairement de très petites entreprises de proximité qui représentent une part importante de l'emploi dans les villes moyennes et rurales. Pour pouvoir être viables et pérenniser leurs activités, elles doivent s'adapter de manière constante pour pouvoir mieux répondre aux besoins et aux attentes des consommateurs. La redynamisation des commerces, des entreprises artisanales et de services joue à cet égard un rôle essentiel en matière d'aménagement du territoire, de redynamisation des centres villes et des quartiers, d'animation et de création de lien social et surtout d'emploi.

La ville d'Héricourt n'échappe à ce contexte même si globalement en comparaison avec d'autres communes analogues, elle tire relativement bien son épingle du jeu.

Aussi, le **Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC)** constitue un outil essentiel de consolidation et de développement du commerce et de l'artisanat de proximité. Ses interventions se font sous forme de subventions.

Les entreprises installées sur le territoire peuvent alors bénéficier du FISAC permettant de subventionner diverses actions **sous réserve que la CCPH s'engage dans une Opération Collective**.

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt serait donc susceptible de se positionner pour répondre à un appel à projet FISAC qui devrait paraître en 2016. Cette opération pourrait concerner potentiellement l'ensemble du territoire communautaire (partie urbaine et rurale).

Les candidatures à l'appel à projet doivent obligatoirement être présentées sous forme de partenariat réunissant l'EPCI, l'association des commerçants, la chambre de commerce et d'industrie et la chambre des métiers et de l'artisanat. Ce partenariat est formalisé au sein d'un comité de pilotage présidé par le Président et un programme d'actions doit être défini et pérennisé au-delà de la période pour laquelle le financement est accordé. Le financement d'une action par le FISAC est subordonné à la condition que celle-ci ne bénéficie pas d'un autre financement de l'Etat. La réponse à l'appel à projet suppose une étude préalable présentée dans une note méthodologique qui dépendra notamment du périmètre éligible et retenu. Cependant d'ores et déjà, il est souhaité anticiper cette démarche sur le thème des locaux commerciaux vacants, afin de pouvoir répondre à des porteurs de projet potentiels.

A ce titre, la CCPH a sollicité **SOLIHA**, qui avait conduit la dernière ORAC, à l'accompagner d'une part à répondre à l'appel à projet et d'autre part à intervenir dès à présent sur la vacance des locaux commerciaux du centre-ville d'Héricourt. Sur ce point, il s'agit précisément de :

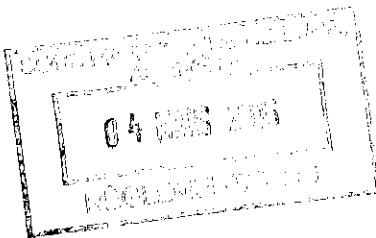
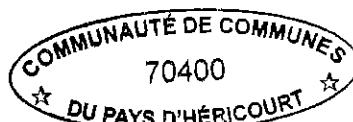
- Recenser les locaux commerciaux vacants
- Enquêter auprès des différents propriétaires de locaux commerciaux vacants
- Etablir une fiche de cas pour chaque local commercial réutilisable à court terme
- Etablir un dossier au profit des porteurs de projets potentiels sur les outils financiers mobilisables
- De proposer aux collectivités des modalités d'aides directes aux porteurs de projet

Le coût de cette mission fléchée sur les locaux commerciaux vacants s'élève à **5 000 € HT et à 250 € par fiche local réalisée**.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Président à engager une démarche sur la politique des locaux commerciaux vacants au centre-ville d'Héricourt,
- **DECIDE** de retenir SOLIHA sur la proposition sus visée,
- **PREVOIT** les crédits au budget,
- **ACTE** la candidature de la CCPH pour répondre à l'appel à projet FISAC pour engager une Opération Collective,
- **AUTORISE** le Président à engager les démarches en ce sens en direction des partenaires dont l'Etat.

Publié à
HERICOURT,
Le 03-03-16



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 26 février 2016

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 février 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 25 février à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
15 février 2016

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

45

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 15 février 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER (HERICOURT) - Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Grégoire GILLE à Jacques ABRY / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKY / Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Michel CLAUDEL / Gérard CLEMENT à Luc BOULLEE

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – Georges DORMOY (TREMOINS) André BOYER (ETOON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°021/2016

Objet: Adoption du Projet d'établissement du RPAM

Le Président expose que le projet d'établissement du RPAM s'inscrit dans la continuité de l'adoption par le conseil communautaire du projet d'établissement du multi accueil, ces 2 services qui concourent aux mêmes objectifs formant notre pôle petite enfance.

Ces 2 projets font sens et ont été conçus selon le même schéma avec un projet social commun pour affirmer l'identité de ce nouveau pôle petite enfance.

Le projet du RPAM tient compte du cadre réglementaire en vigueur et s'insère dans l'ensemble des documents de référence notamment les orientations de la Caisse d'Allocations Familiales.

Ce projet d'établissement est le premier à être écrit pour le RPAM du Pays d'Héricourt. Il comprend

- Le projet social
- Le contexte territorial
- Le projet éducatif

Le Conseil communautaire à l'unanimité **ADOpte** le projet d'établissement du Relai Parents Assistants Maternels.

Publié à
HERICOURT,
le 03.03.16



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 26 février 2016

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 février 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 25 février à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
15 février 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

45

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 15 février 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER (HERICOURT) - Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Grégoire GILLE à Jacques ABRY / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKY / Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Michel CLAUDEL/ Gérard CLEMENT à Luc BOULLEE

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – Georges DORMOY (TREMOINS) André BOYER (ETOBON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°022/2016

Objet: Développement économique : signature d'une convention avec la ville d'Héricourt pour la démolition du CDCE

Le Président expose que suite au sinistre qui a détruit en grande partie les anciens locaux du CDCE situés rue de la Tuilerie, il convient de procéder à leur démolition.

La ville d'Héricourt étant propriétaire du plus gros lot, il est proposé qu'elle porte pour son compte et pour le compte de la communauté de communes ainsi que des autres propriétaires concernés, le marché de démolition - désamiantage. Une convention devra être signée avec la ville d'Héricourt afin de lui permettre de refacturer à la communauté de communes les frais engagés.

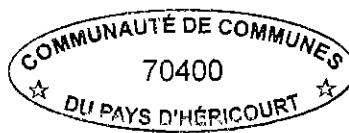
Les devis établis pour l'ensemble du site laissent apparaître les coûts suivants pour les lots appartenant à la communauté de communes :

- Lot n°8 : 3 230.00 € HT + 10% de maîtrise d'œuvre soit 3 553.00 € HT
- Lot n°16 : 4 207.50 € HT + 10% de maîtrise d'œuvre soit 4 628.00 € HT

Soit un montant total pour la Communauté de communes de 8 181.25 € HT auquel s'ajouteront le cas échéant 2 000.00 € HT par lot concerné pour le désamiantage. A noter que ces frais ne sont pas couverts par l'indemnité d'assurance déjà versée à la CCPH. Ces coûts peuvent évoluer en phase travaux.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président ou le Vice-Président délégué à signer la convention avec la ville d'Héricourt afin de prendre en charge le coût des travaux de démolition - désamiantage dans les conditions susvisées et **DECIDE** de prévoir les crédits au budget 2016.

Publié à
HERICOURT,
Le 03.03.16



Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 26 février 2016
Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 février 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 25 février à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
15 février 2016

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

45

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 15 février 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Grégoire GILLE à Jacques ABRY / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKY / Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Michel CLAUDEL / Gérard CLEMENT à Luc BOULLEE

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – Georges DORMOY (TREMOINS) André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°023/2016

Objet: Désignation des délégués de la CCPH au Pôle métropolitain

Le Président expose que lors du dernier conseil communautaire ont été désignés 1 titulaire et 1 suppléant pour représenter la Communauté de communes du Pays d'Héricourt au pôle métropolitain alors que la dernière version des statuts prévoit pour la strate de 20 000 à 30 000 habitants à laquelle appartient notre groupement, 2 titulaires et 2 suppléants.

Il est donc proposé d'annuler la délibération n° 165/2015 du 10 décembre 2015 par laquelle avaient été désignés Monsieur Fernand BURKHALTER comme titulaire et Monsieur JJ SOMBSTHAY comme suppléant.

Le Conseil communautaire à la majorité (3 abstentions) DESIGNE :

- Messieurs Fernand BURKHALTER et Jean Jacques SOMBSTHAY comme titulaires,
- Madame Martine PEQUIGNOT et Monsieur Michel CLAUDEL comme suppléants.

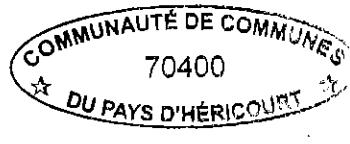
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 26 février 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 03.03.16



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 février 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 25 février à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
15 février 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

45

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 15 février 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER (HERICOURT) - Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Grégoire GILLE à Jacques ABRY / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKY/ Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Michel CLAUDEL/ Gérard CLEMENT à Luc BOULLEE

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – Georges DORMOY (TREMOINS) André BOYER (ETOBON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

N°024/2016

Objet: Fort du Mont Vaudois. 10^{ème} tranche – Convention avec la ville d'Héricourt

Le Président expose que la Ville d'Héricourt effectue des travaux de restauration du Fort du Mont Vaudois depuis plusieurs années et la CCPH soutient depuis plusieurs années financièrement cette opération. **30 457.50 €** de subvention ont d'ores et déjà été versés par la CCPH à ce titre.

Dans la continuité de la remise en état des lieux, une **10^{ème} tranche** de travaux portant cette fois-ci sur la **sécurisation de la deuxième cour d'honneur** est lancée pour 2016.

Cette action fait l'objet comme par le passé d'un soutien de la CCPH à travers le PLIE au titre de l'aide à l'encadrement technique des chantiers d'insertion par l'activité économique puisque le chantier est confié à ERIGE, opérateur du PLIE.

Les travaux pour cette nouvelle tranche s'élèvent à 66 200 € HT et la CCPH est appelée à participer pour **11 585 €** à même hauteur que la Ville d'Héricourt.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **DECIDE** d'attribuer un fonds de concours à la Ville d'Héricourt pour un montant plafonné de 11 585 €, **AUTORISE** le Président ou le Vice Président délégué à la signature de la convention fixant les modalités de versement et **DECIDE** de prévoir les crédits au budget 2016.

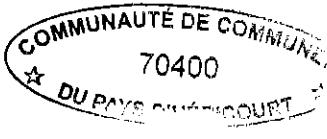
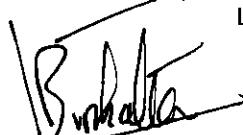
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 26 février 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT
Le 03.03.16

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 février 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 25 février à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
15 février 2016**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

45

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 15 février 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL -- Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) -- Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Luc BERNARD, Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER (HERICOURT) - Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Grégoire GILLE à Jacques ABRY / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKY/ Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Michel CLAUDEL / Gérard CLEMENT à Luc BOULLEE

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) -- Georges DORMOY (TREMOINS) André BOYER (ETOBON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°025/2016

Objet: Attribution d'un fonds de concours à la commune de CHAGEY – Travaux Lizaine

Le Président expose que la commune de Chagey a sollicité la communauté de communes afin d'obtenir une subvention pour la réalisation de travaux de lutte contre les inondations sur un affluent de la Lizaine. Cette demande n'entrant pas dans le champ de compétences de la Communauté de communes défini dans nos statuts (lit mineur de la Lizaine), la maîtrise d'ouvrage de ces travaux incombe bien à la commune.

Toutefois, au regard de l'objet même des travaux, le bureau a émis un avis favorable pour attribuer un fonds de concours à la commune de CHAGEY pour son projet visant à lutter contre les inondations de la rue de Couthenans.

Pour information le coût de l'opération s'élève à 30 560 € HT sur lequel la commune sollicite une aide communautaire de 20 000 €.

Il convient aujourd'hui de se prononcer sur un **fonds de concours de principe** puisque d'autres communes peuvent être concernées, en rappelant que la participation de la communauté de communes ne peut excéder le reste à charge de la commune.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **DECIDE** d'attribuer un fonds de concours à la commune de CHAGEY, fixé à 25% du coût d'opération dans la limite de 7 500 € et de prévoir les crédits au budget 2016.

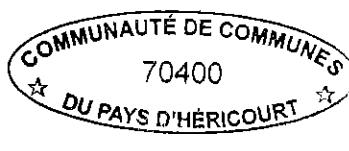
Publié à
HERICOURT,
Le 03.03.16

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 26 février 2016

Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 février 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 25 février à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
15 février 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

45

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 15 février 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER (HERICOURT) - Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Grégoire GILLE à Jacques ABRY / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKY/ Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Michel CLAUDEL / Gérard CLEMENT à Luc BOULLEE

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – Georges DORMOY (TREMOINS) André BOYER (ETOBON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

N°026/2016

Objet: Crédit d'un PRM à Vyans-le-Val – Convention avec le SMAU

Le Président expose par délibération n°85/2015 du 25 juin 2015, le conseil communautaire a décidé de confier au SMAU la réalisation d'un PRM (Point de raccordement mutualisé) à BUSSUREL afin que cette commune puisse bénéficier du Haut Débit. La convention ayant été signée avant l'été, l'ensemble des démarches a été aussitôt engagée par le SMAU et les travaux ont d'ores et déjà commencé. En principe, le PRM de Bussurel devrait être opérationnel cet été.

Aussi, la desserte de BUSSUREL depuis le NRA d'Héricourt passe par VYANS le VAL et le SMAU nous a invités à profiter de ce parcours pour équiper la commune de VYANS le VAL.

La commune de VYANS le VAL a délibéré favorablement sur cette proposition dont le chiffrage s'élève à 60 000 € HT à partager entre la CCPH et la commune conformément au principe adopté pour Châlonvillars et Bussurel.

Par ailleurs, et conformément à la décision du conseil communautaire, les contacts ont été pris pour engager une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la réalisation de notre projet de schéma numérique local afin de pouvoir apporter les réponses pour l'ensemble du territoire.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à la signature de la convention avec le SMAU pour la réalisation d'un PRM à Vyans le Val, et **DECIDE** de prévoir la participation de la CCPH qui s'élève à 30 000 € au budget 2016.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 26 février 2016

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 février 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 25 février à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
15 février 2016

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

45

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 15 février 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danièle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER (HERICOURT) - Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Grégoire GILLE à Jacques ABRY / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKY/ Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Michel CLAUDEL / Gérard CLEMENT à Luc BOULLEE

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – Georges DORMOY (TREMOINS) André BOYER (ETOBON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°027/2016

Objet: Déchets Ménagers : Adoption d'un tarif pour les manifestations

Le Président expose que la Communauté de communes est régulièrement saisie par des associations qui souhaitent une mise à disposition de bac de collecte de déchets dans le cadre de l'organisation d'une manifestation : Vide grenier, Vaudoise gym, les 10 km, Fête de la fraternité, compétitions au CSIAG, Fête du pain, Journée du patrimoine, Rando cycliste, Champey BMX, Fête de la Fleur, ...

Il est proposé que les bacs mis à la disposition ponctuellement d'une association, d'une commune, ou de tout organisme pour une manifestation ou un évènement soient facturés de la manière suivante : bacs de 770 litres uniquement. Ils seraient facturés de la manière suivante : 30€ de frais de gestion quel que soit le type de bacs demandé et 20€ par bac OM.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **ADOPTÉ** le tarif présenté ci-dessus pour les bacs mis à disposition pour évènement ou manifestation.

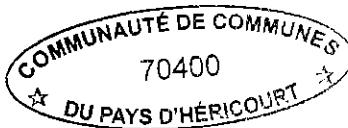
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 26 février 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 03.03.16



COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 février 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 25 février à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
15 février 2016

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

45

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 15 février 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBO) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Grégoire GILLE à Jacques ABRY / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKY / Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Michel CLAUDEL / Gérard CLEMENT à Luc BOULLEE

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – Georges DORMOY (TREMOINS) André BOYER (ETOBO) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°028/2016

Objet: Déchets ménagers : Signature d'une convention avec la CCVR pour la collecte d'Essouavre.

Le Président expose qu'en 2011, la Communauté de communes a passé une convention de collecte des déchets ménagers avec la Communauté de Communes de la Vallée du Rupt (collectivité de rattachement de la commune de Le Vernoy) afin de gérer une situation ambiguë concernant la collecte des déchets ménagers du hameau d'Essouavre situé entre Saulnot et Champey mais relevant de la commune de Le VERNAY.

Par cette convention, la CCPH met à disposition des bacs de collecte des déchets ménagers (vert et jaune) pucés et collecte les déchets des 3 foyers de ce hameau à la place de la CCVR.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à renouveler la convention de collecte et de traitement des ordures ménagères du hameau d'Essouavre avec la Communauté de Communes de la Vallée du Rupt pour une durée de 1 an.

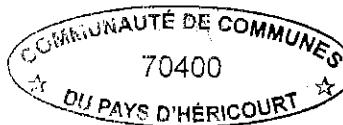
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 26 février 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 04.03.16



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 février 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 25 février à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
15 février 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

45

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 15 février 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER (HERICOURT) - Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Grégoire GILLE à Jacques ABRY / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKY/ Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Michel CLAUDEL / Gérard CLEMENT à Luc BOULLEE

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – Georges DORMOY (TREMOINS) André BOYER (ETOON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°029/2016

Objet: Admission en non-valeur de créances ordures ménagères

Le Président expose que la Trésorerie sollicite la Communauté de communes pour admettre en non-valeur des créances considérées comme ne pouvant être recouvrées suite à la mise en œuvre des procédures.

Il est proposé de distinguer selon les motifs de l'admission en non-valeur deux types de créances et d'admettre les cas suivants pour lesquels aucune procédure ne peut plus être engagée.

- 1) **Au titre des créances éteintes** : Depuis le 1^{er} janvier 2012, le comptable nous informe et nous communique les dossiers concernant une liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif, et ceux concernant une procédure de surendettement des particuliers se terminant par une procédure de rétablissement personnel sans liquidation judiciaire donc, par l'effacement des dettes de la personne surendettée.

Aussi, l'état présenté par la Trésorerie représente un montant de **486.18 €** portant sur les années 2011 à 2015.

COMMUNE	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL	MOTIF DE LA PRESENTATION
HERICOURT	55.73 €	96.45 €	96.45 €	96.45 €	141.10 €	486.18 €	PRP SANS LJ (2 Dossiers)
TOTAL	55.73 €	96.45 €	96.45 €	96.45 €	141.10 €	486.18 €	

2) **Au titre des créances admises en non-valeur pour d'autres motifs** : Celles-ci peuvent concermer des dossiers se soldant par :

- un procès-verbal de carence car le redéposable est insaisissable en vertu des dispositions législatives et réglementaires, qu'il dispose de biens d'une valeur marchande insuffisante ou il n'est pas propriétaire de biens
- par un procès-verbal de perquisition infructueux car le redéposable n'habite plus à l'adresse indiquée
- par une opposition à tiers détenteur (OTD) auprès d'un employeur, des ASSEDIC, du pôle emploi, d'un organisme bancaire ou postal, ...
- une absence d'héritier connu ou ayant refusé la succession d'une personne décédée

COMMUNE				MOTIF DE LA PRESENTATION
	2013	2014	TOTAL	
HERICOURT	195.40 €	195.40 €	390.80 €	PV CARENCE (1 dossier)
TOTAL	195.40 €	195.40 €	390.80 €	

Aussi, l'état présenté par la Trésorerie représente un montant de **390.80 €** portant sur 2013 et 2014.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **ADMET** en non-valeur des créances d'ordures ménagères pour un montant total de **876.98 €**.

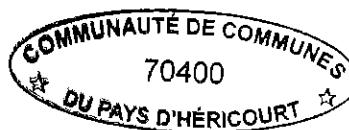
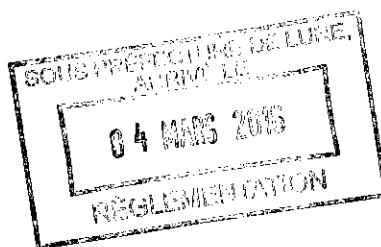
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 26 février 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT
Le 04.03.16

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 février 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 25 février à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
15 février 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

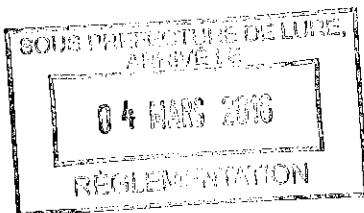
50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

45



Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 15 février 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER (HERICOURT) - Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Grégoire GILLE à Jacques ABRY / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKY / Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Michel CLAUDEL / Gérard CLEMENT à Luc BOULLEE

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – Georges DORMOY (TREMOINS) André BOYER (ETOON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°030/2016

Objet: Rémunération des jurys d'examen de l'école de musique

Le Président expose que dans le cadre du transfert de l'école de musique au 01/01/2016, il convient de prendre une délibération concernant la rémunération des intervenants extérieurs qui interviennent à l'école de musique en qualité de jury d'examens.

L'Ecole de musique organise en effet pour ses élèves des examens de passage en classe supérieure. Pour cela, le Directeur de l'école sollicite la collaboration de personnes extérieures à la collectivité qui sont rémunérés à l'heure.

Il est donc proposé au Conseil Communautaire le recours à des personnes extérieures de la collectivité pour réaliser les jurys d'examen à l'école de musique et d'autoriser leur rémunération au tarif horaire de 19 € brut, tarif qui suivra l'évolution du traitement des fonctionnaires + 10% de congés payés pour les agents non titulaires, ainsi que le remboursement des frais de déplacement et d'hébergement au tarif en vigueur. »
Il s'agit de reprendre les mêmes dispositions que celles votées par la ville d'Héricourt précédemment.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **ACTE** la rémunération des intervenants extérieurs dans les conditions susvisées et **DECIDE** de prévoir les crédits au budget 2016.

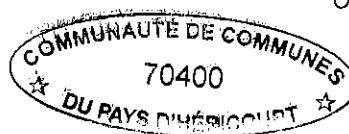
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 26 février 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 04.03.16





COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 février 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 25 février à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
15 février 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

45

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 15 février 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER (HERICOURT) - Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Grégoire GILLE à Jacques ABRY / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKY/ Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Michel CLAUDEL / Gérard CLEMENT à Luc BOULLEE

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – Georges DORMOY (TREMOINS) André BOYER (ETOBON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°031/2016

Objet: Appel à projet « Zéro pesticide » : Groupement de commandes de la CCPH

Le Président expose que la loi Labbé n° 2014-110 du 6 février 2014 met en place l'objectif « zéro phyto » dans l'ensemble des espaces publics et à partir du 01 janvier 2017, les personnes publiques n'auront plus le droit d'utiliser de produits phytosanitaires.

Afin d'aider les collectivités à supprimer l'utilisation des pesticides (les collectivités représentent 10% de leur utilisation nationale), l'agence de l'eau Rhin Rhône lance un appel à projets « zéro pesticide ».

Toutes les communes ont été invitées à participer à une réunion d'information et de sensibilisation initiées par la commission environnement, animée par l'Ascomade, pour présenter le cadre réglementaire, la méthodologie, ainsi que les aides mobilisables.

80% d'aides peuvent être obtenues sur un tel projet pour financer d'une part l'étude préalable consistant à élaborer un diagnostic et un plan de désherbage, d'autre part les investissements nécessaires et enfin le plan de communication.

Aussi, cet appel à projet n'est ouvert que pour les communes de plus de 3500 habitants ou aux communautés de communes qui regroupent des communes volontaires réunissant 3500 habitants d'où le présent rapport qui vise à engager un groupement de commandes.

A ce stade, la ville d'Héricourt a déjà répondu au précédent appel à projet et a été retenue pour ses propres besoins compte tenu de sa taille.

Certaines communes ayant exprimé leur volonté de s'engager dans cette démarche, mais ne pouvant le faire faute d'atteindre le seuil, il est proposé que la CCPH engage dès à présent un groupement de

commandes pour prendre rang et sollicite un devis pour la réalisation du plan de désherbage sur le périmètre des communes qui auront témoigné leur intérêt.

Il conviendra dans un second temps de définir les modalités financières de répartition des dépenses d'étude et d'investissement.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le groupement de commandes pour répondre à l'appel à projet zéro pesticide, et **AUTORISE** le Président à engager les démarches pour répondre à l'appel à projet « zéro phyto », en s'associant le concours de l'Ascomade.

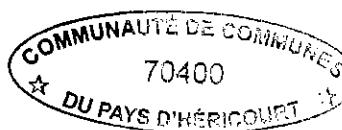
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

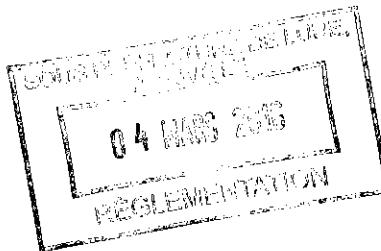
Fait à Héricourt, le 26 février 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 04.03.16



A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Béralle".



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 février 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 25 février à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
15 février 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
50

Nbre de membres présents
36

Nbre de suffrages exprimés
45

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 15 février 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants** ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Grégoire GILLE à Jacques ABRY / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKY / Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Michel CLAUDEL / Gérard CLEMENT à Luc BOULLEE

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – Georges DORMOY (TREMOINS) André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°032/2016

Objet: Information sur les décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation depuis le dernier Conseil Communautaire

Conformément aux délibérations n°40/2014, et 109/2014, le Président doit informer le conseil communautaire des décisions prises dans le cadre de sa délégation.

◎ Gestion de la dette et de la trésorerie (emprunt, ligne de trésorerie, ...) : NEANT

◎ Marchés publics :

M15/2016	ABELIUM	fournitures	Portail familles avec hébergement/infogérance Abelium et paiement TIPI	20/01/2016
M42/2016	BILLOTTE	travaux	Déboisement Guinnottes	01/02/2016

◎ Avenants aux Marchés publics : NEANT

◎ Contrat de location : NEANT

◎ Contrat d'assurance : NEANT

◎ Régies comptables : NEANT

◎ Dons et legs : NEANT

- ④ Honoriaires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justices et experts : NEANT
- ④ Actions en justice : NEANT
- ④ Conventions de formation du personnel : NEANT
- ④ Contrat de travail à durée déterminée : **contrats du 1^{er} décembre 2015 au 16 février 2016**

Objet du contrat	Nombre de contrats	Temps de travail	Nombre de Bénéficiaires
PERISCOLAIRE			
	1	3h 43	1
	1	14h48	2
	1	13 h	1
Renfort activité	2	14 h	1
	2	11h	1
	2	15 h	1
CUI CAE (dont 1 suite à reprise Coisevaux)	4	20 h	4
Emploi Avenir (dont 2 suite à reprise Coisevaux)	1	35 h	1
	1	30 h	1
STRUCTURE MULTI-ACCUEIL			
Néant			
MEDIATHEQUE			
Néant			
RESTAURATION SCOLAIRE			
Remplacement	2	19 h	1
SERVICE ENVIRONNEMENT DECHETS			
Remplacement	1	10 h	1
	2	35 h	2
ADMINISTRATION			
Remplacement	1	20 h	1
ECOLE DE MUSIQUE			
En attente recrutement titulaire	2	3.5 h	2
	1	9 h	1
	1	9h30	1
	1	5 h	1
SERVICE ENTRETIEN DES BATIMENTS			
Néant			

S'agissant d'une information, ce point ne donne pas lieu à un vote de l'assemblée.

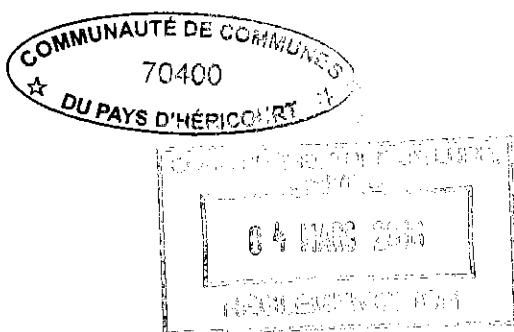
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 26 février 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 06.03.16



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 février 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 25 février à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
15 février 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
50

Nbre de membres présents
36

Nbre de suffrages exprimés
45

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 15 février 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER (HERICOURT) - Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Grégoire GILLE à Jacques ABRY / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKY / Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Michel CLAUDEL / Gérard CLEMENT à Luc BOULLEE

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – Georges DORMOY (TREMOINS) André BOYER (ETOON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°033/2016

Objet: Soutien public à l'investissement local – Modification de plans de financement - Crédit d'un bassin d'apprentissage

Afin de soutenir l'investissement local, le Gouvernement a souhaité mobiliser pour 2016 des crédits supplémentaires à hauteur de 1 milliard d'euros dédiés au financement de projets portés par les communes et leurs groupements.

Cette dotation de soutien à l'investissement est composée outre du renforcement de la DETR, de 2 enveloppes nationales :

- 500 M € consacrés aux grandes priorités d'investissement
- 300 M € dédiés au soutien des projets en faveur de la revitalisation des bourgs centre.

Il est proposé de solliciter le fonds de soutien à l'investissement public local à hauteur de 290 000 € sur le projet de création d'un bassin d'apprentissage selon le plan de financement modifié suivant :

CREATION D'UN BASSIN D'APPRENTISSAGE				
DEPENSES EN € HT	RECETTES			TAUX
Travaux	1 200 000 €	Département	410 000 €	29,3%
Honoraires et études	160 000 €	DETR 2016	420 000 €	30%
Imprévus	40 000 €	Fonds de Soutien public à l'investissement local CCPH	290 000 €	20,7 %
			280 000 €	20%
TOTAL	1 400 000 €	1 400 000 €		100%

Le conseil communautaire à l'unanimité **ADOpte** le plan de financement modifié et **AUTORISE** le Président à solliciter le fonds de soutien à l'investissement public local.

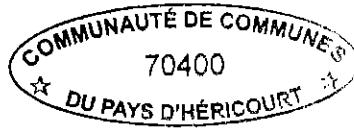
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

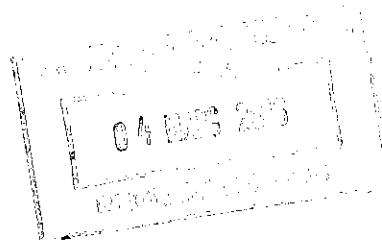
Fait à Héricourt, le 26 février 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 03.03.16



A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Bureaud".



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 février 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 25 février à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
15 février 2016**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

45

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 15 février 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Grégoire GILLE à Jacques ABRY / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKY/ Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Michel CLAUDEL / Gérard CLEMENT à Luc BOULLEE

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – Georges DORMOY (TREMOINS) André BOYER (ETOON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°034/2016

Objet: Soutien public à l'investissement local – Modification de plans de financement - Salles de formation

Afin de soutenir l'investissement local, le Gouvernement a souhaité mobiliser pour 2016 des crédits supplémentaires à hauteur de 1 milliard d'euros dédiés au financement de projets portés par les communes et leurs groupements.

Cette dotation de soutien à l'investissement est composée outre du renforcement de la DETR, de 2 enveloppes nationales :

- 500 M € consacrés aux grandes priorités d'investissement
- 300 M € dédiés au soutien des projets en faveur de la revitalisation des bourgs centre.

Il est proposé de solliciter le fonds de soutien à l'investissement public local à hauteur de 43 382 € sur le projet de création de salles de formation selon le plan de financement modifié suivant :

PLAN DE FINANCEMENT STADE APD

TRAVAUX DE REHABILITATION		RESSOURCES PREVISIONNELLES	
Lot 1 VRD / Gros -Œuvre	21 600,00		
Lot 2 Démolition - Plâtrerie - Peinture	30 000,00		
Lot 3 Sol souple - Carrelage - Faience	14 300,00		
Lot 4 Menuiserie intérieure bois	13 600,00		
Lot 5 Serrurerie	24 000,00	DETR (36%) (notifiée)	103 612,00
Lot 6 Faux Plafond	10 000,00		
Lot 7 Plomberie / Chauffage / VMC / Climatisation	37 900,00		
Lot 8 Electricité	29 200,00		
Lot 9 Elévateur	25 000,00		
TOTAL	205 600,00	CG70 (7%) ⁽¹⁾	20 000,00
DONT TRAVAUX ACCESSIBILITE PMR			
Lot 1 VRD / Gros -Œuvre			
Lot 2 Démolition - Plâtrerie - Peinture			
Lot 3 Sol souple - Carrelage - Faience			
Lot 4 Menuiserie intérieure bois			
Lot 5 Serrurerie			
Lot 6 Faux Plafond			
Lot 7 Plomberie / Chauffage / VMC / Climatisation	34 000,00	FIPHFP (11,2%) ⁽²⁾	32 150,00
Lot 8 Electricité			
Lot 9 Elévateur			
<i>Sous total</i>	64 300,00	REGION (10,5%) (CADD)	30 000,00
Option 1 : Remplacement des luminaires par des lampes basse consommation	2400	CCPH (20%)	57 286,00
Option 2 : Crédit d'impôt pour la recherche et développement	5200		
Option 3 rénovation des parquets en lieu et place du revêtement PVC	1500		
MOBILIER et EQUIPEMENT INFORMATIQUE	45 000,00		
Autre / dépenses imprévues	2 000,00		
Honoraires et études diverses	24 730,00		
COUT TOTAL HT	286 430,00		
TVA 20%	57 286,00		
COUT TOTAL TTC	343 716,00		
			286 430,00

(1) Soit 30% de 64 300,00 € HT

(2) Soit 50 % de 64 300,00 € HT

Le conseil communautaire à l'unanimité **ADOpte** le plan de financement modifié et **AUTORISE** le Président à solliciter le fonds de soutien à l'investissement public local.

Publié à
HÉRICOURT,
Le 03.03.16



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 26 février 2016
Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 février 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 25 février à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
15 février 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

45

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 15 février 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL – Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Robert BURKHALTER, Alain PARCELLIER (HERICOURT) - Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Grégoire GILLE à Jacques ABRY / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Marc CROISSANT à Dominique CHAUDEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKY / Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Michel CLAUDEL / Gérard CLEMENT à Luc BOULLEE

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – Georges DORMOY (TREMOINS) André BOYER (ETOBON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°035/2016

Objet: Soutien public à l'investissement local – Modification de plans de financement - Réfection et extension du plateau sportif

Afin de soutenir l'investissement local, le Gouvernement a souhaité mobiliser pour 2016 des crédits supplémentaires à hauteur de 1 milliard d'euros dédiés au financement de projets portés par les communes et leurs groupements.

Cette dotation de soutien à l'investissement est composée outre du renforcement de la DETR, de 2 enveloppes nationales :

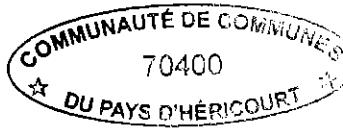
- 500 M € consacrés aux grandes priorités d'investissement
- 300 M € dédiés au soutien des projets en faveur de la revitalisation des bourgs centre.

Il est proposé de solliciter le fonds de soutien à l'investissement public local à hauteur de 35 650,64 € sur le projet de réfection extension du plateau sportif selon le plan de financement modifié suivant

Honoraires et études	8 000.00 €	Etat – DETR 2016 (40%)	43 150,64 €
Travaux	90 376,60 €	Département – 6,9%	7 500,00 €
Equipement	7 500,00 €	Fonds de soutien public à	
Divers et Imprévus	2 000,00 €	l'investissement local 33,1% :	35 650,64€
		CCPH – 20%	21 575,32 €
Total	107 876,60 €	Total	107 876,60 €

Le conseil communautaire à l'unanimité **ADOPTÉ** le plan de financement modifié et **AUTORISE** le Président à solliciter le fonds de soutien à l'investissement public local.

Publié à
HERICOURT,
Le 03.03.16



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 26 février 2016

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 avril 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 5 avril 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
29 mars 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 29 mars 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlia MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGAGNET (COURMONT) – Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Josette LOCH (CHAGEY) - Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOON) – Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Michel CLAUDEL à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Josette LOCH à Chantal FERRY / Danielle CROISSANT à Francis ABRY / Jean-Denis PERRET GENTIL à Arnaud TRIBILLON / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°036/2016

Objet: Approbation du compte rendu du conseil communautaire du 25 février 2016

Le Président présente le compte rendu du Conseil communautaire du 25 février 2016.

Les conseillers communautaires à l'unanimité **APPROUVENT** le compte rendu du précédent Conseil

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

12 AVR. 2016

Ont signé au registre tous les membres présents.

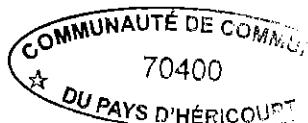
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 6 avril 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 11.04.16

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 avril 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 5 avril 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
29 mars 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 29 mars 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) – Jean THIEBAUD (VERLANS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Josette LOCH à Chantal FERRY / Danielle CROISSANT à Francis ABRY / Jean-Denis PERRET GENTIL à Arnaud TRIBILLON / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°037/2016

Objet: Adoption du Budget principal 2016

Le Président expose que le budget 2016 fait suite aux orientations budgétaires dégagées lors du conseil communautaire du 25 février 2016.

Ce budget se traduit par une modification importante de la structure du budget en raison des nouvelles charges transférées à effet du 01 janvier 2016, de la reprise en régie d'un pôle périscolaire, de l'application du droit des sols en année pleine et du développement du multi accueil.

Le Président explique que l'application de la deuxième étape du pacte fiscal sera reportée à 2017 afin de mesurer au préalable les effets des transferts de compétences et de sécuriser les dotations communales et intercommunales.

En raison des bons résultats reportés, d'un niveau d'endettement limité, d'une maîtrise confirmée des charges de fonctionnement, le budget porte l'ambition d'un programme d'investissement élevé tout en ne recourant pas à la pression fiscale. Les investissements sont détaillés et les opérations majeures qui s'étaleront pour les plus lourdes sur 2 exercices consistent en la création d'un 3^{ème} gymnase, d'un bassin d'apprentissage, des salles de formation, de la requalification du plateau sportif du collège, de la requalification du site de la tuilerie.

Après une présentation du budget par chapitre avec un focus précis sur les charges à caractère général et la masse salariale, une analyse des ratios obligatoires, un examen est réalisé par service avec un zoom complet sur le programme d'investissement.

Le Président précise que le budget principal s'équilibre à **8 330 088 € en section de fonctionnement et à 5 770 484 € en section d'investissement.**

Le Conseil communautaire, à la majorité de ses membres (4 votes contre), **ADOPTÉ** le présent Budget primitif 2016 présenté chapitre par chapitre.

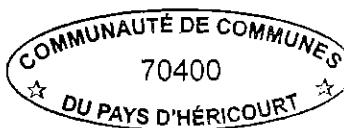
Publié à
HERICOURT,
Le 11-04-16

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 6 avril 2016

Le Président,



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Bénédictin".

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

12 AVR. 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 avril 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 5 avril 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
29 mars 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 29 mars 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOIANS) Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Josette LOCH à Chantal FERRY / Danielle CROISSANT à Francis ABRY / Jean-Denis PERRET GENTIL à Arnaud TRIBILLON / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°038/2016

Objet: Vote des taux Ménages et CFE - Modulation de la TASCOM

Le Président explique que le budget a été élaboré avec application du pacte fiscal et sans hausse de la fiscalité. Il précise que les collectivités locales ont la possibilité de moduler le montant de la TASCOM, à la hausse ou à la baisse en appliquant un coefficient multiplicateur.

L'exposé du Président entendu, le Conseil communautaire à la majorité (4 votes contre) :

- **ADOpte** les taux suivants :

- Taux de TH : 9,56 %
- Taux de FNB : 2,66 %
- Taux de FB : 2,41 %
- Taux de CFE : 25,68 %

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

12 AVR. 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- **DECIDE** de maintenir le coefficient multiplicateur de TASCOM à 1,15 en 2017.

Publié à
HERICOURT,
Le 11.04.16



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 6 avril 2016

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 avril 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 5 avril 2016 à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
29 mars 2016**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 29 mars 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGAGNET (COURMONT) – Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Josette LOCH à Chantal FERRY / Danielle CROISSANT à Francis ABRY / Jean-Denis PERRET GENTIL à Arnaud TRIBILLON / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°039/2016

Objet: Crédit de postes

Le Président présente les créations de poste :

- Création d'un poste d'animateur principal à temps non complet (30, 25 heures) à partir du 1^{er} juillet 2016.

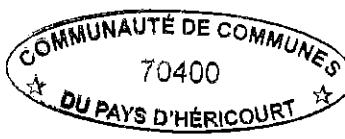
Ce poste était pourvu par un agent en CDI suite à reprise d'un pôle en régie directe. Cet agent a réussi le concours d'animateur principal de 2^{ème} classe. Il convient donc de supprimer le poste d'animateur en CDI et de créer poste d'animateur principal de deuxième classe à temps non complet à savoir 30.25 heures à compter du 1^{er} juillet 2016.

- Création d'un poste de rédacteur à temps complet

Un agent titulaire, adjoint administratif de première classe à temps complet a réussi le concours de rédacteur territorial. Il convient de supprimer un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe et de créer un poste de rédacteur territorial à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2016.

Le conseil communautaire à la majorité (4 votes contre) **DECIDE** de créer un poste d'animateur principal à temps non complet à 30.25 heures et un poste de rédacteur à temps complet à effet du 1^{er} juillet 2016 et de supprimer les postes d'animateur en CDI et d'adjoint administratif de 1^{ère} classe à effet du 1^{er} juillet 2016.

Publié à
HERICOURT,
Le M. 6



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 6 avril 2016

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 avril 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 5 avril 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
29 mars 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 29 mars 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) – Jean THIEBAUD (VERLANS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOBOON) – Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Josette LOCH à Chantal FERRY / Danielle CROISSANT à Francis ABRY / Jean-Denis PERRET GENTIL à Arnaud TRIBILLON / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°040/2016

Objet: Avancement de grade - Transformation de postes

Le Président expose que dans le cadre du déroulement des carrières, certains agents peuvent bénéficier en 2016 d'un avancement de grade. Leur dossier a ainsi été présenté à la CAP. Il est donc proposé de transformer les emplois suivants :

	Grade actuel	Promouvable au grade de
1 poste	Auxiliaire de puériculture de 1ere classe au 1 ^{er} juillet 2016	Auxiliaire de puériculture principal de deuxième classe au 1 ^{er} juillet 2016
1 poste	Adjoint administratif de 1ere classe au 8 octobre 2016	Adjoint administratif principal de 2ème classe au 8 octobre 2016
2 postes	Adjoint administratif principal de 2ème classe au 1 ^{er} décembre 2016	Adjoint administratif principal de 1ere classe au 1 ^{er} décembre 2016
1 poste	Adjoint d'animation de 2ème classe au 1 ^{er} juillet 2016	Adjoint d'animation de 1ere classe au 1 ^{er} juillet 2016
1 poste	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe au 1 ^{er} juillet 2016	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ere classe au 1 ^{er} juillet 2016

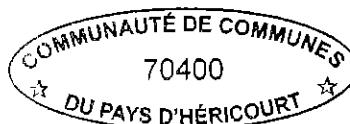
Le conseil communautaire à la majorité (4 votes contre) **DECIDE** de :

- Supprimer 1 poste d'Auxiliaire de puériculture de 1ere classe au 1^{er} juillet 2016

- Supprimer 1 poste d'Adjoint administratif de 1^{ère} classe au 8 octobre 2016
- Supprimer 2 postes d'Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe au 1^{er} décembre 2016
- Supprimer 1 poste d'Adjoint d'animation de 2^{ème} classe au 1^{er} juillet 2016
- Supprimer 1 poste d'Assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe au 1^{er} juillet 2016
- Créer 1 poste d'Auxiliaire de puériculture principal de deuxième classe au 1^{er} juillet 2016
- Créer 1 poste d'Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe au 8 octobre 2016
- Créer 2 postes d'Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe au 1^{er} décembre 2016
- Créer 1 poste d'Adjoint d'animation de 1^{ère} classe au 1^{er} juillet 2016
- Créer 1 poste d'Assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe au 1^{er} juillet 2016

Publié à
HERICOURT,
Le 11.04.16

Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 6 avril 2016
Le Président,



SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

12 AVR. 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 avril 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 5 avril 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
29 mars 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 29 mars 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) – Jean THIEBAUD (VERLANS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Josette LOCH à Chantal FERRY / Danielle CROISSANT à Francis ABRY / Jean-Denis PERRET GENTIL à Arnaud TRIBILLON / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°041/2016

Objet: Pacte Fiscal - FPIC

Le Président rappelle le projet de pacte fiscal au conseil communautaire avec le versement intégral de la fiscalité aux communes pour 2016 avec régime dérogatoire au FPIC.

Il précise que dès notification du FPIC de 2016, la communauté de communes et les communes devront délibérer pour appliquer la répartition libre telle que prévue au pacte. Il s'agit donc à ce stade de prendre une délibération de principe.

Le conseil communautaire à la majorité des deux tiers (4 votes contre) **ACTE** l'engagement de la communauté de communes à travers le pacte fiscal du versement intégral de la fiscalité aux communes pour 2016 avec répartition dérogatoire du FPIC.

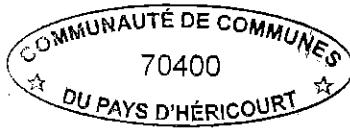
Publié à
HERICOURT,
Le 11.04.16

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 6 avril 2016

Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 avril 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 5 avril 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
29 mars 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 29 mars 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGAGNET (COURMONT) – Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Josette LOCH à Chantal FERRY / Danielle CROISSANT à Francis ABRY / Jean-Denis PERRET GENTIL à Arnaud TRIBILLON / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°042/2016

Objet: Adoption du Budget annexe Ordures ménagères 2016

Le Président expose que le budget prévisionnel 2016 a la particularité d'être le premier budget établi en année pleine de redevance incitative. Il a été construit sur la base d'un tonnage OM traité de 3000 tonnes en baisse de 200 tonnes. Il prend en compte les nouveaux tarifs du SYTEVOM soit 113.50 € /tonnes traitées et 20 € de cotisation par habitant. Ce budget est bien maîtrisé depuis plusieurs années et devrait permettre d'autofinancer nos prochains investissements.

Le budget 2016 s'équilibre à 1 624 322.67 € en fonctionnement et à 470 067.40 € en investissement.

Le Conseil communautaire, à la majorité (2 abstentions et 2 votes contre), **ADOPTE** le présent Budget annexe « ordures ménagères » 2016 présenté chapitre par chapitre.

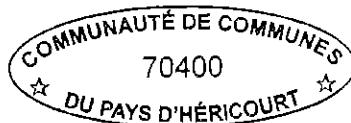
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 6 avril 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 11.04.16




COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 avril 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 5 avril 2016 à 18h00

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 29 mars 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) – Jean THIEBAUD (VERLANS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Josette LOCH à Chantal FERRY / Danielle CROISSANT à Francis ABRY / Jean-Denis PERRET GENTIL à Arnaud TRIBILLON / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°043/2016

Objet: Adoption du Budget annexe Centre d'Affaire Pierre Carmien 2016

Le Président expose que ce nouveau budget annexe pour le Centre d'affaires Pierre Carmien se traduit par une construction budgétaire très proche de celle de l'année passée et marque encore l'implication de la CCPH dans le domaine économique au moyen de la mise à disposition de bureaux locatifs. Ce budget est assujetti à la TVA.

Le budget 2016 est marqué par une forme de continuité notamment en dépenses avec une stabilisation des charges à caractère général et pour la seconde fois et grâce à un taux d'occupation très élevé, nous pouvons inscrire une provision pour risque locatif qui nous permettra de faire face en cas de fin de bail d'un des occupants.

La section d'investissement, quant à elle, reste artificielle en raison des dotations aux amortissements qui génèrent des recettes et des reports d'excédents d'investissement cumulés. Pour mémoire, l'amortissement comptable du Centre d'Affaires s'opère sur 20 ans ce qui engendre dans les 2 sections des écritures particulièrement élevées, en dépenses de fonctionnement et surtout en recettes d'investissement avec les excédents reportés.

Ces écritures nous permettent là encore de provisionner pour des travaux importants qui pourraient légitimement voir le jour dans les années qui viennent.

Pour l'exercice 2016, ce budget annexe repose sur un excellent taux d'occupation avec 3 locataires qui devraient occuper 90 % de la surface à louer du bâtiment, les 10 % restants étant occupés en réalité par la CCPH. L'ensemble du centre d'affaires est donc aujourd'hui loué.

Le budget 2016 s'équilibre à 136 745.01 € en fonctionnement et à 177 220.20 € en investissement.

Le Conseil communautaire, à la majorité (3 abstentions et 1 vote contre), **ADOPTE** le présent Budget annexe « Centre d'Affaire Pierre Carmien » 2016 présenté chapitre par chapitre.

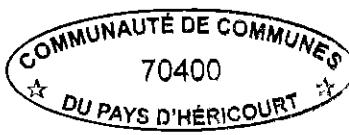
Publié à
HERICOURT,
Le 11.04.16

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 6 avril 2016

Le Président,



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Bruno Ballot".

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 avril 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 5 avril 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
29 mars 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 29 mars 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGAGNET (COURMONT) – Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Josette LOCH à Chantal FERRY / Danielle CROISSANT à Francis ABRY / Jean-Denis PERRET GENTIL à Arnaud TRIBILLON / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°044/2016

Objet: Adoption du Budget annexe Transport à la demande 2016

Le Président expose qu'il s'agit du 7^{ème} budget annexe TAD, budget qui est élaboré en HT. Ce budget est principalement construit autour du marché qui nous lie au transporteur puisqu'il représente à lui seul plus de 98 % des dépenses de fonctionnement.

Pour 2016, nous nous situons dans une année de fonctionnement quasiment équivalente à celle de l'année passée c'est à dire sur une base de 110 000 kms facturés contre de 112 000 km en 2015.

Aussi, pour cet exercice, ce budget annexe devrait s'équilibrer grâce à une subvention provenant du budget principal à hauteur de 104 545 €.

Le budget 2016 s'équilibre à 165 542 € en fonctionnement et à 13 711.10 € en investissement.

Le Conseil communautaire, à la majorité (3 abstentions et 1 vote contre), **ADOPTE** le présent Budget annexe « transport à la demande » 2016 présenté chapitre par chapitre.

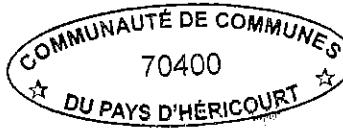
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 6 avril 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 11.04.16





COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 avril 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 5 avril 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
29 mars 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 29 mars 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDAY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGAGNET (COURMONT) – Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Josette LOCH (CHAGEY) - Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Josette LOCH à Chantal FERRY / Danielle CROISSANT à Francis ABRY / Jean-Denis PERRET GENTIL à Arnaud TRIBILLON / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°045/2016

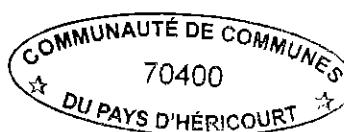
Objet: Vote d'une provision pour risques au Budget principal

Le Conseil communautaire à la majorité (4 votes contre) **DECIDE** d'inscrire une provision pour risques d'un montant de 140 000.00 €.

Publié à
HERICOURT,
Le 11.04.16

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 6 avril 2016
Le Président,



SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

12 AVR. 2016

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 avril 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 5 avril 2016 à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
29 mars 2016

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 29 mars 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGAGNET (COURMONT) – Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Josette LOCH (CHAGEY) - Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Josette LOCH à Chantal FERRY / Danielle CROISSANT à Francis ABRY / Jean-Denis PERRET GENTIL à Arnaud TRIBILLON / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°046/2016

Objet: Vote d'une provision pour risques au Budget annexe Ordures Ménagères

Le Conseil communautaire à la majorité (2 abstentions et 2 votes contre) **CONFIRME** et **MAINTIENT** la provision pour risques inscrite au Budget annexe Ordures Ménagères d'un montant de 116 174.13 €.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

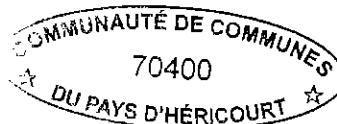
Fait à Héricourt, le 6 avril 2016

Le Président,



SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

12 AVR. 2016



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 avril 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 5 avril 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
29 mars 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 29 mars 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOIANS) Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) – Jean THIEBAUD (VERLANS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Josette LOCH à Chantal FERRY / Danielle CROISSANT à Francis ABRY / Jean-Denis PERRET GENTIL à Arnaud TRIBILLON / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°047/2016

Objet: Vote d'une provision pour risques au Budget annexe Centre d'Affaire Pierre Carmien

Le Conseil communautaire à la majorité (3 abstentions et 1 vote contre) DECIDE d'inscrire une provision pour risques locatifs d'un montant de 14 682.21 €.

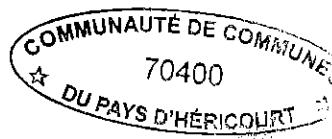
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 6 avril 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 11.04.16



SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

12 AVR. 2016

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 avril 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 5 avril 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
29 mars 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 29 mars 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOIANS) Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) – Jean THIEBAUD (VERLANS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOON) – Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Josette LOCH à Chantal FERRY / Danielle CROISSANT à Francis ABRY / Jean-Denis PERRET GENTIL à Arnaud TRIBILLON / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°048/2016

Objet: Attribution d'une subvention à l'ADIL 70 - Attribution d'une subvention au Pôle énergie

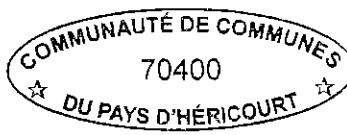
Le Président expose que l'ADIL70 (Association Départementale d'Information sur le Logement de la Haute-Saône) est accompagnée depuis plusieurs années par la CCPH au moyen d'une subvention pour aider au fonctionnement de cette association.

L'ADIL a pour mission d'informer et de conseiller gratuitement le public dans le domaine de l'habitat (financement, contrats, relation avec les professionnels, assurances, fiscalité, copropriété, location, réglementation sur la qualité de l'habitat...).

Chaque année, la CCPH verse une participation au Pôle énergie Franche-Comté pour l'année en cours.

L'exposé du Président entendu, le Conseil communautaire à la majorité (4 votes contre) **DECIDE** d'attribuer une subvention de 100 € à l'ADIL 70 pour l'année 2016 et de verser la subvention de fonctionnement de 9 000 € au Pôle énergie pour l'année 2016.

Publié à
HERICOURT,
Le 10.04.16



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 6 avril 2016

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 avril 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 5 avril 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
29 mars 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
50

Nbre de membres présents
38

Nbre de suffrages exprimés
46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 29 mars 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) – Jean THIEBAUD (VERLANS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Josette LOCH (CHAGEY) - Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Josette LOCH à Chantal FERRY / Danielle CROISSANT à Francis ABRY / Jean-Denis PERRET GENTIL à Arnaud TRIBILLON / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°049/2016

Objet: Déclaration d'intérêt communautaire pour la création d'un 3^{ème} Gymnase : substitution de la Communauté de communes à la ville d'Héricourt pour la maîtrise d'ouvrage de l'opération – Autorisation donnée au Président pour lancer la consultation de maîtrise d'œuvre

Le Président expose que par délibération n°111/2015 en date du 1^{er} octobre 2015, la communauté de communes a décidé d'inscrire dans le cadre du Contrat d'Aménagement et de Développement Durable piloté par la Région la création d'un 3^{ème} gymnase.

Compte tenu du positionnement identifié pour cet équipement sur le site du champ de foire et dans l'esprit de mutualiser les aires de stationnement, il avait été envisagé une maîtrise d'ouvrage conduite par la ville d'Héricourt.

Afin de vérifier la faisabilité de cette implantation et de se coordonner avec le calendrier imminent de la requalification du champ de foire, la ville d'Héricourt a conduit une mini étude et a déposé un dossier de financement DETR sur la base d'un coût projet de 2 000 000 € HT.

Le bureau communautaire réuni le 24 mars a considéré, au regard du rayonnement intercommunal de ce nouvel équipement et dans la poursuite des derniers équipements sportifs portés par la communauté de communes (CSIAG, SIB, Stabilisé, plateau sportif), qu'il était plus cohérent que ce nouvel investissement soit réalisé par la Communauté de communes.

Cet équipement sera destiné à accueillir des compétitions régionales. D'une surface de 1800 m² environ il comprendra un espace multisport équipé de gradins (1200 m²), 4 vestiaires joueurs (28 m²/vestiaires), des vestiaires arbitre (30 m²), des rangements (72 m²), une salle de réunion, un local gardien/infirmerie, ...

Plan de financement prévisionnel :

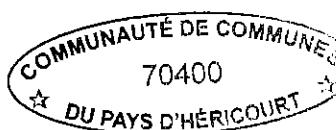
Cout d'opération : 2 000 000 € HT

CADD :	201 203 € (10.06%)
DETR (ville d'Héricourt) :	600 000 € (30%)
CD 70 Vestiaires :	24 000 € (1.2%)
CD 70 Gymnase :	200 000 € (10%)
Fonds interministériel :	574 797 € (28.74%)
CCPH :	400 000 € (20%)

Le Conseil communautaire à l'unanimité :

- **DECLARE** d'intérêt communautaire cette nouvelle construction,
- **DECIDE** de modifier les statuts à l'article 5.2.4 Développement d'une politique sportive d'intérêt communautaire en ajoutant : "construction, gestion et entretien du gymnase intercommunal du Champs de Foire d'Héricourt"
- **AUTORISE** le Président à engager la consultation des communes.
- **AUTORISE** le Président à engager la consultation de maîtrise d'œuvre sur la base du programme présenté ci-dessus,
- **ADOPTE** le plan de financement prévisionnel et autoriser le Président au dépôt des dossiers de subventions sur la base d'un coût d'opération de 2 000 000 € HT,
- **DECIDE** de substituer la CCPH à la Ville d'Héricourt pour le dossier DETR.

Publié à
HERICOURT,
Le 11.04.16



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 6 avril 2016

Le Président,

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

12 AVR. 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Bénéat". It is written in a cursive style with a large, sweeping flourish.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 avril 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 5 avril 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
29 mars 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 29 mars 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGAGNET (COURMONT) – Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Josette LOCH (CHAGEY) - Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOON) – Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Josette LOCH à Chantal FERRY / Danielle CROISSANT à Francis ABRY / Jean-Denis PERRET GENTIL à Arnaud TRIBILLON / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°050/2016

Objet: Création d'un bassin d'apprentissage – lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre

Le Président expose que la communauté de communes avait engagé courant 2014 et 2015 une étude de définition du besoin pour couvrir l'ensemble du territoire en bassin d'apprentissage et lors du dernier conseil du 25 février, l'assemblée à l'unanimité a confirmé l'engagement de ce dossier et a décidé de solliciter les subventions sur cette opération.

Lors de l'analyse comparative entre les différentes localisations possibles, de nouveaux éléments sont apparus qui militent pour la création d'un seul et même équipement à Héricourt, rue de la Tuilerie, regroupant soit 2 petits bassins de 75 m² soit un bassin plus grand de 150 m² à travers.

Cet équipement d'une emprise totale d'environ 700 m² avec vestiaires enfants et adultes, hall d'accueil, 1 ou 2 bassins, 1 bureau, 1 infirmerie, 1 chaufferie, des locaux techniques, des sanitaires – douches, présente un coût estimatif de 1 500 000 € HT.

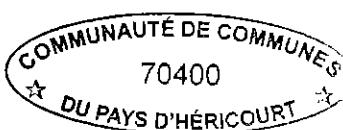
Le plan de financement est le suivant :

CREATION D'UN BASSIN D'APPRENTISSAGE				
DEPENSES EN € HT		RECETTES		TAUX
Travaux	1 300 000 €	Département	460 000 €	30,7%
Honoraires	160 000 €	DET R 2016	430 000 €	28,7%
et études		Fonds de Soutien public à l'investissement local	310 000 €	20,6 %
Imprévus	40 000 €	CCPH	300 000 €	20,0%
TOTAL	1 500 000 €		1 500 000 €	100%

Le conseil communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à engager la consultation de maîtrise d'œuvre sur la base du programme présenté ci-dessus et à déposer les dossiers de subventions sur la base d'un plan de financement prévisionnel.

Publié à
HERICOURT,
Le **M.04.16**

Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 6 avril 2016
Le Président,



A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Bureaud".

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

12 AVR. 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 avril 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 5 avril 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
29 mars 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 29 mars 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGAGNET (COURMONT) – Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOON) – Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Josette LOCH à Chantal FERRY / Danielle CROISSANT à Francis ABRY / Jean-Denis PERRET GENTIL à Arnaud TRIBILLON / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°051/2016

Objet: Crédit d'un pôle périscolaire aux Chenevières – lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre

Le Président expose que la communauté de communes avait engagé en décembre 2013 des travaux d'aménagement provisoire à l'école Ploye afin d'y accueillir une soixantaine d'enfants en périscolaire. Ce pôle ouvert en janvier 2014 comporte une salle de restauration pour les primaires, une petite salle de restauration pour les maternelles, deux offices propre et sale, une salle d'activité.

Aujourd'hui compte tenu de la fréquentation actuelle et d'une réorganisation des services périscolaires ce pôle est devenu trop petit.

Il convient donc de confirmer la création d'un nouveau pôle périscolaire d'une surface comprise entre 300 et 400 m² permettant d'accueillir environ 120 enfants.

Deux scénarii pourront être étudiés :

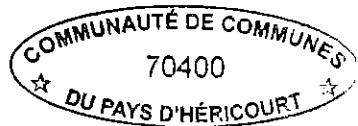
- construction intégrale d'un pôle périscolaire traditionnel comprenant salle de restauration, offices et salles d'activités
- adjonction à ce pôle d'une grande salle « polyvalente » pour regrouper des activités actuellement déployées sur d'autres sites en vue d'améliorer la qualité du service et de réaliser des économies en temps de transport et en besoin de personnel.

La création de ce pôle présentera un coût d'opération d'environ 500 000 € HT dont 250 000 € sont déjà inscrits dans le PACT, le reste fera alors l'objet d'une nouvelle inscription lors de la révision du PACT (clause de revoyure en 2017).

Une consultation de maîtrise d'œuvre doit être engagée sur la base de ce programme, elle comprendra en phase esquisse une analyse de ces 2 scenarii. A noter que 80% de subventions sont envisagés sur cette opération puisque nous percevrons le FEADER au titre de la politique de la ville.

Le conseil communautaire à la majorité (4 votes contre) **AUTORISE** le Président à engager la consultation de maîtrise d'œuvre sur la base du programme présenté ci-dessus.

Publié à
HERICOURT,
Le 11.04.16



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 6 avril 2016

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Bénéteau".

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

12 AVR. 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 avril 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 5 avril 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
29 mars 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 29 mars 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGAGNET (COURMONT) – Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOBOON) – Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOUILLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Josette LOCH à Chantal FERRY / Danielle CROISSANT à Francis ABRY / Jean-Denis PERRET GENTIL à Arnaud TRIBILLON / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°052/2016

Objet: ZAC des Coquerilles – Choix du mode d'aménagement – Engagement de la procédure de consultation

Le Président expose qu'en juillet 2014, le conseil communautaire a décidé d'engager une étude de faisabilité préalable à l'aménagement du parc d'activités "Les Coquerilles" à Héricourt. L'étude de faisabilité a été conduite par la SOCAD, elle présente l'analyse des contraintes environnementales et archéologiques, l'établissement d'un diagnostic foncier, une réflexion sur le montage opérationnel, la stratégie et la pré-programmation ...

La réalisation de ce projet d'envergure est estimée entre 3 et 3.5 millions d'euros et porte sur 11ha 66a. Il nécessite une capacité d'investissement et des moyens techniques internes dont la communauté de communes ne dispose pas. Aussi il est proposé de ne pas porter cette opération en régie mais de la confier à un aménageur par le biais d'une concession d'aménagement (article L300-4 à L300-6 et R300-4 à R300-14 du code de l'urbanisme) à l'instar de ce qui a été fait sur la ZAC des Guinnottes 1 et 2.

Dans ce cadre, le concessionnaire retenu par la Communauté de communes assure la maîtrise d'ouvrage des travaux et équipements nécessaires ainsi que la réalisation des études et de toutes missions concourant à leur réalisation. Le concessionnaire souscrit les emprunts et la CCPH n'intervient que par avance remboursable ou par le biais de participations.

Le projet de contrat de concession et notamment ses conditions financières sera soumis au conseil communautaire pour approbation avant signature avec le concessionnaire retenu.

Il est proposé d'autoriser le Président à lancer la procédure de consultation d'un aménageur selon la procédure adaptée (article R300-11-7 du Code de l'urbanisme) suivante :

- Publication d'un appel à candidature dans un journal d'annonces légales et dans un journal spécialisé
- Volonté de se porter candidat : dans le délai de 1 mois à partir de la date de publication de l'avis
- Transmission du règlement de consultation, du document de programme et de ses annexes aux candidats
- 1 mois minimum après la transmission du règlement de consultation, réunion de la commission pour analyser les propositions et donner un avis
- Négociation par l'exécutif avec un ou plusieurs candidats au vu de l'avis de la commission
- Si besoin réunion de la commission pour valider le choix qui sera proposé au conseil communautaire
- Délibération du conseil communautaire désignant l'aménageur et autorisant le Président à signer le contrat de concession.

Il est proposé que la commission d'aménagement soit composée de Fernand BURKHALTER, Jean-Jacques SOMBSTHAY, Jacques ABRY, Martine PEQUIGNOT, Gérard CLEMENT, Catherine FORTES, Luc BERNARD.

Le conseil communautaire à la majorité (3 votes contre et 1 abstention) :

- **ACTE** de la faisabilité préalable à l'aménagement du parc d'activités "les Coquerilles"
- **DECIDE** de confier l'aménagement de la ZAC à un aménageur dans le cadre d'un traité de concession
- **AUTORISE** le Président à engager les procédures de consultation en vue de concéder la réalisation de la ZAC "les Coquerilles" selon la procédure adaptée de l'article R 300-11-7 du Code de l'urbanisme
- **DESIGNE** au scrutin de liste à la représentation proportionnelle les membres de la commission d'aménagement : Fernand BURKHALTER, Jean-Jacques SOMBSTHAY, Jacques ABRY, Martine PEQUIGNOT, Gérard CLEMENT, Catherine FORTES, Luc BERNARD.

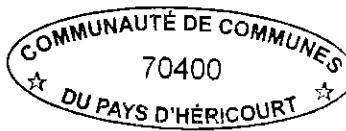
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 6 avril 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 11.04.16



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Burkhalter", is written over a stylized line.

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

12 AVR. 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 avril 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 5 avril 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
29 mars 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 29 mars 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Josette LOCH (CHAGEY) - Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOBOON) – Catherine FORTES, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Josette LOCH à Chantal FERRY / Danielle CROISSANT à Francis ABRY / Jean-Denis PERRET GENTIL à Arnaud TRIBILLON / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN / Catherine FORTES à Dahlila MEDDOUR

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°053/2016

Objet: Appel à projet PLIE – Action « Animation » portée par la CCPH

Le Président expose que l'appel à projets du PLIE a été lancé par le Département de la Haute-Saône début février 2016. La date limite de dépôt des dossiers a été fixée au 18 mars.

Cet appel à projet restreint au territoire du PLIE reprend les 3 axes d'intervention du FSE pour le programme opérationnel 2014-2020 :

- Axe 1 : L'accompagnement individualisé et renforcé des participants PLIE et les parcours d'insertion
- Axe 2 : La relation aux entreprises
- Axe 3 : L'animation territoriale et l'ingénierie de projets d'insertion.

Les partenaires du PLIE ont été informés de la possibilité de proposer des actions. L'ADCH et la Mission Locale ont proposé le renouvellement de leurs actions 2015 :

- Clause insertion et référent de parcours d'insertion professionnelle pour l'ADCH,
- Chargé de relations entreprises pour la Mission Locale.

Ces projets feront l'objet d'une présentation ultérieure au Conseil Communautaire qui devra se prononcer sur les plans de financement et notamment les montant de la participation CCPH dans le cadre des crédits de la politique emploi / insertion.

Comme en 2015, la Communauté de Communes a déposé une demande de subvention FSE au titre de l'axe 3

Nom de l'action : « Animation du PLIE du Pays d'Héricourt- Année 2016 »

Contenu : Il s'agit de mobiliser les moyens nécessaires à l'animation territoriale sur le périmètre du PLIE et à la coordination des parcours des publics ciblés en lien avec tous les autres partenaires de l'insertion et de l'emploi du territoire y compris les entreprises afin de constituer un véritable réseau.

La mise en réseau des acteurs du territoire résultant de ce projet d'animation territoriale a pour objectif de permettre l'échange régulier d'informations lors de comités techniques de suivi mensuels mais également de réfléchir en commun sur des axes de développement adaptés au public en insertion.

Cette démarche correspond aux attentes des acteurs de terrain. Elle permet de gagner en réactivité dans les propositions de parcours en direction des demandeurs d'emploi identifiés dans le dispositif.

Plan de financement prévisionnel :

DEPENSES	RESSOURCES		
Dépenses de personnel (0.9 ETP)	42 570.00 €	FSE (60%)	35 758.80 €
Autres dépenses (forfait de 40% des dépenses de personnel)	17 028.00 €	CCPH (40%)	23 839.20 €
TOTAL	59 598.00 €	TOTAL	59 598.00 €

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **DECIDE** de valider le montant de la participation CCPH au titre de l'opération « Animation du PLIE du Pays d'Héricourt – Année 2016 » pour un montant prévisionnel de 23 839.20 € correspondant à un taux de 40% du coût total de l'action et **AUTORISE** le Président à signer la convention correspondante.

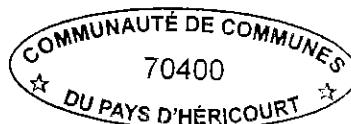
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 6 avril 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 11.04.16



SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

12 AVR. 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 avril 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 5 avril 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
29 mars 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 29 mars 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants** ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Josette LOCH (CHAGEY) - Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Catherine FORTES, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Josette LOCH à Chantal FERRY / Danielle CROISSANT à Francis ABRY / Jean-Denis PERRET GENTIL à Arnaud TRIBILLON / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN / Catherine FORTES à Dahlila MEDDOUR

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°054/2016

Objet: Séjour été 2016 – Adoption de la grille tarifaire

Le Président expose que depuis février 2012, le conseil a acté le principe de développer les centres de loisirs sous forme de mini-camps en été comme en hiver.

Pour l'été 2016, le service périscolaire propose un séjour en direction des 8-12 ans pour un effectif de 40 enfants à Longevilles Mont d'or (25) du 18 au 22 juillet 2016 (5 jours et 4 nuits).

A Longevilles Mont d'or (25), la société « Espace Mont d'Or » qui apporte toutes les garanties de sécurité propose un forfait tout compris, hébergement, restauration (4 repas/j), activités avec moniteurs (VTT, Escalade, Course d'orientation; canoë, baignade) pour un coût total de **10 244 € TTC** dont le transport A/R pour **870.00 €**.

Budget prévisionnel- (hors charges de personnel)

DÉPENSES		RECETTES	
Animation + Hébergement En pension complète	9 374 €	Familles	6 200 €
Transport	870 €	Caf aides vacances	1 200 €
		CAF PSO	1 000 €
		CCPH	1 844 €
TOTAL	10 244 €	TOTAL	10 244 €

La Caisse d'Allocation Familiale accorde pour l'organisation de mini-camp une aide financière de 5 € par jour et par enfant. Une demande d'aides au fonctionnement sera donc déposée.

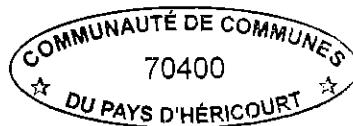
Rappel des tarifs appliqués pour le séjour hiver 2016 qu'il est proposé de reconduire sans changement.

T-2 QF ≤ 440 ⇒ 80€
T-1 440 < QF ≤ 570 ⇒ 90€
T0 570 < QF ≤ 1 500 ⇒ 155€
T+1 QF > 1 500 ⇒ 235€

Le Conseil communautaire à l'unanimité **ADOpte** la tarification proposée et **AUTORISE** le Président à la signature de toutes les pièces afférentes à la mise en œuvre de ce séjour.

Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 6 avril 2016
Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 11.04.16



A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Bénéteau".

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

12 AVR. 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 avril 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 5 avril 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
29 mars 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 29 mars 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Catherine FORTES, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Josette LOCH à Chantal FERRY / Danielle CROISSANT à Francis ABRY / Jean-Denis PERRET GENTIL à Arnaud TRIBILLON / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN / Catherine FORTES à Dahlila MEDDOUR

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°055/2016

Objet: Ecole de musique : Choréia – Adoption des tarifs de la billetterie

Le Président expose que l'Ecole de Musique propose chaque année par le biais de Choréia un spectacle. Ce groupe est composé de 38 ados chanteurs qui mêlent le chant, le théâtre, la danse et l'émotion.

Leur travail sera restitué dans un spectacle intitulé « Boulevard du Swing » les 20, 21 et 22 mai à la salle des fêtes d'Héricourt et le 28 mai au théâtre de Vesoul.

Par délibération du 10 décembre 2015, le Conseil communautaire a déjà validé ce projet qui sera conduit par Culture 70 et mobilisera les aides du Département au titre du Pack Culturel. La CCPH apportera une subvention de 19 500 € et conserve les recettes de la billetterie.

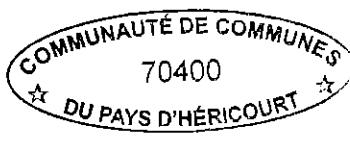
Lors de ces représentations, les billets sont vendus par les encadrants de l'Ecole de Musique via la création d'une régie de recettes.

Suite au transfert de l'école de musique, il convient d'adopter les tarifs de ces représentations.

Il est proposé de maintenir les tarifs des années antérieures soit 6 € et gratuit pour les moins de 12 ans.

Le conseil communautaire à l'unanimité **VALIDE** les tarifs proposés.

Publié à
HERICOURT,
Le M. av. 16



Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 6 avril 2016
Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 avril 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 5 avril 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
29 mars 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 29 mars 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Catherine FORTES, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Josette LOCH à Chantal FERRY / Danielle CROISSANT à Francis ABRY / Jean-Denis PERRET GENTIL à Arnaud TRIBILLON / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN / Catherine FORTES à Dahlila MEDDOUR

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°056/2016

Objet: Attributions de subventions aux associations

Le Président présente les demandes de subventions reçues et examinées par la commission culture :

Association / porteur de projet	Objet	Montant de la subvention
Alternadiff	Festival Impetus	1 000 €
Alternadiff	Saison culturelle	2 000 €
Héricourt Montmartre	Héricourt Montmartre	500 €
Com and Play	20ème Lan Party	250 €
Culture 70	Culture 70	100 €
Collège Pierre et Marie Curie	Chœur et orchestre	500 €
Musique et Mémoire	Festival musique et mémoire	2 000 €
Musiques en pays d'Héricourt	Concert musiques en pays d'Héricourt	3 500 €
Collège Pierre et Marie Curie	Voyages scolaires	1 705 €

Association / porteur de projet	Objet	Montant de la subvention
Vaudoise Gym	Achats de petites fournitures	500 €
HLPH	Stage de football	2 000 €
SGH Football	Classe de foot du Collège Pierre et Marie Curie	4 760 €
A'Chor	A'Chor	300 €
Culture 70	Choréia	19 500 €

L'exposé du Président entendu, le conseil communautaire à l'unanimité **DECIDE** d'attribuer les subventions selon le détail présenté ci-dessus.

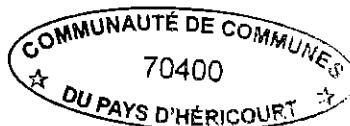
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 6 avril 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 11.04.16



SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

12 AVR. 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 avril 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 5 avril 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
29 mars 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 29 mars 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOBOON) – Catherine FORTES, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Josette LOCH à Chantal FERRY / Danielle CROISSANT à Francis ABRY / Jean-Denis PERRET GENTIL à Arnaud TRIBILLON / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN / Catherine FORTES à Dahlila MEDDOUR

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°057/2016

Objet: Attribution de subvention aux associations – Tourisme - Patrimoine

Le Président présente les demandes de subventions reçues :

Association / porteur de projet	Objet	Montant de la subvention
Histoire et Patrimoine	Manifestations	1 000 €
Histoire et Patrimoine	Edition cahier n°5	350 €
Les Amis du Fort du Mont Vaudois	Organisation d'évènements	1 750 €
La marche Buissonnière	Formation premiers secours	250 €

L'exposé du Président entendu, le conseil communautaire à l'unanimité **DECIDE** d'attribuer les subventions selon le détail présenté ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 6 avril 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 11.04.16





COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 avril 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 5 avril 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
29 mars 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 29 mars 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Josette LOCH (CHAGEY) - Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Catherine FORTES, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Josette LOCH à Chantal FERRY / Danielle CROISSANT à Francis ABRY / Jean-Denis PERRET GENTIL à Arnaud TRIBILLON / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN / Catherine FORTES à Dahlila MEDDOUR

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°058/2016

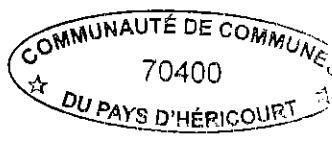
Objet: Attribution de subvention aux associations – Communication - Evènementiel

Le Président présente les demandes de subventions reçues et examinées par la commission culture :

Association / porteur de projet	Objet	Montant de la subvention
La Pluie Vénitienne	Carnaval vénitien	1 200 €
Cyclo Club de Couthenans	Randonnée cycliste	100 €
SGH Athlétisme	14 ^{ème} édition des 10 Km	1 000 €
Comité des Fêtes de Chenebier	Fête de la fleur	250 €
Héricourt Athlétisme Compétition	En Trail du Mont Vaudois	200 €

L'exposé du Président entendu, le conseil communautaire à l'unanimité **DECIDE** d'attribuer les subventions selon le détail présenté ci-dessus.

Publié à
HERICOURT,
Le 11.04.16



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 6 avril 2016
Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 avril 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 5 avril 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
29 mars 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 29 mars 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOBOIN) – Catherine FORTES, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Josette LOCH à Chantal FERRY / Danielle CROISSANT à Francis ABRY / Jean-Denis PERRET GENTIL à Arnaud TRIBILLON / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN / Catherine FORTES à Dahlila MEDDOUR

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°059/2016

Objet: Attribution de subvention aux associations – Développement Economique

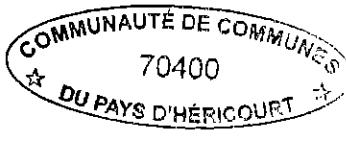
Le Président présente les demandes de subventions reçues et examinées par la commission culture :

Association / porteur de projet	Objet	Montant de la subvention
BGE Franche Comté	Concours Talent des Cités	400 €
APACH	Soutien aux actions et évènements	1 500 €

L'exposé du Président entendu, le conseil communautaire à l'unanimité **DECIDE** d'attribuer les subventions selon le détail présenté ci-dessus.

Publié à
HERICOURT,
Le 11.04.16

Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 6 avril 2016
Le Président,





COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 avril 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 5 avril 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
29 mars 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
50

Nbre de membres présents
37

Nbre de suffrages exprimés
46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 29 mars 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Catherine FORTES, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Josette LOCH à Chantal FERRY / Danielle CROISSANT à Francis ABRY / Jean-Denis PERRET GENTIL à Arnaud TRIBILLON / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN / Catherine FORTES à Dahlila MEDDOUR

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°060/2016

Objet: Attribution d'une subvention au COS

Le Président expose que le montant de la subvention est calculé sur la base de la masse salariale hors charges de l'année N-1 au taux de 0.45%.

Le montant de la subvention 2016 serait donc de 21 550 €, auquel il faut ajouter la subvention attribuée au COS suite au transfert de l'école de musique, 1 954 €, soit une subvention 2016 totale pour la CCPH de 23 504 €.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **FIXE** le montant de la subvention 2016 à verser au Comité des Œuvres Sociales à 23 504 €.

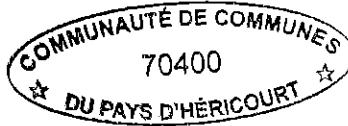
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 6 avril 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 11.04.16



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 avril 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 5 avril 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
29 mars 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 29 mars 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Catherine FORTES, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Josette LOCH à Chantal FERRY / Danielle CROISSANT à Francis ABRY / Jean-Denis PERRET GENTIL à Arnaud TRIBILLON / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN / Catherine FORTES à Dahlila MEDDOUR

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°061/2016

Objet: AED : attribution de fonds de concours aux communes de Chavanne, Courmont et Couthenans

Le Président expose que la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt soutient au titre de ses statuts les travaux de voiries effectués par les communes par un abondement de l'A.E.D (Aide Exceptionnelle Départementale) à hauteur de 15% du montant réellement versé par le Conseil Général de Haute-Saône.

Conformément aux dispositions réglementaires qui régissent les fonds de concours, il s'avère que le montant du fonds de concours doit faire l'objet d'une délibération du Conseil Municipal et du Conseil Communautaire.

3 dossiers ont été déposés et sont complets:

- La commune de CHAVANNE sollicite ce fonds de concours et demande le paiement de **749.25 €**, soit 15% de la subvention de 4 995 € versée par le Département.
- La commune de COUTHENANS sollicite ce fonds de concours et demande le paiement de **837.00 €**, soit 15% de la subvention de 5 580 € versée par le Département.
- La commune de COURMONT sollicite ce fonds de concours et demande le paiement de **441.45 €**, soit 15% de la subvention de 2 943 € versée par le Département.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **ADOPTE** le montant des fonds de concours AED et **AUTORISE** le Président à procéder à leurs versements en faveur des communes.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 avril 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 5 avril 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
29 mars 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 29 mars 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Catherine FORTES, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Josette LOCH à Chantal FERRY / Danielle CROISSANT à Francis ABRY / Jean-Denis PERRET GENTIL à Arnaud TRIBILLON / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN / Catherine FORTES à Dahlila MEDDOUR

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°062/2016

Objet: Habitat 2020 : Attribution de subventions

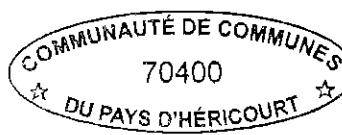
Le Président expose que la politique HABITAT 2020 prévoit la mobilisation de subventions de la CCPH pour les usagers réalisant des travaux sur leur habitat. Ainsi, 1 nouveau dossier a été engagé au titre du CAL. Pour rappel, le CAL est un fonds à destination des loyers les plus modestes qui avance le financement des travaux réalisés par les propriétaires.

REMBOURSEMENT CAL

Propriétaire	WILHEM VERONIQUE CAUSERET PATRICE	
Adresse	31 RUE PAUL VINOT 70400 HERICOURT	
Type de travaux	ISOLATION PAR L'EXTERIEUR	
- Montant maximum de travaux subventionnables HT		8 000 €
- Montant total des travaux HT		15 169.64€
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)		0 €
Montant subvention CCPH		800 €

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à procéder au paiement de la subvention pour le dossier ci-dessus présenté.

Publié à
HERICOURT,
Le 11.04.16



Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 6 avril 2016
Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 avril 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 5 avril 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
29 mars 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 29 mars 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Josette LOCH (CHAGEY) - Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOBOON) – Catherine FORTES, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Josette LOCH à Chantal FERRY / Danielle CROISSANT à Francis ABRY / Jean-Denis PERRET GENTIL à Arnaud TRIBILLON / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN / Catherine FORTES à Dahlila MEDDOUR

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°063/2016

Objet: Appel à projets « Zéro pesticides » : groupement de commandes de la CCPH pour 6 communes

Le Président expose qu'afin d'aider les collectivités à supprimer l'utilisation des pesticides, l'agence de l'eau Rhin Rhône lance un appel à projets « Zéro pesticides ».

Ainsi, le Conseil communautaire, lors de sa séance du 25 février dernier, a autorisé la CCPH à mettre en place un groupement de commandes pour y répondre. En effet, cet appel à projet n'est ouvert que pour les communes de plus de 3500 habitants ou aux communautés de communes qui regroupent des communes volontaires réunissant 3500 habitants et la ville d'Héricourt a déjà répondu au précédent appel à projet et a été retenue pour ses propres besoins compte tenu de sa taille.

6 communes se sont donc portées candidates pour ce groupement de commandes : Châlonvillars, Champey, Chenebier, Echenans, Trémoins et Saulnot pour un nombre total de 4 644 habitants. La FREDON Franche-Comté a ainsi été consultée.

PROPOSITION

- **Réalisation d'une étude technique de 6 plans d'entretien des espaces selon le cahier des charges de l'ASCOMADE (1 an de suivi à l'issue du diagnostic)**

Il s'agit de réaliser à l'année N un diagnostic et d'élaborer un plan d'actions et de préconisations pour chaque commune.

Les résultats de ces travaux feront l'objet d'un rendu aux élus et services techniques concernés et d'un rapport bilan.

Après une année d'accompagnement, la FREDON revient en fin de campagne d'entretien faire un bilan des pratiques avec les communes. A l'issue, l'intervention s'arrête sauf si les communes souhaitent prolonger l'accompagnement. La période de réalisation s'étend d'avril/mai 2016 à l'automne/hiver 2017.

Actions	Coût net
Diagnostic des 6 communes et réalisation des plans d'actions	5 000 €
Suivi N+1	4 750 €
Lancement de la démarche	250 €
Rendu du diagnostic et présentation des plans	500 €
Accompagnement communication auprès de la population	250 €
Rendu des bilans N+1	500 €
TOTAL	11 250 €

Toute demande supplémentaire fera l'objet d'une facturation en sus, le coût forfaitaire est de 500 € la journée.

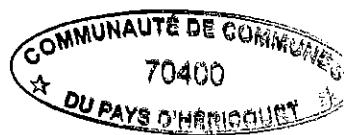
80 % d'aides de l'Agence de l'Eau sont mobilisables et les communes inscrites dans la démarche pourront bénéficier de 80 % d'aides à l'investissement.

Le reste à charge des 6 communes est donc de 2 250 € à répartir en fonction du nombre d'habitants.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **DECIDE** de retenir la proposition du FREDON Franche-Comté, **AUTORISE** le Président à déposer un dossier pour l'appel à projet et à solliciter les aides de l'Agence de l'eau, et **AUTORISE** le Président à signer les conventions avec les communes.

Publié à
HERICOURT,
Le 11.04.16

Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 6 avril 2016
Le Président,



SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivée le

12 AVR. 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 avril 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 5 avril 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
29 mars 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 29 mars 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) -- Chantal FERRY (CHAGEY) -- Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) -- Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) -- Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) -- Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) -- Robert BOURQUIN (COISEVAUX) -- Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDET, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) -- Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) -- Eric STEIB (LUZE) -- Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) -- Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) -- Gérard CLEMENT (TAVEY) -- Grégoire GILLE (TREMOINS) Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) -- Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) -- Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Josette LOCH (CHAGEY) - Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) -- Danielle CROISSANT (CHENEBIER) -- Jean VILLANI (COURMONT) -- Jean-Denis PERRET GENTIL (COUTHENANS) -- Daniel COUSSEAU (ETOIRON) -- Catherine FORTES, Alain PARCELLIER (HERICOURT) -- Jacques ABRY, Carole VALLADONT (LUZE) -- Jean-François RIBIERE (SAULNOT) -- Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Josette LOCH à Chantal FERRY / Danielle CROISSANT à Francis ABRY / Jean-Denis PERRET GENTIL à Arnaud TRIBILLON / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN / Catherine FORTES à Dahlila MEDDOUR

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) -- André LAUCHER (TAVEY) -- Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°064/2016

Objet: Remise en état du sentier pédagogique : étude de faisabilité

Le Président expose que le Club de randonnée des SGH a alerté la communauté de communes sur le mauvais état du Parcours Pédagogique de Byans. Situé sur le tracé de la Pierre Plate, le parcours pédagogique est aujourd'hui dégradé et ne présente plus réellement d'intérêt puisqu'il n'est plus mis en valeur malgré de multiples curiosités comme le point de vue (à sécuriser), l'arbre bio, les pierriers et tumulus, la Pierre Plate, l'arbre foudroyé, quelques essences d'arbres...

Paraissant sur le topoguide de la CCPH édité en 2013, la remise en état et la sécurisation de ce sentier sont nécessaires.

Une étude de faisabilité comportant 2 étapes nous est proposée par l'ONF :

- Etat des lieux et diagnostic du sentier existant comprenant l'inventaire exhaustif des centres d'intérêts environnants.
- Proposition de stratégie de découverte avec élaboration d'un plan d'action détaillé de mise en œuvre.

3 réunions de travail sont intégrées à la proposition : une pour le lancement de l'étude et deux qui correspondent à la restitution de chacune des étapes. Le devis pour cette étude s'élève à un forfait de 3 000 € HT.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **VALIDE** la réalisation d'une étude de faisabilité avec l'ONF et **AUTORISE** le Président à la signature de la convention avec l'ONF.

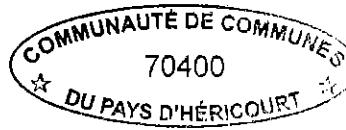
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 6 avril 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 11.04.16



A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Baudoin".

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

12 AVR. 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 avril 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 5 avril 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
29 mars 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 29 mars 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Josette LOCH (CHAGEY) - Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOON) – Catherine FORTES, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Josette LOCH à Chantal FERRY / Danielle CROISSANT à Francis ABRY / Jean-Denis PERRET GENTIL à Arnaud TRIBILLON / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN / Catherine FORTES à Dahlila MEDDOUR

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°065/2016

Objet: Admission en non-valeur de créances ordures ménagères

Le Président expose que La Trésorerie sollicite la Communauté de communes pour admettre en non-valeur des créances considérées comme ne pouvant être recouvrées suite à la mise en œuvre des procédures.

Il est proposé de distinguer selon les motifs de l'admission en non-valeur deux types de créances et d'admettre les cas suivants pour lesquels aucune procédure ne peut plus être engagée.

1) **Au titre des créances éteintes :**

Depuis le 1^{er} janvier 2012, le comptable nous informe et nous communique les dossiers concernant une liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif, et ceux concernant une procédure de surendettement des particuliers se terminant par une procédure de rétablissement personnel sans liquidation judiciaire donc, par l'effacement des dettes de la personne surendettée.

Aussi, l'état présenté par la Trésorerie représente un montant de **1 954.31 €** portant sur les années 2013 à 2015.

COMMUNE	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL	MOTIF DE LA PRESENTATION
ETOBON			82.45 €	82.45 €		164.90 €	PRP SANS LJ (1 dossier)
HERICOURT			530.53 €	498.68 €	760.20 €	1 789.41 €	PRP SANS LJ (4 Dossiers) CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF (3 dossiers)
TOTAL			612.98 €	581.13 €	760.20 €	1 954.31 €	

Le conseil communautaire à la majorité (2 votes contre) **ADMET** en non-valeur des créances d'ordures ménagères pour un montant total de **1 954.31 €**.

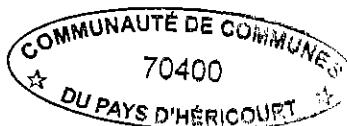
Publié à
HERICOURT,
Le **11.04.16**

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 6 avril 2016

Le Président,



A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Bénéfice".

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

12 AVR. 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 avril 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 5 avril 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
29 mars 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 29 mars 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Josette LOCH (CHAGEY) - Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Catherine FORTES, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Josette LOCH à Chantal FERRY / Danielle CROISSANT à Francis ABRY / Jean-Denis PERRET GENTIL à Arnaud TRIBILLON / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN / Catherine FORTES à Dahlila MEDDOUR

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°066/2016

Objet: Ressources humaines : création d'emplois de non titulaires non permanent pour renfort d'activité

Le Président expose qu'il convient de renforcer les effectifs du service périscolaire par des agents non titulaires au moyen de contrats adaptés aux besoins de la CCPH. Il s'agit de pouvoir faire face à la continuité des services en recourant à des contrats sur des besoins non permanents.

Le recours à ces agents permet d'une part d'ajuster les effectifs dans le respect des taux d'encadrement mais aussi de pallier l'absence de nos agents permanents lorsqu'ils sont placés en formation ou en congé maladie.

Ce renforcement a minima se fait sous forme de contrat à la semaine ou entre chaque période de vacances scolaires à un temps de travail déterminé . En sus de ces contrats nous faisons appel à HMS en tant que de besoin.

A ce titre, la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 précitée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 3 1°, permet le recrutement d'agents contractuels pour accroissement temporaire d'activité. Il convient à cet effet :

- d'autoriser le Président à recruter des agents contractuels en application de l'article 3 1° de la loi du 26 janvier 1984 précitée pour faire face à des besoins liés à un accroissement d'activité au service Périscolaire.

- d'autoriser le Président à effectuer les formalités de recrutement des agents et à signer les contrats d'engagement, de renouvellement ainsi que toute pièce utile au recrutement.
- de créer, au maximum 8 emplois non permanents d'adjoint d'animation de 2ème classe, pour la période de l'année scolaire 2016-2017. Les contrats seront établis sur une durée de 20 heures hebdomadaires maximale (la moyenne des heures contrat pouvant avoir une amplitude de 5 h à 20 h.)
- de créer, au maximum 2 emplois non permanents d'adjoint d'animation de 2ème classe, pour la période de l'année scolaire du 1^{er} mai au 5 juillet 2016 en sus des 6 déjà créés pour faire face à l'augmentation des effectifs sur le temps du midi et du tap. Les contrats seront établis sur une durée de 20 heures hebdomadaires maximale (la moyenne des heures contrat pouvant avoir une amplitude de 5 h à 20 h.)
- de créer un emploi non permanent d'adjoint d'animation de 2ème classe pour la période du 1^{er} mai au 5 juillet 2016 à raison de 32 h 40 par semaine pour renforcer l'équipe d'animation sur tous les temps les temps midi, tap, périscolaire, et mercredi .

La rémunération des agents sera calculée par référence aux indices de rémunération du 1^{er} échelon du grade d'adjoint d'animation de 2ème classe.

Par ailleurs suite à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires et de l'organisation des TAP, il a été décidé dans le PEDT d'avoir recours à des intervenants. Ceux-ci sont recrutés en activité accessoire ou en tant que vacataire.

Le conseil communautaire à la majorité (2 votes contre) **AUTORISE** le Président à :

- Créer 8 postes non permanents d'adjoint d'animation pour renfort d'activité à temps non complet pour la période scolaire 2016-2017, les recrutements pouvant se faire sur une durée hebdomadaire de 5 h à 20 heures ,de fixer la rémunération au 1^{er} échelon du grade de recrutement, de procéder aux recrutements et de signer les contrats y afférents.
- Créer 2 postes non permanents d'adjoint d'animation pour renfort d'activité à temps non complet pour la période scolaire du 1^{er} mai au 5 juillet 2016 les recrutements pouvant se faire sur une durée hebdomadaire de 5 h à 20 heures ,de fixer la rémunération au 1^{er} échelon du grade de recrutement, de procéder aux recrutements et de signer les contrats y afférents.
- Créer 1 poste non permanent d'adjoint d'animation pour renfort d'activité à temps non complet à savoir 32h40 hebdomadaire pour la période scolaire du 1^{er} mai au 5 juillet 2016, de fixer la rémunération au 1^{er} échelon du grade de recrutement, de procéder aux recrutements et de signer les contrats y afférents.
- Recourir à des agents en activités accessoires ou en tant que vacataire, de procéder à leur recrutement et de signer les arrêtés y afférents.

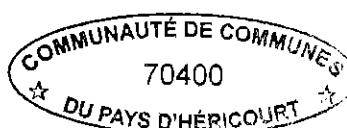
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 6 avril 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 11.04.16



SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivée le

12 AVR. 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 avril 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 5 avril 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
29 mars 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 29 mars 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/M VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Josette LOCH (CHAGEY) - Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Catherine FORTES, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Josette LOCH à Chantal FERRY / Danielle CROISSANT à Francis ABRY / Jean-Denis PERRET GENTIL à Arnaud TRIBILLON / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN / Catherine FORTES à Dahlila MEDDOUR

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°067/2016

Objet: Présentation de la liste des marchés 2015 – article 133 du Code des marchés publics

L'article 133 du code des marchés publics prévoit que la personne publique publie au cours du premier trimestre de chaque année une liste des marchés conclus l'année précédente ainsi que le nom des attributaires.

Cette liste sera publiée au registre des délibérations et sur le site Internet de la Communauté de communes.

S'agissant d'une information ce point ne donne pas lieu à un vote de l'assemblée.

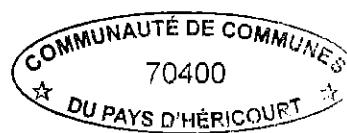
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 6 avril 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 11.04.16




COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 avril 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 5 avril 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
29 mars 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 29 mars 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Josette LOCH (CHAGEY) - Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Catherine FORTES, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Josette LOCH à Chantal FERRY / Danielle CROISSANT à Francis ABRY / Jean-Denis PERRET GENTIL à Arnaud TRIBILLON / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN / Catherine FORTES à Dahlila MEDDOUR

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°068/2016

Objet: Information sur les décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation depuis le dernier Conseil Communautaire

Conformément aux délibérations n°40/2014, et 109/2014, le Président doit informer le conseil communautaire des décisions prises dans le cadre de sa délégation.

- ④ Gestion de la dette et de la trésorerie (emprunt, ligne de trésorerie, ...) : NEANT
- ④ Marchés publics : NEANT
- ④ Avenants aux Marchés publics : NEANT
- ④ Contrat de location : NEANT
- ④ Contrat d'assurance : NEANT
- ④ Régies comptables : NEANT
- ④ Dons et legs : NEANT
- ④ Honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts : NEANT
- ④ Actions en justice : NEANT
- ④ Conventions de formation du personnel : NEANT

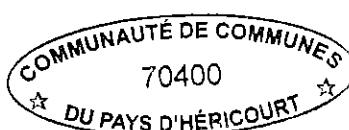
© Contrat de travail à durée déterminée : contrats du 17 février 2016 au 2 mars 2016

Objet du contrat	Nombre de contrats	Temps de travail	Nombre de Bénéficiaires
PERISCOLAIRE			
Renfort activité	3	7 h	2
	1	13 h	1
STRUCTURE MULTI-ACCUEIL			
Remplacement	1	35 h	1
RESTAURATION SCOLAIRE			
	2	18h	1
Remplacement	1	19 h	1
	1	28 h	1
SERVICE ENVIRONNEMENT DECHETS			
	1	35 h	1
UNIVERSITÉ			
Remplacement	1	09h 30	1
ECOLE DE MUSIQUE			
Néant			
SERVICE ENTRETIEN DES BÂTIMENTS			
Néant			

S'agissant d'une information ce point ne donne pas lieu à un vote de l'assemblée.

Publié à
HERICOURT,
Le 11.04.16

Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 6 avril 2016
Le Président,



SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

12 AVR. 2016

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'B. Binkalla'.

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 avril 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 5 avril 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
29 mars 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 29 mars 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUYEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Catherine FORTES, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Josette LOCH à Chantal FERRY / Danielle CROISSANT à Francis ABRY / Jean-Denis PERRET GENTIL à Arnaud TRIBILLON / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN / Catherine FORTES à Dahlila MEDDOUR

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

12 AVR. 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°069/2016

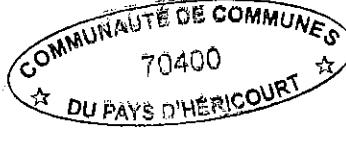
Objet: Fonds de concours fleurissement à la Ville d'Héricourt : modalités de versement.

Le Président expose que dans le cadre de la seconde étape du Pacte Fiscal, un fonds de concours en fonctionnement de 376 000 € est attribué à la Ville d'Héricourt depuis 2012.

Ce fonds est destiné à soutenir les missions de fleurissement, à améliorer et embellir les abords des équipements communaux et intercommunaux en vue d'un rayonnement intercommunal ou qui contribuent à valoriser le cadre de vie du territoire communautaire.

En effet, la Médiathèque François Mitterrand, le Centre sportif intercommunal André Girard, la Cuisine centrale, le siège de la Communauté de communes du pays d'Héricourt, le Centre d'affaires Pierre Carmien, le Pôle périscolaire Cadet Rouselle, la Maison de l'enfant, l'Ecole de musique, les zones d'activités (ronds-points, abords, massifs)...sont autant d'équipements qui nécessitent des abords très entretenus mais surtout embellis par de nombreux massifs et décos florales qui sont totalement accessoires des équipements précités.

Le Conseil Communautaire à la majorité (4 votes contre) **AUTORISE** le versement mensuel de ce fonds de concours Fleurissement d'un montant annuel de 376 000 €.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 avril 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 5 avril 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
29 mars 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 29 mars 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Catherine FORTES, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Josette LOCH à Chantal FERRY / Danielle CROISSANT à Francis ABRY / Jean-Denis PERRET GENTIL à Arnaud TRIBILLON / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN / Catherine FORTES à Dahlila MEDDOUR

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°070/2016

Objet: Schéma Local d'Aménagement Numérique (SLAN)

Le Président expose que la Communauté de communes du Pays d'Héricourt souhaite sous des délais rapides rendre éligibles la majeure partie de son territoire au très haut débit.

Disposant de la compétence "très haut débit" et ayant initié plusieurs actions concrètes de montée en débit, elle s'interroge d'une part sur les actions qu'elle pourrait continuer à réaliser afin d'accélérer son éligibilité au très haut débit et d'autre part sur son intérêt à s'inscrire dans les propositions et projets du Conseil départemental de Haute Saône, du Syndicat Haute Saône Numérique et du Syndicat Mixte de l'Aire Urbaine (SMAU).

Il est proposé une démarche de réalisation d'un SLAN. Sur la base d'un inventaire précis des équipements existants et services numériques actuellement délivrés par l'opérateur France Télécom Orange auquel seront confrontés les projets du département de la Haute Saône, d'Haute Saône Numérique et du SMAU, le SLAN a pour objectif d'éclairer les décideurs de la CCPH et de leur proposer plusieurs scénarios d'actions argumentés.

Il respectera les réglementations en vigueur, les préconisations de l'autorité de régulation (ARCEP) ainsi que les engagements liant la CCPH et le SMAU (réseau d'initiative publique existant). Il visera à fixer un niveau pragmatique d'ambition numérique : débits à atteindre, périmètre, équipements structurants...

Pour ce faire il est proposé de recourir à deux vacataires sachant que la rémunération demandée est de 400 € net par jour dans la limite de 12 000 € net.

Le conseil communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président au recrutement de deux vacataires dans les conditions susvisées pour la réalisation d'un SLAN.

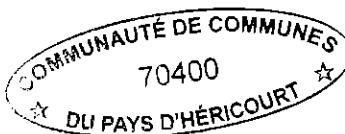
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 6 avril 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 11.04.16



A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Bénéteau".

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

12 AVR. 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 2 juin 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 2 juin 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
26 mai 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 26 mai 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Anne-Marie BOUCHE, Robert BURKHALTER, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Pouvoirs : Marie-Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Francis ABRY à Eric STEIB / Martine PEQUIGNOT à Fernand BURKHALTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Jean-Pierre BARAFFE à Jean-François RIBIERE /

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°071/2016

Objet: Approbation du compte rendu du conseil communautaire du 5 avril 2016

Le Président présente le compte rendu du Conseil communautaire du 5 avril 2016.

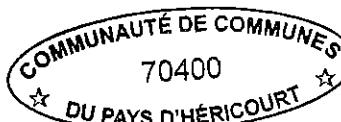
Les conseillers communautaires à l'unanimité **APPROUVENT** le compte rendu du précédent Conseil

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 3 juin 2016

Le Président,



SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivée le

- 8 JUIN 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 2 juin 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 2 juin 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
26 mai 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 26 mai 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – André BOYER (ETOIRON) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Anne-Marie BOUCHE, Robert BURKHALTER, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Pouvoirs : Marie-Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Francis ABRY à Eric STEIB / Martine PEQUIGNOT à Fernand BURKHALTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Jean-Pierre BARAFFE à Jean-François RIBIERE /

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°072/2016

Objet: Marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un bassin d'apprentissage à Héricourt – Autorisation de signer le marché

Le Président expose que lors de sa séance du 5 avril 2016, le conseil communautaire a adopté le programme de construction d'un bassin d'apprentissage sur le site de la Tuilerie à Héricourt. A cette occasion le conseil a autorisé le Président à engager la procédure de consultation en vue de retenir un maître d'œuvre pour cette opération.

Une consultation a été engagée avec la parution d'un avis d'appel à la concurrence dans les affiches de Haute Saône le 6 mai 2016 et la mise en ligne sur notre profil acheteur (Synapse-entreprises) de l'ensemble des pièces de la consultation de manière dématérialisée. La date limite de remise des offres était fixée au 23 mai 2016 à 12h00.

A l'issue de cette consultation et après avoir procédé à l'analyse des dossiers reçus, le Président a souhaité réunir la commission marché mercredi 25 mai afin de recueillir son avis sur le choix du maître d'œuvre.

5 cabinets de maîtrise d'œuvre ont remis une offre pour cette opération estimée à 1,2 M€ HT.

Après application de la pondération et des critères il en ressort le classement suivant :

1. Philippe SAUTEREAU (Essert) : note de 95/100
2. Itinéraires architectures (Belfort) : note de 93.86/100
3. Philippe DONZE (Besançon) : note de 80.09/100
4. Pascal GERARD (Nancy) : note de 80.09/100
5. Alain DRAPIER (Lure) : note de 74.88/100

Philippe SAUTEREAU avec une note de 95/100 et un taux de rémunération de 7.87% soit 94 400 € HT apparaît comme le mieux et le moins disant.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à signer le marché de maîtrise d'œuvre avec Philippe SAUTEREAU aux conditions susvisées.

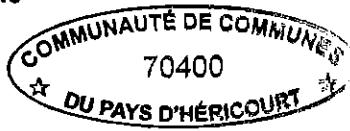
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 3 juin 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 07.06.16



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Philippe Sauteréo".

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le
- 8 JUIN 2016
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 2 juin 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 2 juin 2016 à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
26 mai 2016**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 26 mai 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – André BOYER (ETOIRON) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL) **membres suppléants** ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Anne-Marie BOUCHE, Robert BURKHALTER, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Pouvoirs : Marie-Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Francis ABRY à Eric STEIB / Martine PEQUIGNOT à Fernand BURKHALTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Jean-Pierre BARAFFE à Jean-François RIBIERE /

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°073/2016

Objet: Marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un troisième gymnase à Héricourt – Autorisation de signer le marché

Le Président expose que lors de sa séance du 5 avril 2016, le conseil communautaire a reconnu d'intérêt communautaire la construction d'un troisième gymnase à Héricourt.

Par délibération n° 049/2016, a été adopté le programme de construction d'un troisième gymnase sur le site du champ de foire à Héricourt pour un coût d'opération estimé à 2 000 000 € HT.

A cette occasion le conseil a autorisé le Président à engager la procédure de consultation en vue de retenir un maître d'œuvre pour cette opération.

Une consultation a été engagée avec la parution d'un avis d'appel à la concurrence au BOAMP le 9 mai 2016 et la mise en ligne sur notre profil acheteur (Synapse-entreprises) de l'ensemble des pièces de la consultation de manière dématérialisée. La date limite de remise des offres était fixée au 27 mai 2016 à 17h00.

19 offres ont été reçues dans les délais impartis dont deux offres dématérialisées.

Ces offres ont été analysées selon les critères prix (70%) et valeur technique (30%).

Il en ressort le classement suivant :

Candidats	Taux de rém.	note prix	note technique	total	Classement
Goudenege	10%	39,55	12,5	52,05	19
Donze	10%	39,55	22,5	62,05	18
Boudier	9.60%	43,6534216	22,5	66,1534216	17
ARCHI TECH	9%	43,9444444	22,5	66,4444444	16
Baussan	8.50%	46,5294118	20	66,5294118	15
Drapier	8.40%	47,0833333	20	67,0833333	14
Sautereau	8.20%	48,2317073	20	68,2317073	13
Lanzini	8.40%	47,0833333	22,5	69,5833333	12
Solmon	8.20%	48,2318279	22,5	70,7318279	11
Brandon	9.49%	41,6754478	30	71,6754478	10
Vidberg	7.90%	50,0632911	22,5	72,5632911	9
AEA	8.60%	45,9883721	27	72,9883721	8
Duffing	7.75%	51,0322581	27	78,0322581	7
Architecture Ambiance et Athmosphère	7%	56,5	22,5	79	6
Lorach	6.75%	58,5925926	22,5	81,0925926	5
Topic	6.57%	60,1978691	27,5	87,6978691	4
Girolimetto	5.65%	70	22,5	92,5	3
Stelmascyk	6.05%	65,3719008	29	94,3719008	2
Itinéraires	6.0491%	65,381627	30	95,381627	1

Après avis consultatif de la commission marché, le Président a décidé de retenir l'offre de Itinéraires architecture avec un taux de rémunération de 6.0491% soit 120 982 € HT pour un coût travaux de 2 000 000 € HT.

Le conseil communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à signer le marché de maîtrise d'œuvre avec Itinéraires architecture dans les conditions sus visées.

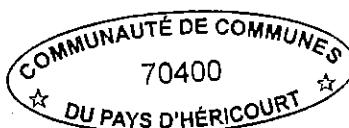
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 3 juin 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 07.06.16



SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

- 8 JUIN 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 2 juin 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 2 juin 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
26 mai 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
50

Nbre de membres présents
38

Nbre de suffrages exprimés
47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 26 mai 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – André BOYER (ETOIRON) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Anne-Marie BOUCHE, Robert BURKHALTER, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Pouvoirs : Marie-Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Francis ABRY à Eric STEIB / Martine PEQUIGNOT à Fernand BURKHALTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Jean-Pierre BARAFFE à Jean-François RIBIERE /

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°074/2016

Objet: Candidature à l'appel à projet FISAC : Choix du bureau d'études

Le Président expose que lors du Conseil Communautaire du 25 février 2016 par délibération n°020/2016, l'assemblée à l'unanimité avait décidé de se positionner favorablement pour être candidat à l'appel à projet FISAC (**Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce**) et par ailleurs, le cabinet SOLIHA a été retenu afin de réaliser une étude sur les locaux commerciaux vacants.

Aussi, la candidature nécessitant une étude préalable présentée dans une note méthodologique et la parution de l'appel à projet étant prévue en juin, la CCPH a lancé une consultation auprès de 3 cabinets spécialisés dans ce type d'opération afin de l'accompagner.

Une seule candidature nous est revenue, il s'agit de celle du cabinet SOLIHA. Etant donné que SOLIHA est déjà retenu pour la réalisation de l'étude sur les locaux commerciaux vacants, celle-ci sera réintégrée à l'appel à projet FISAC et réévaluée, ce qui permet une économie de 2 500 € HT. Le coût de l'intervention globale sera de 18 700 € HT et se décomposera de la façon suivante :

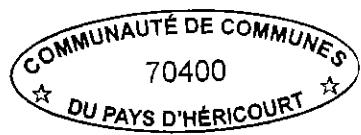
- Etat des lieux, définition des enjeux du périmètre et stratégie d'action : 8 400 € HT
- Diagnostic locaux commerciaux vacants : 2 500 € HT (contre 5 000 € HT initialement),
- Programme d'actions et fiches actions : 7 800 € HT

Le conseil communautaire à la majorité (2 abstentions) :

- **DECIDE** de retenir SOLIHA pour accompagner la CCPH pour répondre à l'appel à projet FISAC.
- **AUTORISE** le Président à signer les documents afférents.

Fait à Héricourt, le 3 juin 2016
Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 07.06.16



SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivée le
- 8 JUIN 2016
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 2 juin 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 2 juin 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
26 mai 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 26 mai 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) -- Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) -- Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) -- Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) -- Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) -- Danielle CROISSANT (CHENEBIER) -- Robert BOURQUIN (COISEVAUX) -- Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) -- Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) -- Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) -- Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) -- Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) -- Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) -- Gérard CLEMENT (TAVEY) -- Grégoire GILLE (TREMOINS) -- Luc BOULLEE (VERLANS) -- Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) **membres titulaires** Valéry VOUGAGNET (COURMONT) -- André BOYER (ETOON) -- Yves LIGIER (VYANS LE VAL) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) -- Jean VILLANI (COURMONT) -- Daniel COUSSEAU (ETOON) -- Anne-Marie BOUCHE, Robert BURKHALTER, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) -- Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) -- Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Pouvoirs : Marie-Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Francis ABRY à Eric STEIB / Martine PEQUIGNOT à Fernand BURKHALTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Jean-Pierre BARAFFE à Jean-François RIBIERE /

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) -- André LAUCHER (TAVEY) -- Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°075/2016

Objet: Crédit du GIP Insertion 70 – Adhésion de la CCPH au GIP

Le Président expose que le Département a décidé d'engager une politique volontariste de retour à l'emploi des personnes en difficulté d'insertion.

Le Conseil Départemental a approuvé les termes d'un Pacte Territorial d'Insertion qui repose sur 3 axes majeurs :

- Mettre l'entreprise au cœur de la politique d'insertion,
- Fédérer les acteurs locaux d'insertion,
- Adapter les parcours aux potentialités de chacun.

L'insertion professionnelle doit se traiter au niveau local avec le concours des acteurs clés : les entreprises, les acteurs institutionnels (Département, Etat, Région, Pôle Emploi), les chambres consulaires et les Communautés de communes.

Dans cette perspective, le Département propose de créer un Groupement d'Intérêt Public « Insertion 70 » dont la vocation est de rassembler les acteurs précités et auquel il est proposé à la CCPH d'adhérer.

L'adhésion ne nécessite aucune contribution financière et permettra aux entreprises et aux usagers de bénéficier de réponses nouvelles à leurs besoins en matière d'insertion et d'emploi.

La CCPH à travers le PLIE est le seul acteur du Département à être déjà organisé sur la problématique de l'insertion et est citée en exemple par le Département d'autant qu'avant la constitution du GIP, il a été acté le maintien d'un volet territorial hericourtois à travers une convention de partenariat signée le 15 janvier 2015 pour la mobilisation des crédits FSE de la programmation 2015-2020. Il a été demandé au Département que ce volet territorial du Pays d'Héricourt puisse être de nouveau formalisé dans le projet de convention du GIP. Cette adhésion peut nous permettre de mobiliser plus d'actions voire plus de FSE au profit de notre territoire et il est donc proposé d'y adhérer.

Le Conseil Communautaire à la majorité (2 votes contre) :

- **APPROUVE** l'adhésion de la CCPH au GIP Insertion 70 en adoptant les termes de la Convention constitutive ci-après et

- AUTORISE le Président à la signer ainsi que tout autre document qui découlerait de cette adhésion.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 3 juin 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 07.06.16



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Bénédict".

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

- 8 JUIN 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 2 juin 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 2 juin 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
26 mai 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 26 mai 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – André BOYER (ETOIRON) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Anne-Marie BOUCHE, Robert BURKHALTER, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Pouvoirs : Marie-Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Francis ABRY à Eric STEIB / Martine PEQUIGNOT à Fernand BURKHALTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Jean-Pierre BARAFFE à Jean-François RIBIERE /

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°076/2016

Objet: Adoption d'un Agenda d'Accessibilité Programmée – Autorisation de signer et présenter une demande d'AD'AP

Vu le code de la construction

Vu la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

Vu l'ordonnance n°2014-1090 du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées

Vu le décret n°2014-1327 du 5 novembre 2014 relatif à l'agenda d'accessibilité programmée pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP) et des installations ouvertes au public (IOP)

Vu le décret n°2014-1326 du 5 novembre 2014 modifiant les dispositions du code de la construction et de l'habitation relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des ERP et des IOP

Vu l'arrêté du 8 décembre 2014 relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des ERP situés dans un cadre bâti existant et des IOP existantes

Vu l'arrêté du 15 décembre 2014 fixant les modèles des formulaires des demandes d'autorisation et d'approbation

Le Président expose que les gestionnaires des Etablissements Recevant du Public et des Installations Ouvertes au Public ont l'obligation, pour mettre leurs établissements en conformité avec les obligations d'accessibilité, de s'engager par la signature d'un Agenda d'Accessibilité Programmée (AD'AP).

Cet Outil de stratégie patrimoniale pour la mise en accessibilité adossée à une programmation budgétaire permet à tout exploitant d'ERP /IOP de poursuivre ou de réaliser l'accessibilité de son ou ses établissements après le 1^{er} janvier 2015.

L'AD'AP correspond à un engagement de procéder aux travaux dans un délai déterminé et limité.

Le Diagnostic d'accessibilité des ERP / IOP de la communauté de communes réalisé en décembre 2015 par le cabinet SOCOTEC a montré que 3 ERP n'étaient pas conformes à la réglementation en vigueur. Ces 3 ERP sont la Maison du territoire (siège administratif de la Communauté de communes), le pôle périscolaire d'Echenans sous Mont Vaudois, la Médiathèque François Mitterrand.

Les ERP suivants sont conformes aux règles d'accessibilités et sont titulaires d'une attestation d'accessibilité délivrée par un bureau de contrôle, ils font l'objet d'une attestation sur l'honneur adressée au Préfet. Il s'agit de :

- Pôle périscolaire Cadet Rousselle
- Centre d'Affaires Pierre Carmien
- Cuisine centrale intercommunale et salle de restauration
- Centre Sportif Intercommunal André Girard
- Pôle périscolaire de Coisevaux
- Pôle périscolaire de Saulnot
- Pôle périscolaire de Châlonvillars

Les ERP suivants réceptionnés en 2015 et 2016 sont également conformes et n'ont pas à faire d'objet d'une attestation sur l'honneur puisque construits selon les règles de construction en vigueur conformes à la réglementation accessibilité :

- Multi Accueil (Maison de l'enfant)
- Relai Parents Assistants Maternels
- Vestiaires du SIB

Les travaux de mise en conformité de la Maison du Territoire, de la Médiathèque et du pôle périscolaire d'Echenans, n'ayant pu être réalisés avant la fin de l'année 2015, un AD'AP doit être proposé pour étaler ces travaux en toute sécurité juridique.

Aussi la Communauté de communes a élaboré son AD'AP sur 3 ans pour ces trois ERP comprenant notamment le phasage et le coût annuel des actions projetées.

ERP	Date prévisionnelle de début de la 1 ^{ère} action de mise en accessibilité	Date prévisionnelle de fin de la dernière action de mise en accessibilité
1 Médiathèque	01/01/2016	31/12/2018
2 Pôle périscolaire d'Echenans	01/01/2017	31/12/2017
3 Maison du territoire (siège de la CCPH)	01/01/2016	31/12/2018

Actions projetées :

ERP concernés par les actions de mise en accessibilité	Nature de l'action de mise en accessibilité envisagée pour l'ERP en question
Année 1 ERP 1 - Médiathèque	Compléter la signalisation horizontale par une bande séparant les deux places
Année 1 ERP 3 - Siège de la Communauté de communes	Remplacer la grille existante par une grille de sol avec des mailles conformes
Année 1 ERP 3 - Siège de la Communauté de communes	Poser un panneau de signalisation verticale
Année 2 ERP 1 - Médiathèque	Mettre en place une tablette pour utilisation en position assise
Année 2 ERP 1 - Médiathèque	Remplacer par une table informatique accessible
Année 2 ERP 1 - Médiathèque	Remplacer la cuvette existante et la décaler, et poser une barre d'appui latérale
Année 2 ERP 1 - Médiathèque	Déplacer le miroir et le porte serviette à une hauteur comprise entre 0,90 m et 1,30 m
Année 2 ERP 1 - Médiathèque	Créer un sanitaire mixte accessible dans le même volume
Année 2 ERP 2 – Pôle périscolaire d'Echenans	Mettre en place une tablette pour utilisation en position assise
Année 2 ERP 2 - Pôle périscolaire d'Echenans	Déplacer l'interrupteur à une hauteur comprise entre 0,90 m et 1,30 m
Année 2 ERP 2 - Pôle périscolaire d'Echenans	Poser un dispositif de fermeture de porte et identifier le Sanitaire
Année 2 ERP 2 - Pôle périscolaire d'Echenans	Remplacer un lavabo par un lavabo accessible
Année 2 ERP 3 - Siège de la Communauté de	Installer une barre d'appui latérale

communes	
Année 2 ERP 3 - Siège de la Communauté de communes	Créer un sanitaire mixte accessible dans le même volume
Année 3 ERP 1 - Médiathèque	Aménager sur toute la hauteur du ressaut une pente ne dépassant pas 33%
Année 3 ERP 1 - Médiathèque	Mettre en conformité la signalisation palière et en cabine
Année 3 ERP 1 - Médiathèque	Installer les sécurités d'usage et modifier les mains courantes existantes
Année 3 ERP 3 - Siège de la Communauté de communes	Créer un ascenseur ou bien délocaliser le service RH au RDC
Année 3 ERP 3 - Siège de la Communauté de communes	Installer les sécurités d'usage
Année 3 ERP 3 - Siège de la Communauté de communes	Régler les ferme-portes

Budget global :

	Estimation financière de la mise en accessibilité (€ HT)
Année 1	900
Année 2	10 700
Année 3	56 100
Total	67 700

L'AD'AP est composé d'un formulaire CERFA, du rapport de diagnostic accompagné de la présente délibération et des attestations concernant les ERP en conformité.

Le Conseil communautaire à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'AD'AP tel que présenté pour mettre en conformité les ERP / IOP de la Communauté de communes
- **AUTORISE** le Président à signer et déposer la demande d'AD'AP auprès du Préfet
- **AUTORISE** le Président à prendre toute décision ou signer tout acte ou document tendant à rendre effective cette décision.

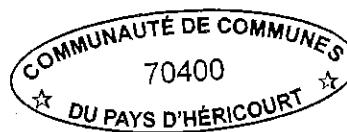
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 3 juin 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 07.06.16



A large, handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Birkalla", is written over a diagonal line.

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

- 8 JUIN 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 2 juin 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 2 juin 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
26 mai 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 26 mai 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS SSAULNOT) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – André BOYER (ETOON) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOON) – Anne-Marie BOUCHE, Robert BURKHALTER, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Pouvoirs : Marie-Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Francis ABRY à Eric STEIB / Martine PEQUIGNOT à Fernand BURKHALTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Jean-Pierre BARAFFE à Jean-François RIBIERE /

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°077/2016

Objet: FPIC : Choix de la répartition libre en application du pacte fiscal

Le Président expose que le FPIC est un fonds de péréquation horizontale destiné à réduire les écarts de richesse entre les EPCI à fiscalité propre et leurs communes.

Une répartition « de droit commun » est prévue à la fois pour le prélèvement et le versement, en fonction de la richesse respective de l'EPCI et de ses communes membres (mesurée par leur contribution au potentiel fiscal agrégé (PFA)). Toutefois, par dérogation, l'organe délibérant de l'EPCI peut procéder à une répartition alternative.

La DGCL considère que, s'agissant des modalités internes de répartition du fonds entre communauté et communes s'écartant du droit commun, une délibération doit être prise, même si le conseil communautaire souhaite reconduire les modalités de partage adoptées l'année précédente. A défaut de délibération, ce sont les modalités de répartition de droit commun qui s'appliqueront. Cette disposition oblige les communautés qui souhaitent s'écartier du droit commun de remettre en débat chaque année leurs options alternatives et ce avant le 30 juin.

En 2015, la CCPH a mis en place avec ses communes membres un **Pacte Fiscal et Financier**, dans le but d'optimiser la DGF. La répartition dérogatoire libre a donc été décidée afin de compenser une partie de la baisse des recettes fiscales des communes, en leur reversant la part intercommunale, l'autre partie étant compensée par des fonds de concours.

Au cours des orientations budgétaires 2016 et lors de l'élaboration du Budget primitif, le conseil communautaire a décidé :

- De ne pas lever de fiscalité supplémentaire

- De confirmer les termes de la délibération n°166 du 11 décembre 2015, prévoyant d'assurer la prise en charge du **contingent incendie**. En effet, la Loi NOTRe d'août 2015 permet aux EPCI de prendre en charge directement le contingent incendie que versent toutes les communes au Département.
- De reverser des fonds de concours aux communes tel que prévu au Pacte Fiscal et Financier, déduction faite du contingent incendie.

Le transfert du versement du contingent incendie étant neutre au niveau financier, son montant sera donc déduit annuellement du fonds de concours communautaire attribué à chaque commune en compensation de la baisse des recettes fiscales.

- De moduler le montant du FPIC reversé à chaque commune, pour ainsi tenir compte de la part du contingent incendie prise en charge par la CCPH, et ne pas aboutir à des montants négatifs, ce qui obligeraient certaines communes à procéder à un reversement.

Le 6 avril dernier, le Conseil Communautaire a voté une délibération de principe prévoyant le reversement intégral de la fiscalité aux communes pour 2016 avec régime dérogatoire au FPIC.

Nous avons reçu le 1^{er} juin par les services de l'Etat, la fiche d'information avec la répartition de droit commun du reversement au titre du FPIC entre la CCPH et ses communes membres.

Pour 2016, le FPIC s'élève à **529 661 €**, dont **232 754 €** pour la CCPH et **296 907 €** pour les communes membres. Il a progressé au total de **81 365 €** par rapport à 2015.

Il est proposé d'affecter aux communes la totalité de la part intercommunale du FPIC soit **232 754 €**, ce qui permet de solder la somme due à 19 villages, leur évitant ainsi de présenter des dossiers de demande de fonds de concours.

Il reste néanmoins un fonds de concours à verser à la ville d'Héricourt, dont le montant est nettement inférieur à celui de 2015 : **60 677, 24 €** contre **251 342 €** l'année passée.

Cette proposition dite de la répartition libre du FPIC, facilite donc la mise en œuvre du Pacte Fiscal puisqu'une seule commune bénéficie d'un fonds de concours tout en neutralisant l'impact du pacte fiscal sur les contribuables et les budgets communaux.

Le Conseil communautaire à la majorité des 2/3 (45 voix pour et 2 abstentions) **ADOPTE** la répartition libre du FPIC présentée dans le document annexé et autorise le Président à solliciter les communes afin que ce dossier soit débattu en conseil municipal.

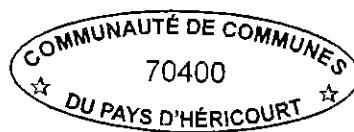
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 3 juin 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 09.06.16



SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

- 8 JUIN 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 2 juin 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 2 juin 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
26 mai 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 26 mai 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) **membres titulaires** Valéry VOUGAGNET (COURMONT) – André BOYER (ETOIRON) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Anne-Marie BOUCHE, Robert BURKHALTER, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Pouvoirs : Marie-Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Francis ABRY à Eric STEIB / Martine PEQUIGNOT à Fernand BURKHALTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Jean-Pierre BARAFFE à Jean-François RIBIERE /

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°078/2016

Objet: Adoption de la tarification périscolaire - rentrée 2016-2017

Le Président expose que comme chaque année, il est nécessaire de délibérer sur les tarifs péri et extrascolaires à effet du 1^{er} septembre 2016.

Le conseil départemental conformément à la loi NOTRe qui interdit à dater du 1^{er} janvier 2016 d'aider les collectivités communales et intercommunale au titre d'actions qui ne relèvent pas de sa compétence, a décidé de supprimer progressivement sa participation aux frais de fonctionnement des services de restauration périscolaire, à savoir que l'aide au repas accordée par le Département sera revue de la manière suivante :

Aide de 0.50 € par repas servis au cours de l'année 2015

Aide de 0.42 € par repas servis au cours de l'année 2016 soit une perte financière d'environ 6 720 € / 2015

Aide de 0.34 € par repas servis au cours de l'année 2017 soit une perte financière d'environ 13 440€ / 2015

Aide de 0.26 € par repas servis au cours de l'année 2018 soit une perte financière d'environ 20 160€ / 2015

Aide de 0 € pour l'année 2019 soit une perte financière d'environ 42 000€ / 2015

Une baisse de 8 centimes par repas s'applique donc depuis le 1^{er} janvier 2016. Après avis favorable de la commission périscolaire et du bureau, il est proposé de répercuter cette baisse sur le prix facturé et d'appliquer la perte de 8 centimes sur la **tranche de T0** qui est la plus nombreuse uniquement sur les accueils midi avec repas ce qui représente une hausse de **1.623%**. Ce pourcentage est ensuite appliqué sur les trois autres tranches.

		<i>Tarifs Intra 2015/2016</i>	<i>Evolution 2016/2017</i>	<i>Tarifs Extra 2015/2016</i>	<i>Evolution 2016/2017</i>	<i>Tarif majoré 2015/2016</i>	<i>Evolution 2016/2017</i>
MIDI avec repas 11h30 à 13h30	T-2	3.84€	3.90€ soit +6cts	4.62€	4.69€ soit +7cts	4.62€	4.69€ soit +7cts
	T-1	4.46€	4.53€ soit +7 cts	5.37€	5.46€ soit +9 cts	5.37€	5.46€ soit +9 cts
	T 0	4.93€	5.01€ soit +8cts	5.93€	6.03€ soit+10 cts	5.93€	6.03€ soit+10 cts
	T+1	5.67€	5.76€ soit +9 cts	6.82€	6.93€ soit 11 cts	6.82€	6.93€ soit 11 cts

Pour les autres tarifs et malgré l'engagement pris auprès du délégataire de réviser à la hausse les tarifs à 1,9% / an, il est proposé de ne pas les augmenter car l'inflation a été limitée à 1%

Synthèse de la tarification proposées pour le périscolaire :

		<i>Tarifs Intra 2015/2016</i>	<i>Evolution 2016/2017</i>	<i>Tarifs Extra 2015/2016</i>	<i>Evolution 2016/2017</i>	<i>Tarif majoré 2014/2016</i>	<i>Evolution 2016/2017</i>
MATIN sans petit-déjeuner 7h30 à 8h30	T-2	0.99€	0.99€	1.16€	1.16€	1.16€	1.16€
	T-1	1.10€	1.10€	1.29€	1.29€	1.29€	1.29€
	T 0	1.20€	1.20€	1.41€	1.41€	1.41€	1.41€
	T+1	1.35€	1.35€	1.60€	1.60€	1.60€	1.60€
MIDI avec repas 11h30 à 13h30	T-2	3.84€	3.90€	4.62€	4.69€	4.62€	4.69€
	T-1	4.46€	4.53€	5.37€	5.46€	5.37€	5.46€
	T 0	4.93€	5.01€	5.93€	6.03€	5.93€	6.03€
	T+1	5.67€	5.76€	6.82€	6.93€	6.82€	6.93€
MIDI sans repas	T-2	0.99€	0.99€	1.16€	1.16€	1.16€	1.16€
	T-1	1.10€	1.10€	1.29€	1.29€	1.29€	1.29€
	T 0	1.20€	1.20€	1.41€	1.41€	1.41€	1.41€
	T+1	1.35€	1.35€	1.60€	1.60€	1.60€	1.60€
MIDI Panier repas	T-2	2.75€	2.75€	3.25€	3.25€	3.25€	3.25€
	T-1	2.89€	2.89€	3.42€	3.42€	3.42€	3.42€
	T 0	2.98€	2.98€	3.54€	3.54€	3.54€	3.54€
	T+1	3.11€	3.11€	3.69€	3.69€	3.69€	3.69€
Temps Périscolaires 45 mn après l'école	Activités	Gratuit					
SOIR 16h30 à 18h30	T-2	1.83€	1.83€	2.20€	2.20€	2.20€	2.20€
	T-1	2.15€	2.15€	2.59€	2.59€	2.59€	2.59€
	T 0	2.35€	2.35€	2.83€	2.83€	2.83€	2.83€
	T+1	2.68€	2.68€	3.21€	3.21€	3.21€	3.21€

Tarifications proposées pour les mercredis :

		<i>Tarifs Intra 2015/2016</i>	<i>Evolution 2016/2017</i>	<i>Tarifs Extra 2015/2016</i>	<i>Evolution 2016/2017</i>	<i>Tarif majoré 2015/2016</i>	<i>Evolution 2016/2017</i>
MATIN sans petit-déjeuner 7h30 à 8h30	T-2	0.99€	0.99€	1.16€	1.16€	1.16€	1.16€
	T-1	1.10€	1.10€	1.29€	1.29€	1.29€	1.29€
	T 0	1.20€	1.20€	1.41€	1.41€	1.41€	1.41€
	T+1	1.35€	1.35€	1.60€	1.60€	1.60€	1.60€
MIDI avec repas 11h30 à 13h30	T-2	3.84€	3.90€	4.62€	4.69€	4.62€	4.69€
	T-1	4.46€	4.53€	5.37€	5.46€	5.37€	5.46€
	T 0	4.93€	5.01€	5.93€	6.03€	5.93€	6.03€
	T+1	5.67€	5.76€	6.82€	6.93€	6.82€	6.93€
MIDI Panier repas	T-2	2.75€	2.75€	3.25€	3.25€	3.25€	3.25€
	T-1	2.89€	2.89€	3.42€	3.42€	3.42€	3.42€
	T 0	2.98€	2.98€	3.54€	3.54€	3.54€	3.54€
	T+1	3.11€	3.11€	3.69€	3.69€	3.69€	3.69€

TARIFS MERCREDIS suite

		Tarifs Intra 2015/2016	Evolution 2016/2017	Tarifs Extra 2015/2016	Evolution 2016/2017	Tarif majeure 2015/2016	Evolution 2016/2017
APRES-MIDI <i>14h00 à 17h00</i>	T-2	2.78€	2.78€	4.15€	4.15€	4.15€	4.15€
	T-1	3.09€	3.09€	4.62€	4.62€	4.62€	4.62€
	T 0	3.41€	3.41€	5.10€	5.10€	5.10€	5.10€
	T+1	3.94€	3.94€	5.89€	5.89€	5.89€	5.89€
PENALITE SANS INFORMER D'UN RETARD							
1.00€							

Tarifications proposées pour l'extrascolaire et les vacances scolaires :

TARIFS VACANCES SCOLAIRES							
		Tarifs Intra 2015/2016	Evolution 2016/2017	Tarifs Extra 2015/2016	Evolution 2016/2017	Tarif majeure 2015/2016	Evolution 2016/2017
RELAIS MATIN	T-2	1.38€	1.38€	1.81€	1.81€	1.81€	1.81€
	T-1	1.55€	1.55€	2.02€	2.02€	2.02€	2.02€
	T 0	1.73€	1.73€	2.25€	2.25€	2.25€	2.25€
	T+1	1.99€	1.99€	2.60€	2.60€	2.60€	2.60€
MATIN	T-2	3.15€	3.15€	4.76€	4.76€	4.76€	4.76€
	T-1	3.54€	3.54€	5.33€	5.33€	5.33€	5.33€
	T 0	3.93€	3.93€	5.93€	5.93€	5.93€	5.93€
	T+1	4.52€	4.52€	6.83€	6.83€	6.83€	6.83€
MIDI avec repas	T-2	3.84€	3.90€	4.62€	4.69€	4.62€	4.69€
	T-1	4.46€	4.53€	5.37€	5.46€	5.37€	5.46€
	T 0	4.93€	5.01€	5.93€	6.03€	5.93€	6.03€
	T+1	5.67€	5.76€	6.82€	6.93€	6.82€	6.93€
MIDI Panier repas	T-2	2.75€	2.75€	3.25€	3.25€	3.25€	3.25€
	T-1	2.89€	2.89€	3.42€	3.42€	3.42€	3.42€
	T 0	2.98€	2.98€	3.54€	3.54€	3.54€	3.54€
	T+1	3.11€	3.11€	3.69€	3.69€	3.69€	3.69€
APRES- MIDI <i>14h00 à 17h00</i>	T-2	3.15€	3.15€	4.76€	4.76€	4.76€	4.76€
	T-1	3.54€	3.54€	5.33€	5.33€	5.33€	5.33€
	T 0	3.93€	3.93€	5.93€	5.93€	5.93€	5.93€
	T+1	4.52€	4.52€	6.83€	6.83€	6.83€	6.83€
RELAIS SOIR <i>17h00 à 18h30</i>	T-2	1.38€	1.38€	1.81€	1.81€	1.81€	1.81€
	T-1	1.55€	1.55€	2.02€	2.02€	2.02€	2.02€
	T 0	1.73€	1.73€	2.25€	2.25€	2.25€	2.25€
	T+1	1.99€	1.99€	2.60€	2.60€	2.60€	2.60€

En cas de retard récurrents (après 18h30), une majoration de 2.25€ sera appliquée.

En cas d'absences au TAP non signalée, une pénalité d'1 euro sera appliquée par enfant et par accueil.

En parallèle, il est proposé de maintenir sans augmentation les suppléments pour l'organisation de sorties pendant les vacances, sur les temps extrascolaires :

- Enfants inscrits sur la semaine entière : **gratuit**
- Enfants inscrits moins de 5 jours dans la semaine : **2.50 €**
- Enfants inscrits uniquement à la sortie : **5.00 €**

Et sur les mercredis :

- Enfants inscrits 4 mercredis par mois **gratuit**
- Enfants inscrits moins de 4 fois dans le mois : **2.50 €**
- Enfants inscrits uniquement à la sortie : **5.00 €**

Rappel des tranches

TRANCHES	
T-2 =	QF \leq 440
T-1 =	440 $<$ QF \leq 570
T0 =	570 $<$ QF \leq 1 500
T+1=	QF $>$ 1500

Par ailleurs pour les **tarifs adultes**, il est proposé de les augmenter dans la même proportion de la manière suivante :

- Agents communaux et intercommunaux en formation ou en mission:

Tarif actuel 2015-2016: **5.87€**
Evolution 2016-2017 : **5.96 €**

- Autres adultes extérieurs :

Tarif actuel 2015-2016 : **7.98 €**
Evolution 2016-2017 : **8.10 €**

Le Conseil communautaire à la majorité (2 votes contre et 1 abstention) **ADOPTE** la politique tarifaire telle que présentée pour l'année scolaire 2016-2017.

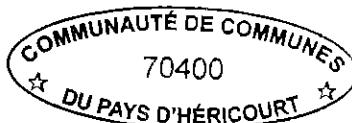
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 3 juin 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 10.06.16



A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Buntzelle", is written over a blue horizontal line.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 2 juin 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 2 juin 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
26 mai 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 26 mai 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – André BOYER (ETOON) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOON) – Anne-Marie BOUCHE, Robert BURKHALTER, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Pouvoirs : Marie-Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Francis ABRY à Eric STEIB / Martine PEQUIGNOT à Fernand BURKHALTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Jean-Pierre BARAFFE à Jean-François RIBIERE /

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°079/2016

Objet: Présentation du Rapport d'activités annuel des déchets au titre de l'exercice 2015.

Conformément à la loi BARNIER du 2 février 1995, relative au renforcement de la protection de l'environnement qui met l'accent sur la transparence et l'information des usagers, le Président présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets 2015. Ce rapport doit être dressé dans les 6 mois de l'exercice concerné et devra ensuite être présenté par chaque maire en conseil municipal dans le cadre de la présentation du rapport annuel d'activités portant sur l'ensemble des compétences de la Communauté de communes.

S'agissant d'une information, ce point ne donne pas lieu à un vote de l'assemblée.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 3 juin 2016

Le Président,



- 8 JUIN 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 2 juin 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 2 juin 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
26 mai 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
50

Nbre de membres présents
38

Nbre de suffrages exprimés
47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 26 mai 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – André BOYER (ETOON) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOON) – Anne-Marie BOUCHE, Robert BURKHALTER, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Pouvoirs : Marie-Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Francis ABRY à Eric STEIB / Martine PEQUIGNOT à Fernand BURKHALTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Jean-Pierre BARAFFE à Jean-François RIBIERE /

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°080/2016

Objet: Désignation des représentants au CDIAE.

Le Président expose que la Préfecture de la Haute-Saône a saisi la CCPH car le mandat des membres désignés pour siéger au sein de la Commission Départementale de l'Insertion par l'Activité Economique (CDIAE) arrive à expiration et doit être renouvelé avant la fin du 2^{ème} trimestre 2016.

Pour mémoire, cette commission a deux grandes missions :

- Emettre les avis relatifs aux demandes de conventionnement des employeurs et aux demandes de concours du fonds départemental pour l'insertion,
- Déterminer la nature des actions à mener en vue de promouvoir les actions d'insertion par l'activité économique.

De nombreux dossiers du pays d'Héricourt sont examinés au CDIAE à travers les organismes de formation, chantiers d'insertion et structures de l'emploi et il est donc important d'y siéger.

Les membres précédemment désignés sont Marie-Odile NOWINSKI en tant que titulaire et Grégoire GILLE en tant que suppléant.

Le Conseil communautaire à la majorité (2 abstentions) **DESIGNE** Marie-Odile NOWINSKI en tant que titulaire et Grégoire GILLE en tant que suppléant.

Publié à
HERICOURT,
Le 07.06.16



F. BURKHALTER

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 3 juin 2016
Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 2 juin 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 2 juin 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
26 mai 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 26 mai 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – André BOYER (ETOIRON) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Anne-Marie BOUCHE, Robert BURKHALTER, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Pouvoirs : Marie-Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Francis ABRY à Eric STEIB / Martine PEQUIGNOT à Fernand BURKHALTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Jean-Pierre BARAFFE à Jean-François RIBIERE /

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°081/2016

Objet: Ecole de musique : Choréia – Déplacement en Tchéquie

Le Président expose que dans le cadre d'un échange déjà réalisé avec le conservatoire de CESKE BUDEJOVICE en Tchéquie par le biais d'une ancienne pianiste de l'école de musique originaire de ce pays, le groupe CHOREIA est invité à son tour à PRAGUE afin d'y présenter leur dernier spectacle.

Les jeunes musiciens de ce conservatoire tchèque étaient venus 4 jours pour faire une série de concerts à Héricourt.

Ce voyage se déroulera du 19 au 22 octobre 2016 pendant les vacances de la Toussaint et concernera une quarantaine d'enfants de Choréia et de l'école de musique. Il est prévu qu'ils se produisent lors de 2 concerts : un dans la salle de la philharmonie à CESKE BUDEJOVICE et un autre dans l'un des conservatoires de PRAGUE.

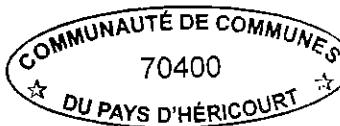
Le coût du transport est de 4 400 € et l'hébergement et la restauration seront assurés par les accueillants à l'image de ce qui s'était pratiqué à Héricourt.

Cette dépense n'a pas été prévue au budget mais il s'agit d'une opportunité pour les enfants de se mettre en scène et de partager une expérience riche avec un pays voisin. La dépense sera prélevée sur les dépenses imprévues du budget général.

Afin de faire contribuer les parents à cette dépense, il est proposé de voter un tarif de 50 € par enfant pour le transport (75 € pour 2 enfants de la même famille) ce qui ferait un reste à charge de l'ordre de 1 400 €.

Le conseil communautaire à l'unanimité **ADOPTE** les tarifs tels que présentés.

Publié à
HERICOURT,
Le 07.06.16



Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 3 juin 2016
Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 2 juin 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 2 juin 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
26 mai 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 26 mai 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOUILLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – André BOYER (ETOIRON) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Anne-Marie BOUCHE, Robert BURKHALTER, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Pouvoirs : Marie-Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Francis ABRY à Eric STEIB / Martine PEQUIGNOT à Fernand BURKHALTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Jean-Pierre BARAFFE à Jean-François RIBIERE /

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°082/2016

Objet: Tarifs publics : prestation de service et photocopies

Le Président expose qu'il est demandé au Conseil communautaire de se prononcer sur la fixation et l'évolution des tarifs publics applicables pour l'année 2016.

En effet, il est nécessaire de délibérer à ce sujet pour permettre une facturation par le Trésor Public.

• **Mise à disposition de véhicule et de personnel :**

La CCPH est amenée de plus en plus à prêter un véhicule aux associations ou à mettre à disposition son personnel lorsque par exemple des agents du service ordures ménagères sont sollicités à la suite d'une manifestation.

Ce type de prestation n'a jamais fait l'objet d'une délibération et dans une logique de cohérence territoriale il est proposé de retenir les mêmes tarifs que la Ville d'Héricourt :

Tarifs 2016		
Personnel à l'heure de mise à disposition		20,80 €
Prêt de véhicule aux associations	Journée	Week end
	36,50 €	62,00 €

• **Photocopie, Impression :**

Depuis cette année, les documents budgétaires de la CCPH sont mis à la disposition du public qui peut les consulter sur place à l'accueil de la CCPH ou demander à en avoir une copie papier. Ces documents étant relativement volumineux, il convient de fixer des tarifs selon la proposition suivante, sachant qu'ils sont conformes à ceux votés par la Ville d'Héricourt :

	Noir et Blanc	Couleur
Photocopie A4 (A3 : 2 x A4)	0,20 €	0,40 €
Impression A4 (A3 : 2 x A4)	0,20 €	0,40 €

- Centre d'Affaires Pierre Carmien :

Par délibération n°38/2009 datée du 28 mars 2009, le Conseil communautaire a adopté les tarifs de location pour la salle de réunion du CAPC. Ils n'ont jamais évolué depuis. Il est ainsi proposé de revoir ces tarifs pour l'année 2016 selon la proposition suivante :

	Tarifs 2009	Tarifs 2016
Location de la salle de réunion du CAPC (1/2 journée)	50 € HT	80 € HT
Location de la salle de réunion du CAPC (journée entière)		120 € HT

Il est à noter que les locataires du CAPC bénéficient d'une mise à disposition de la salle de réunion à titre gracieux.

Le Conseil communautaire à la majorité (2 abstentions) **ADOPTE** les tarifs présentés ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

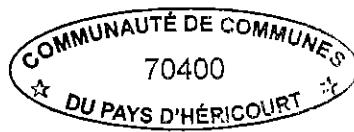
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 3 juin 2016

Le Président,



Publié à
HERICOURT,
Le 07.06.16



SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le
- 8 JUIN 2016
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 2 juin 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 2 juin 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
26 mai 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

45

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 26 mai 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – André BOYER (ETOIRON) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Anne-Marie BOUCHE, Robert BURKHALTER, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Pouvoirs : Marie-Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Francis ABRY à Eric STEIB / Martine PEQUIGNOT à Fernand BURKHALTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Jean-Pierre BARAFFE à Jean-François RIBIERE /

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°083/2016

Objet: Appel à projet PLIE – Action présentée par l'ADCH

Le Président expose que l'ADCH a déposé auprès du service FSE du Département une demande de subvention en réponse à l'appel à projet du PLIE, objectif spécifique 1 « Augmenter le nombre de parcours intégrés dans une approche globale de la personne »

Intitulé de l'action : « Référent de parcours PLIE »

Le coût total prévisionnel de l'action est de **35028.88 €** financé à **60% par le FSE** (soit un montant prévisionnel de 20 998.88 €) et **40 % par la CCPH**. La participation CCPH est valorisée dans le cadre de la Convention Annuelle d'Objectif et de Moyens 2016.

Grégoire GILLES, Président, de l'ADCH et Gérard CLEMENT, T
résorier, ne prennent pas part au vote.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité DECIDE de valider le montant de la participation CCPH pour l'opération « **Référent de parcours PLIE** » présentée par l'ADCH au titre de l'appel à projet PLIE 2016 soit un montant prévisionnel de **14 030 €** correspondant à un taux de **40%** du coût total de l'action.

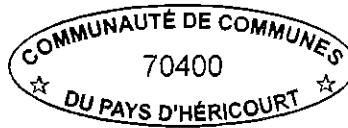
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 3 juin 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 03.06.16



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 2 juin 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 2 juin 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
26 mai 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 26 mai 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlia MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) membres titulaires Valéry VOUGAGNET (COURMONT) – André BOYER (ETOON) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOON) – Anne-Marie BOUCHE, Robert BURKHALTER, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Pouvoirs : Marie-Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Francis ABRY à Eric STEIB / Martine PEQUIGNOT à Fernand BURKHALTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Jean-Pierre BARAFFE à Jean-François RIBIERE /

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°084/2016

Objet: Appel à projet insertion départemental – Action présentée par les Jardins du Mont Vaudois

Le Président expose que l'association des Jardins du Mont Vaudois a déposé auprès du service FSE du Département une demande de subvention au titre d'un appel à projet départemental à l'attention des **Structures d'Insertion par l'Activité Economique** (SIAE) dont l'objet est le renforcement de l'accompagnement social et professionnel des publics salariés en insertion de ces structures.

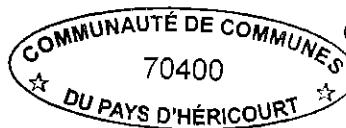
Intitulé de l'action : « **Renforcement de l'accompagnement social et professionnel** »

Le coût total prévisionnel de l'action est de **392 688.35 €**. Une participation CCPH est présentée à hauteur de **15 000 €**. Il s'agit de la subvention annuelle accordée à l'association des Jardins du Mont Vaudois pour 2016.

Grégoire GILLES Président des Jardins du Mont Vaudois, ne prend pas part au vote.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **DECIDE** de valider le montant de la participation CCPH pour l'opération « **Renforcement de l'accompagnement social et professionnel** » présentée par les Jardins du Mont Vaudois soit un montant de **15 000 €** pour l'année 2016.

Publié à
HERICOURT,
Le 01.06.16



Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 3 juin 2016
Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 2 juin 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 2 juin 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
26 mai 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 26 mai 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – André BOYER (ETOBBON) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOBBON) – Anne-Marie BOUCHE, Robert BURKHALTER, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Pouvoirs : Marie-Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Francis ABRY à Eric STEIB / Martine PEQUIGNOT à Fernand BURKHALTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Jean-Pierre BARAFFE à Jean-François RIBIERE /

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°085/2016

Objet: Appel à projet insertion départemental – Action présentée par FRIPVIE

Le Président expose que l'association FRIPVIE a déposé auprès du service FSE du Département une demande de subvention au titre d'un appel à projet départemental à l'attention des **Structures d'Insertion par l'Activité Economique** (SIAE) dont l'objet est le renforcement de l'accompagnement social et professionnel des publics salariés en insertion de ces structures.

Intitulé de l'action : « Renforcement de l'accompagnement social et professionnel »

Le coût total prévisionnel de l'action est de 177 352.67 €. Une participation CCPH est présentée à hauteur de 3 000 €. Il s'agit de la subvention annuelle accordée à l'association FRIPVIE pour 2016.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité DECIDE de valider le montant de la participation CCPH pour l'opération « Renforcement de l'accompagnement social et professionnel » présentée par les FRIPVIE soit un montant de 3 000 € pour l'année 2016.

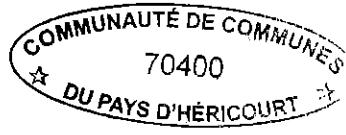
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 3 juin 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 14.06.16



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 2 juin 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 2 juin 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
26 mai 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

45

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 26 mai 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – André BOYER (ETOON) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOON) – Anne-Marie BOUCHE, Robert BURKHALTER, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Pouvoirs : Marie-Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Francis ABRY à Eric STEIB / Martine PEQUIGNOT à Fernand BURKHALTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Jean-Pierre BARAFFE à Jean-François RIBIERE /

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°086/2016

Objet: Appel à projet FSE Départemental – Action présentée par l'ADCH

Le Président expose que l'ADCH a déposé auprès du service FSE du Département une demande de subvention dans le cadre de l'appel à projet FSE départemental en réponse à l'objectif spécifique 2 « Mobiliser des employeurs et des entreprises dans les parcours d'insertion »

Intitulé de l'action : « Facilitateur des clauses d'insertion »

Le coût total prévisionnel de l'action est de **49 280 € financé à 60% par le FSE** (soit un montant prévisionnel de 29570 €) et à 40 % par d'autres partenaires publics : Etat, autres collectivités dont la CCPH. La participation CCPH est valorisée dans le cadre de la Convention Annuelle d'Objectif et de Moyens 2016.

Grégoire GILLES, Président de l'ADCH, et Gérard CLEMENT, Trésorier, ne prennent pas part au vote.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **DECIDE** de valider le montant de la participation CCPH pour l'opération « **Facilitateur des clauses d'insertion** » présentée par l'ADCH au titre de l'appel à projet FSE départemental **soit un montant prévisionnel de 4 000 €.**

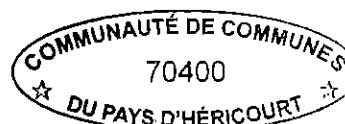
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 3 juin 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 07.06.16



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 2 juin 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 2 juin 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
26 mai 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

47

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivée le
- 8 JUIN 2016
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 26 mai 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – André BOYER (ETOON) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOON) – Anne-Marie BOUCHE, Robert BURKHALTER, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Pouvoirs : Marie-Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Francis ABRY à Eric STEIB / Martine PEQUIGNOT à Fernand BURKHALTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Jean-Pierre BARAFFE à Jean-François RIBIERE /

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°087/2016

Objet: Appel à projet PLIE – Action présentée par la MISSION LOCALE

Le Président expose que la Mission Locale a déposé auprès du service FSE du Département une demande de subvention en réponse à l'appel à projet du PLIE, objectif spécifique 2 « Mobiliser des employeurs et des entreprises dans les parcours d'insertion »

Intitulé de l'action : « Chargé de relation entreprise »

Le coût total prévisionnel de l'action est de 63 700 € financé à 60% par le FSE (soit un montant prévisionnel de 38 220 €) et 40 % par la CCPH et la Communauté de communes du Pays de Villersexel. La participation CCPH est valorisée dans le cadre de la subvention annuelle 2016.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité DECIDE de valider le montant de la participation CCPH pour l'opération « Chargé de relation entreprise » présentée par la Mission Locale au titre de l'appel à projet PLIE 2016 soit un montant prévisionnel de 18 000 €.

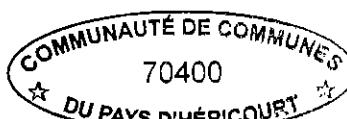
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 3 juin 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 09.06.16



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 2 juin 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 2 juin 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
26 mai 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 26 mai 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – André BOYER (ETOON) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOON) – Anne-Marie BOUCHE, Robert BURKHALTER, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Pouvoirs : Marie-Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Francis ABRY à Eric STEIB / Martine PEQUIGNOT à Fernand BURKHALTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Jean-Pierre BARAFFE à Jean-François RIBIERE /

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°088/2016

Objet: Appel à projet PLIE – Action « Animation » portée par la CCPH

Le Président expose que Conformément à la convention de partenariat entre la CCPH et le Département de la Haute-Saône pour la mobilisation des crédits FSE, l'appel à projets du PLIE a été publié sur le site internet du Conseil Départemental avec une date de clôture au 18 mars 2016. Cet appel à projet reprend les objectifs spécifiques FSE du programme opérationnel 2014-2020 : Objectif spécifique 1 : Augmenter le nombre de parcours intégrés dans une approche globale de la personne.

Objectif spécifique 2 : Mobiliser des employeurs et des entreprises dans les parcours d'insertion
Objectif spécifique 3 : Développer les projets de coordination et d'animation de l'offre en faveur de l'insertion et de l'économie sociale et solidaire.

La Communauté de Communes a déposé une demande de subvention FSE au titre de ce dernier objectif.

Intitulé de l'action : « Animation du PLIE du Pays d'Héricourt – année 2016»

Contenu : Il s'agit de mobiliser les moyens nécessaires à l'animation territoriale sur le périmètre du PLIE et à la coordination des parcours des publics ciblés en lien avec tous les autres partenaires de l'insertion et de l'emploi du territoire afin de constituer un véritable réseau d'opérateurs.

Plan de financement prévisionnel :

DEPENSES		RESSOURCES	
Dépenses de personnel (0.9 ETP)	42 570.00 €	FSE (60%)	35 758.80 €
Autres dépenses (forfait de 40% des dépenses de personnel)	17 028.00 €	CCPH (40%)	23 839.20 €
TOTAL	59 598.00 €	TOTAL	59 598.00 €

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **DECIDE** de valider le montant de la participation CCPH au titre de l'opération « Animation du PLIE du Pays d'Héricourt » pour un montant prévisionnel de 23 839.20 € correspondant à un taux de 40% du coût total de l'action et **AUTORISE** le Président à signer la convention correspondante.

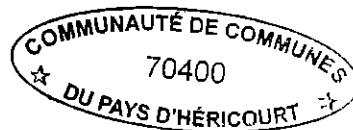
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 3 juin 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 07.06.16



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'B. Bénéteau', is written over a thin horizontal line.

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le
- 8 JUIN 2016
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 2 juin 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 2 juin 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
26 mai 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 26 mai 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) **membres titulaires** Valéry VOUGAGNET (COURMONT) – André BOYER (ETOON) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOON) – Anne-Marie BOUCHE, Robert BURKHALTER, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Pouvoirs : Marie-Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Francis ABRY à Eric STEIB / Martine PEQUIGNOT à Fernand BURKHALTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Jean-Pierre BARAFFE à Jean-François RIBIERE /

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°089/2016

Objet: Habitat 2020 : Attribution de subventions

Le Président expose que la politique HABITAT 2020 prévoit la mobilisation de subventions de la CCPH pour les usagers réalisant des travaux sur leur habitat. Ainsi, 3 nouveaux dossiers ont été engagés : 2 au titre d' « Habiter mieux » et 1 au titre du CAL.

SUBVENTION HABITER MIEUX	
Propriétaire	BENMEHDI MELIK
Adresse	61 RUE LOUIS RENARD 70400 HERICOURT
Type de travaux	REEMPLACEMENT DE CHAUDIERE
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €
- Montant total des travaux HT	12 588.91 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	6 972 €
Montant subvention CCPH	500 €

SUBVENTION HABITER MIEUX	
Propriétaire	PALET MARIE HELENE
Adresse	11 RUE DES ARTS 70400 HERICOURT
Type de travaux	REEMPLACEMENT DE CHAUDIERE
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €
- Montant total des travaux HT	5 870.67€
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	5 154 €
Montant subvention CCPH	500 €

REMBOURSEMENT GAI

Propriétaire	METTETAL CLAUDINE	
Adresse	21 RUE DE LA NEUVELLE 70400 CHENEBIER	
Type de travaux	REEMPLACEMENT DE MENUISERIE ET ISOLATION	
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €	
- Montant total des travaux HT	21 695.59 €	
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	14 000 €	
- Montant subvention CCPH	500 €	

Ce sont au total 1 500 € de subventions que la CCPH accorde sur l'ensemble de ces dossiers.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à procéder au paiement des subventions pour les dossiers ci-dessus présentés.

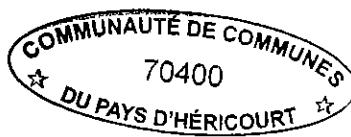
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 3 juin 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 09.06.16



SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivée le

- 8 JUIN 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 2 juin 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 2 juin 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
26 mai 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

47

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivée le

- 8 JUIN 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 26 mai 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – André BOYER (ETOIRON) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Anne-Marie BOUCHE, Robert BURKHALTER, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Pouvoirs : Marie-Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Francis ABRY à Eric STEIB / Martine PEQUIGNOT à Fernand BURKHALTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Jean-Pierre BARAFFE à Jean-François RIBIERE /

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°090/2016

Objet: Demande de subvention d'équipement auprès de la CAF

Le Président expose que comme chaque année, il s'agit de déposer une demande d'aide aux équipements à la CAF pour des projets du Pôle petite-enfance.

En effet, suite à la création du nouveau « Pôle Petite Enfance » de la Communauté de Communes (Service Multi-accueil et RPAM) et à l'augmentation du nombre d'enfants accueillis, l'acquisition de nouveaux jeux extérieurs est nécessaire pour valoriser et investir l'espace de jeu situé dans le parc d'autant que l'ancienne structure était obsolète et n'a pas pu être repositionnée à l'issue des travaux extérieur.

Les 2 services se sont concertés pour l'acquisition de jeux mobiles pour un montant de 2463,45 € HT sur lesquels la CAF peut apporter une aide à l'équipement de 30%.

Plan de financement

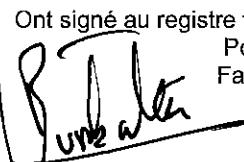
Dépenses en HT		Recettes	
Equipements	2 463,45 €	CAF : 30 %	739,04 €
		CCPH : 70 %	1 724,41 €
TOTAL	2 463,45 €	TOTAL	2 463,45 €

L'acquisition de ces équipements est prévue pour cet été et les crédits ont été prévus au budget 2016.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président au dépôt du dossier de subvention auprès de CAF.

Publié à
HERICOURT,
Le 07.06.16




Fernand Burkhalter

Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 3 juin 2016
Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 2 juin 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 2 juin 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
26 mai 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 26 mai 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) **membres titulaires** Valéry VOUGAGNET (COURMONT) – André BOYER (ETOON) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOON) – Anne-Marie BOUCHE, Robert BURKHALTER, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Pouvoirs : Marie-Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Francis ABRY à Eric STEIB / Martine PEQUIGNOT à Fernand BURKHALTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Jean-Pierre BARAFFE à Jean-François RIBIERE /

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

N°091/2016

Objet: Moyens de paiement : acceptation des chèques vacances et des Cesu

Le Président expose que le taux de recouvrement des produits locaux est un enjeu important, il est donc essentiel de pouvoir mettre à la disposition des usagers, une large gamme de moyens modernes de paiement.

Certains de nos services offrent déjà, outre le paiement par carte bancaire, chèque ou espèce, la possibilité de règlement par TIPI (Titres Payables sur Internet), prélèvement et CESU (Chèque Emploi Service Universel).

Services	Moyens modernes de paiements existants
Ordures Ménagères	TIPI, Prélèvement
Périscolaire Extrascolaire	TIPI, Prélèvement
Crèche	CESU, Prélèvement
Ecole de musique	TIPI

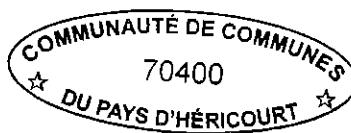
Il est proposé en accord avec le Trésorier d'Héricourt, d'étendre le paiement par TIPI et par prélèvement à tous nos services et d'examiner la possibilité de règlement par Chèques Vacances pour le service périscolaire et l'école de musique, et par CESU pour le périscolaire.

Il est également envisagé de mettre en place le paiement par TIP (Titre Interbancaire de Paiement) pour le service des Ordures Ménagères.

Services	Moyens modernes de paiements à mettre en place
Ordure Ménagères	TIP
Périscolaire Extrascolaire	- CESU, Chèques Vacances
Crèche	TIPI
Ecole de musique	Prélèvement, Chèques Vacances

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **DECIDE** d'étendre aux services concernés les nouveaux moyens de paiement identifiés, d'accepter le paiement par CESU et par Chèques Vacances pour tous les services concernés par ce mode de règlement, et **AUTORISE** le Président à signer une convention avec l'ANCV et le CRCESU, ainsi que tout document nécessaire à la mise en place de moyens modernes de paiement.

Publié à
HERICOURT,
Le 09.06.16



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 3 juin 2016

Le Président,

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivée le
- 8 JUIN 2016
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 2 juin 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 2 juin 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
26 mai 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 26 mai 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – André BOYER (ETOON) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOON) – Anne-Marie BOUCHE, Robert BURKHALTER, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Pouvoirs : Marie-Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Francis ABRY à Eric STEIB / Martine PEQUIGNOT à Fernand BURKHALTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Jean-Pierre BARAFFE à Jean-François RIBIERE /

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°092/2016

Objet: Information sur les décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation depuis le dernier Conseil Communautaire.

Conformément aux délibérations n°40/2014, et 109/2014, le Président doit informer le conseil communautaire des décisions prises dans le cadre de sa délégation.

Ⓐ Gestion de la dette et de la trésorerie (emprunt, ligne de trésorerie, ...) : NEANT

Ⓐ Marchés publics :

M172/2016	FREDON FC	Services	Plan d'entretien zéro pesticides	09/05/2016	11 250,00 €
M174/2016	GYMNOVA	fournitures	matériel	10/05/2016	4 786,00 €
M175/2016	GYMNOVA	fournitures	réfection fosse de réception	10/05/2016	12 955,00 €
M199/2016	EST IMPRIM	fournitures	magazine communautaire	18/04/2016	5 808,00 €

Ⓐ Avenants aux Marchés publics : NEANT

Ⓐ Contrat de location : NEANT

Ⓐ Contrat d'assurance : NEANT

Ⓐ Régies comptables : NEANT

Ⓐ Dons et legs : NEANT

- ④ Honoriaires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justices et experts : NEANT
- ④ Actions en justice : NEANT
- ④ Conventions de formation du personnel : NEANT
- ④ Contrat de travail à durée déterminée : **contrats du 3 mars 2016 au 24 mai 2016**

Objet du contrat	Nombre de contrats	Temps de travail	Nombre de Bénéficiaires
PERISCOLAIRE			
Remplacement	1	16 h	1
	2	11 h	1
	1	7 h 30	1
	1	5 h	1
Renfort d'activité	1	14h15	1
	1	15 h	1
	1	7 h	1
	1	13 h	1
	1	25 h	1
MULTI-ACCUEIL			
Remplacement	1	6h45	1
	1	6h	1
RESTAURATION SCOLAIRE			
	1	17 h 30	1
Remplacement	4	28 h	1
SERVICE ENTRETIEN DES BÂTIMENTS			
Remplacement	2	8h	1

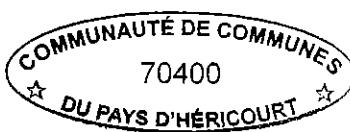
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 3 juin 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 09.06.16



SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

- 8 JUIN 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 2 juin 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 2 juin 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
26 mai 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 26 mai 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – André BOYER (ETOIRON) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL) **membres suppléants** ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Anne-Marie BOUCHE, Robert BURKHALTER, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Pouvoirs : Marie-Odile NOWINSKI à Danielle CROISSANT / Francis ABRY à Eric STEIB / Martine PEQUIGNOT à Fernand BURKHALTER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Jean-Pierre BARAFFE à Jean-François RIBIERE /

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André LAUCHER (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°093/2016

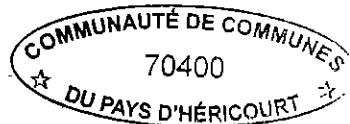
Objet: Pacte fiscal et financier : Contribution au budget incendie à la place de la commune d'Etobon. Remboursement par le syndicat du CPI

Le Président expose que suite à la prise en charge du Contingent Incendie par la CCPH au lieu et place des communes pour l'année 2016, il s'avère que la commune d'Etobon a versé sa participation annuelle au Syndicat du CPI Etobon Belverne pour un montant de 2 542,13 €.

Cette participation devant être versée au SDIS par la Communauté de Communes, il convient de demander au Syndicat du CPI de nous la reverser.

Le Conseil Communautaire à la majorité (2 abstentions) **AUTORISE** le Président à émettre un titre de recette de 2 542,13 € auprès du Syndicat du CPI, au titre du Contingent Incendie d'Etobon pour l'année 2016.

Publié à
HERICOURT,
Le 10.06.16



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 3 juin 2016

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 7 juillet 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 7 juillet 2016 à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
30 juin 2016**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 30 juin 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX), Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires André BOYER (ETOBON) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Blaise-Samuel BECKER, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs : Michel CLAUDEL à Daniel CHARMOILLAUX / Christian PY à Sophie SEYRIG / Claude PERRIN à Jean VALLEY / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Catherine FORTES à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-François RIBIERE à Jean-Pierre BARAFFE

Assistaient à la séance :

Mme MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

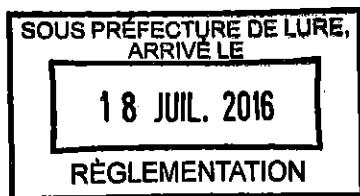
* * * * *

N°094/2016

Objet: Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 2 juin 2016

Le Président présente le procès-verbal du Conseil communautaire du 2 juin 2016.

Les conseillers communautaires à la majorité (1 abstention) APPROUVENT le procès-verbal du précédent Conseil



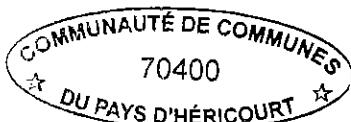
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 8 juillet 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 13.07.16



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 7 juillet 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 7 juillet 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
30 juin 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 30 juin 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX), Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** André BOYER (ETOIRON) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Blaise-Samuel BECKER, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) –

Pouvoirs : Michel CLAUDEL à Daniel CHARMOILLAUX / Christian PY à Sophie SEYRIG / Claude PERRIN à Jean VALLEY / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Catherine FORTES à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-François RIBIERE à Jean-Pierre BARAFFE

Assistaient à la séance :

Mme MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°095/2016

Objet: Avis sur le projet arrêté de SDCI – Extension du périmètre de la CCPH à 4 communes

Le Président expose que par délibération du 10 décembre 2015, la CCPH a émis dans le cadre de la réforme territoriale induite par la loi NOTRe, un avis favorable à l'accueil de 4 communes - Belverne, Laire, Aibre et Le Vernoy - au 1^{er} janvier 2017 et a demandé à modifier le projet initial de Schéma Départemental de Coopération Intercommunal qui ne prévoyait pas l'intégration des communes du Doubs.

Monsieur le Préfet du Doubs et Madame la Préfète de Haute-Saône ont réservé une suite favorable à cette modification et ont respectivement décidé d'étendre le périmètre du Pays d'Héricourt à ces 4 communes dans les projets arrêtés de SDCI du Doubs et de la Haute-Saône.

Par arrêté préfectoral du 10 mai 2016, Madame la Préfète de la Haute-Saône sollicite en conséquence l'avis des conseils municipaux et du conseil communautaire sur le nouveau périmètre.

Le conseil communautaire à la majorité (2 votes contre) **EMET** un avis favorable au projet de SDCI avec l'accueil des 4 nouvelles communes au 1^{er} Janvier 2017.

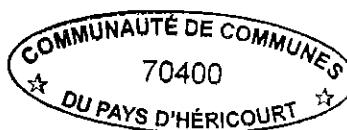
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 8 juillet 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 13.07.16



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 7 juillet 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 7 juillet 2016 à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
30 juin 2016**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

50

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 30 juin 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX), Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** André BOYER (ETOIRON) **membres suppléants** ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Blaise-Samuel BECKER, ROBERT BURKHALTER, Catherine FORTES, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) –

Pouvoirs : Michel CLAUDEL à Daniel CHARMOILLAUX / Christian PY à Sophie SEYRIG / Claude PERRIN à Jean VALLEY / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Catherine FORTES à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-François RIBIERE à Jean-Pierre BARAFFE

Assistaient à la séance :

Mme MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°096/2016

Objet: Modification du plan de financement du gymnase du champ de foire

Le Président expose que lors de ses séances du 25 Avril et 2 Juin 2016, le conseil communautaire a déclaré d'intérêt communautaire la construction d'un 3^{ème} gymnase au Champ de Foire et après a autorisé le Président à engager la consultation de maîtrise d'œuvre

Il est proposé à présent d'ajouter le plan de financement initial en sollicitant le FEADER, le PACT, la réserve parlementaire du député Jean Michel VILLAUME et la LAFA (ligue pour le football amateur) pour soutenir le futsal. Il est proposé de mobiliser la réserve parlementaire de M. le Député à hauteur de 10000 € au titre des équipements sportifs estimés à 20000 € HT.

Le coût d'opération se fixe à 1 950 000 € HT

Plan de financement modifié :

DEPENSES HT	RECETTES HT	TAUX
Etude et honoraires	140 000 €	201 203 € 10.32 %
Travaux	1 790 000 €	600 000 € 30.77 %
Équipements sportifs	20 000 €	24 000 € 1.23 %
		200 000 € 10.26 %
		10 000 € 0.51 %
		40 000 € 2.05 %
		126 212 € 6.47 %
		66 085 € 3.39 %
		682 500 € 35 %
1 950 000 €	1 950 000 €	100 %

Le Conseil communautaire à l'unanimité :

- **ADOpte** le plan de financement modifié proposé.
- **AUTORISE** le Président à solliciter la réserve parlementaire du Député Jean Michel VILLAUME, la LAFA
- **AUTORISE** le Président à déposer dans le cadre du prochain appel à projet, un dossier au titre du FEADER sur cette opération.
- **AUTORISE** le Président à solliciter l'avenant au PACT au titre de la clause de revoyure.

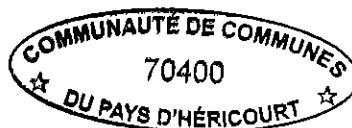
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

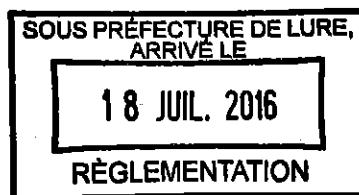
Fait à Héricourt, le 8 juillet 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 15.07.16



A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Malter".



COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 7 juillet 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 7 juillet 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
30 juin 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
50

Nbre de membres présents
40

Nbre de suffrages exprimés
48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 30 juin 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX), Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Robert BURKHALTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** André BOYER (ETOBON) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Blaise-Samuel BECKER, Catherine FORTES, Alain PARCELLIER (HERICOURT) - Jean-François RIBIERE (SAULNOT) -

Pouvoirs : Michel CLAUDEL à Daniel CHARMOILLAUX / Christian PY à Sophie SEYRIG / Claude PERRIN à Jean VALLEY / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Catherine FORTES à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-François RIBIERE à Jean-Pierre BARAFFE

Assistaient à la séance :

Mme MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°097/2016

Objet: Modification du plan de financement du plateau sportif

Le Président expose que par délibérations n°161/2015 et 35/2016 respectivement prises lors des séances des 10 décembre 2015 et 25 Février 2016, l'assemblée a engagé l'opération de réfection – extension du plateau sportif Rue Curie et a adopté un premier plan de financement.

Suite à la consultation qui a été conduite, c'est l'entreprise ROGER MARTIN (BELFORT) qui a été retenue pour 134 819,07 € HT.

Il est proposé d'ajuster le plan de financement pour solliciter le FEADER qui n'était pas prévu dans le plan initial.

DEPENSES HT	RECETTES HT	TAUX		
Honoraires et étude	8 000 €	DETR 2016	56 000 €	38.89 %
Travaux	134 000 €	Département	7 500 €	5.21 %
Divers et imprévus	2 000 €	FEADER	37 300 €	25.9 %
		Autofinancement	43 200 €	30 %
	144 000 €		144 000 €	100 %

Le Conseil communautaire à la majorité (1 abstention) **AUTORISE** le Président à déposer dans le cadre du prochain appel à projet, un dossier au titre du FEADER sur cette opération dans la limite de 70% de subvention globale.

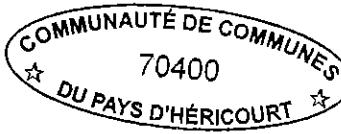
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 8 juillet 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 15.07.2016




COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 7 juillet 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 7 juillet 2016 à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
30 juin 2016

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

50

Nbre de membres présents

40

Nbre de suffrages exprimés

48

SOUS PRÉFECTURE DE LURE,
ARRIVE LE

18 JUIL. 2016

RÈGLEMENTATION

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 30 juin 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX), Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Robert BURKHALTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires André BOYER (ETOBON) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Blaise-Samuel BECKER, Catherine FORTES, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) –

Pouvoirs : Michel CLAUDEL à Daniel CHARMOILLAUX / Christian PY à Sophie SEYRIG / Claude PERRIN à Jean VALLEY / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Catherine FORTES à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-François RIBIERE à Jean-Pierre BARAFFE

Assistaient à la séance :

Mme MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°098/2016

Objet: Projets éoliens – Répartition de la fiscalité des IFER entre la CCPH et la commune d'accueil.

Le Président expose que dans le cadre des projets éoliens portés par une commune, il convient de trouver un accord sur les retours de fiscalité économique entre la commune à l'initiative du projet éolien et la CCPH qui perçoit en Fiscalité Professionnelle Unique la totalité des impôts économiques.

Afin d'accompagner les communes qui s'engagent dans ces projets particulièrement complexes et sensibles et soutenir le développement éolien, il est d'usage que les IFER (Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau) soient partagées entre l'EPCI et la commune.

Ainsi, et sur avis conforme du bureau, il est proposé que la recette des IFER soit répartie à hauteur de 60 % pour la commune et 40 % pour l'EPCI.

Le Conseil communautaire à la majorité (2 votes contre) APPROUVE le principe de la répartition de la part communautaire des IFER à hauteur de 60 % pour la commune d'accueil et 40% pour la CCPH.

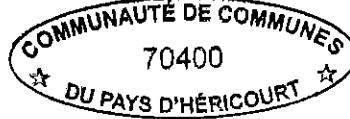
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 8 juillet 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 13.07.16



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 7 juillet 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 7 juillet 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
30 juin 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

40

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 30 juin 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) -- Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) -- Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) -- Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) -- Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) -- Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) -- Robert BOURQUIN (COISEVAUX), Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) -- Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) -- Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Robert BURKHALTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) -- Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** André BOYER (ETOBON) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) -- Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) -- Claude PERRIN (CHAMPEY) -- Jean VILLANI (COURMONT) -- Daniel COUSSEAU (ETOBON) -- Blaise-Samuel BECKER, Catherine FORTES, Alain PARCELLIER (HERICOURT) - Jean-François RIBIERE (SAULNOT) -

Pouvoirs : Michel CLAUDEL à Daniel CHARMOILLAUX / Christian PY à Sophie SEYRIG / Claude PERRIN à Jean VALLEY / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Catherine FORTES à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-François RIBIERE à Jean-Pierre BARAFFE

Assistaient à la séance :

Mme MM Pascale RAPP (COISEVAUX) -- Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°099/2016

Objet: Projet éolien à Brevilliers – Modification du POS de Brevilliers

Vu le Code de l'urbanisme et notamment l'article L300-6, les articles L153-54 et suivants et les articles R153-13 et R153-15,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de communes du Pays d'Héricourt en date du 1 octobre 2015 relative à la prise de compétence d'étude, élaboration, approbation, révision et suivi d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.I.) ayant valeur de SCoT,

Vu la délibération de la commune de Brevilliers en date du 16 novembre 2015 approuvant la modification statutaire de la Communauté de communes du Pays d'Héricourt,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de communes du Pays d'Héricourt en date du 10 décembre 2015 prescrivant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.I.),

Vu le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) approuvé par délibération du Conseil Municipal en date 2 juin 2000,

Le Président expose que dans le projet de parc éolien porté par la société OPALE ENERGIES NATURELLES, une partie des éoliennes doit être implantée sur le territoire de la commune de BREVILLIERS (3 à 5 aérogénérateurs).

Les différentes études techniques et environnementales sont en cours de finalisation et OPALE ENERGIES NATURELLES projette de déposer, auprès de l'administration, la demande d'autorisation unique nécessaire pour la construction et l'exploitation du parc éolien au premier trimestre 2017.

Le P.O.S en vigueur pour la zone d'implantation des éoliennes est classée en zone naturelle ND et NDm. Le règlement de ces zones est incompatible avec l'accueil du projet éolien.

Ainsi selon les dispositions de la loi n°2014-366, dite loi ALUR, les documents d'urbanisme des communes engagées dans une démarche de P.L.U.I. sont en vigueur jusqu'au 31 décembre 2019, sous réserve que les orientations du PADD du P.L.U.I. soient débattues avant 27 mars 2017.

Considérant que le développement des énergies renouvelables en général et du projet éolien en particulier revêt un intérêt général,

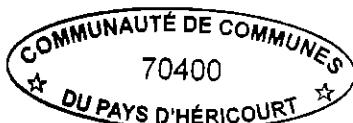
Considérant que les dispositions du P.O.S en vigueur ne permettent pas la réalisation du projet éolien et qu'il est nécessaire de le mettre en compatibilité pour permettre la réalisation du projet,

Considérant que la Communauté de communes du Pays d'Héricourt est compétente pour mener la procédure et peut se prononcer, après examen conjoint et enquête publique, sur l'intérêt général du projet éolien par une déclaration de projet qui emporte la mise en compatibilité du P.O.S.

Le conseil communautaire à la majorité (2 votes contre et 3 abstentions):

- **ACCEPTE** le principe d'engager la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan d'Occupation des Sols pour permettre la réalisation du projet éolien,
- **DIT** que le Président mènera cette procédure,
- **AUTORISE** le Président à signer les documents nécessaires à la réalisation de cette procédure,
- **DECIDE** d'inscrire les crédits destinés au financement des dépenses afférentes au budget de la Communauté de communes,
- **DIT** qu'au terme de la procédure le Conseil Communautaire sera appelé à délibérer sur la déclaration de projet et la mise en compatibilité du Plan d'Occupation des Sols.

Publié à
HERICOURT,
Le 13.07.16



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 8 juillet 2016
Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 7 juillet 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 7 juillet 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
30 juin 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

40

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 30 juin 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX), Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, ROBERT BURKHALTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires André BOYER (ETOBON) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Blaise-Samuel BECKER, Catherine FORTES, Alain PARCELLIER (HERICOURT) - Jean-François RIBIERE (SAULNOT) -

Pouvoirs : Michel CLAUDEL à Daniel CHARMOILLAUX / Christian PY à Sophie SEYRIG / Claude PERRIN à Jean VALLEY / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Catherine FORTES à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-François RIBIERE à Jean-Pierre BARAFFE

Assistaient à la séance :

Mme MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°100/2016

Objet: Adoption du compte-rendu annuel au concédant (CRAC) des Guinnottes pour l'année 2015

Le Président expose que Conformément à la convention d'aménagement, signée avec la SOCAD pour l'opération d'aménagement des Guinnottes, la Société d'Economie Mixte doit remettre le compte-rendu annuel au concédant (CRAC) pour l'année passée.

Le CRAC complet reprend les points suivants : Historique – Maîtrise foncière – Etudes – Travaux – Frais annexes – Commercialisation (Prix de cession et surfaces à commercialiser, ventes réalisées au 31/12/2015, participation) - Moyens de financement (Emprunt, trésorerie, découvert individualisé, avances de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, subventions) – Perspectives et conclusions - Annexes.

BILAN DES 2 TRANCHES DES GUINNOTTES

Le bilan réalisé au 31/12/2015 des 2 tranches fait apparaître :

- Un coût total travaux de **7 246 158 €**,
- Des recettes à hauteur de **7 198 982 €** dont :
 - ✓ 884 207 € de participation de la CCPH,
 - ✓ 3 947 091 € de recettes de commercialisation,
 - ✓ 2 335 891 € de subventions,
 - ✓ 31 793 € de recettes diverses.

Fin 2015, le résultat est de **- 47 176 €** mais les dépenses sont quasi achevées et il reste encore des lots à commercialiser.

Conclusion Tranches I et II

La trésorerie de l'opération au 31/12/2015 présente un solde positif de **62 329 €**.

Le bilan prévisionnel actualisé des 2 tranches au 31/12/2015, fait apparaître l'équilibre de l'opération moyennant une participation globale de la Collectivité de **480 000 €** contre **1 268 531 €** prévus dans la convention sachant que **884 207 €** ont déjà été versés.

Au regard des perspectives de commercialisation en 2016, il sera peu probable d'envisager le remboursement de l'avance restante de 100 000 € et/ou le versement du surplus de participation.

L'année 2016 ne permettra probablement pas de finaliser les ventes, d'acquérir et de céder les délaissés de terrain, de procéder à la rétrocession des espaces publics et aux opérations de clôture de l'opération.

Il convient donc de prévoir d'ores et déjà un avenant à la concession d'aménagement permettant de proroger le délai jusqu'à fin 2017.

Le Conseil communautaire à la majorité (2 votes contre et 2 abstentions) :

- ✓ **APPROUVE** le CRAC présenté par la SOCAD au 31 décembre 2015
- ✓ **DECIDE DE PROLONGER** la convention jusqu'au 31/12/2017 par voie d'avenant
- ✓ **AUTORISE** le Président à la signature de l'avenant.

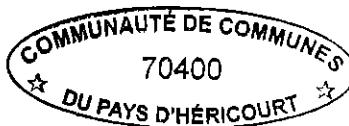
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 8 juillet 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT
Le 18.07.16



A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Walter", is written over a diagonal line.



COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 7 juillet 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 7 juillet 2016 à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
30 juin 2016

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

50

Nbre de membres présents

40

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 30 juin 2016.

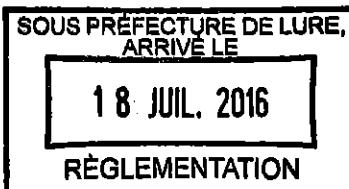
Etaient présents :

Mmes MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX), Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Robert BURKHALTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires André BOYER (ETOBON) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Blaise-Samuel BECKER, Catherine FORTES, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) –



Pouvoirs : Michel CLAUDEL à Daniel CHARMOILLAUX / Christian PY à Sophie SEYRIG / Claude PERRIN à Jean VALLEY / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Catherine FORTES à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-François RIBIERE à Jean-Pierre BARAFFE

Assistaient à la séance :

Mme MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°101/2016

Objet: Adoption du compte-rendu annuel au concédant (CRAC) de l'opération « Devillers » pour l'année 2015

Le Président expose que la SOCAD a remis à la CCPH son compte-rendu annuel au concédant (CRAC) pour l'opération immobilière dite « DEVILLERS » pour l'année passée.

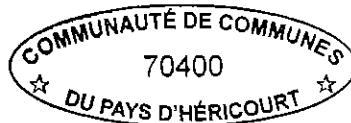
Le CRAC complet reprend les points suivants : Historique – Situation administrative – Données physiques – Compte de gestion au 31/12/2015 – Compte prévisionnel extension - Moyens de financement – Conclusions et perspectives.

Le compte de gestion au 31/12/2015 fait apparaître un résultat cumulé de **594 841,25 €**.

La trésorerie cumulée au 31/12/2015 est de **153 948,72 €**.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **APPROUVE** le CRAC remis par la SOCAD pour l'opération immobilière DEVILLERS au 31 décembre 2015.

Publié à
HERICOURT,
Le 13.07.16



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 8 juillet 2016
Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 7 juillet 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 7 juillet 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
30 juin 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

40

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 30 juin 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX), Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Robert BURKHALTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** André BOYER (ETOBON) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Blaise-Samuel BECKER, Catherine FORTES, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) –

Pouvoirs : Michel CLAUDEL à Daniel CHARMOILLAUX / Christian PY à Sophie SEYRIG / Claude PERRIN à Jean VALLEY / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Catherine FORTES à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-François RIBIERE à Jean-Pierre BARAFFE

Assistaient à la séance :

Mme MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°102/2016

Objet: Présentation du rapport annuel des Francas pour 2015

Vu l'article L1411-3 du code général des collectivités territoriales

Vu la loi N°95-127 du 8 février 1995 et le décret n°2005-236 du 14 mars 2005 : « le déléataire produit chaque année avant le 1^{er} juin à l'autorité déléguante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service. Ce rapport est assorti d'une annexe permettant à l'autorité déléguante d'apprécier les conditions d'exécution du service public. »

Le Président expose que la délégation de services périscolaire et extrascolaire a été confiée aux Francas par délibération en date du 13 décembre 2011 pour une durée de 4 ans. La délégation s'achève au 31 décembre 2015. La délégation porte sur quatre pôles : Chenebier, Coisevaux, Echenans et Saulnot.

Le déléataire a transmis son bilan pour l'année 2015, lequel doit faire l'objet d'une présentation au conseil communautaire.

Celui-ci est constitué de 4 dossiers :

- Dossier 1 : bilan d'activité quantitatif par mois par centre ainsi que la provenance des enfants. On note que ce sont en moyenne chaque jour, 284 enfants accueillis en restauration scolaire, 240 enfants accueillis en TAP-NAP et 124 enfants accueillis le soir. On constate une augmentation du nombre d'enfants sur l'ensemble des pôles par rapport à 2014.
- Dossier 2 : Présentation des documents pédagogiques par centre
- Dossier 3 : état du personnel : ce sont 32 agents qui exercent sur les 4 pôles
- Dossier 4 : bilan financier

Tout au long de la délégation, la rémunération des FRANCAS a évolué et s'est répartie de la manière suivante :

	2012	2013	2014	2015
Tranche ferme	312 086 €	347 877.77 €	392 000.76 €	409 514.24 €
Option accueil mercredis Echenans	16 761 €	17 082.52 €	11 469.43 €	11 469.43 €
Option accueil mercredis Chenebier	14 431 €	13 104.25 €	6 522.61 €	6 522.61 €
Option petites vacances Saulnot	15 130 €	15 420.20 €	15 532.58 €	15 532.58 €
CLSH de juillet sur le pôle de Saulnot	10 185 €	10 380.40 €	10 456.01 €	10 456.01 €
Total	368 593.00 €	403 865.14 €	435 981.39 €	453 494.87 €

Tranche ferme : accueil périscolaire Chenebier, Coisevaux, Echenans, Saulnot ; accueil mercredi Coisevaux ; petites vacances Coisevaux et Echenans ; CLSH juillet Echenans et Coisevaux.

Sur les 4 années de délégation, le nombre de journées/enfants est passé de 21 728 à 25 387 soit une progression de 16,8% (en raison principalement des nouveaux rythmes scolaires) et dans le même temps, la rémunération du délégué a progressé de 23.03% en 4 années.

Le rapport transmis par le délégué est complet.

S'agissant d'une présentation, ce point ne donne pas lieu à vote de l'assemblée.

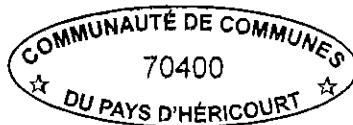
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 8 juillet 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 15.07.16



A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Burekallé".



COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 7 juillet 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 7 juillet 2016 à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
30 juin 2016

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

50

Nbre de membres présents

40

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 30 juin 2016.

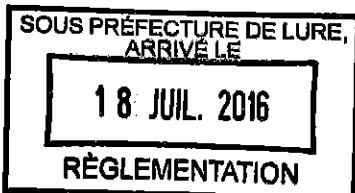
Etaient présents :

Mmes MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX), Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Robert BURKHALTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires André BOYER (ETOBON) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Blaise-Samuel BECKER, Catherine FORTES, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) –



Pouvoirs : Michel CLAUDEL à Daniel CHARMOILLAUX / Christian PY à Sophie SEYRIG / Claude PERRIN à Jean VALLEY / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Catherine FORTES à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-François RIBIERE à Jean-Pierre BARAFFE

Assistaient à la séance :

Mme MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°103/2016

Objet: PRM de Vyans le Val – Signature d'une convention avec le SMAU et Vyans le Val

Le Président expose que lors de sa séance du 25 Février 2016, notre assemblée a décidé d'équiper la commune de Vyans le Val d'un POINT de RACCORDEMENT MUTUALISE (PRM) en profitant de la desserte de Bussurel depuis le NRA d'Héricourt.

La commune de Vyans le Val et la Communauté de communes ont respectivement pris une délibération de principe pour partager 50/50 le coût de ces travaux dont le chiffrage était estimé à 60 000 € HT.

Sur ces bases, le SMAU a lancé une consultation pour la réalisation du PRM de Vyans le Val et l'entreprise mieux disante est le groupement EIFFAGE - Trinaps pour un montant de 55 252 € HT et 1140 € TTC / an de maintenance.

A présent que l'entreprise est retenue, il convient de formaliser nos engagements financiers sur ces montants partagés 50/50 entre la CCPH et la commune de Vyans le VAL étant précisé que les coûts de maintenance seront supportés par la CCPH seule, et que la TVA est portée par le SMAU.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à la signature de la convention tripartite avec le SMAU et VYANS le VAL dans les conditions financières susvisées.

Publié à
HERICOURT
Le 15.07.16

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 8 juillet 2016
Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 7 juillet 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 7 juillet 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
30 juin 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

40

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 30 juin 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX), Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Robert BURKHALTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** André BOYER (ETOBON) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Blaise-Samuel BECKER, Catherine FORTES, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) –

Pouvoirs : Michel CLAUDEL à Daniel CHARMOILLAUX / Christian PY à Sophie SEYRIG / Claude PERRIN à Jean VALLEY / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Catherine FORTES à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-François RIBIERE à Jean-Pierre BARAFFE

Assistaient à la séance :

Mme MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

N°104/2016

Objet: Revalorisation des tarifs de l'Ecole de musique saison 2016 / 2017

Le Président expose comme chaque année, il est nécessaire de délibérer sur les tarifs de l'Ecole de Musique du Pays d'Héricourt à effet du 1^{er} septembre 2016. Pour information, certains de ces tarifs sont assis sur les revenus des familles et sont déterminés en fonction des tranches servant au calcul de l'impôt sur le revenu, un coefficient multiplicateur étant appliqué sur le tarif selon la tranche où se situe le quotient familial.

Il est proposé d'appliquer une augmentation de 2 % pour chaque tarif sauf pour la tranche la plus basse (moins de 5 000 €) pour laquelle il n'y aura aucune hausse et la tranche suivante (5 000 € à 6 011 €) pour laquelle la hausse sera limitée à 1 %.

Pour information, les recettes annuelles de l'Ecole de Musique s'élèvent à 103 000 €.

TARIFS MENSUELS SOUMIS AUX REVENUS DU FOYER ELEVES D'HERICOURT, DE LA CCPH, PERSONNEL ET ENFANTS DU PERSONNEL VILLE HERICOURT et CCPH TARIFS DE BASE		Pour mémoire 2015-2016	2016-2017
Formation musicale	Jeune	14,30	14,60
	Adulte	24,40	24,90
Formation instrumentale	Jeune	19,20	19,60
	Adulte	30,50	31,10

Dégressivité de 20 % pour l'inscription d'un 2ème enfant et de 30 % pour les suivants sur le tarif déterminé
 Le tarif jeune s'applique : aux enfants mineurs, aux personnes majeures de - de 25 ans poursuivant leurs études sur présentation d'un certificat de scolarité, aux demandeurs d'emploi de moins de 25 ans sur présentation d'un justificatif de Pôle Emploi

Réduction de 50% pour les élèves faisant partie de l'Harmonie Municipale y compris pour les activités annexes (à l'exclusion des frais administratifs). Minimum de facturation de 15 € par trimestre et par activité.

BAREME 2016 QUOTIENT FAMILIAL APPLIQUÉ AU TARIF DE BASE			
Quotient Familial	Catégorie	Coef.	Nombre de familles :
moins de 5000€	0	- 31 %	9
de 5000 à 6011€	1	- 1 %	1
de 6012 à 11991€	2	+ 8 %	40
de 11992 à 18227€	3M	+ 20 %	69
de 18228 à 26764€	3	+ 35 %	47
de 26765 à 71754€	4	+ 50 %	19
plus de 71754€	5	+ 80 %	1
Personnes résidant hors de la CCPH inscrites avant 2007	6	x 2	1
Elèves membres de l'orchestre d'harmonie résidant hors CCPH			1
Non présentation de l'avis d'imposition			8
Total			196

Familles non soumises au quotient familial

Activité annexe Héricourt/Bussurel	18
Activité annexe CCPH	25
Activité annexe Hors CCPH	9
Activité annexe Hors CCPH membre de l'orchestre d'Harmonie	2

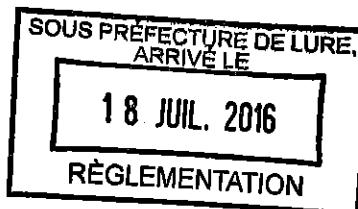
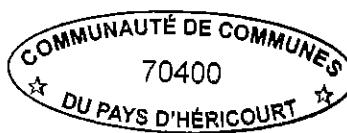
Le coefficient multiplicateur est appliqué sur le tarif de base, selon la tranche où se situe le quotient familial calculé comme suit : Revenu fiscal de référence auquel il est ajouté les éventuels déficits fonciers / nombre de parts fiscales.

TARIFS MENSUELS NON SOUMIS AUX REVENUS DU FOYER	Pour mémoire		2016-2017	
	2015-2016	2016-2017	Jeune	Adulte
Location instrument	28,50	43,20	29,00	44,00
Activités annexes (chœur d'enfants, choréia, atelier jazz, atelier chansons burlesques, musique de chambre, ensemble adultes...)	7,50		8	
FRAIS ADMINISTRATIF (sauf chœur d'enfants et éveil musical)	2,25		2,30	

TARIFS MENSUELS ELEVES EXTERIEURS A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT NON MEMBRES DE L'ORCHESTRE D'HARMONIE		Pour memoire 2015-2016	2016-2017
Formation musicale	78,30	80	
Formation instrumentale	153,00	156	
Activités annexes (choeur d'enfants, choréia, atelier jazz, atelier chansons burlesques, musique de chambre, ensemble adultes...)	23,00	23,50	

Le Conseil communautaire à la majorité (2 abstentions) **ADOPTE** la tarification 2016-2017 de l'Ecole de musique à effet du 1^{er} septembre 2016.

Publié à
HERICOURT,
Le 13.09.16

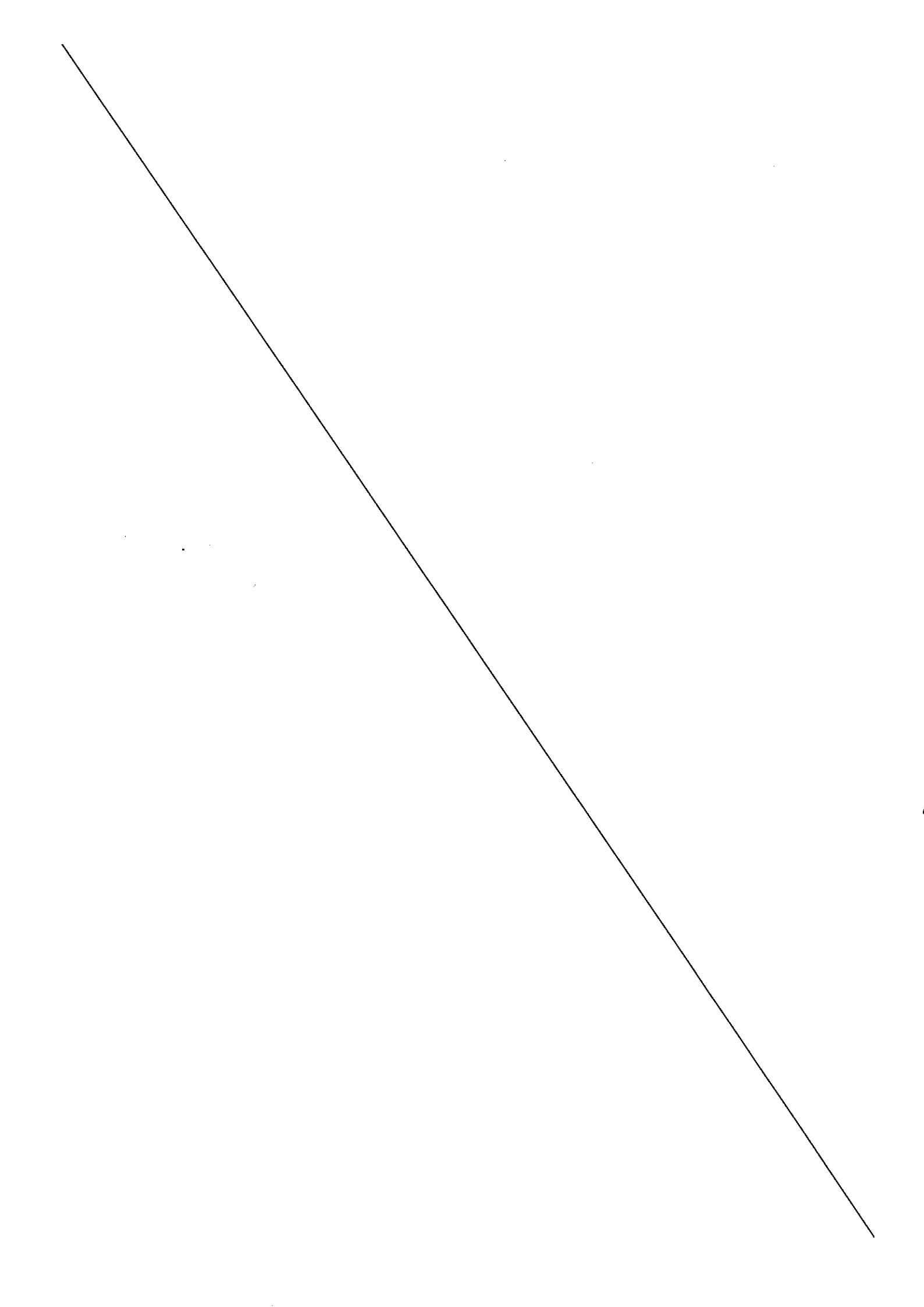


Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 8 juillet 2016

Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 7 juillet 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 7 juillet 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
30 juin 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

40

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 30 juin 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX), Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Robert BURKHALTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** André BOYER (ETOBON) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Blaise-Samuel BECKER, Catherine FORTES, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) –

Pouvoirs : Michel CLAUDEL à Daniel CHARMOILLAUX / Christian PY à Sophie SEYRIG / Claude PERRIN à Jean VALLEY / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Catherine FORTES à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-François RIBIERE à Jean-Pierre BARAFFE

Assistaient à la séance :

Mme MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

N°105/2016

Objet: Habitat 2020 : Attribution de subventions

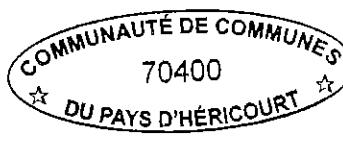
Le Président expose que la politique HABITAT 2020 prévoit la mobilisation de subventions de la CCPH pour les usagers réalisant des travaux sur leur habitat. Ainsi, 1 nouveau dossier a été engagé au titre d' »HABITER MIEUX ».

HABITER MIEUX	
Propriétaire	JEAN FRANCOIS MEIGE
Adresse	65 RUE PIERRE DE COUBERTIN 70400 HERICOURT
Type de travaux	REEMPLACEMENT INSERT ET MENUISERIES
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €
- Montant total des travaux HT	16 302.54 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	10 204 €
- Montant subvention CCPH	500 €

Ce sont au total **500 €** de subventions que la CCPH accorde sur ce dossier au titre des subventions habitat.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à procéder au paiement de la subvention pour le dossier ci-dessus présenté.

Publié à
HERICOURT,
Le 13.07.16



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 8 juillet 2016

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 7 juillet 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 7 juillet 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
30 juin 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

40

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 30 juin 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX), Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Robert BURKHALTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires André BOYER (ETOBON) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Blaise-Samuel BECKER, Catherine FORTES, Alain PARCELLIER (HERICOURT) - Jean-François RIBIERE (SAULNOT) -

Pouvoirs : Michel CLAUDEL à Daniel CHARMOILLAUX / Christian PY à Sophie SEYRIG / Claude PERRIN à Jean VALLEY / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Catherine FORTES à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-François RIBIERE à Jean-Pierre BARAFFE

Assistaient à la séance :

Mme MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°106/2016

Objet: Recouvrement de la subvention Départementale versée à l'Orchestre municipal d'harmonie

Le Président expose que dans le cadre de sa politique d'aide en faveur du fonctionnement des sociétés musicales, le Conseil Départemental de la Haute-Saône accorde une subvention annuelle, sur présentation de dossier, à l'Orchestre Municipal d'Harmonie, dont le Président est le Maire de la ville d'Héricourt, afin d'aider au financement des charges induites par cette association, charges supportées indirectement par la CCPH.

Cette subvention est répartie comme suit :

- Une dotation forfaitaire déterminée par rapport au nombre de musiciens faisant partie de l'Orchestre Municipal d'Harmonie.
- Une aide à la formation des musiciens destinée à la formation des membres de l'Orchestre fréquentant l'Ecole de Musique.
- Une aide au classement attribuée selon un barème établi en fonction du classement de la Société musicale.

Cette aide étant versée directement à l'Orchestre d'Harmonie, ce dernier doit restituer à la Communauté de Communes le montant des sommes perçues à ce titre en compensation des dépenses prises en charge par la CCPH.

Le Président propose à l'Assemblée de recouvrer cette somme en deux étapes, étant entendu que le Conseil Départemental de la Haute-Saône notifie chaque année par convention la répartition de son aide :

- 1^{ère} étape : émission d'un titre de recettes à l'encontre de l'Orchestre d'Harmonie correspondant au 1^{er} acompte versé par le Conseil Départemental de la Haute-Saône à la signature de ladite convention.
- 2^{nde} étape : émission d'un titre de recettes à l'issue du versement du solde de la subvention attribuée par le Conseil Départemental de la Haute-Saône sur production de pièces justificatives étant entendu que la dotation forfaitaire est laissée au profit de l'Orchestre d'Harmonie.

Pour 2016 la subvention allouée par le Conseil Départemental s'élève à la somme de 26 960€, dont 960 € de dotation forfaitaire.

Le conseil communautaire à la majorité (5 abstentions) autorise le Président à procéder au recouvrement de la subvention versée à l'Orchestre d'Harmonie Municipal par le Conseil Départemental.

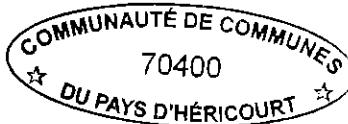
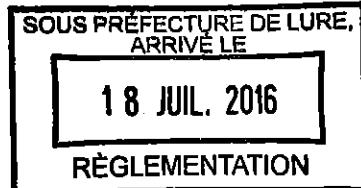
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 8 juillet 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 13.07.16

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 7 juillet 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 7 juillet 2016 à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
30 juin 2016

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

50

Nbre de membres présents

40

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 30 juin 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX), Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Robert BURKHALTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires André BOYER (ETOBON) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Blaise-Samuel BECKER, Catherine FORTES, Alain PARCELLIER (HERICOURT) - Jean-François RIBIERE (SAULNOT) -

Pouvoirs : Michel CLAUDEL à Daniel CHARMOILLAUX / Christian PY à Sophie SEYRIG / Claude PERRIN à Jean VALLEY / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Catherine FORTES à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-François RIBIERE à Jean-Pierre BARAFFE

Assistaient à la séance :

Mme MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°107/2016

Objet: Attribution d'un complément de subvention au Collège Pierre et Marie CURIE

Le Président expose que lors du conseil communautaire du 5 avril, une subvention de 1 705 € a été attribuée au Collège Pierre et Marie Curie afin de financer les voyages scolaires en Angleterre, en Italie et en Bretagne.

Or, suite à une erreur d'analyse de la demande, il s'avère que la subvention devait s'élever à 1 800 €.

1 800 € avaient d'ailleurs été inscrits au budget comme chaque année.

Il est donc proposé de régulariser ce dossier et de verser la différence au Collège, soit 95 €.

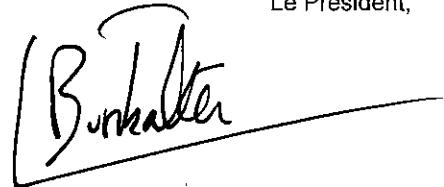
Le conseil communautaire à l'unanimité **DECIDE** d'attribuer une subvention complémentaire de 95 € au collège.

Ont signé au registre tous les membres présents.

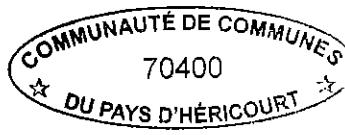
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 8 juillet 2016

Le Président,



Publié à
HERICOURT,
Le 13.07.16



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 7 juillet 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 7 juillet 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
30 juin 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

40

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 30 juin 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX), Jean-Denis PERRAT-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Robert BURKHALTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** André BOYER (ETOBON) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Blaise-Samuel BECKER, Catherine FORTES, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) –

Pouvoirs : Michel CLAUDEL à Daniel CHARMOILLAUX / Christian PY à Sophie SEYRIG / Claude PERRIN à Jean VALLEY / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Catherine FORTES à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-François RIBIERE à Jean-Pierre BARAFFE

Assistaient à la séance :

Mme MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°108/2016

Objet: Fonds de concours – Versement de l'AED à Chenebier

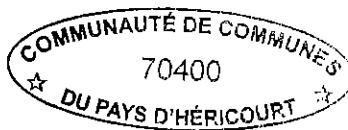
Le Président expose que la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt soutient au titre de ses statuts les travaux de voiries effectués par les communes par un abondement de l'A.E.D (Aide Exceptionnelle Départementale) à hauteur de 15% du montant réellement versé par le Conseil Départemental de Haute-Saône.

Conformément aux dispositions réglementaires qui régissent les fonds de concours, il s'avère que le montant du fonds de concours doit faire l'objet d'une délibération du Conseil Municipal et du Conseil Communautaire.

La commune de CHENEBIER a déposé un dossier lequel est complet et sollicite ce fonds de concours qui se fixe à **2 077.65 €**, soit 15% de la subvention de **13 851 €** versée par le Département.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **ADOPTE** le montant du fonds de concours AED et **AUTORISE** le Président à procéder à son versement en faveur de la commune.

Publié à
HERICOURT,
Le 13.07.16



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 8 juillet 2016
Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 7 juillet 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 7 juillet 2016 à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
30 juin 2016

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

50

Nbre de membres présents

40

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 30 juin 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX), Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Robert BURKHALTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** André BOYER (ETOBON) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Blaise-Samuel BECKER, Catherine FORTES, Alain PARCELLIER (HERICOURT) - Jean-François RIBIERE (SAULNOT) -

Pouvoirs : Michel CLAUDEL à Daniel CHARMOILLAUX / Christian PY à Sophie SEYRIG / Claude PERRIN à Jean VALLEY / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Catherine FORTES à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-François RIBIERE à Jean-Pierre BARAFFE

Assistaient à la séance :

Mme MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°109/2016

Objet: Ressources humaines – Transformation de poste

Le Président expose que dans le cadre des déroulements de carrières des fonctionnaires territoriaux, la collectivité a proposé à la promotion interne le dossier d'un agent au grade de rédacteur territorial soumis à la commission administrative paritaire du CDG 70.

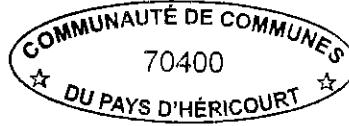
Cette proposition a été rédigée dans le but de mettre en adéquation les missions de responsable de service finances qui sont exercées par l'agent et le grade détenu.

La commission administrative paritaire de catégorie B s'est réunie en date des 26 et 27 mai 2016 et a retenu parmi de nombreuses candidatures le dossier de notre agent compte tenu de la valeur professionnelle de l'agent et des missions présentées via la fiche de poste.

Le conseil communautaire à la majorité (4 abstentions) **DECIDE :**

- de créer 1 poste de Rédacteur Territorial à temps complet à compter du 1^{er} décembre 2016.
- de supprimer, à sa titularisation, le poste actuellement occupé par cet agent, soit un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet.

Publié à
HERICOURT,
Le 4.07.16



Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 8 juillet 2016

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 7 juillet 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 7 juillet 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
30 juin 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

40

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 30 juin 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX), Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Robert BURKHALTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** André BOYER (ETOBON) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Blaise-Samuel BECKER, Catherine FORTES, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) –

Pouvoirs : Michel CLAUDEL à Daniel CHARMOILLAUX / Christian PY à Sophie SEYRIG / Claude PERRIN à Jean VALLEY / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Catherine FORTES à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-François RIBIERE à Jean-Pierre BARAFFE

Assistaient à la séance :

Mme MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

N°110/2016

Objet: Admission en non-valeur de créances ordures ménagères

Le Président expose que la Trésorerie sollicite la Communauté de communes pour admettre en non-valeur des créances considérées comme ne pouvant être recouvrées suite à la mise en œuvre des procédures.

- 1) **Au titre des créances éteintes :** l'état présenté par la Trésorerie représente un montant de **2 290.78 €** portant sur les années 2010 à 2016.

COMMUNE	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	TOTAL	MOTIF DE LA PRESENTATION
HERICOURT	109.03€	195.40€	195.40€	85.60 €		373.55 €	185.43 €	1144.41 €	PRP SANS LJ (6 Dossiers)
CHAMPEY	187.27€	195.40€	195.40€	195.40 €	195.40€	177.50 €		1146.37 €	PRP SANS LJ (2 Dossiers)
TOTAL	296.30€	390.80€	390.80€	281.00€	195.40 €	551.05 €	185.43 €	2290.78 €	

- 2) **Au titre des créances admises en non-valeur pour d'autres motifs** : l'état présenté par la Trésorerie représente un montant de 390.80 € portant sur 2013 et 2014.

COMMUNE				MOTIF DE LA PRESENTATION
	2013	2014	TOTAL	
HERICOURT	195.40 €	195.40 €	390.80 €	PV CARENCE (1 dossier)
TOTAL	195.40 €	195.40 €	390.80 €	

Le conseil communautaire à la majorité (2 votes contre) **ADMET** en non-valeur des créances d'ordures ménagères pour un montant total de **2681.58 €**.

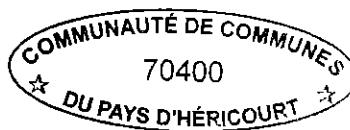
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 8 juillet 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 13.07.16



A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Bénézech", is placed over a stylized line drawing of a signature.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 7 juillet 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 7 juillet 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
30 juin 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
50

Nbre de membres présents
40

Nbre de suffrages exprimés
47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 30 juin 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX), Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Robert BURKHALTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires André BOYER (ETOBON) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean VILLANI (COURMONT) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Blaise-Samuel BECKER, Catherine FORTES, Alain PARCELLIER (HERICOURT) - Jean-François RIBIERE (SAULNOT) -

Pouvoirs : Michel CLAUDEL à Daniel CHARMOILLAUX / Christian PY à Sophie SEYRIG / Claude PERRIN à Jean VALLEY / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Catherine FORTES à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-François RIBIERE à Jean-Pierre BARAFFE

Assistaient à la séance :

Mme MM Pascale RAPP (COISEVAUX) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°111/2016

Objet: Nouvelle déchetterie – Acquisition foncière à Monsieur ABRY Jacques

Le Président expose que par délibération du 10 Décembre 2015, le conseil communautaire a décidé d'acquérir une parcelle à HERICOURT de 12 015 m² afin d'en céder une partie au SYTEVOM pour la création d'une déchetterie nouvelle génération. Le projet d'implantation de la déchetterie a été travaillé par le SYTEVOM en partenariat avec les services du département en raison des accès depuis la voirie Départementale située au Giratoire de l'entreprise ARCELOR MITTAL.

L'esquisse d'aménagement a révélé la nécessité d'acquérir une emprise foncière supplémentaire afin de permettre d'entrer en toute sécurité dans la déchetterie. Il s'agit d'une surface de 342 m² appartenant à Monsieur JACQUES ABRY à prélever sur la parcelle ZA 120.

En accord avec le propriétaire, il est proposé d'acquérir au même prix que la précédente acquisition soit 2€ TTC / m² soit un prix global de 684 € TTC.

Jacques ABRY ne prend pas part au vote.

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- **ACTE** de l'acquisition d'une parcelle à prélever sur la ZA 120 de 342 m² au prix de 684 € TTC avec paiement au fermier des indemnités d'éviction, de fumures et d'arrière fumures
- **PRECISE** que les frais notariés seront à la charge de la CCPH
- **AUTORISE** le Président à la signature de tous les actes nécessités par cette acquisition

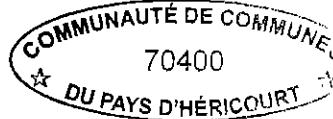
Ont signé au registre tous les membres présents.

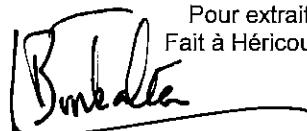
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 8 juillet 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 13.07.16





COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 7 juillet 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 7 juillet 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
30 juin 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
50

Nbre de membres présents
40

Nbre de suffrages exprimés
48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 30 juin 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX), Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Robert BURKHALTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** André BOYER (ETOBON) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mme MM Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Blaise-Samuel BECKER, Catherine FORTES, Alain PARCELLIER (HERICOURT) - Jean-François RIBIERE (SAULNOT) -

Pouvoirs : Michel CLAUDEL à Daniel CHARMOILLAUX / Christian PY à Sophie SEYRIG / Claude PERRIN à Jean VALLEY / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Catherine FORTES à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Jean-François RIBIERE à Jean-Pierre BARAFFE

Assistaient à la séance :

Mme MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°112/2016

Objet: Information sur les décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation depuis le dernier Conseil Communautaire

Conformément aux délibérations n°40/2014, et 109/2014, le Président doit informer le conseil communautaire des décisions prises dans le cadre de sa délégation.

- ◎ Gestion de la dette et de la trésorerie (emprunt, ligne de trésorerie, ...): NEANT
- ◎ Marchés publics :

M199/2016	EST IMPRIM	fournitures	magazine communautaire	18/04/2016	5 808,00 €
M209/2016	SEMAT ZOELLER	services	réparation lève conteneurs AD202DA	31/05/2016	5 335,92 €
M222/2016	Sarl SEEB	Services	Mise en conformité des sites suite contrôle SOCOTEC	09/06/2016	3 234,40 €
M228/2016	SEMAT ZOELLER	services	réparation de tous les axes du panneau de compactage	16/06/2016	7 822,25 €
M242/2016	SOLIHA	Services	Mission étude FISAC	23/06/2016	18 700,00 €
M253/2016	PARGAUD	travaux	lot 6 faux plafonds centre de formation	27/06/2016	5 600,98 €

- ◎ Avenants aux Marchés publics : NEANT
- ◎ Contrat de location : NEANT
- ◎ Contrat d'assurance : NEANT
- ◎ Régies comptables : NEANT
- ◎ Dons et legs : NEANT
- ◎ Honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts : NEANT
- ◎ Actions en justice : NEANT

- ② Conventions de formation du personnel : NEANT
 ③ Contrat de travail à durée déterminée : contrats du 25 mai au 30 juin 2016

Objet du contrat	Nombre de contrats	Temps de travail	Nombre de Bénéficiaires
PERISCOLAIRE			
Renfort activité	1	17 h	1
	2	15h	2
	1	13h	1
	1	13 h	1
Remplacement	1	14 h	1
	1	6h	1
	5	25h	5
STRUCTURE MULTI-ACCUEIL			
Néant			
RESTAURATION SCOLAIRE			
Remplacement	1	19 h	1
ADMINISTRATIF			
Remplacement	1	35 h	1
SERVICE ENVIRONNEMENT DECHETS			
Remplacement	8	35 h	2
Remplacement	1	7 h 30	2
NETTOYAGE			
Remplacement	2	35 h	2
CUI CAE	1	35 h	1
ECOLE DE MUSIQUE			
Néant			
SERVICE ENTRETIEN DES BÂTIMENTS			
Néant			

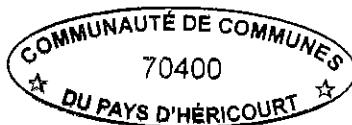
S'agissant d'une information ce point ne donne pas lieu à un vote de l'assemblée.

Ont signé au registre tous les membres présents.

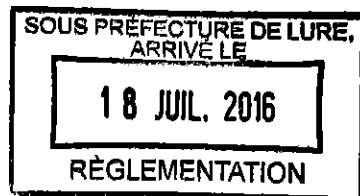
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 8 juillet 2016
 Le Président,

Publié à
 HERICOURT,
 Le 13.07.16



A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Burkhalter", is enclosed in a rectangular box with a diagonal line through it.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 septembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 29 septembre 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
22 septembre 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 septembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel Claudel (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) –

Pouvoirs : Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean VALLEY à Pierre DUVERNOY / Jean-Denis PERRET-GENTIL à Alain FRADET / Catherine FORTES à Fernand BURKHALTER / Dahlila MEDDOUR à Martine PEQUIGNOT / Sandrine PALEO à Blaise-Samuel BECKER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Gérard CLEMENT / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Jean-François RIBIERE à Jean-Pierre BARAFFE

Assistaient à la séance :

Mmes MM André BOYER (ETOIRON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°113/2016

Objet: Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 7 juillet 2016

Le Président présente le procès-verbal du Conseil communautaire du 7 juillet 2016.

Les conseillers communautaires à l'unanimité **APPROUVENT** le procès-verbal du précédent Conseil.

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

07 OCT. 2016

Ont signé au registre tous les membres présents.

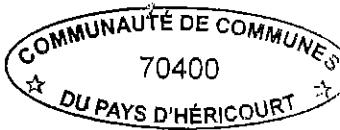
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 30 septembre 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 06/10/16

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 septembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 29 septembre 2016 à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
22 septembre 2016**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

48

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

07 OCT. 2015

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 septembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel Claude (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) - Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs : Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean VALLEY à Pierre DUVERNOY / Jean-Denis PERRET-GENTIL à Alain FRADET / Catherine FORTES à Fernand BURKHALTER / Dahlila MEDDOUR à Martine PEQUIGNOT / Sandrine PALEO à Blaise-Samuel BECKER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Gérard CLEMENT / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Jean-François RIBIERE à Jean-Pierre BARAFFE

Assistaient à la séance :

Mmes MM André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°114/2016

Objet: Choix du bureau d'étude pour l'élaboration du PLUI – Autorisation de signer le marché

Le Président expose qu'une consultation a été engagée en appel d'offre ouvert pour la réalisation d'une étude, animation et élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Schéma de cohérence Territorial.

Suite à parution d'un avis d'appel à la concurrence au Bulletin officiel des annonces des marchés publics et au Journal officiel de l'Union Européenne, 2 offres ont été reçues.

nom	prix	note prix	note technique	note totale	classement
Delplanque et associés – IAD (Vesoul) – Chambre d'agriculture	240 000,00	60	40	100	1
Agence de développement et d'urbanisme du Pays de Montbéliard	249 720,00	57,66	35,00	92,66	2

La commission d'appel d'offre s'est réunie le 7 septembre 2016 et a décidé d'attribuer le marché au groupement cabinet Delplanque et associés.

Le Conseil Communautaire à la majorité (1 abstention) **AUTORISE** le Président à signer le marché d'étude, animation et élaboration du PLUI valant SCOT avec le cabinet Delplanque et associés pour un montant de 240 000 € HT.

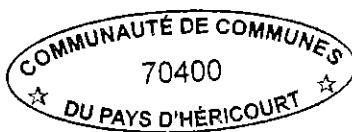
Publié à
HERICOURT,
Le 06/09/16

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 30 septembre 2016

Le Président,



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Bunkalde". The signature is enclosed in a thin rectangular line.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 septembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 29 septembre 2016 à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
22 septembre 2016**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 septembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel Claudel (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) - Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs : Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean VALLEY à Pierre DUVERNOY / Jean-Denis PERRET-GENTIL à Alain FRADET / Catherine FORTES à Fernand BURKHALTER / Dahlila MEDDOUR à Martine PEQUIGNOT / Sandrine PALEO à Blaise-Samuel BECKER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Gérard CLEMENT / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Jean-François RIBIERE à Jean-Pierre BARAFFE

Assistaient à la séance :

Mmes MM André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°115/2016

Objet: Service de Transport à la demande – Autorisation de signer le marché

Le Président expose qu'une consultation a été engagée en appel d'offre ouvert pour le transport public de voyageurs – transport à la demande pour une durée de 3 ans renouvelable 1 an.

Suite à parution d'un avis d'appel à la concurrence au Bulletin officiel des annonces des marchés publics et au Journal officiel de l'Union Européenne, 3 offres ont été reçues : AIT transport, Movéo et GIHP.

Après analyse des offres, un courrier de demande de précisions a été adressé à l'entreprise AIT par le Président en vertu de l'article 60 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics car son offre était présumée anormalement basse.

L'entreprise a apporté une réponse succincte à ce courrier le 20 septembre 2016.

Sur décision du Pouvoir adjudicateur et avis favorable de la commission d'appel d'offres réunie le 23 septembre 2016, l'offre de l'entreprise AIT transport a été jugée comme anormalement basse et rejetée car les explications apportées ne permettaient pas de garantir de façon manifeste la parfaite exécution du contrat.

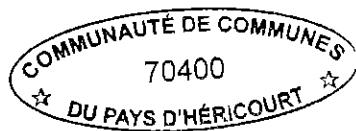
Classement des entreprises :

Entreprises	Base		Note prix	Note technique	Note finale	Classement
	Part Fixe annuelle (HT)	Coût au km (HT)				
MOVEO	37 486,00 €	1,24 €	45,20	34	79,20	2
GIHP	34 000,00 €	1,12 €	50,00	49	99,00	1

La commission d'appel d'offres a décidé de retenir l'offre du GIHP.

Le Conseil Communautaire à la majorité (5 abstentions) **AUTORISE** le Président à signer le marché avec le GIHP.

Publié à
HERICOURT,
Le 06/10/16



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 30 septembre 2016

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 septembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 29 septembre 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
22 septembre 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 septembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel Claudel (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) - Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs : Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean VALLEY à Pierre DUVERNOY / Jean-Denis PERRET-GENTIL à Alain FRADET / Catherine FORTES à Fernand BURKHALTER / Dahlila MEDDOUR à Martine PEQUIGNOT / Sandrine PALEO à Blaise-Samuel BECKER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Gérard CLEMENT / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Jean-François RIBIERE à Jean-Pierre BARAFFE

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°116/2016

Objet: Modification des statuts de la CCPH suite à la loi NOTRe

Le Président expose que la loi NOTRe du 7 août 2015 programme le transfert de nouvelles compétences obligatoires aux communautés de communes et d'agglomération, ainsi que certaines évolutions pour leurs compétences optionnelles. Dans cette perspective, elle impose aux communautés de modifier leurs statuts avant l'entrée en vigueur de ces changements. En ce qui concerne la CCPH, l'intégration des 4 nouvelles communes au 1^{er} janvier 2017 nécessitait également la modification de ceux-ci.

Il s'agit donc d'adopter ces modifications statutaires mais également d'en profiter pourtoilletter en partie des articles qui dataient pour certains d'entre eux de la création de la communauté.

En matière de **compétences obligatoires** des communautés de communes et d'agglomération, la loi NOTRe opère les changements suivants en imposant notamment :

- la compétence « développement économique » qui recouvre dorénavant les actions suivantes : création, aménagement, gestion et entretien de l'ensemble des zones d'activité du bloc communal ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme ; actions de développement économique dans le respect du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDE-II) ;
- la compétence « collecte et le traitement des déchets ménagers » ;
- la compétence « aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage » ;
- la compétence « eau et l'assainissement, au plus tard au 1^{er} janvier 2020 ; Avant 2020, ces 2 compétences sont donc optionnelles.

- la compétence au 1^{er} janvier 2018 en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI).

6

En dehors de ces changements obligatoires pour tous les EPCI, la loi a encadré également la perception de la bonification de la DGF. Pour percevoir la bonification il faut exercer un minimum de compétences parmi celles identifiées au titre des compétences obligatoires et optionnelles.

La loi NOTRe exige en effet de choisir un certain nombre de compétences parmi celles proposées. Aujourd'hui : exercer 4 sur 9 listées

- au 1^{er} janvier 2017 : exercer 6 des 12 listées
- au 1^{er} janvier 2018 : exercer 9 des 12 listées

En ce qui concerne les compétences optionnelles, il est proposé sur avis du bureau réuni à 2 reprises sur ce dossier, de prendre au 1^{er} janvier 2017 les compétences suivantes :

- ❖ Création et gestion des maisons de services au public
- ❖ Politique de la ville
- ❖ Aménagements de pistes cyclables au titre de la voirie d'intérêt communautaire.

Il n'est pas proposé d'anticiper les prises de compétences Gémapi et eau et assainissement mais de les exercer respectivement au 1^{er} Janvier 2018 et 1^{er} Janvier 2020.

Avec ces modifications au titre des compétences obligatoires et optionnelles, la CCPH détiendrait :

9 compétences sur 12 au 1^{er} Janvier 2017

10 compétences sur 12 au 1^{er} janvier 2018

12 compétences sur 12 au 1^{er} janvier 2020

L'évolution des statuts est encadrée par une procédure qui impose, avant arrêté préfectoral, un accord à la fois entre le conseil communautaire et les 2/3 au moins des conseils municipaux des communes membres représentant plus de la 1/2 de la population totale de celles-ci, ou par la 1/2 au moins des conseils municipaux des communes représentant les 2/3 de la population, dont celui de la commune où la population est la plus nombreuse si elle est supérieure au 1/4 de la population totale concernée (majorité qualifiée de création), c'est-à-dire HERICOURT.

Par ailleurs, l'évolution de l'intérêt communautaire des compétences déjà inscrites dans les statuts peut être opérée par délibération du seul conseil communautaire (à la majorité des 2/3 de ses membres). Cette procédure assouplie peut être utile pour faire évoluer le contenu de l'intérêt communautaire, mais ne peut être utilisée pour le transfert de nouvelles compétences ne figurant pas dans les statuts et prévues par la loi NOTRe (la majorité qualifiée de création s'imposant dans ce cas).

Le Conseil Communautaire à la majorité (16 abstentions, 5 votes contre) **AUTORISE** le Président à modifier les statuts tels qu'annexés à la présente délibération et **AUTORISE** le Président à saisir les conseils municipaux qui auront à se prononcer dans les 3 mois de la saisine.

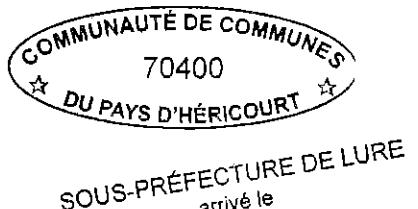
Publié à
HERICOURT,
Le 06/10/16

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 30 septembre 2016

Le Président,



07 OCT. 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 septembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 29 septembre 2016 à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
22 septembre 2016**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 septembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel Claudel (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) - Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Grégoire GILLE (TREMOINS) -

Pouvoirs : Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean VALLEY à Pierre DUVERNOY / Jean-Denis PERRET-GENTIL à Alain FRADET / Catherine FORTES à Fernand BURKHALTER / Dahlila MEDDOUR à Martine PEQUIGNOT / Sandrine PALEO à Blaise-Samuel BECKER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Gérard CLEMENT / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Jean-François RIBIERE à Jean-Pierre BARAFFE

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°117/2016

Objet: Maison de la formation : adoption du règlement intérieur et des tarifs

Le Président expose que le chantier de la Maison de la Formation est en phase de réception. Les premières mises à disposition des locaux sont envisageables à compter du 1^{er} octobre. Il convient d'adopter le règlement intérieur de cet équipement ainsi que de définir les tarifs des différents espaces de formation. Pour mémoire, 5 salles ont été créées ainsi qu'un bureau d'accueil individuel et un espace convivialité. Ces locaux sont destinés à accueillir des actions de formation et des réunions à destination des agents de la CCPH et des communes adhérentes, des demandeurs d'emploi et des salariés.

Une proposition de règlement intérieur est annexée à ce rapport.

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

07 OCT. 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Tarification

La tarification proposée tient compte des charges estimées de fonctionnement de l'équipement (chauffage, électricité, téléphonie, eau, entretien). Elle fera l'objet d'un réajustement en 2017 si besoin.

Deux grilles tarifaires sont proposées :

- Tarifs à destination des organismes ou entreprises disposant d'une adresse sur le territoire communautaire :

	Salle 1 Conférence 45 places (€ TTC)	Salle 2, 4 et 5 14 à 16 places (€ TTC)	Salle 3 36 places (€ TTC)	Bureau d'accueil individualisé seul (€ TTC)
Demi-journée	70	40	60	25
Journée	110	60	100	40
Semaine (5 jours ouvrés consécutifs)	330	240	300	120
Mois (20 jours ouvrés consécutifs)	1100	600	1000	400

- Autres organismes ou entreprises :

	Salle 1 Conférence 45 places (€ TTC)	Salle 2, 4 et 5 14 à 16 places (€ TTC)	Salle 3 36 places (€ TTC)	Bureau d'accueil individualisé seul (€ TTC)
Demi-journée	85	50	70	30
Journée	130	70	120	50
Semaine (5 jours ouvrés consécutifs)	400	290	360	140
Mois (20 jours ouvrés consécutifs)	1350	720	1200	480

Gestion des salles

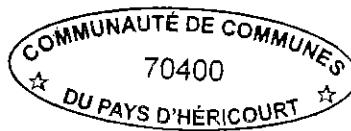
Il est proposé de confier à l'ADCH la gestion des salles de la Maison de la formation dans le cadre de la Convention Annuelle d'Objectif et de Moyens par signature d'un avenant à celle-ci pour l'année 2016.

Gérard CLEMENT, trésorier de l'ADCH, ne prend pas part au vote.

Le Conseil Communautaire à la majorité (2 abstentions) :

- **ADOpte** le règlement intérieur de la Maison de la Formation
- **VALIDE** les tarifs de location des salles tels que proposés ci-dessus
- **CONFIE** à l'ADCH la gestion des salles par avenant à la Convention Annuelle d'Objectifs et de Moyens.
- **AUTORISE** le Président à signer l'avenant à la Convention Annuelle d'Objectifs et de Moyens.

Publié à
HERICOURT,
Le 07/10/16



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 30 septembre 2016

Le Président,

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

07 OCT. 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 septembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 29 septembre 2016 à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
22 septembre 2016**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 septembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel Claudel (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) - Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Catherine FORTES, Dahila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

07 OCT. 2016

Pouvoirs : Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean VALLEY à Pierre DUVERNOY / Jean-Denis PERRET-GENTIL à Alain FRADET / Catherine FORTES à Fernand BURKHALTER / Dahila MEDDOUR à Martine PEQUIGNOT / Sandrine PALEO à Blaise-Samuel BECKER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Gérard CLEMENT / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Jean-François RIBIERE à Jean-Pierre BARAFFE

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°118/2016

Objet: Lancement de la procédure de modification simplifiée du POS de Brevilliers

Le Président expose que des projets d'urbanisation d'un particulier à Brevilliers et de la ville d'Héricourt dans le secteur « Les Combes » à Brevilliers sont lancés. Mais ils sont contrariés par l'absence en classement en zone constructible d'une partie des parcelles cadastrées 212, 213 et 214.

Lors de l'établissement du POS en vigueur, ces parcelles ont été classées partiellement en zone NB. Le classement du reliquat n'est pas lisible, mais il est évident qu'il n'est pas en zone constructible.

A la lecture des limites communales avec la commune d'Héricourt, ce reliquat de parcelles s'emboite dans une zone urbanisée : UA et 1AU du PLU d'Héricourt, il semblerait donc que ce classement en zone non constructible de ce reliquat de parcelles relève d'une erreur matérielle lors de l'établissement du document d'urbanisme.

Il est donc proposé d'accepter le principe d'engager une procédure de modification simplifiée du POS de Brevilliers pour erreur matérielle afin de mettre en cohérence les zonages de ces espaces fonciers.

Le conseil municipal de Brevilliers a déjà délibéré en ce sens et nous a saisis de cette question.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à engager la procédure de modification simplifiée du POS de Brevilliers

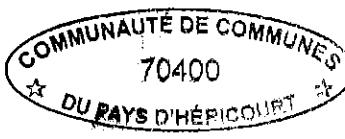
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 30 septembre 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 06/10/16



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 septembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 29 septembre 2016 à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
22 septembre 2016**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 septembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel Claudel (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) - Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Grégoire GILLE (TREMOINS)

07 OCT. 2016

Pouvoirs : Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean VALLEY à Pierre DUVERNOY / Jean-Denis PERRET-GENTIL à Alain FRADET / Catherine FORTES à Fernand BURKHALTER / Dahlila MEDDOUR à Martine PEQUIGNOT / Sandrine PALEO à Blaise-Samuel BECKER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Gérard CLEMENT / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Jean-François RIBIERE à Jean-Pierre BARAFFE

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°119/2016

Objet: Lancement de l'enquête publique pour la révision allégée n°2 du PLU d'Héricourt

Le Président expose que par délibération n° 030/2015 du 13 avril 2015, le Conseil Municipal d'Héricourt a prescrit la révision allégée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme portant sur la modification de zonage de la parcelle cadastrée AL 0914.

Cette parcelle cadastrée section AL 0914 et d'une superficie de 1 677 m² est cependant classée, pour partie, en zone N pour 536 m², donc non constructible.

Compte tenu des exigences édictées par le règlement du lotissement de la Craie, notamment en ce qui concerne le stationnement, il convient, afin de permettre à HABITAT 70 de réaliser son programme de logements, de modifier le classement de la partie située en zone N pour la rendre aménageable.

Cette modification entraîne également la réduction mineure d'un espace boisé classé qui représente aujourd'hui 5 674 m² pour le ramener à 5 138 m².

Il est rappelé que la commune, lors de la révision générale du PLU approuvée le 03.10.2011, a défini plusieurs orientations et objectifs à atteindre en matière d'aménagement et d'urbanisme qui se sont traduits par la création de zones d'habitat dont celle de la Craie, l'une des orientations prévues au plan d'aménagement et de développement durable étant la réalisation de 75 logements par an.

Ainsi, au vu des éléments précités, la révision envisagée ne portant pas atteinte aux orientations définies par le plan d'aménagement et de développement durable et ayant uniquement pour objet de réduire une zone N et un espace boisé classé, la procédure de révision allégée du PLU a été engagée.

Lors de sa séance du 05 octobre 2015, le Conseil Municipal d'Héricourt a tiré le bilan de la concertation et arrêté le projet de révision allégée n° 2.

Il y a donc lieu aujourd'hui de soumettre ce dossier à enquête publique avant son approbation définitive.

Le Conseil Communautaire à la majorité (2 votes contre) **AUTORISE** le Président à engager le lancement de l'enquête publique pour la révision simplifiée n°2 du PLU d'Héricourt.

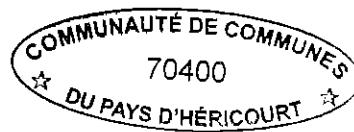
Publié à
HERICOURT,
Le 06/10/16

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 30 septembre 2016

Le Président,



A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Billaud".

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

07 OCT. 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 septembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 29 septembre 2016 à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
22 septembre 2016**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 septembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel Claudel (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) - Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Grégoire GILLE (TREMOINS) –

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

07 OCT. 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Pouvoirs : Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean VALLEY à Pierre DUVERNOY / Jean-Denis PERRET-GENTIL à Alain FRADET / Catherine FORTES à Fernand BURKHALTER / Dahlila MEDDOUR à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Gérard CLEMENT / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Jean-François RIBIERE à Jean-Pierre BARAFFE

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°120/2016

Objet: Service commun du droit des sols : recodification du livre 1^{er} du code de l'urbanisme

Le Président expose que la Direction Départementale des Territoires de Vesoul a informé la communauté de communes début juillet de nouvelles dispositions légales en matière d'urbanisme :

- L'ordonnance n°2015-1174 du 23 septembre 2015 relative à la partie législative du livre 1^{er} du Code de l'urbanisme (ratifiée par le Sénat le 16 décembre 2015),
- Le décret n°2015-1786 du 28 décembre 2015, relatif à la partie réglementaire du livre 1^{er} du Code de l'urbanisme et à la modernisation du contenu du plan local d'urbanisme,

Ces nouvelles dispositions ont conduit notamment à la recodification du livre 1^{er} du Code de l'urbanisme, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016 et ont modifié l'ensemble des références législatives et réglementaires qui fondent les documents d'urbanismes des communes.

Ces dispositions concernent les communes disposant d'un PLU, d'un POS ou d'une carte communale. Elles n'ont aucun impact sur ces documents, néanmoins, afin de faciliter leurs interprétations qui présentent désormais des références différentes de celles du Code de l'urbanisme et dans un souci d'accessibilité et de lisibilité de la règle de droit pour les lecteurs de ces documents d'urbanismes, il convient d'y annexer à titre informatif la table de concordance permettant d'identifier rapidement la nouvelle numérotation des articles en cause.

Cette formalité peut être réalisée par simple délibération du Conseil communautaire.

Ainsi, toutes les communes de la CCPH sont concernées sauf Coisevaux, Courmont, Trémoins, Villers-sur-Saulnot qui ne possèdent aucun document d'urbanisme.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **DECIDE** d'annexer aux documents d'urbanisme des communes de la communauté de communes les tables de concordance entre les références du code de l'urbanisme visées à ces mêmes documents et les nouvelles références.

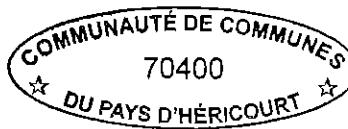
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 30 septembre 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 06/10/16



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Binkert".

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

07 OCT. 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 septembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 29 septembre 2016 à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
22 septembre 2016**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 septembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel Claudel (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs : Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean VALLEY à Pierre DUVERNOY / Jean-Denis PERRET-GENTIL à Alain FRADET / Catherine FORTES à Fernand BURKHALTER / Dahlila MEDDOUR à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Gérard CLEMENT / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Jean-François RIBIERE à Jean-Pierre BARAFFE

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°121/2016

Objet: Réfection du plateau sportif : modification du plan de financement

Le Président expose que l'entreprise ROGER MARTIN a été attributaire du marché de réfection du plateau sportif pour un montant de travaux de 134 819 € HT.

Après le lancement de la consultation, les clubs utilisateurs dont les SGH athlétisme et le roller, ont demandé si nous pouvions prévoir l'éclairage notamment pour la période hivernale afin de réduire les risques de chute et permettre la pratique de leur sport tout au long de l'année et en toute sécurité.

Un devis complémentaire a été demandé à ROGER MARTIN pour la pose de 4 mâts qui seront raccordés sur le local technique du CSIAG avec pose d'une armoire de commande pour permettre aux utilisateurs de gérer eux même la lumière à nos conditions fixées par voie de convention.

A la demande des professeurs, il a été décidé de prévoir la pratique du basket et le marquage au sol de ce sport en sus du handball.

Les coûts supplémentaires sont estimés à 25 000 € HT environ.

PLAN DE FINANCEMENT MODIFIÉ

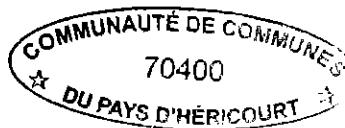
DEPENSES HT	RECETTES HT
Honoraires et étude	8 000 €
Travaux	158 000 €
Divers et imprévus	2 000 €
168 000 €	168 000 €
DET 2016	43 150 €
Département	7 500 €
FEADER	66 950 €
Autofinancement	50 400 €

La DETR a été notifiée le 12 juillet à 43 150 €. Par ailleurs l'appel à projet FEADER est paru avec date de remise des dossiers au 7 octobre. Nous avons obtenu l'accord du FEADER pour engager les travaux avant instruction.

Il est donc proposé d'ajuster notre plan de financement en intégrant d'une part les travaux complémentaires et d'autre part en mobilisant au maximum le FEADER dans la limite de 70%.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à déposer dans le cadre du prochain appel à projet, un dossier au titre du FEADER sur cette opération dans la limite de 70% de subvention globale.

Publié à
HERICOURT,
Le 06/10/16



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 30 septembre 2016

Le Président,

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

07 OCT. 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 septembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 29 septembre 2016 à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
22 septembre 2016**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 septembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel Claudel (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs : Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean VALLEY à Pierre DUVERNOY / Jean-Denis PERRET-GENTIL à Alain FRADET / Catherine FORTES à Fernand BURKHALTER / Dahlila MEDDOUR à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Gérard CLEMENT / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Jean-François RIBIERE à Jean-Pierre BARAFFE

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°122/2016

Objet: Modification du plan de financement « construction du 3^{ème} gymnase du champ de foire d'Héricourt »

Le Président explique qu'après de multiples échanges avec la cellule FEADER de la Région et le Département, il s'avère que des modifications sont nécessaires concernant le plan de financement du 3^{ème} gymnase.

Le plan de financement modifié pour le gymnase :

DEPENSES HT	RECETTES HT	TAUX
Etude et honoraires	140 000 €	201 203 €
Travaux	1 810 000 €	10.32 %
	DET R	600 000 €
	DEPARTEMENT	30.77 %
	LAFA	200 000 €
	PACT (avenant)	10.26 %
	FEADER	25 000 €
	AUTOFINANCEMENT	8.01 %
		4.80 %
		34.56 %
1 950 000 €	1 950 000 €	100 %

Le plan de financement pour les équipements :

DEPENSES HT	RECETTES HT	TAUX
Equipements	20 000 €	
	RESERVE PARLEMENTAIRE	50 %
	AUTOFINANCEMENT	50 %
	20 000 €	100 %

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Président à déposer dans le cadre du prochain appel à projet, un dossier au titre du FEADER.
- **AUTORISE** le Président à déposer l'ensemble des dossiers de subvention.
- **AUTORISE** le Président à solliciter l'avenant au PACT.
- **AUTORISE** le Président à la signature des pièces afférentes aux différents dossiers de subvention.

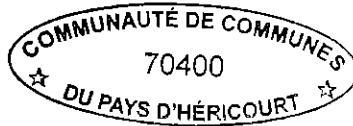
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 30 septembre 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT
Le 06/10/16

A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Buhler".

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

07 OCT. 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 septembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 29 septembre 2016 à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
22 septembre 2016**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 septembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel Claudel (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs : Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean VALLEY à Pierre DUVERNOY / Jean-Denis PERRET-GENTIL à Alain FRADET / Catherine FORTES à Fernand BURKHALTER / Dahlila MEDDOUR à Martine PEQUIGNOT / Sandrine PALEO à Blaise-Samuel BECKER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Gérard CLEMENT / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Jean-François RIBIERE à Jean-Pierre BARAFFE

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°123/2016

Objet: Création d'une commission intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées

Le Président expose que la Préfète a saisi la CCPH par courrier en date du 11 juillet 2016 pour créer une commission accessibilité. En effet, l'article L2143-3 du code général des collectivités territoriales prévoit la création d'une commission intercommunale pour l'accessibilité dans les EPCI de plus de 5 000 habitants, qui exercent en plus la compétence "transports" ou "aménagement du territoire".

Les missions de la commission intercommunale sont :

- Dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports
- Etablir un rapport annuel présenté en conseil communautaire
- Faire toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant
- Organiser un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées
- Tenir à jour, par voie électronique, la liste des établissements recevant du public situés sur le territoire intercommunal qui ont élaboré un agenda d'accessibilité programmée et la liste des établissements accessibles aux personnes handicapées.

Toutefois, les missions d'une commission intercommunale pour l'accessibilité sont limitées aux seules compétences institutionnelles de l'EPCI.

Les communes peuvent transférer une ou plusieurs missions de la commission communale pour l'accessibilité à la commission intercommunale grâce à une convention signée entre les communes et l'EPCI.

Elle doit être composée des trois collèges suivants :

- Un collège d'élus de l'EPCI,
- Un collège représentant les associations ou organismes de personnes handicapées pour tout type de handicap notamment physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique et les personnes âgées.
- Un collège de représentants des usagers.

Le Président propose la représentativité et le nombre de chacun des collèges de la manière suivante :

1. Communauté de communes : Le Président et le Vice-Président chargé de l'aménagement du territoire.
 2. Communes : le Maire ou l'adjoint en charge de ce dossier au niveau communal. Il est proposé que 6 communes soient représentées.
 3. Représentants des personnes handicapées : Un représentant des associations départementales ou locales concernant les handicaps moteur, psychique, visuel, auditif et cognitif : Adapei, FNATH, association des paralysés de France, les amis du CRF Bretegnier, UNAFAM.
 4. Représentants des usagers : CRF Bretegnier, Une chance pour tous, collège, lycée, APACH.
- Sous réserve de leur acceptation pour participer aux travaux de la commission.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **DECIDE** d'instituer la commission intercommunale pour l'accessibilité de personnes handicapées,
- **RETIENT** la composition indiquée ci-dessus sachant que le soin d'arrêter la composition définitive revient à son Président.
- **DESIGNE** Pascale RAPP, Anne-Marie BOUCHE, George DORMOY, Robert BURKHALTER, et Maryse GIROD pour siéger à la commission d'accessibilité au sein du collège d'élus.

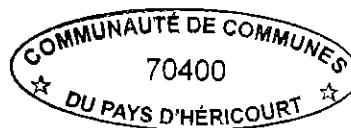
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 30 septembre 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 06/10/16



SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

07 OCT. 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 septembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 29 septembre 2016 à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
22 septembre 2016**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 septembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel Claudel (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Sandrine PALEO, Robert BURKHALTER, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

07 OCT. 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°124/2016

Objet: Habitat 2020 : Attribution de subventions

Le Président expose que la Communauté de Communes du pays d'Héricourt participe aux travaux des usagers pour la rénovation de leur habitat via la politique HABITAT 2020. 12 dossiers sont aujourd'hui engagés : 5 au titre d'HABITER MIEUX, 5 au titre des travaux de FACADES et 2 au titre de l'organisme SOLIHA qui sollicite le versement de la subvention CCPH réservée à l'usager. En effet, SOLIHA avance le montant des subventions aux usagers en difficultés financières, et perçoit ensuite le remboursement de la part des financeurs.

<u>SUBVENTION HABITER MIEUX</u>	
Propriétaire	MARIE ROSE DORMOY
Adresse	3 CHEMIN DU MOULIN 70400 COUTHENANS
Type de travaux	CREATION CHAUFFAGE CENTRALE
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €
- Montant total des travaux HT	8 609.89 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	5 666 €
- Montant subvention CCPH	500 €

SUBVENTION HABITER MIEUX		
Propriétaire	NADIA BOULALA	
Adresse	42 RUE MARCEL DURRY 70400 TAVEY	
Type de travaux	MISE EN PLACE VMC ET POELE + ISOLATION	
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €	
- Montant total des travaux HT	17 805.98 €	
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	12 186 €	
Montant subvention CCPH	500 €	

SUBVENTION HABITER MIEUX		
Propriétaire	VALERIE GEHANT	
Adresse	2 RUE MARCEL BARDOT 70400 HERICOURT	
Type de travaux	REEMPLACEMENT DE CHAUDIERE	
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €	
- Montant total des travaux HT	6 860.17 €	
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	3 587 €	
Montant subvention CCPH	500 €	

SUBVENTION HABITER MIEUX		
Propriétaire	SYLVAIN BOTELLA	
Adresse	31 RUE DES MOULINS 70400 CHAMPEY	
Type de travaux	REEMPLACEMENT DE LA PAC HS	
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €	
- Montant total des travaux HT	14 533 €	
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	9 767 €	
Montant subvention CCPH	500 €	

SUBVENTION HABITER MIEUX		
Propriétaire	SEBASTIEN MAIRE	
Adresse	2 RUE DU PASSEUR 70400 LUZE	
Type de travaux	REEMPLACEMENT DE CHAUDIERE + MENUISERIES ET ISOLATION	
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €	
- Montant total des travaux HT	38 983.67 €	
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	12 500 €	
Montant subvention CCPH	500 €	

SUBVENTION FACADES		
Propriétaire	SEBASTIEN MAIRE	
Adresse	2 RUE DU PASSEUR 70400 LUZE	
Type de travaux	RENOVATION FACADE	
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	8 000 €	
- Montant total des travaux HT	10 529 €	
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	0.00 €	
Montant subvention CCPH	800 €	

SUBVENTION FACADES		
Propriétaire	PASCAL DUBOIS	
Adresse	11 RUE DES VIEILLES VIES 70400 CHAMPEY	
Type de travaux	RENOVATION FACADE	
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	8 000 €	
- Montant total des travaux HT	11 363.64 €	
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	0.00 €	
Montant subvention CCPH	800 €	

SUBVENTION FACADES

Propriétaire	BRUNO NIERLING
Adresse	23 FAUBOURG DE BELFORT 70400 HERICOURT
Type de travaux	RENOVATION FACADE
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	8 000 €
- Montant total des travaux HT	5 316 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	0.00 €
Montant subvention CCPH	506 €

SUBVENTION FACADES

Propriétaire	ANDRE HALM LAETITIA DESBRANCHE
Adresse	15 RUE DES ORMEAUX 70400 HERICOURT
Type de travaux	RENOVATION FACADE
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	8 000 €
- Montant total des travaux HT	16 142 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	0.00 €
Montant subvention CCPH	800 €

SUBVENTION FACADES

Propriétaire	VINCENT PETIT GIRARD
Adresse	3 GRANDE RUE 70400 CHAVANNE
Type de travaux	RENOVATION FACADE
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	8 000 €
- Montant total des travaux HT	12 132.70 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	0.00 €
Montant subvention CCPH	800 €

REMBOURSEMENT SOLIHA

Propriétaire	HALM ANDRE LAETITIA DESBRANCHE
Adresse	15 RUE DES ORMEAUX 70400 HERICOURT
Type de travaux	ISOLATION
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €
- Montant total des travaux HT	16 142.47 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	10 283 €
Montant subvention CCPH	500 €

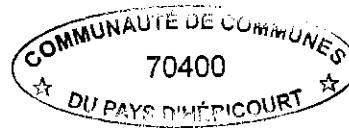
REMBOURSEMENT SOLIHA

Propriétaire	ANDRE PEGEOT
Adresse	21 RUE DES PERRIERES 70400 CHAMPEY
Type de travaux	REPLACEMENT INSERT ET MENUISERIES
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €
- Montant total des travaux HT	13 535.55 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	9 543 €
Montant subvention CCPH	500 €

Ce sont au total **7 206 €** de subventions que la CCPH accorde sur l'ensemble de ces dossiers ;

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à procéder au paiement des subventions pour les dossiers ci-dessus présentés.

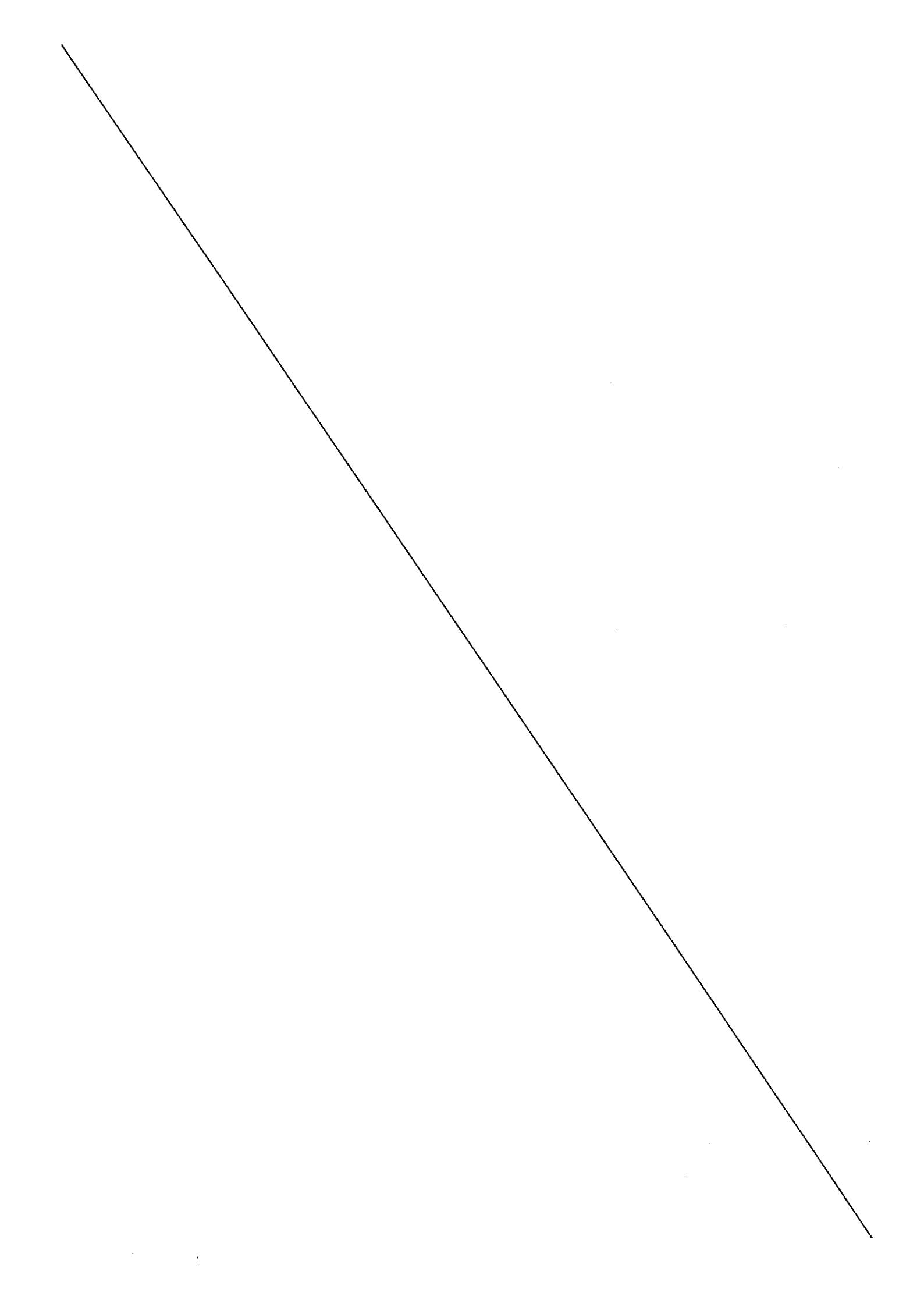
Publié à
HERICOURT,
le 07/10/2016
SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le



07 OCT. 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 30 septembre 2016
Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 septembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 29 septembre 2016 à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
22 septembre 2016**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 septembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel Claudel (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Sandrine PALEO, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs : Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean VALLEY à Pierre DUVERNOY / Jean-Denis PERRET-GENTIL à Alain FRADET / Catherine FORTES à Fernand BURKHALTER / Dahlila MEDDOUR à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Gérard CLEMENT / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Jean-François RIBIERE à Jean-Pierre BARAFFE

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°125/2016

Objet: Fonds de concours – Versement de l'AED à VILLERS SUR SAULNOT et LUZE

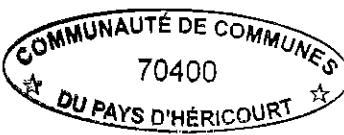
Le Président expose que la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt soutient au titre de ses statuts les travaux de voiries effectués par les communes par un abondement de l'A.E.D (Aide Exceptionnelle Départementale) à hauteur de 15% du montant réellement versé par le Conseil Départemental de Haute-Saône.

Conformément aux dispositions réglementaires qui régissent les fonds de concours, il s'avère que le montant du fonds de concours doit faire l'objet d'une délibération du Conseil Municipal et du Conseil Communautaire.

- La commune de VILLERS SUR SAULNOT a déposé un dossier lequel est complet et sollicite ce fonds de concours qui se fixe à **1 111.50 €**, soit 15% de la subvention de **7 410 €** versée par le Département.
- La commune de LUZE a déposé un dossier lequel est complet et sollicite ce fonds de concours qui se fixe à **2 010.45 €**, soit 15 % de la subvention de **13 103 €** versée par le Département.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **ADOPTE** les montant du fonds de concours AED et **AUTORISE** le Président à procéder à leurs versements en faveur des communes.

Publié à
HERICOURT,
Le 03/10/16



Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 30 septembre 2016


Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 septembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 29 septembre 2016 à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
22 septembre 2016**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 septembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel Claudel (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Sandrine PALEO, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

07 OCT. 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Pouvoirs : Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean VALLEY à Pierre DUVERNOY / Jean-Denis PERRET-GENTIL à Alain FRADET / Catherine FORTES à Fernand BURKHALTER / Dahlila MEDDOUR à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Gérard CLEMENT / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Jean-François RIBIERE à Jean-Pierre BARAFFE

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°126/2016

Objet: Demande de subvention de l'Orchestre d'Harmonie d'Héricourt

Le Président expose que l'orchestre d'harmonie de la Ville d'Héricourt organise les 16, 17 et 18 décembre 2016 des concerts à l'occasion du 80^{ème} anniversaire de la formation couplé à la chorale A'Chor pour son 30^{ème} anniversaire.

Monsieur William Grosjean, ancien directeur de l'Orchestre d'harmonie, de l'école de Musique et créateur de la chorale A'Chor, a été sollicité pour créer une œuvre originale.

La chorale A'Chor seule derrière l'orchestre aurait manqué de puissance, et c'est pourquoi l'idée de constituer un grand chœur est née. Plusieurs chorales régionales ont été sollicitées pour en faire partie. Un certain nombre a répondu favorablement à cette demande et elles viendront pour la plupart de l'Aire Urbaine, mais aussi de Besançon et de Haute-Saône. Le chœur sera ainsi composé d'environ 200 choristes. Deux solistes ont été également sollicités : Claudine Bunod, soprano, professeur de chant au Conservatoire du Pays de Montbéliard et Robert Bosquier, ténor, professeur au Conservatoire d'Epinal.

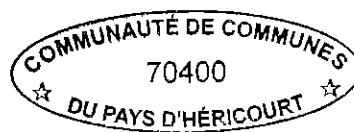
A noter que l'orchestre assurera également une partie de concert seul, dans le cadre de son concert d'hiver traditionnel. La chorale A'Chor interprétera également quelques chants seule.

L'association sollicite la CCPH pour l'attribution d'une subvention de 2 500 € pour ce projet exceptionnel selon le budget prévisionnel suivant :

Dépenses pour 3 séances		Recettes 3 séances	
Cachet compositeur pour création anniversaire orchestre et chorale A'Chor	3 000,00 €		
Agessa (charges sur cachet)	500,00 €	Fonds propres harmonie	1 000,00 €
2 solistes (chant) (3 cachets x 500 €+ charges)	2 200,00 €	Publicité commerçants programmes	250,00 €
Hôtel (1 soliste 3 nuits)	210,00 €	Ville d'Héricourt	2 500,00 €
Sacem	210,00 €	CCPH	2 500,00 €
Achat boissons buvette et vin d'honneur	500,00 €	Billetterie (1000 entrées x 5 €)	5 000,00 €
Communication (tracts Rovil)	150,00 €	Recettes buvette 3 séances	800,00 €
Divers	1 000,00 €		
Renforts 5 musiciens cachets (1 harpe, 2 cors, 1 contrebasse à cordes, 1 hautbois)	1 500,00 €		
Guso sur renforts	480,00 €		
Eclairages	2 000,00 €		
Impression programmes	300,00 €		
TOTAL	12 050,00 €	TOTAL	12 050,00 €

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **DECIDE** d'attribuer une subvention de 2 500 € à l'Harmonie d'Héricourt.

Publié à
HERICOURT,
Le 06/10/16



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 30 septembre 2016
Le Président,

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

07 OCT. 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 septembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 29 septembre 2016 à 18h00

**Date de la Convocation du Conseil Communautaire
22 septembre 2016**

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 septembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel Claudel (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Christian PY (CHALONVILARS) – Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Sandrine PALEO, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivée le

07 OCT. 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Pouvoirs : Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean VALLEY à Pierre DUVERNOY / Jean-Denis PERRET-GENTIL à Alain FRADET / Catherine FORTES à Fernand BURKHALTER / Dahlila MEDDOUR à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Gérard CLEMENT / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Jean-François RIBIERE à Jean-Pierre BARAFFE

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°127/2016

Objet: Pack Culturel : paiement de la subvention à Culture 70

Le Président expose que par délibération du 10 décembre 2015, le conseil communautaire a acté le projet Choréia « Boulevard du Swing » et a sollicité les aides du Département de la Haute-Saône dans le cadre du pack culturel, soit 5 000 € la première année.

Le bilan du projet fait établir un coût projet de 26 400 € et la subvention à Culture 70 se fixe au final à 15 940 €.

Il convient par délibération d'ajuster le montant de la subvention afin de pouvoir procéder au versement à Culture 70.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **DECIDE** d'attribuer une subvention de 15 940 € à CULTURE 70 pour le projet « Boulevard du Swing ».

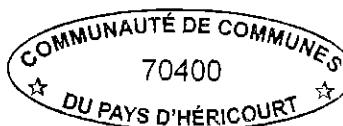
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 30 septembre 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 06/10/16



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 septembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 29 septembre 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
22 septembre 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 septembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel Claudel (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Sandrine PALEO, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Grégoire GILLE (TREMOINS)

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE

arrivé le

07 OCT. 2016

Pouvoirs : Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean VALLEY à Pierre DUVERNOY / Jean-Denis PERRET-GENTIL à Alain FRADET / Catherine FORTES à Fernand BURKHALTER / Dahlila MEDDOUR à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Gérard CLEMENT / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Jean-François RIBIERE à Jean-Pierre BARAFFE

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°128/2016

Objet: Rémunération des intervenants de l'école de musique

Dans le cadre de l'anniversaire de la naissance du compositeur Johann Jakob FROBERGER (1616-1667), qui a vécu les dernières années de sa vie au château d'Héricourt, l'école de musique met en place un certain nombre d'actions culturelles, dont une initiation à la musique baroque et à ses modes de jeux.

Cette initiation prendrait la forme de plusieurs master class, aboutissant à une audition au temple d'Héricourt, en association avec le conservatoire du Pays de Montbéliard.

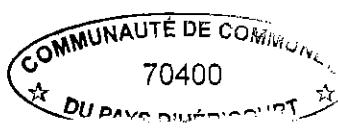
Trois master class sont prévues :

- Les samedi 4 février et 1^{er} avril 2017 : initiation des élèves de flûte traversière au traverso (flûte baroque)
- Les samedis 8 octobre 2016 et 14 janvier 2017 : présentation et interprétation de l'œuvre de FROBERGER
- 2 dates à définir : initiation au Saqueboute (ancêtre du trombone)

Aussi, afin de rémunérer les trois intervenants, spécialistes de la musique baroque et du compositeur FROBERGER, il convient au conseil de valider le principe du recours à des personnes extérieures de la collectivité pour réaliser les master class et d'autoriser leur rémunération au tarif de 150 € net par journée d'intervention, soit 6 interventions par 3 intervenants différents, soit environ 1 100 €.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **ACTE** la rémunération des intervenants extérieurs dans les conditions susvisées et **DECIDE** de prévoir les crédits au budget 2017.

Publié à
HERICOURT,
Le 08/10/16



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 30 septembre 2016

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 septembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 29 septembre 2016 à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
22 septembre 2016**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 septembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel Claudel (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Sandrine PALEO, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants** ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE

arrivé le

07 OCT. 2016

Pouvoirs : Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean VALLEY à Pierre DUVERNOY / Jean-Denis PERRET-GENTIL à Alain FRADET / Catherine FORTES à Fernand BURKHALTER / Dahlila MEDDOUR à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Gérard CLEMENT / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Jean-François RIBIERE à Jean-Pierre BARAFFE

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°129/2016

Objet: Remboursement de frais de déplacement et de carburant à l'Harmonie municipale

Le Président expose que le 2 juillet dernier l'école de musique a participé à un concert à Pin-Emagny. À cette occasion une camionnette a été louée afin de transporter le matériel de musique.

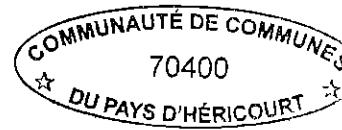
Pour des raisons pratiques c'est l'Harmonie qui a pris en charge les factures liées à ce déplacement :

- Location du véhicule à Europcar : 384.55 €
- Frais de carburant : 55.30 €

Soit une somme totale de 439.85 € à rembourser à l'Harmonie.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à rembourser par mandat administratif la somme de 439.55 € à l'Harmonie d'Héricourt.

Publié à
HERICOURT,
Le 06/10/16



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 30 septembre 2016

Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 septembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 29 septembre 2016 à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
22 septembre 2016**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 septembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel Claudel (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Sandrine PALEO, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs : Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean VALLEY à Pierre DUVERNOY / Jean-Denis PERRET-GENTIL à Alain FRADET / Catherine FORTES à Fernand BURKHALTER / Dahlila MEDDOUR à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Gérard CLEMENT / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Jean-François RIBIERE à Jean-Pierre BARAFFE

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°130/2016

Objet: Décision modificative budgétaire n°1 – Budget principal.

Le Président expose qu'en date du 06 avril 2016 la CCPH a voté son budget principal, qu'il convient d'ajuster par une première décision modificative.

Celle-ci concerne :

❖ **En Investissement :**

- Des écritures d'opérations patrimoniales relatives à des études réalisées en 2014 suivies de travaux. Afin de récupérer le FCTVA il est nécessaire de transférer ces dépenses sur l'imputation comptable des travaux, soit l'article 2313. Ces études concernent l'opération 13 « Requalification du secteur gare » pour 1 202,40 €, ainsi que l'opération 16 « Bassin d'apprentissage » pour 13 104,00 €.
- Le remboursement de la caution de l'entreprise Technipartners (Lazer Evolution Bussurel), soit la somme de 380,00 €.

❖ **En fonctionnement :**

- Des dépenses de taxes foncières, relatives à l'acquisition de 2 bâtiments au 13 rue de la tuilerie à Héricourt dans le cadre de l'Opération 22 « Requalification Tuilleries » pour 5 012,49 € et 1 993,26 €.
- Des honoraires pour 14 000 €, dans le cadre d'une étude relative à l'opération collective de redynamisation du commerce (Soliha, délibération n° 020 du 26 février 2016).
- Des dépenses de transport pour 4 400 € dans le cadre d'un voyage à Prague organisé par Choreia/Ecole de musique (délibération n° 081 du 03 juin 2016).

Il est donc demandé à l'Assemblée de modifier les chapitres budgétaires comme suit :

En dépense d'investissement :

Chapitre 041 – Opérations patrimoniales :

BP : 0,00 €	DM : + 14 307,00 € (Article 2313)	nouveaux crédits : 14 307,00 €
-------------	--------------------------------------	--------------------------------

Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées :

BP : 57 777,96 €	DM : + 380,00 € (Article 165)	nouveaux crédits : 58 157,96 €
------------------	----------------------------------	--------------------------------

En recette d'investissement :

Chapitre 041 – Opérations patrimoniales :

BP : 0,00 €	DM : + 14 307,00 € (Article 2031)	nouveaux crédits : 14 307,00 €
-------------	--------------------------------------	--------------------------------

Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées :

BP : 400 000,00 €	DM : + 380,00 € (Article 165)	nouveaux crédits : 400 380,00 €
-------------------	----------------------------------	---------------------------------

En dépense de fonctionnement :

Chapitre 011 – Charges à caractère général :

BP : 1 534 740,00 €	DM : + 7 006,00 € (Article 63512)	nouveaux crédits : 1 541 746,00 €
---------------------	--------------------------------------	-----------------------------------

BP : 1 534 740,00 €	DM : + 14 000,00 € (Article 6226)	nouveaux crédits : 1 555 746,00 €
---------------------	--------------------------------------	-----------------------------------

BP : 1 534 740,00 €	DM : + 4 400,00 € (Article 6247)	nouveaux crédits : 1 560 146,00 €
---------------------	-------------------------------------	-----------------------------------

Chapitre 022 – Dépenses imprévues :

BP : 96 600,00 €	DM : - 7 006,00 € (Article 022)	nouveaux crédits : 89 594,00 €
------------------	------------------------------------	--------------------------------

BP : 96 600,00 €	DM : - 14 000,00 € (Article 022)	nouveaux crédits : 75 594,00 €
------------------	-------------------------------------	--------------------------------

BP : 96 600,00 €	DM : - 4 400,00 € (Article 022)	nouveaux crédits : 71 194,00 €
------------------	------------------------------------	--------------------------------

Ces ajustements entraînent une augmentation de l'équilibre de la **section d'investissement** de 14 687,00 €. Elle s'établit donc à **5 785 171,00 €**.

La **section de fonctionnement** reste équilibrée, sans changement à **8 330 088,00 €** par prélèvement des dépenses imprévues.

Le Conseil Communautaire à la majorité (1 vote contre, et 3 abstentions) **APPROUVE** la présente Décision Modificative n°1 du Budget Principal 2016.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 30 septembre 2016

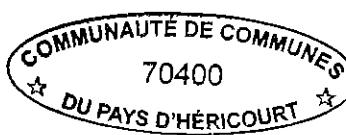
Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 06/10/16

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

07 OCT. 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'B. Bonhôte'.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 septembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 29 septembre 2016 à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
22 septembre 2016**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 septembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel Claudel (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Sandrine PALEO, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) - Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivée le

07 OCT. 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Pouvoirs : Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean VALLEY à Pierre DUVERNOY / Jean-Denis PERRET-GENTIL à Alain FRADET / Catherine FORTES à Fernand BURKHALTER / Dahlila MEDDOUR à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Gérard CLEMENT / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Jean-François RIBIERE à Jean-Pierre BARAFFE

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°131/2016

Objet: Cession des anciens bacs de collecte pour destruction– Valorisation matière – Sortie du Patrimoine

Le Président expose que suite au passage à la redevance incitative et dans le cadre de la mise en place des bacs de collecte, environ 10 tonnes de bacs endommagés, anciens, impropre à l'usage ont été retirés. Il s'agit principalement de bacs retirés sur la ville d'Héricourt, lesquels sont d'ores et déjà amortis.

Ces bacs peuvent faire l'objet d'une cession en vue de leur destruction et d'une valorisation matière. 3 offres de reprise de ces bacs comprenant la prise en charge sur le site du quai de transfert d'Echenans Sous Mont Vaudois et l'acheminement au site de destruction ont été remises à la communauté de communes :

1. BROYAGE LEGAY / 100 rue du bois d'Ennebourg / ZI de la forge Feret / 76520 BOOS pour la somme de **260 € la tonne**
2. PPE / 9 rue de l'industrie /B-4530 VILLERS-LE-BOUILLET Belgique pour la somme de **250 € la tonne**
3. ARFP / ZA Noyon Passel / 10 avenue du parc / 60400 PASSEL pour la somme de **180 € la tonne**

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Président à céder les bacs hors services à la société Broyage Legay qui apparait la mieux disante pour un montant unitaire de 260 € la tonne,
- **AUTORISE** le Président à émettre le titre correspondant à cette vente et à inscrire la recette au budget annexe ordures ménagères,
- **AUTORISE** le Président à procéder aux écritures de sortie du patrimoine communautaire de ces biens mobiliers.

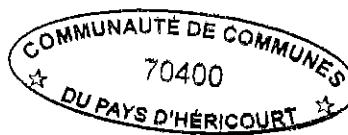
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 30 septembre 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 06/10/16



SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

07 OCT. 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 septembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 29 septembre 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
22 septembre 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 septembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel Claudel (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Sandrine PALEO, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivée le

07 OCT. 2016

Pouvoirs : Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean VALLEY à Pierre DUVERNOY / Jean-Denis PERRET-GENTIL à Alain FRADET / Catherine FORTES à Fernand BURKHALTER / Dahlila MEDDOUR à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Gérard CLEMENT / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Jean-François RIBIERE à Jean-Pierre BARAFFE

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°132/2016

Objet: Admissions en non-valeur de créances ordures ménagères

Le Président expose que la Trésorerie sollicite la Communauté de communes pour admettre en non-valeur des créances considérées comme ne pouvant être recouvrées suite à la mise en œuvre des procédures.

L'état présenté par la Trésorerie représente un montant de **1 339.33 €** portant sur les années 2012 à 2016.

COMMUNE	2012	2013	2014	2015	2016	TOTAL	MOTIF DE LA PRESENTATION
ETOBON	29.50 €	93.40 €				122.90 €	PRR SANS LJ (1 dossier)
HERICOURT	195.40 €	390.80 €	195.40 €	389.20 €	45.63 €	1 216.43 €	CLOTURE PR INSUFFISANCE D'ACTIF (1 dossier) PRP SANS LJ (5 dossiers)
TOTAL	224.90 €	484.20 €	195.40 €	389.20 €	45.63 €	1 339.33 €	

Aussi, l'Etat 'présenté par la Trésorerie représente un montant de **1 339.33 €** portant sur les années 2012 à 2016.

Le Conseil Communautaire à la majorité (3 votes contre 3 abstentions) **ADMET** en non-valeur des créances d'ordures ménagères pour un montant total de **1 339.33 €**.

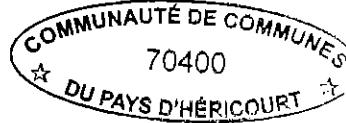
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 30 septembre 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 06/10/16



A handwritten signature in black ink, enclosed in a rectangular box with a diagonal line through it. The signature appears to read "Bunhalter".

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivée le

07 OCT. 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 septembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 29 septembre 2016 à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
22 septembre 2016**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 septembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel Claudel (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Sandrine PALEO, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs : Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean VALLEY à Pierre DUVERNOY / Jean-Denis PERRET-GENTIL à Alain FRADET / Catherine FORTES à Fernand BURKHALTER / Dahlila MEDDOUR à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Gérard CLEMENT / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Jean-François RIBIERE à Jean-Pierre BARAFFE

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°133/2016

Objet: Maison de la formation - Adoption d'un nouveau de plan de financement

Le Président expose qu'en juillet 2016, le bureau de contrôle APAVE a imposé des travaux supplémentaires concernant les Espaces d'Attente Sécurisés (EAS) de la Maison de la formation. Le montant de ces travaux supplémentaires est de 21 085 € HT. Des demandes de subventions complémentaires ont immédiatement été adressées au Département et au FIPHFP (Fonds pour l'insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique). Le Département ne peut donner une suite favorable à la demande dans la mesure où ce dossier fait déjà l'objet d'une subvention de 20 000 € (Plafond maximum des aides à l'accessibilité). En revanche, le FIPHFP a donné un accord de principe pour le dépôt d'un second dossier visant ces travaux supplémentaires. Il convient d'adopter un nouveau plan de financement prenant en compte ces dépenses et ressources supplémentaires :

PLAN DE FINANCEMENT Septembre 2016

TRAVAUX DE REHABILITATION		RESSOURCES
Lot 1 VRD / Gros -Œuvre	21 600,00	DETR (34 %)* 103 612,00
Lot 2 Démolition - Plâtrerie - Peinture	30 000,00	CG70 (7 %)* 20 000,00
Lot 3 Sol souple - Carrelage - Faience	14 300,00	FIPHFP (10 %)* 29 467,00
Lot 4 Menuiserie intérieure bois	13 600,00	REGION (10 %)* 30 000,00
Lot 5 Serrurerie	24 000,00	(CADD)
Lot 6 Faux Plafond	10 000,00	
Lot 7 Plomberie / Chauffage / VMC / Climatisation	37 900,00	
Lot 8 Electricité	29 200,00	
Lot 9 Elévateur	25 000,00	
TOTAL	205 600,00	
Option 1 : Remplacement des luminaires par des lampes basse consommation	2400,00	
Option 2 : Création d'un rangement en Rez de chaussée	5200,00	
Option 3 rénovation des parquets en lieu et place du revêtement PVC	1500,00	
Travaux supplémentaires EAS	21085,00	FIPHFP (3 %)** 10 542,50
MOBILIER et EQUIPEMENT INFORMATIQUE	45 000,00	
Autre / dépenses imprévues	2 000,00	CCPH (37 %) 113 893,50
Honoraires et études diverses	24 730,00	
COUT TOTAL HT	307 515,00	307 515,00
TVA 20%	61 503,00	
COUT TOTAL TTC	369 018,00	

* Subvention notifiée

** soit 50 % de 21 085,00 €

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **VALIDE** le nouveau plan de financement du chantier de la Maison de la Formation.
- **AUTORISE** le Président à déposer un second dossier de demande de subvention auprès du FIPHFP.

...S-PREFECTURE DE LURE
arrivé le

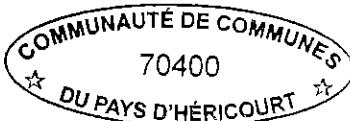
07 OCT. 2016

...COTÉS TERRITORIALES

Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 30 septembre 2016
Le Président,



Publié à
HERICOURT,
Le 06/10/16



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 septembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 29 septembre 2016 à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
22 septembre 2016**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 septembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel Claudel (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Sandrine PALEO, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivée le

07 OCT. 2016

Pouvoirs : Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean VALLEY à Pierre DUVERNOY / Jean-Denis PERRET-GENTIL à Alain FRADET / Catherine FORTES à Fernand BURKHALTER / Dahlila MEDDOUR à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Gérard CLEMENT / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Jean-François RIBIERE à Jean-Pierre BARAFFE

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°134/2016

Objet: Information sur les décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation depuis le dernier Conseil Communautaire

Conformément aux délibérations n°40/2014, et 109/2014, le Président doit informer le conseil communautaire des décisions prises dans le cadre de sa délégation.

● Gestion de la dette et de la trésorerie (emprunt, ligne de trésorerie, ...) : NEANT

● Marchés publics :

M276/2016	SEMAT ZOELLER	Services	réparation panneau de compaction AD202DA	11/07/2016	4 369,55 €
M297/2016	Autocars MARON	services	marché de transport péri et extrascolaire	01/09/16	environ 90 000 €
M302/2016	BOURLIER	Services	Remplacement essieu, fusée et pivots	01/08/2016	5 170,02 €
M304/2016	F&SI	fournitures	équipement centre de formation	01/08/2016	8 833,33 €
M305/2016	Dactyl Bureau	fournitures	mobilier centre de formation	01/08/2016	23 450,86 €
M324/2016	Autocars MARON	services	transport Tchéquie	08/09/2016	4 400,00 € TTC
M333/2016	CITEC ENVIRONNEMENT	fournitures	commande de bacs pour les nouvelles communes	19/09/2016	19 781,60 €

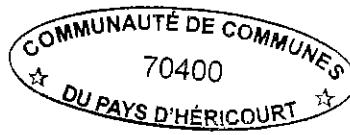
- ④ Avenants aux Marchés publics : NEANT
- ④ Contrat de location : NEANT
- ④ Contrat d'assurance : NEANT
- ④ Régies comptables : NEANT
- ④ Dons et legs : NEANT
- ④ Honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justices et experts : NEANT
- ④ Actions en justice : NEANT
- ④ Conventions de formation du personnel : NEANT
- ④ Contrat de travail à durée déterminée : **contrats du 1^{er} Juillet au 20 septembre 2016**

Objet du contrat	Nombre de contrats	Temps de travail	Nombre de Bénéficiaires
PERISCOLAIRE			
Renfort activité	1	25 h	1
	1	13h	1
	1	15h	1
	1	4h	1
	1	15h	1
Remplacement	1	19 h	1
	1	25 h	1
	1	25h	1
	1	25h	1
	1	25h	1
	1	8h	1
	1	28h	1
STRUCTURE MULTI-ACCUEIL			
Remplacement	1	16 h	1
Remplacement	1	15h	1
RESTAURATION SCOLAIRE			
Néant			
ADMINISTRATIF			
Remplacement	1	35 h	1
Remplacement	1	20h	
Remplacement	1	35h	1
SERVICE ENVIRONNEMENT DECHETS			
Remplacement	8	35 h	2
Remplacement	2	7 h 30	2
WasteBulles			
Remplacement	3	35 h et 28h	2
CUI CAE	4	20 h	4
ECOLE DE MUSIQUE			
Remplacement	2	15 h et 10h	1
Renouvellement contrat	5		5
SERVICE ENTRETIEN DES BATIMENTS			
Néant			

S'agissant d'une information ce point ne donne pas lieu à un vote de l'assemblée

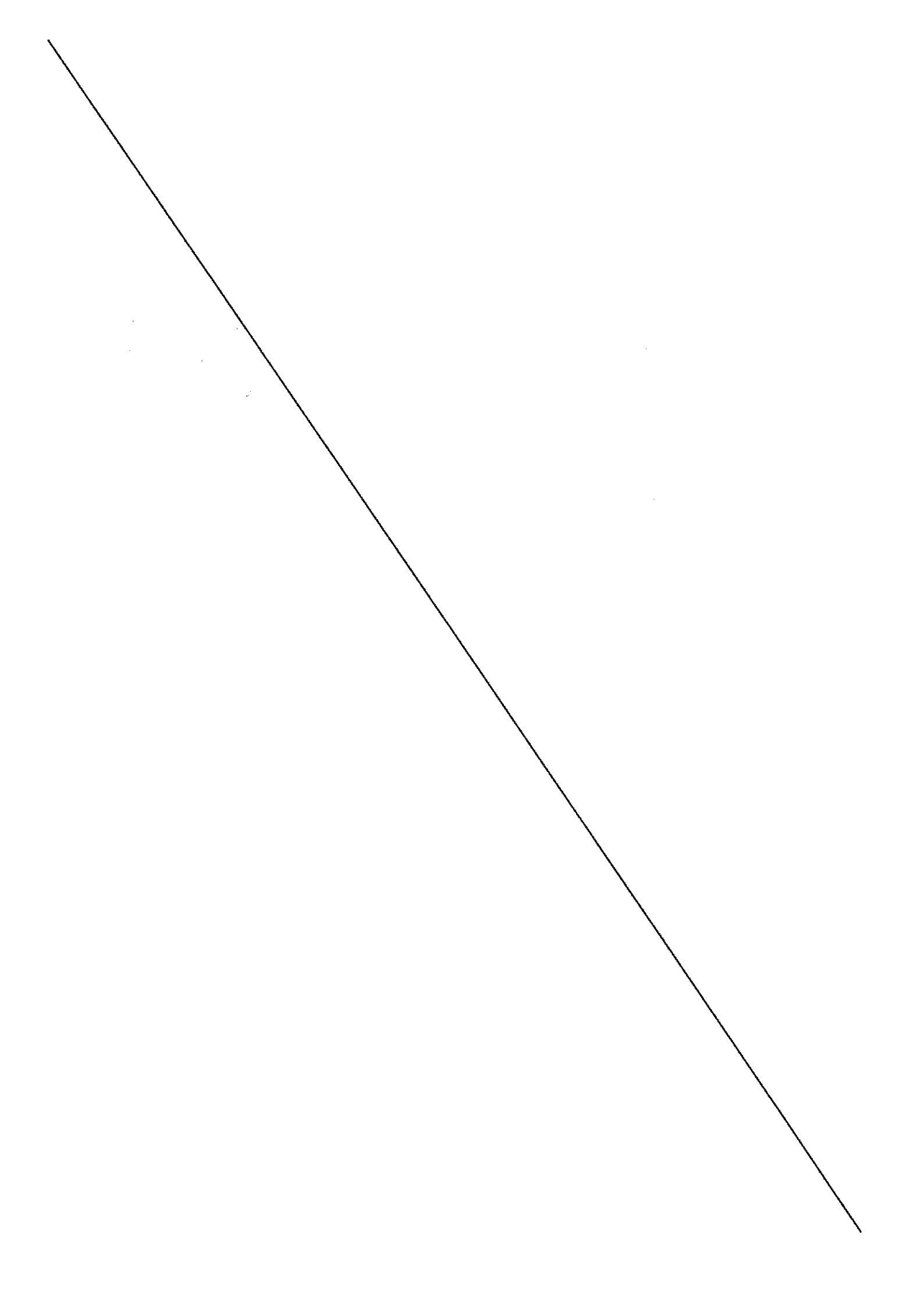
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 30 septembre 2016
Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 06/10/16



A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Buhelta".

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivée le
07 OCT. 2016
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 septembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 29 septembre 2016 à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
22 septembre 2016**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 septembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel Claudel (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Christian PY (CHALONVILARS) – Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Sandrine PALEO, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

07 OCT. 2016

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE

arrivé le

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Pouvoirs : Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean VALLEY à Pierre DUVERNOY / Jean-Denis PERRET-GENTIL à Alain FRADET / Catherine FORTES à Fernand BURKHALTER / Dahlila MEDDOUR à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Gérard CLEMENT / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Jean-François RIBIERE à Jean-Pierre BARAFFE

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°135/2016

Objet: Vidéosurveillance – Demande de subvention

Le Président expose que la Communauté de Communes souhaite équiper de vidéo surveillance 3 de ses sites pour lesquels elle a à connaître occasionnellement des actes de délinquance : il s'agit du CSIAG, de la Médiathèque et des 3 bâtiments du quartier Maunoury à savoir le siège de la CCPH, le CAPC et le pôle périscolaire Cadet Rousselle.

Aussi, dans un souci d'économie et d'efficacité, il est proposé de se raccorder à l'équipement municipal d'Héricourt qui fonctionne déjà ce qui permettrait d'une part d'éviter d'avoir à douter la CCPH de l'ensemble des équipements nécessaires dont un serveur dédié et d'autre part d'avoir à engager les démarches administratives obligatoires.

Le devis pour installer la vidéo surveillance sur ces bâtiments se porte à 22 553 € HT montant sur lequel nous pouvons chercher à mobiliser les aides de l'Etat à hauteur de 50% à travers la DETR ou à travers le FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance).

Le Conseil Communautaire à la majorité (4 votes contre) **AUTORISE** le Président à déposer la demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR ou du FIPD.

Publié à
HERICOURT,
Le 08/10/2016



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 30 septembre 2016
Le Président,
B. Burkhalter

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 septembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 29 septembre 2016 à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
22 septembre 2016**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

50

Nbre de membres présents

35

Nbre de suffrages exprimés

46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 septembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel Claudel (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Sandrine PALEO, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

07 OCT. 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Pouvoirs : Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean VALLEY à Pierre DUVERNOY / Jean-Denis PERRET-GENTIL à Alain FRADET / Catherine FORTES à Fernand BURKHALTER / Dahlila MEDDOUR à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Gérard CLEMENT / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Jean-François RIBIERE à Jean-Pierre BARAFFE

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°136/2016

Objet: Avis sur le périmètre des territoires de démocratie sanitaire

Le Président expose que par courrier du 20 Septembre arrivé dans nos services le 26 Septembre, le Directeur Général de l'ARS Bourgogne Franche Comté nous informe de la possibilité donnée aux EPCI de transmettre un avis sur le périmètre des futurs territoires de démocratie sanitaire prévu à l'article L1434-29 du Code de la Santé Publique.

La consultation sur la délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la Région Bourgogne Franche Comté repose sur une proposition de l'ARS de 8 territoires basés sur les départements de Bourgogne Franche Comté et sur l'Aire Urbaine Belfort Montbéliard Héricourt Delle.

La démocratie sanitaire est une démarche qui vise à associer l'ensemble des acteurs du système de santé dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de santé, dans un esprit de dialogue et de concertation. Faire vivre la démocratie sanitaire nécessite de développer la concertation et le débat public, d'améliorer la participation des acteurs de santé et de promouvoir les droits individuels et collectifs des usagers.

La redéfinition des territoires issue des lois Adaptation de la Société au Vieillissement et la loi de Modernisation du Système de Santé aboutit du point de vue de la stratégie à 3 familles de territoires :

- L'Etat avec la stratégie nationale de santé
- La région, avec le Plan Régional de Santé (PRS) porté par l'ARS

- Le Territoire de démocratie sanitaire, qui contribue à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation du PRS notamment pour l'organisation des parcours de santé. C'est le niveau de concertation locale entre élus, professionnels de santé, offreurs des services de santé et usagers.

Au sein de chaque territoire de démocratie sanitaire se tient un Conseil Territorial de Santé dont le rôle a été renforcé par rapport aux précédentes conférences de territoire : Ainsi,

- Il conforte la participation des usagers avec une formation spécifique destinée à l'expression des usagers

- Il intègre la question de l'expression des personnes en situation de pauvreté ou de précarité
- Il contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre du PRS
- Il participe à la réalisation du diagnostic territorial partagé
- Il est informé de la mise en place des Plateformes Territoriales d'Appui et des Contrats Territoriaux de Santé et des Contrats Locaux de Santé
- Il donne un avis sur le diagnostic partagé et le projet territorial de santé mentale
- Il a vocation à faciliter les démarches des usagers ...

L'ARS propose ainsi au préfet de Région eu aux collectivités territoriales de faire le choix de 8 Territoire de démocratie sanitaires basés sur les départements et sur l'aire urbaine :

T1 : Côte d'or

T2 : Doubs (hors collectivités rattachées à l'Aire Urbaine)

T3 : Jura

T4 : Nièvre

T5 : Haute Saône (hors la CCPH)

T6 : Saône et Loire

T7 : Yonne

T8 : Aire Urbaine Belfort Montbéliard Héricourt Delle.

La situation spécifique de l'Aire Urbaine, 310 000 habitants, constituée en Pôle Métropolitain avec dans ses prérogatives la politique de Santé, a conduit l'ARS à en faire un Territoire de Santé spécifique auquel le Pays d'Héricourt a vocation naturellement à faire partie.

Le Conseil Communautaire à la majorité (1 abstention) **EMET** un avis favorable à la proposition de l'ARS sur les 8 territoires de démocratie sanitaire tels que déclinés ci-dessus.

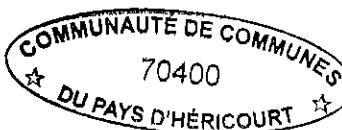
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 30 septembre 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 06/10/16



SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

07 OCT. 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 septembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 29 septembre 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
22 septembre 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

35

Nbre de suffrages exprimés

46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 septembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel Claudel (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Sandrine PALEO, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) - Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

07 OCT. 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Pouvoirs : Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean VALLEY à Pierre DUVERNOY / Jean-Denis PERRET-GENTIL à Alain FRADET / Catherine FORTES à Fernand BURKHALTER / Dahlila MEDDOUR à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Gérard CLEMENT / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Jean-François RIBIERE à Jean-Pierre BARAFFE

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°137/2016

Objet: MOTION POUR LE MAINTIEN DE LA TOTALITE DES ACTIVITES ALSTOM A BELFORT

Le Président expose que le 07 septembre 2016, Monsieur Henri POUPART-LAFARGE, Président Directeur Général d'Alstom Transport a annoncé l'arrêt, dans le courant de l'année 2018, de la production de trains sur le site historique de Belfort. Prise sans aucune concertation préalable avec les pouvoirs publics, cette décision inacceptable crée une vive émotion sur l'ensemble du territoire national.

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, demande que les engagements pris par les ministres successifs de l'économie et de l'industrie soient respectés afin de conforter ce site industriel, fleuron des onze sites industriels du groupe Alstom et lieu emblématique de l'histoire industrielle française.

La fermeture du site de Belfort remettrait en cause plus de 126 années de présence sur un territoire qui a su s'impliquer et favoriser le développement de l'entreprise. Plus de 400 emplois sont menacés et les conséquences de cette décision se mesureront bien au-delà du Territoire de Belfort.

Alstom, c'est à ce jour 500 emplois directs à Belfort et près de 800 emplois indirects dans l'Aire Urbaine, le bassin d'Héricourt et l'Est de la Haute-Saône. C'est donc toute une région qui sera impactée par la fermeture du site.

Le développement ferroviaire est incontestablement dépendant des commandes publiques, il est donc indispensable que tout soit mis en œuvre à court, moyen et long terme pour conforter l'excellence du site de Belfort.

La technologie française mérite d'être sauvegardée et encouragée malgré les exigences des partenaires commerciaux étrangers imposées au groupe Alstom lors des commandes.

L'Etat se doit d'intervenir pour sauver ce bastion industriel français, symbole de notre savoir-faire et de notre renommée internationale.

Considérant la brutalité de cette annonce et les conséquences sociales et économiques qu'elle entraînerait, les élus du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt appellent l'attention du Président de la République sur la nécessité d'actionner l'ensemble des leviers à sa disposition pour assurer le maintien de la production à Belfort.

Aussi, nous appelons la Région Bourgogne Franche-Comté, à construire l'avenir du site de Belfort et de ce bassin d'emploi.

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, à l'unanimité, **TEMOIGNE** son soutien à tous les salariés d'Alstom ainsi qu'à leurs familles dans ces moments de grandes difficultés.

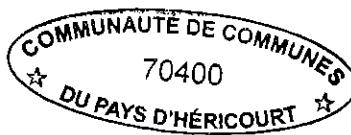
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 30 septembre 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 06/10/16



SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

07 OCT. 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 septembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 29 septembre 2016 à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
22 septembre 2016**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

50

Nbre de membres présents

35

Nbre de suffrages exprimés

46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 septembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel Claudel (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Christian PY (CHALONVILLARS) – Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Sandrine PALEO, Yves GERMAIN, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULEE (VERLANS) – Guy GREZEL (MILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs : Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean VALLEY à Pierre DUVERNOY / Jean-Denis PERRET-GENTIL à Alain FRADET / Catherine FORTES à Fernand BURKHALTER / Dahlila MEDDOUR à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Gérard CLEMENT / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Jean-François RIBIERE à Jean-Pierre BARAFFE

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°138/2016

Objet: Motion concernant les travaux de l'échangeur de Sévenans.

Le Président expose que les travaux préparatoires de l'échangeur de Sévenans pour remédier aux dysfonctionnements et à la dangerosité des flux routiers à la croisée des deux axes routiers majeurs de notre région (à savoir l'A36 et le RN 19), sont engagés. C'est une bonne nouvelle car ils sont attendus depuis près de 20 ans.

Le financement de ce programme (120 millions d'euros) est adossé au plan de relance autoroutier lancé pour un montant de 3.2 milliards.

Selon des sources concordantes, le financement mis en place dans ce plan devrait permettre de réaliser immédiatement et concomitamment la portion de la RN 1019 comprise entre Brevilliers et Sévenans pour une mise à deux fois deux voies, soit 6 kilomètres environ.

La demande de réalisation de ce tronçon avait été proposée à la fois au CPER et à la commission européenne. Ce dossier est en suspens actuellement.

Pour le bassin d'Héricourt et plus largement pour tous les usagers qui empruntent la RN19 (entreprises et particuliers) c'est une priorité qui ne doit pas être retardée davantage ou repoussée après 2020. Elle est vitale pour améliorer la sécurité routière, ce tronçon étant particulièrement accidentogène.

L'aménagement de ce tronçon est vital pour le Pays d'Héricourt, et est d'une réelle importance du fait de la gare LGV et surtout de l'ouverture imminente du futur hôpital Médian. Il sera alors impératif de disposer d'une circulation fluide afin de garantir un accès rapide aux soins et aux urgences à tous les véhicules sanitaires et de secours.

Par ailleurs le trafic constaté (plus de 17 000 véhicules/jour) justifie tout particulièrement de cette réalisation.

Pour toutes ces raisons, les élus de la Communauté de communes du Pays d'Héricourt à l'unanimité **SOLlicitent** par la présente motion les pouvoirs publics (M. Manuel VALLS – Premier Ministre et Monsieur Alain VIDALIES – Ministre des transports) afin que la réalisation de ce tronçon puisse être réalisée sans délai.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 30 septembre 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 06/10/16



A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Mealtin".

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 novembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 10 novembre 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
3 novembre 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

47

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

18 NOV. 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 3 novembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT), André BOYER (ETOIRON) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT)

Pouvoirs : Jean-Pierre MATHEY à Guy GREZEL / Daniel COUSSEAU à André BOYER / Danielle BOURGON à Catherine FORTES / Patrick PAGLIA à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Martine PEQUIGNOT / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Gérard CLEMENT / Christian GAUSSIN à Michel CLAUDEL / Jean-François RIBIERE à Jean-VALLEY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°139/2016

Objet: Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 29 septembre 2016

Le Président présente le procès-verbal du Conseil communautaire du 29 septembre 2016.

Les conseillers communautaires à l'unanimité **APPROUVENT** le procès-verbal du précédent Conseil.

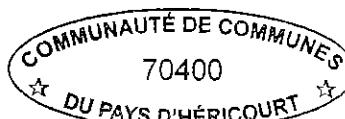
Publié à
HERICOURT,
Le 16.11.16

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 14 novembre 2016

Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 novembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 10 novembre 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
3 novembre 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

47

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivée le

18 NOV. 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 3 novembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT), André BOYER (ETOIRON) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT)

Pouvoirs : Jean-Pierre MATHEY à Guy GREZEL / Daniel COUSSEAU à André BOYER / Danielle BOURGON à Catherine FORTES / Patrick PAGLIA à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Marfine PEQUIGNOT / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Gérard CLEMENT / Christian GAUSSIN à Michel CLAUDEL / Jean-François RIBIERE à Jean-VALLEY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°140/2016

Objet: redevance Ordures ménagères : Adoption de la tarification 2017

Vu le Décret n°2016-288 du 10 mars 2016

Le Président explique que les taux moyens de présentation des bacs OM constatés se confirment et confortent la communauté de communes dans sa volonté de modifier la fréquence de collecte des OM dans les villages. En effet, la grande majorité des foyers (hors Héricourt) sort son bac une seule fois par mois et moins de 2% des usagers sort son bac toutes les semaines. Cela permet d'envisager conformément au Décret n° 2016-288 du 10 mars 2016 un passage à une collecte en C0.5 (toutes les 2 semaines) pour les OM dans les villages à partir du 1^{er} janvier 2017.

L'organisation du service de collecte pour l'année 2017 prend en compte l'arrivée des 4 nouvelles communes (Aibre, Laire, Le Vernoy, Belverne) dans le périmètre communautaire. Cette organisation évitera les changements des jours de collecte pour 15 communes et regroupera au maximum les communes par secteurs géographiques.

A noter que la collecte des OM s'effectuera en C0.5 (toutes les 2 semaines) tout au long de l'année y compris en période estivale.

Compte tenu de la réorganisation en C0.5 de la collecte des OM résiduelles dans les villages il est proposé d'adopter les tarifs avec une baisse de 3% de la part fixe de la redevance. Le tarif appliqué à la présentation des bacs est quant à lui maintenu sans changement sur une base identique à celle arrêtée en 2016.

A noter : les tarifs proposés pour les particuliers sont identiques pour l'ensemble du territoire communautaire (hors Courmont) jusqu'à la 26^{ème} levée. La différenciation en fonction du service rendu à l'usager s'effectuera

à partir de la 27^{ème} levée puisque les usagers des villages n'ont pas la possibilité de présenter leur bac au-delà des 26 levées.

Ainsi sont proposés les tarifs suivants :

Particuliers logements individuels / pavillonnaires

	Taille du bac	Prix d'une levée	Forfait fixe (intégrant 12 levées d'office)
1 personne	80	0.6	79.95
2 personnes	120	0.9	156.30
3 et 4 personnes	180	1.35	161.70
5 personnes et +	240	1.8	167.70
résidence secondaire		Selon la taille du bac	75 € sans seuil de levée

Pour les résidences secondaires (sans changement) le forfait n'intègre pas les 12 levées d'office. Les levées sont comptabilisées et facturées dès la première. Dans les villages (hors Héricourt, Bussurel et Byans) compte tenu du passage en C0.5 il n'est plus possible de se voir facturer plus de 26 levées. Pour Héricourt Bussurel Byans deux majorations sont appliquées sur les levées supplémentaires à hauteur de **30% du prix de la levée à partir de la 27^{ème} et de 50% du prix de la levée à partir de la 37^{ème}**.

Tarifs particuliers habitat collectif :

NOMBRE DE PERSONNES	Forfait annuel fixe intégrant les 12 premières levées proposition tarif 2017	Coût à la levée supplémentaire
1	75.10	
2	156.30	
3	161.70	
4	161.70	
5 et +	167.10	Coût à la levée supplémentaire fonction de la taille du bac et du nombre de foyers dans l'immeuble. Levée supplémentaire comptabilisée à partir de la 13 ^{ème} levée par bac.

Pour les collectifs, les bacs sont mutualisés, chaque foyer paie en fonction de sa composition une part fixe et les 12 premières levées comme un logement pavillonnaire (sauf personne seule). A partir de la 13^{ème} levée par bac, les levées supplémentaires comptabilisées sont réparties sur l'immeuble en fonction du nombre de foyers de ce collectif.

Deux majorations sont appliquées sur les levées supplémentaires à hauteur de **30% du prix de la levée à partir de la 27^{ème} et de 50% du prix de la levée à partir de la 37^{ème}**.

Cas particuliers :

- "GIR" et personnes en situation de handicap pour incontinence

Ces situations peuvent nécessiter un dimensionnement supérieur du bac.

Sur présentation de justificatif et après validation des services, il sera accepté de doter le demandeur d'un bac de la taille immédiatement supérieure sans modification de la catégorie de facturation de l'usager.

- Courmont :

En raison de la collecte en un seul point pour l'ensemble de la commune, les habitants de Courmont ont un tarif différencié.

NOMBRE DE PERSONNES	Forfait annuel fixe intégrant 12 levées Proposition 2017	Coût à la levée supplémentaire
Administration communale	25 € (pas de levées intégrées)	
1	39.30 €	
2	78.15 €	
3	78.15 €	
4	78.15 €	
5	78.15 €	Coût à la levée supplémentaire fonction de la taille du bac et du nombre de foyer dans la commune. Levée supplémentaire comptabilisée à partir de la 13 ^{ème} levée par bac.

Pour une résidence secondaire le coût sera de 48 € par an sans application et facturation des levées.
Pour un professionnel, il est fait application de la grille de tarification appliquée sur l'ensemble du territoire communautaire, soit une dotation d'un bac répondant à son besoin avec facturation d'un forfait fixe et des levées.

- Cas des usagers éloignés du point de collecte :

Vu la jurisprudence du conseil d'Etat du 24 mai 1963 n°59-268 Dufour, il est créé un abattement sur la part fixe pour les foyers distants de plus de 200 mètres du point de collecte. La distance des 200 mètres s'entend entre le point de collecte situé sur la voie publique et la limite de la ou des propriétés privées. Les voies privées ne sont pas comptabilisées dans l'appréciation de cette distance.

Cet abattement devra faire l'objet d'une demande écrite et fera l'objet d'un constat des services.

Le montant de l'abattement est de 15€. (Cette possibilité ne concerne pas la commune de Courmont qui bénéficie d'un tarif particulier).

- Cas des bacs mis à disposition pour manifestation :

Les bacs mis à la disposition ponctuellement d'une association, d'une commune, ou de tout organisme pour une manifestation ou un évènement seront des bacs de 770 litres uniquement. Ils seront facturés 50 € (20€ + 30 € de frais de gestion) pour les OM et 30 € (frais de gestion) pour les bacs de CS.

Professionnels :

- Professionnels dont l'activité ne se trouve pas à leur domicile:

La facturation sera variable selon la taille du bac ou si le professionnel refuse la dotation en bac mais se trouve dans l'incapacité de prouver l'élimination par un contrat dédié il se verra appliquer un forfait dit "pas de dotation d'office".

Professionnel 1 passage hebdomadaire :

	Taille du bac	Forfait annuel pas de dotation d'office 2017	Forfait annuel fixe intégrant 12 levées 2017	Coût de la levée supplémentaire
Forfait "pas de dotation d'office"		75 €		
professionnels litres	80		79,95 €	0,6 €
	120		156,30 €	0,9 €
	180		161,70 €	1,35€
	240		167,10 €	1,8 €
	360		250,65 €	2,7 €
	660		447,40 €	4,95 €
	770		525,20 €	5.775 €

Professionnel plusieurs passages hebdomadaires :

	Taille du bac	Forfait annuel fixe intégrant 12 levées proposition 2017	Coût de la levée supplémentaire
professionnels litres 2 passages / semaine	360	299,15	2,7
	660	495,9	4,95
	770	573,7	5,775
professionnels litres 3 passages / semaine	360	347,65	2,7
	660	544,4	4,95
	770	622,2	5,775
professionnels litres 4 passages / semaine	360	396,15	2,7
	660	592,9	4,95
	770	670,7	5,775
professionnels litres 5 passages / semaine	360	444,65	2,7
	660	641,4	4,95
	770	719,2	5,775

Les règles de majoration à partir de la 27ème et de la 37ème levée s'appliquent.

- **Professionnel en « logement » collectif :**

Les professionnels en habitat collectif sont facturés sur le même principe que pour les particuliers. Il leur est fait application du tarif de leur catégorie et d'une part liée à la mutualisation des bacs. Ainsi, les bacs sont mutualisés, chaque professionnel paie en fonction de sa composition/catégorie une part fixe et les 12 premières levées comme un professionnel. A partir de la 13ème levée par bac, les levées supplémentaires comptabilisées sont réparties sur l'immeuble en fonction du nombre de foyers (particuliers et professionnels) de ce collectif.

Les règles de majoration à partir de la 27ème et de la 37ème levée s'appliquent.

- **Professionnels travaillant à domicile (autoentrepreneur...):**
 - **Professionnel ne demandant pas de bac dédié à l'activité :**

Il sera mis en place un forfait de 50 € pour le "professionnel à domicile" sans comptage des levées qui sont supportées par le foyer

- **Professionnel à domicile souhaitant un bac :**

Si le professionnel souhaite un bac pour son activité y compris si celle-ci se trouve à domicile il sera appliqué la grille "professionnel".

- **Administrations communales et intercommunales :**

Elles seront facturées sur la base d'un forfait de 50 € par an par équipement (ou point de dotation) (base identique au professionnel à domicile) quelle que soit la taille du bac mis à disposition, auquel s'ajoute le prix de la levée par bac en fonction de la taille du bac.

Les levées sont comptabilisées au réel. Il n'est pas fait application du forfait d'office de 12 levées.

Les bacs des communes (salles de fêtes) et ceux des pôles périscolaires peuvent être collectés chaque semaine sur demande exprès. Dans cette hypothèse les majorations à la 27ème et à la 37ème levée s'appliquent.

Le Conseil communautaire à la majorité (3 votes contre) :

- **ACTE** du passage en C0.5 dans les villages,
- **ACTE** d'un maintien du service en C1 (collecte hebdomadaire) pour Héricourt, Bussurel, Byans
- **DECIDE** de modifier le règlement du service de collecte en conséquence
- **ADOpte** les tarifs de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères tels que présentés ci-dessus pour l'année 2017 avec une baisse de 3% de la part fixe par rapport à l'année 2016.

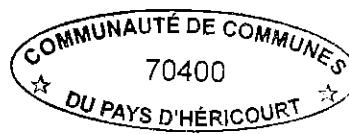
Publié à
HERICOURT,
Le 16.11.16

Ont signé au registre tous les membres présents.

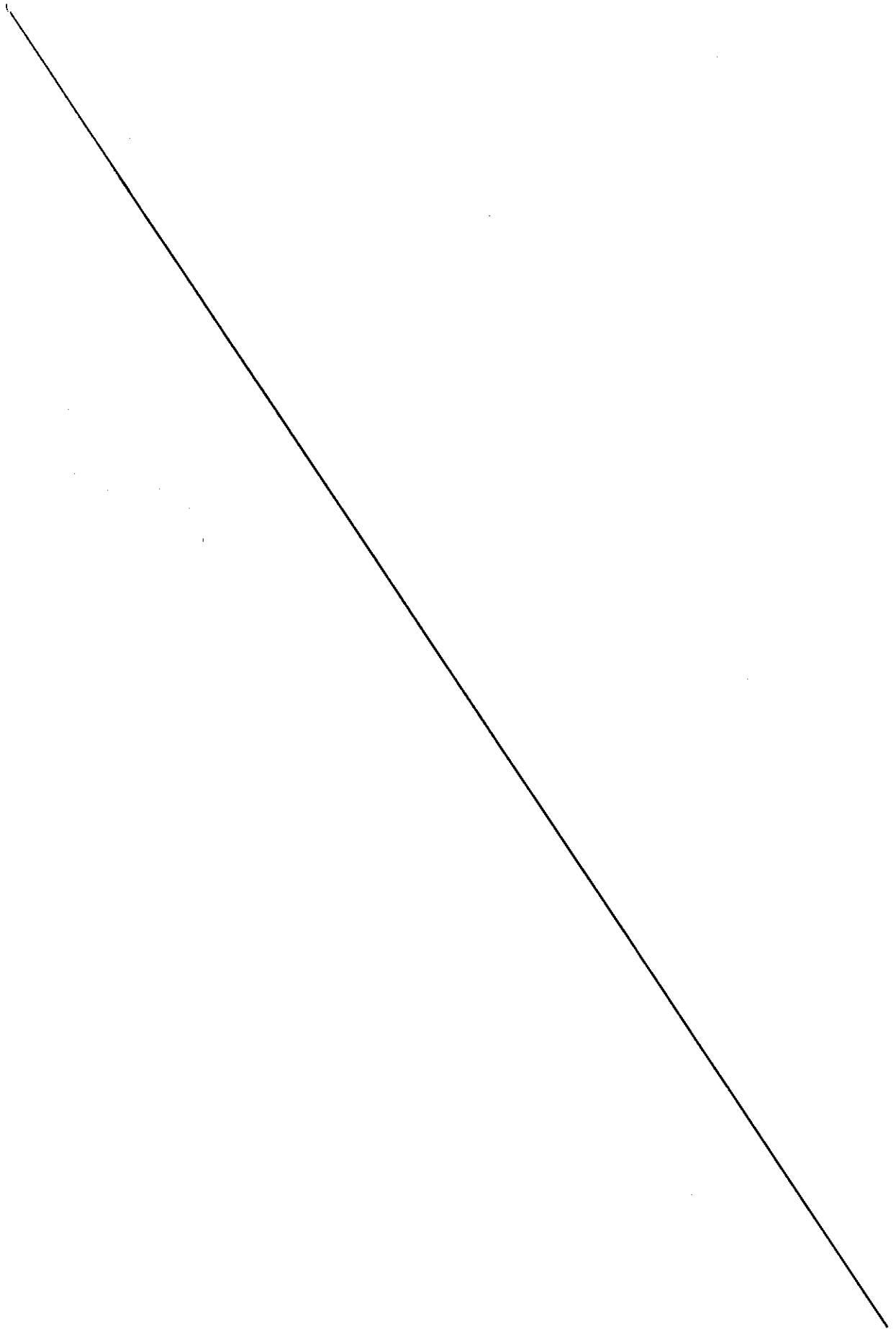
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 14 novembre 2016

Le Président,



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "B. Bussurel", written over a diagonal line.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 novembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 10 novembre 2016 à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
3 novembre 2016**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

47

**SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le**

18 NOV. 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 3 novembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT), André BOYER (ETOIRON) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT)

Pouvoirs : Jean-Pierre MATHEY à Guy GREZEL / Daniel COUSSEAU à André BOYER / Danielle BOURGON à Catherine FORTES / Patrick PAGLIA à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Martine PEQUIGNOT / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Gérard CLEMENT / Christian GAUSSIN à Michel CLAUDEL / Jean-François RIBIERE à Jean-VALLEY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°141/2016

Objet: Lancement d'une étude préalable au transfert de compétences eau et assainissement – Dépot d'une demande de subvention à l'Agence de l'eau

Le Président expose que la loi n°2015-991 du 7 août 2015 dite loi NOTRe prévoit le transfert des compétences « assainissement » et « eau potable » aux EPCI à fiscalité propre au plus tard le 1er janvier 2020 et la modification des statuts en cours entérine l'échéance du 1er janvier 2020.

A cet effet, le Département de Haute-Saône a initié avec les communautés de communes un groupe de travail afin de proposer aux Communautés de communes des cahiers des charges type pour lancer une étude préalable à ces transferts de compétences eau et assainissement, d'autant que l'Agence de l'eau a décidé au plan national d'accompagner financièrement ces études.

Il convient donc d'engager dès à présent une étude particulièrement complexe qui sera financée à 80 % par l'Agence de l'Eau jusqu'en juin 2017 et de manière dégressive par la suite dans le cadre de l'appel à projets 2016-2018 « Gérer les compétences eau et assainissement au bon niveau ».

L'étude doit donc être conduite conformément aux préconisations de l'agence de l'eau, principal financeur. Il s'agira de faire au préalable un diagnostic complet du territoire qui intégrera une photographie précise des pratiques et notamment les modes de gestion, les prix, l'état des réseaux, l'équilibre des budgets, la reprise des emprunts, la dette, l'état du personnel...

Cette étude se déroulera donc pour chacun des lots en 3 phases :

Une phase de recueil, d'analyse et de synthèse des données relatives aux différents services d'alimentation en eau potable et d'assainissement concernés par le transfert de compétence

Une phase de préfiguration de nouveaux services d'alimentation potable et d'assainissement pour la communauté de communes

Une phase d'assistance pour la mise en œuvre opérationnelle du transfert des compétences.

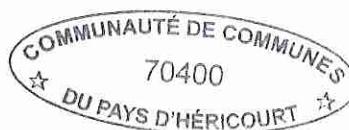
Le calendrier prévoit de lancer la consultation d'ici la fin de l'année pour retenir un bureau d'étude au 1er semestre 2017. Cette étude se déroulera sur 18 mois environ afin de nous laisser l'année 2019 pour la mise en œuvre du scénario retenu.

A ce stade et de manière très prévisionnelle, le budget est estimé à 250 000 € TTC sur lequel l'Agence de l'eau apportera une aide à hauteur de 80%.

Le Conseil communautaire à la majorité (3 abstentions):

- **AUTORISE** le Président à déposer un dossier de subvention auprès de l'Agence de l'eau pour la réalisation d'une étude préalable au transfert de compétences eau et assainissement
- **AUTORISE** le Président à engager la consultation dans les conditions précitées pour retenir un cabinet spécialisé.
- **PREVOIT** d'inscrire les crédits au budget 2017.

Publié à
HERICOURT,
Le 16.11.16



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 14 novembre 2016

Le Président,

A blue ink signature in cursive script, reading "Bint Alla".

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 novembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 10 novembre 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
3 novembre 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
50

Nbre de membres présents
36

Nbre de suffrages exprimés
47

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

18 NOV. 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 3 novembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT), André BOYER (ETOIRON) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT)

Pouvoirs : Jean-Pierre MATHEY à Guy GREZEL / Daniel COUSSEAU à André BOYER / Danielle BOURGON à Catherine FORTES / Patrick PAGLIA à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Martine PEQUIGNOT / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Gérard CLEMENT / Christian GAUSSIN à Michel CLAUDEL / Jean-François RIBIERE à Jean-VALLEY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°142/2016

Objet: Attribution d'un fonds de concours à la commune de Champey pour la mise aux normes du circuit de BMX

Le Président expose que le club BMX de Champey a été retenu par la Fédération Française de Cyclisme pour organiser le Challenge France qui se déroulera les 10 et 11 juin 2017. Toutefois des travaux sont à prévoir préalablement sur la piste.

Ceux-ci visent à améliorer la piste de BMX en posant des pavés autobloquants sur les revêtements des 3 virages pour que la piste soit au niveau des pistes régionales de même catégorie.

C'est la commune de Champey qui sera le maître d'ouvrage de cette opération. La dépense estimative est de 25 000 € HT.

Cet équipement a d'ores et déjà été reconnu d'intérêt communautaire. Il est proposé de reconduire l'attribution d'un fonds de concours à la commune selon le plan de financement suivant :

Plan de financement

Dépenses en HT	Recettes en HT
Coût travaux 25 000 €	CCPH (27,5 %) 6 875 €
	Commune de Champey (27,5 %) 6 875 €
	Département (25 %) 6 250 €
	Réserve parlementaire (20 %) 5 000 €
Total 25 000 €	Total 25 000 €

Le conseil communautaire à l'unanimité **DECIDE** d'attribuer un fonds de concours à la commune de Champey pour un montant de 6 875 €, **AUTORISE** le Président à la signature des documents afférents et **DECIDE** de prévoir les crédits au budget 2017.

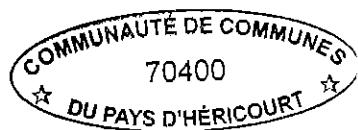
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 14 novembre 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 16.11.16



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 novembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 10 novembre 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
3 novembre 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

47

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

18 NOV. 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 3 novembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT), André BOYER (ETOIRON) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT)

Pouvoirs : Jean-Pierre MATHEY à Guy GREZEL / Daniel COUSSEAU à André BOYER / Danielle BOURGON à Catherine FORTES / Patrick PAGLIA à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Martine PEQUIGNOT / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Gérard CLEMENT / Christian GAUSSIN à Michel CLAUDEL / Jean-François RIBIERE à Jean-VALLEY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°143/2016

Objet: Adhésion au contrat groupe du centre de gestion de Haute Saône (CDG 70) pour les assurances statutaires

Le Président expose que la Communauté de Communes a confié au Centre de Gestion par délibération n°185/2015, le soin d'engager une consultation en vue de souscrire, dans le cadre d'une procédure de marché négocié, un contrat d'assurance groupe ouvert à adhésion facultative garantissant les risques financiers encourus à l'égard du personnel en cas de maladie, de décès, d'invalidité, d'incapacité et d'accidents imputables ou non au service.

A l'issue de la procédure négociée, le marché a été attribué par le Conseil d'Administration du Centre de Gestion à la compagnie CNP avec SOFCAP comme courtier.

Ce contrat sera souscrit en capitalisation et prendra effet au 1^{er} janvier 2017 pour une durée de 4 ans avec possibilité de résiliation annuelle moyennant un préavis de 6 mois.

Après examen de notre dossier, la CNP propose à la CCPH de souscrire au contrat pour les mêmes garanties avec un taux global de **3,80%** (donc en forte baisse), en y ajoutant en option la Longue Maladie et la Longue Durée avec une franchise de 30 jours, pour un taux supplémentaire de **1,96%** soit un taux global de **5,76%**, sur la base du traitement de base, la NBI et un taux de charges patronales de 40% (au lieu de 60% actuellement) :

- La garantie décès sans franchise : 0.18%
- L'accident de service, maladie imputable au service, avec une franchise de 10 jours : 1.22%
- La maternité paternité, adoption avec une franchise de 30 jours : 0.55%
- La maladie ordinaire avec une franchise de 30 jours : 1.85%
- La Longue Maladie/Longue Durée avec une franchise de 30 jours : 1.96%

3 propositions ont ainsi été examinées par le bureau :

Solution 1 : Reconduire le contrat dans les mêmes conditions qu'à ce jour

Solution 2 : Reconduire le contrat avec les même garanties qu'à ce jour mais en diminuant la base de cotisations

Solution 3 : Ajouter la garantie « Longue Maladie/Longue Durée »

Après examen précis des 3 solutions, le conseil communautaire à l'unanimité **RETIEN** la solution n°2 et **AUTORISE** le Président à la signature de tous les documents certificat d'adhésion et convention résultant du contrat groupe avec le CDG aux conditions suivantes :

- La garantie décès sans franchise : 0.18%
- L'accident de service, maladie imputable au service, avec une franchise de 10 jours : 1.22%
- La maternité paternité, adoption avec une franchise de 30 jours : 0.55%
- La maladie ordinaire avec une franchise de 30 jours : 1.85%

Soit un taux de 3.80% sur la base du traitement de base, de la NBI et avec un taux de charges patronales de 40%.

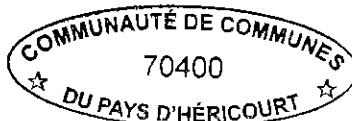
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 14 novembre 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 16.11.16



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 novembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 10 novembre 2016 à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
3 novembre 2016**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

47

**SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le**

18 NOV. 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 3 novembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) -- Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) -- Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) -- Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) -- Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) -- Robert BOURQUIN (COISEVAUX) -- Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) -- Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) -- Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahilia MEDDOUR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) -- Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) -- Gérard CLEMENT (TAVEY) -- Grégoire GILLE (TREMOINS) -- Luc BOULLEE (VERLANS) -- Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT), André BOYER (ETOBOON) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) -- Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) -- Jean VILLANI (COURMONT) -- Daniel COUSSEAU (ETOBOON) -- Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) -- Carole VALLADONT (LUZE) -- Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) -- Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT)

Pouvoirs : Jean-Pierre MATHEY à Guy GREZEL / Daniel COUSSEAU à André BOYER / Danielle BOURGON à Catherine FORTES / Patrick PAGLIA à Dahilia MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Martine PEQUIGNOT / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Gérard CLEMENT / Christian GAUSSIN à Michel CLAUDEL / Jean-François RIBIERE à Jean-VALLEY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°144/2016

Objet: Budget principal - Décision modificative n°2

Le Président expose qu'en date du 06 avril 2016 la CCPH a voté son budget principal, ajusté par une première décision modificative le 30 septembre 2016. Il convient aujourd'hui de prendre une deuxième décision modificative

Celle-ci concerne uniquement la masse salariale du budget principal qu'il convient d'ajuster à hauteur de **46 000 €**.

❖ En dépenses de fonctionnement :

- La revalorisation indiciaire de la catégorie B, applicable de manière rétroactive à compter du 1^{er} janvier 2016, non prévue au Budget Primitif, pour 5 240,00 €.
- Une charge supplémentaire de personnel liée aux remplacements d'agents en congés maladie pour 40 760,00 €.

❖ En recettes de fonctionnement :

- Des remboursements supplémentaires de charges de personnel directement liés à l'absentéisme pour **26 000,00 €**.

20 000 € seront prélevés au titre des dépenses imprévues de fonctionnement afin d'équilibrer la section.

Il est donc demandé à l'Assemblée de modifier les chapitres budgétaires comme suit :

En dépense de fonctionnement :

Chapitre 012 – Charges de personnel :

BP : 3 384 000,00 €	DM 2 : + 46 000,00 € (Article 64131)	nouveaux crédits : 3 430 000,00 €
---------------------	--	-----------------------------------

Chapitre 022 – Dépenses imprévues :

BP + DM 1: 71 194,00 €	DM 2 : - 20 000,00 €	nouveaux crédits : 51 194,00 €
------------------------	-----------------------------	--------------------------------

En recette de fonctionnement :

Chapitre 013 – Atténuations de charges :

BP : 25 000,00 €	DM 2 : + 26 000,00 € (Article 6419)	nouveaux crédits : 51 000,00 €
------------------	--	--------------------------------

Ces ajustements entraînent une augmentation de l'équilibre de la **section de fonctionnement** de 26 000,00 €. Elle s'équilibre ainsi à **8 356 088,00 €**.

La **section d'investissement** reste équilibrée, sans changement à **5 785 171,00 €**.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **APPROUVE** la présente Décision Modificative n°2 du Budget Principal 2016.

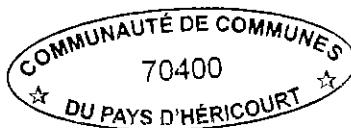
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 14 novembre 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 16.11.16



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Brigitte".

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 novembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 10 novembre 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
3 novembre 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

47

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivée le

18 NOV. 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 3 novembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT), André BOYER (ETOIRON) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT)

Pouvoirs : Jean-Pierre MATHEY à Guy GREZEL / Daniel COUSSEAU à André BOYER / Danielle BOURGON à Catherine FORTES / Patrick PAGLIA à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Martine PEQUIGNOT / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Gérard CLEMENT / Christian GAUSSIN à Michel CLAUDEL / Jean-François RIBIERE à Jean-VALLEY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°145/2016

Objet: Adoption du règlement du stabilisé et de la convention type de mise à disposition

Le Président expose qu'afin d'harmoniser la pratique avec les autres équipements sportifs gérés par la Communauté de communes, il convient d'adopter le règlement intérieur du terrain stabilisé ainsi qu'une convention type de mise à disposition.

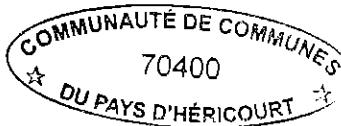
Cette convention sera signée avec les différents clubs et associations sportives utilisateurs de l'équipement chaque année après établissement des plannings d'utilisation comme c'est déjà le cas pour le Centre Sportif Intercommunal André Girard et le Synthétique Intercommunal de Brevilliers.

Le règlement et la convention proposés ont été rédigés en cohérence avec ceux adoptés en octobre 2015 par le Conseil communautaire pour le terrain synthétique.

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- **ADOpte** le règlement intérieur du terrain stabilisé,
- **ADOpte** la convention type de mise à disposition,
- **AUTORISE** le Président à la signature des conventions avec les clubs et associations utilisateurs de l'équipement.

Publié à
HERICOURT,
Le 16.11.16



Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 14 novembre 2016
Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 novembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 10 novembre 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
3 novembre 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

47

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

18 NOV. 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 3 novembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT), André BOYER (ETOBOON) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOBOON) – Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT)

Pouvoirs : Jean-Pierre MATHEY à Guy GREZEL / Daniel COUSSEAU à André BOYER / Danielle BOURGON à Catherine FORTES / Patrick PAGLIA à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Martine PEQUIGNOT / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Gérard CLEMENT / Christian GAUSSIN à Michel CLAUDEL / Jean-François RIBIERE à Jean-VALLEY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°146/2016

Objet: Pôle Petite Enfance : dépôts de subventions d'investissement auprès de la CAF

Le Président expose que comme chaque année les services Petite enfance mobilisent les aides à l'investissement de la CAF dans la limite des enveloppes annuelles budgétées.

Le service RPAM dispose à ce jour d'un espace dédié au jeu « symbolique ou d'imitation » insuffisant. L'équipe souhaite pouvoir proposer une palette de jeux « d'imitation et de faire semblant » plus importante qu'actuellement : jeu de marchande, jeu de conduite, jeu de coiffeuse, jeu de repassage etc.

Le projet d'établissement prévoyant une mutualisation des espaces du pôle dans la limite des possibilités de chaque service, les enfants et professionnels du multi-accueil pourront profiter de cet espace de jeu également.

Plan de financement

DEPENSES HT	RECETTES HT
Achat de jeux	668 € CCPH (70 %) 467,60 € CAF (30 %) 200,40 €
TOTAL	668 € TOTAL 668 €

De son côté, le service Multi-Accueil souhaite soutenir son projet autour du développement du langage du tout petit.

Ainsi, le service souhaite prolonger son action autour de la communication gestuelle par un projet ciblé sur l'éveil au conte sous toutes ses formes (*livres en tout genre : tactiles, tissus, pop arts, animés, sonores ; théâtre de marionnettes ; kamishibaï ; raconte tapis ...*).

A ce jour, le service Multi-Accueil ne possède pas de réel espace dédié aux contes et qui permettrait de réunir toutes les conditions favorables à l'écoute, l'attention et à l'imagination des enfants. Pour cela, il s'avère nécessaire d'en organiser un pour les enfants.

Plan de financement

DEPENSES HT	RECETTES HT
Achat d'équipements 1 310,32 €	CCPH (70 %) 917,23 € CAF (30 %) 393,09 €
TOTAL 1 310,32 €	TOTAL 1 310,32 €

Le conseil communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président aux dépôts de ces dossiers de subventions auprès de la CAF.

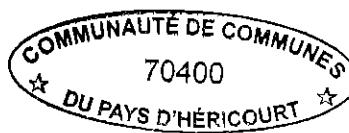
Publié à
HERICOURT,
Le 16.11.16

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 14 novembre 2016

Le Président,



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Bunkaletu".

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 novembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 10 novembre 2016 à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
3 novembre 2016**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

47

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

18 NOV. 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 3 novembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT), André BOYER (ETOIRON) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT)

Pouvoirs : Jean-Pierre MATHEY à Guy GREZEL / Daniel COUSSEAU à André BOYER / Danielle BOURGON à Catherine FORTES / Patrick PAGLIA à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Martine PEQUIGNOT / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Gérard CLEMENT / Christian GAUSSIN à Michel CLAUDEL / Jean-François RIBIERE à Jean-VALLEY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°147/2016

Objet: Habitat 2020 : Attribution de subventions

Le Président expose que la Communauté de Communes du pays d'Héricourt participe aux travaux des usagers pour la rénovation de leur habitat via la politique HABITAT 2020. 5 dossiers sont aujourd'hui engagés : 2 au titre des travaux de FACADES, 2 au titre d'HABITER MIEUX et 1 au titre de l'organisme SOLIHA qui sollicite le versement de la subvention CCPH réservée à l'usager. En effet, SOLIHA avance le montant des subventions aux usagers en difficultés financières et perçoit ensuite le remboursement de la part des financeurs.

SUBVENTION FACADES	
Propriétaire	CLAUDE VARETTO
Adresse	24 RUE PIERRE CARMIEN 70400 LUZE
Type de travaux	RENOVATION FAÇADE
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	8 000 €
- Montant total des travaux HT	10 893 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	0.00 €
- Montant subvention CCPH	800 €

SUBVENTION FACADES

Propriétaire	JEAN LOUIS CHAFFEL	
Adresse	12 RUE ALAIN FOURNIER 70400 HERICOURT	
Type de travaux	RENOVATION FACADE	
- Montant maximum de travaux subventionnables HT		8 000 €
- Montant total des travaux HT		5 024 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)		0.00 €
Montant subvention CCPH		472 €

SUBVENTION HABITER MIEUX

Propriétaire	DAVID ROLLET	
Adresse	65 AVENUE JEAN JAURES 70400 HERICOURT	
Type de travaux	REPLACEMENT DE MENUISERIE, ISOLATION, MISE EN PLACE INSERT	
- Montant maximum de travaux subventionnables HT		20 000 €
- Montant total des travaux HT		28 076.88 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)		12 500 €
Montant subvention CCPH		500 €

SUBVENTION HABITER MIEUX

Propriétaire	DANIELLE JEANPIERRE	
Adresse	1 LOTTISSEMENT DES PREROTS 70400 COUTHENANS	
Type de travaux	REPLACEMENT DE CHAUDIERE ET DE VELUX	
- Montant maximum de travaux subventionnables HT		20 000 €
- Montant total des travaux HT		12 445.60 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)		8 723 €
Montant subvention CCPH		500 €

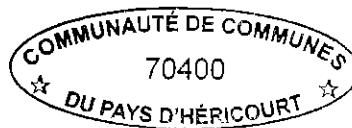
REMBOURSEMENT SOLHA

Propriétaire	HALM ANDRE LAETITIA DESBRANCHE	
Adresse	15 RUE DES ORMEAUX 70400 HERICOURT	
Type de travaux	FACADES	
- Montant maximum de travaux subventionnables HT		8 000 €
- Montant total des travaux HT		16 142 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)		0 €
Montant subvention CCPH		800 €

Ce sont au total **3 072 €** de subventions que la CCPH accorde sur l'ensemble de ces dossiers.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à procéder au paiement des subventions pour les dossiers ci-dessus présentés.

Publié à
HERICOURT,
Le 16.11.16



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 14 novembre 2016

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'B. Binkalla'.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 novembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 10 novembre 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
3 novembre 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

47

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

18 NOV. 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 3 novembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOU) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT), André BOYER (ETOIRON) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT)

Pouvoirs : Jean-Pierre MATHEY à Guy GREZEL / Daniel COUSSEAU à André BOYER / Danielle BOURGON à Catherine FORTES / Patrick PAGLIA à Dahila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Martine PEQUIGNOT / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Gérard CLEMENT / Christian GAUSSIN à Michel CLAUDEL / Jean-François RIBIERE à Jean-VALLEY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°148/2016

Objet: Composition du conseil communautaire au 1^{er} janvier 2017 : information sur le choix de l'accord local

Le Président expose que la Loi NOTRe du 7 Août 2015 portant sur l'organisation territoriale de la République constitue le 3^{ème} volet de la réforme territoriale.

Par délibération du 10 décembre 2015, la CCPH a émis dans le cadre de la réforme territoriale induite par cette loi, un avis favorable à l'accueil de 4 communes - Belverne, Laire, Aibre et Le Vernoy - au 1^{er} janvier 2017.

Par arrêté préfectoral du 30 mars 2016, le Schéma départemental de Coopération Intercommunale de la Haute-Saône a été publié. Ce projet de périmètre a fait l'objet d'un second arrêté le 10 mai 2016 qui a été notifié aux communes et à la CCPH.

Par délibération du 7 juillet 2016, la CCPH a émis un avis favorable au projet de SDCI avec l'accueil des 4 nouvelles communes au 1^{er} Janvier 2017. Ce sont 1189 habitants qui rejoindront la CCPH à cette date (population municipale INSEE 2013).

Ainsi dans le cadre de la mise en œuvre du SDCI, le 1^{er} de l'article L 5211-6-2 du CGCT prévoit que les conseils communautaires des EPCI à fiscalité propre doivent être recomposés en cas de création, de fusion ou d'extension du périmètre de l'EPCI. C'est pourquoi la composition du conseil communautaire doit donc être revue afin de permettre la représentation des nouvelles communes entrantes. Ce sont désormais de nouvelles dispositions qui s'appliquent en la matière et si elles n'ont aucune conséquence sur l'exécutif, les nouvelles modalités de représentations des communes font évoluer la composition du conseil communautaire.

Seuls 2 modes de répartition sont possibles selon les articles L 5211-6-1 et L 5211-6-2 du CGCT et ont été examinés par le bureau.

✓ **Selon le droit commun :**

Le conseil communautaire est réparti de la manière suivante :

1. Les 30 sièges correspondants à la strate démographique sont répartis entre les communes selon leur population :

Population municipale de la communauté	Nombre de sièges
De moins de 3 500 habitants	16
De 3 500 à 4 999 habitants	18
De 5 000 à 9 999 habitants	22
De 10 000 à 19 999 habitants	26
De 20 000 à 29 999 habitants	30
De 30 000 à 39 999 habitants	34
De 40 000 à 49 999 habitants	38
De 50 000 à 74 999 habitants	40
De 75 000 à 99 999 habitants	42
De 100 000 à 149 999 habitants	48
De 150 000 à 199 999 habitants	56
De 200 000 à 249 999 habitants	64
De 250 000 à 349 999 habitants	72
De 350 000 à 499 999 habitants	80
De 500 000 à 699 999 habitants	90
De 700 000 à 1 000 000 habitants	100
Plus de 1 000 000 habitants	130

2. Les communes n'ayant obtenu aucun siège se voient attribuer un siège de manière forfaitaire. Aucune commune ne peut obtenir plus de la moitié des sièges et le nombre de conseillers communautaires d'une commune ne peut être supérieur au nombre de ses conseillers municipaux.

3. Enfin si le nombre de sièges attribués de manière forfaitaire représente plus de 30 % des sièges répartis en fonction de la population, un nombre de siège supplémentaires correspondants à 10 % du nombre total de sièges répartis sont répartis entre les communes ayant bénéficié d'au moins un siège dans le cadre de la répartition en fonction de la population.

Avec la méthode de droit commun, 48 sièges de titulaires sont à pourvoir dont 23 pour Héricourt, 2 pour Châlonvillars, 2 pour Champey et 1 pour toutes les autres communes.

✓ **Selon un accord local**

La répartition des sièges doit respecter un principe général de proportionnalité par rapport à la population de chaque commune.

Dans ces conditions, le nouvel accord est déterminé comme suit pour la CCPH :

1. Le nombre total de sièges répartis entre les communes ne peut excéder de plus de 25 % de 30 sièges (nombre défini par le tableau de répartition de l'article L 5211-6-1 pour la strate de 20 000 à 29 999 habitants) et de la règle dérogatoire selon laquelle, il est attribué un siège aux communes n'ayant bénéficié d'aucun siège dans le cadre de la répartition proportionnelle à la population soit 14 communes.

2. Les sièges sont répartis selon la population INSEE.

3. Aucune commune ne peut disposer de plus de la moitié des sièges

4. La représentation de chaque commune mesurée en nombre d'habitants par siège au sein du conseil communautaire ne peut être supérieure ou inférieure de plus de 20 % par rapport à la représentation par habitant qui résulte de l'application du tableau de répartition de l'article L 5211-6-1.

Du fait de conditions relativement strictes, un seul accord local est possible.

Le nombre de sièges de titulaires à répartir est de 44 dont 20 pour Héricourt, 2 pour Châlonvillars et 1 pour toutes les autres communes.

L'accord local doit être adopté par la moitié des conseillers municipaux regroupant les 2/3 de la population locale de la CCPH ou par les 2/3 des conseils municipaux regroupant la moitié de cette même population,

cette majorité devant également comprendre le conseil municipal de la commune la plus peuplée, lorsque celle-ci est supérieure au quart de la population totale des communes membres.

Il doit être conclu au plus tard le 15 décembre 2016, à défaut, Madame la Préfète de la Haute-Saône appliquera la composition de droit commun.

Le bureau a proposé de retenir l'accord local selon la composition ci-après avec la désignation d'un suppléant pour chaque commune représentée par un seul délégué titulaire. Pour les communes qui avaient plus de 2 délégués, le bureau a souhaité que les délégués qui ne seront plus représentés continuent à recevoir les rapports et à être invités comme auditeurs libres.

(NB : Les chiffres du nombre d'habitants sont ceux du recensement INSEE 2013 sans la population comptée à part)

Commune	Désignation actuelle	Droit commun	Accord local	Auditeurs libres
Héricourt	15	23	20	0
Châlonvillars	4	2	2	2
Champey	3	2	1 + 1 suppléant	1
Saulnot	3	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	1
Couthenans	3	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	1
Luze	3	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	1
Chenebier	3	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	1
Chagey	2	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	0
Brevilliers	2	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	0
Tavey	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	0
Echenans	2	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	0
Aibre		1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	0
Vyans le Val	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	0
Laire		1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	0
Tréminois	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	0
Coisevaux	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	0
Etobon	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	0
Chavanne	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	0
Mandrevillars	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	0
Verlans	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	0
Le Vernoy		1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	0
Villers sur Saulnot	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	0
Belverne		1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	0
Courmont	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	0
TOTAL	50 + 10 suppléants	48 + 21 suppléants	44 + 22 suppléants	7

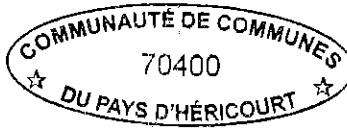
Désignation des nouveaux conseillers communautaires

1. Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseillers communautaires sont désignés dans l'ordre du tableau. Pour les communes qui ne disposent que d'un siège, c'est donc obligatoirement le délégué sortant qui est reconduit.
2. Pour la commune d'Héricourt, elle obtient davantage de sièges (15 actuellement), les conseillers sortants sont reconduits et les sièges supplémentaires sont pourvus par le conseil municipal parmi ses membres au scrutin de liste à un tour.

La composition du conseil communautaire en application de l'accord local susvisé est actuellement soumise aux délibérations des conseils municipaux dont l'avis préalable est d'ores et déjà requis. A l'issue du retour des conseils municipaux espérés pour le 7 décembre, le conseil communautaire sera invité à délibérer lors de sa séance du 8 Décembre.

S'agissant d'une information ce point ne donne pas lieu à un vote de l'assemblée.

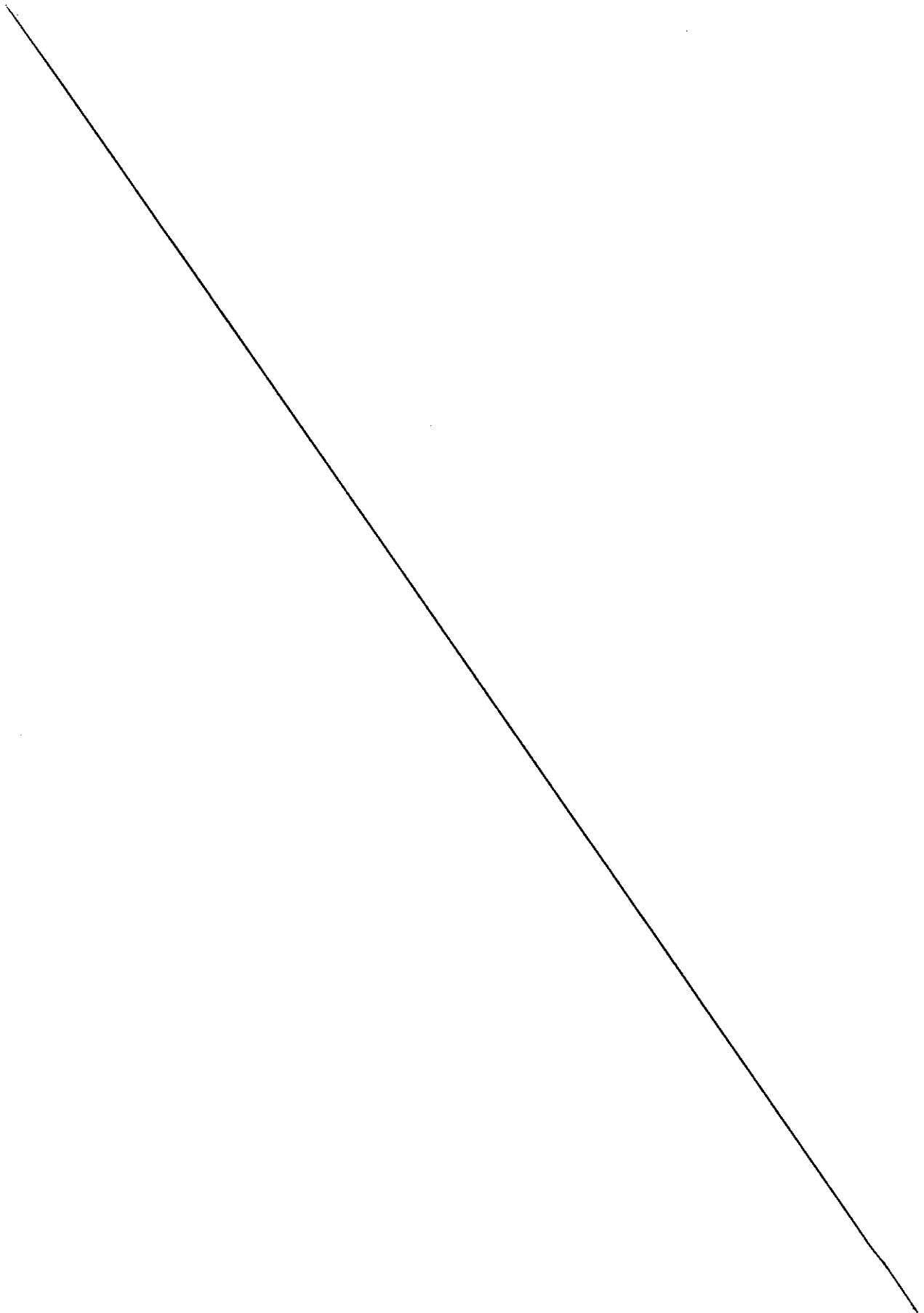
Publié à
HERICOURT
Le 16.11.16



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 14 novembre 2016

Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 novembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 10 novembre 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
3 novembre 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

47

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

18 NOV. 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 3 novembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT), André BOYER (ETOIRON) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT)

Pouvoirs : Jean-Pierre MATHEY à Guy GREZEL / Daniel COUSSEAU à André BOYER / Danielle BOURGON à Catherine FORTES / Patrick PAGLIA à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Martine PEQUIGNOT / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Gérard CLEMENT / Christian GAUSSIN à Michel CLAUDEL / Jean-François RIBIERE à Jean-VALLEY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°149/2016

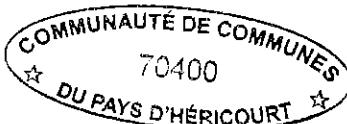
Objet: Présentation du Rapport d'activité 2015 de la Communauté de communes du Pays d'Héricourt

Le Président présente le rapport d'activité 2015, lequel s'inscrit dans le cadre légal et réglementaire des dispositions de l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales nées de la loi du 12 Juillet 1999 et résulte de la volonté du législateur d'aller vers plus de démocratisation et de transparence dans le fonctionnement des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

Ce rapport doit faire l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique.

S'agissant d'une information ce point ne donne pas lieu à un vote de l'assemblée.

Applié à
HERICOURT,
le 16.11.16



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 14 novembre 2016

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 novembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 10 novembre 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
3 novembre 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

47

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

18 NOV. 2016

LECTIVITÉS TERRITORIALES

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 3 novembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVENNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT), André BOYER (ETOIRON) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT)

Pouvoirs : Jean-Pierre MATHEY à Guy GREZEL / Daniel COUSSEAU à André BOYER / Danielle BOURGON à Catherine FORTES / Patrick PAGLIA à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Martine PEQUIGNOT / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Gérard CLEMENT / Christian GAUSSIN à Michel CLAUDEL / Jean-François RIBIERE à Jean-VALLEY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°150/2016

Objet: Information sur les décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation depuis le dernier Conseil Communautaire.

Conformément aux délibérations n°40/2014, et 109/2014, le Président doit informer le conseil communautaire des décisions prises dans le cadre de sa délégation.

- Gestion de la dette et de la trésorerie (emprunt, ligne de trésorerie, ...) : NEANT
- Marchés publics :

M357/2016	CRESCENDO	fournitures	Instruments	27/09/2016	7 769,03 €
M360/2016	Haefeli	Travaux	éclairage plateau sportif	28/09/2016	8 956,60 €
M381/2016	UP Solutions	fournitures	calendriers 2017	17/10/2016	2 976,00 €
			Remise en état des installations chauffage/ventilation		
M382/2016	EIMI	Services	chauffage/ventilation	18/10/2016	6 200,00 €
M390/2016	DELPLANQUE	Services	aménagement d'un parking	20/10/2016	6 000,00 €

- Avenants aux Marchés publics : NEANT

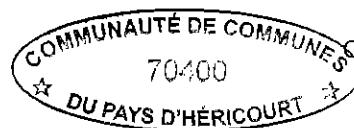
- ⑥ Contrat de location : NEANT
- ⑥ Contrat d'assurance : NEANT
- ⑥ Régies comptables : NEANT
- ⑥ Dons et legs : NEANT
- ⑥ Honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justices et experts : NEANT
- ⑥ Actions en justice : NEANT
- ⑥ Conventions de formation du personnel : NEANT

⑥ Contrat de travail à durée déterminée : **contrats du 20 septembre au 4 novembre 2016**

Objet du contrat	Nombre de contrats	Temps de travail	Nombre de Bénéficiaires
PERISCOLAIRE			
Renfort d'activité	1	17h	1
	1	34h	1
	1	15h30	1
	1	9h	1
Remplacement	1	28 h	1
	1	8 h	1
	1	1h	1
	1	28h	1
STRUCTURE MULTI-ACCUEIL			
Renfort d'activité	1	15 h	1
Remplacement	1	19h/23h/19h/19h	1
RESTAURATION SCOLAIRE			
Néant			
ADMINISTRATIF			
Néant			
SERVICE ENVIRONNEMENT DECHETS			
Néant			
INSTITUT D'ARTS PLASTIQUES			
Néant			
ECOLE DE MUSIQUE			
Remplacement	4	15h/10h/32h/27h	1
SERVICE ENTRETIEN DES BÂTIMENTS			
Néant			

S'agissant d'une information ce point ne donne pas lieu à un vote de l'assemblée.

Publié à
HERICOURT,
Le 16.11.16



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 14 novembre 2016

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 novembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 10 novembre 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
3 novembre 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

47

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

18 NOV. 2016

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 3 novembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT), André BOYER (ETOBOON) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOBOON) – Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT)

Pouvoirs : Jean-Pierre MATHEY à Guy GREZEL / Daniel COUSSEAU à André BOYER / Danielle BOURGON à Catherine FORTES / Patrick PAGLIA à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Martine PEQUIGNOT / Carole VALLADONT à Eric STEIB / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Gérard CLEMENT / Christian GAUSSIN à Michel CLAUDEL / Jean-François RIBIERE à Jean-VALLEY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°151/2016

Objet: Motion pour le maintien d'un commissariat de plein exercice et autonome à Héricourt

Le Président expose qu'une étude est actuellement en cours sur le projet de création de la Circonscription Interdépartementale de la Sécurité Publique Montbéliard Héricourt.

Selon des sources concordantes ce qui n'était qu'une étude au mois de Juin devient un projet qui pourrait être concrétisé dès le 1^{er} Janvier 2017.

Un tel projet est inacceptable. Ce projet suscite la plus vive opposition des élus communautaires et de la ville d'HERICOURT.

En effet, ce rattachement impliquerait très rapidement la perte de substance du commissariat d'Héricourt placé sous l'autorité du Commissaire de police de Montbéliard.

Quel que soit le cas de figure, le Commandant de police du siège d'Héricourt ne serait que le second du Commissaire de police de Montbéliard.

A plus ou moins long terme, le commissariat d'Héricourt disparaîtrait, ce qui est inacceptable compte tenu des efforts que votre ministère a déployé au cours des dernières années pour doter les forces de police d'effectifs suffisants notamment à HERICOURT.

Une coopération avec les postes de commandement de Belfort et Montbéliard peut être envisagée pour permettre la mobilisation ponctuelle d'effectifs supplémentaires lors de troubles importants (mobilisation de la BAC et de la Brigade canine).

Le projet actuel ne correspond pas à cela malgré les assurances reçues sur un maintien total des effectifs, d'une ouverture complète 24/24 heures ou de la garantie de la présence d'un Commandant de police.

Tout cela n'apaise nullement nos craintes. Nous réaffirmons notre totale opposition à un tel scénario, qui à terme signe une disparition rampante d'un commissariat de plein exercice à HERICOURT.

Les élus solidaires à l'unanimité **INTERPELLENT** Monsieur le Ministre de l'Intérieur et Monsieur le Premier Ministre pour obtenir toutes les garanties sur le maintien d'un commissariat de police autonome et de plein exercice à HERICOURT.

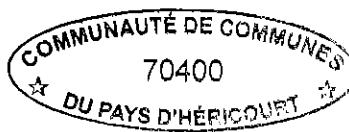
Publié à
HERICOURT,
Le 16.11.16

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 14 novembre 2016

Le Président,



A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Buhler". The signature is enclosed in a thin rectangular box.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 8 décembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 8 décembre 2016 à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
1^{er} décembre 2016**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 1^{er} décembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) -Chantal FERRY (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) -Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) - Jacques ABRY, Carole VALLADONT, Eric STEIB (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT), Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) - Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT)

Pouvoirs : Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Dominique CHAUDEY à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Christian PY à Sophie SEYRIG / Josette LOCH à Chantal FERRY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON /

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) - André BOYER (ETOBON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°152/2016

Objet: Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 10 novembre 2016

Le Président présente le procès-verbal du Conseil communautaire du 10 novembre 2016.

Des demandes de corrections sont faites.

Anne-Marie BOUCHE absente lors du précédent conseil ne prend pas part au vote.

Après prise en compte des modifications, les conseillers communautaires à l'unanimité **APPROUVENT** le procès-verbal du précédent Conseil.

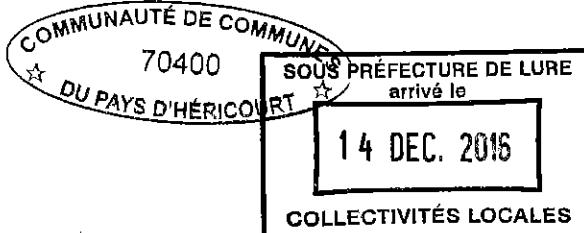
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 12 décembre 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 16.12.16



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 8 décembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 8 décembre 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
1^{er} décembre 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 1^{er} décembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT), Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) - Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT)

Pouvoirs : Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Dominique CHAUDEY à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Christian PY à Sophie SEYRIG / Josette LOCH à Chantal FERRY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON /

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°153/2016

Objet: Adoption de l'avant-projet définitif du gymnase du champ de foire

Le Président expose que le conseil communautaire du 2 juin 2016 a décidé de confier une mission de maîtrise d'œuvre au cabinet Itinéraires architecture pour la construction du gymnase du champ de foire. La mission prévoit les éléments de base de la loi MOP ainsi que la conduite de chantier (avant-projet sommaire, avant-projet définitif, étude de projet, dossier de consultation des entreprises, exécution, assistance aux opérations et réception).

Lors du conseil communautaire du 29 septembre dernier, le plan de financement a été approuvé avec un coût d'opération estimé à 1 950 000 € HT (honoraires et travaux). Le coût de fonctionnement de cet équipement est évalué comparativement au CSIAG à 135 000 € / an.

Le gymnase est conçu pour accueillir des compétitions régionales et des tribunes de 250 places sont prévues à ce titre. Les disciplines accueillies seront le Basket, le Badminton, le Futsal, le Hand, le Volley et le Tir à l'arc.

Programme des travaux :

Ce projet porte sur une surface globale de 1 793.74 m² répartis de la manière suivante :

- Halle de sport et tribune : 1267.34 m²
- Rangements : 115 m²
- Vestiaires joueurs/ Vestiaires arbitres (dont douches et sanitaires) 4 vestiaires joueurs et 2 vestiaires arbitres: 153.48 m²
- Salle de musculation : 40.70 m²
- Convivialité / réunion : 28.76 m² avec 60 m² environ en cas d'ouverture des cloisons mobiles sur l'accueil

- Infirmerie : 13.80 m²
- Local gardien : 15.30 m²
- Locaux techniques : 30.45 m²
- Circulations (dont entrée couverte) : 102.31 m²
- Local boulistes : 28.61 m²

Le coût travaux proposés au stade APD se répartit sur 14 lots de travaux pour un montant de 1 816 900 € HT auxquels s'ajouteront les honoraires et études ainsi que les équipements.

Plan de financement pour mémoire :

DEPENSES HT	RECETTES HT	TAUX
Etude et honoraires	140 000 €	201 203 € 10.32 %
Travaux	1 790 000 €	585 000 € 30.00 %
Équipements sportifs	20 000 €	24 000 € 1.23 %
	DEPARTEMENT (vestiaires)	200 000 € 10.26 %
	DEPARTEMENT	40 000 € 2.05 %
	LAFA	126 212 € 6.47 %
	FEADER	156 150 € 8.00 %
	PACT (avantage)	617 435 € 31.67 %
	AUTOFINANCEMENT	
1 950 000 €	1 950 000 €	100 %

Le conseil communautaire à la majorité (1 abstention) **ADOPE** l'avant-projet définitif, **ARRETE** le coût travaux à 1 816 900 € HT, **FORFAITISE** la rémunération du maître d'œuvre à 120 982.00 € HT, **AUTORISE** le Président à signer des demandes de permis de construire et à solliciter les autorisations d'urbanisme.

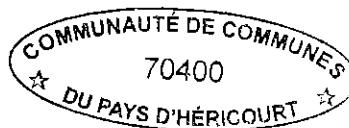
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 12 décembre 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 14.12.16



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 8 décembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 8 décembre 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
1^{er} décembre 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 1^{er} décembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) –Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) –Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT), Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) - Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT)

Pouvoirs : Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Dominique CHAUDEY à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Christian PY à Sophie SEYRIG / Josette LOCH à Chantal FERRY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON /

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°154/2016

Objet: Adoption de l'avant-projet sommaire du bassin d'apprentissage et d'un plan de financement du bassin d'apprentissage

Le Président expose que le conseil communautaire du 2 juin 2016 a décidé de confier une mission de maîtrise d'œuvre au cabinet Sautereau pour la construction d'un bassin d'apprentissage pour la natation des scolaires.

La mission prévoit les éléments de base de la loi MOP ainsi que la conduite de chantier (avant-projet sommaire, avant-projet définitif, étude de projet, dossier de consultation des entreprises, exécution, assistance aux opérations et réception).

L'équipement est conçu avec 2 bassins distincts de 8mX10m et de 1,25 m de profondeur. Les vestiaires sont prévus pour accueillir 4 classes en même temps afin d'éviter les pertes de temps lors des croisements des groupes entre 2 séances. L'ensemble des plages est de même niveau, c'est-à-dire sans aucun escalier afin d'éviter les risques de chute.

Programme des travaux :

Ce projet porte sur une surface globale de 852,12 m² répartis de la manière suivante :

- Accueil SAS et Hall : 33,41 m²
- Locaux MNS (bureau, vestiaires sanitaires, infirmerie) : 53,64 m²
- Vestiaires sanitaires : 218,22 m²
- Hall bassins : 497,86 m²
- Locaux techniques : 48,99 m²
- Locaux entre sol (galerie technique, bassin tampon) : 301,10 m²

Descriptif technique :

- Les structures du bassin seront réalisées en béton hydrofuge et seront indépendantes des structures du bâtiment
- Sous la plage sera réalisée une galerie technique donnant accès aux parois et au fond de bassin
- Charpente métallique sur structure béton
- Couverture en bac acier
- Bassin réalisé avec habillage carrelage, goulottes périphériques et grilles
- Traitement d'air – Isolation phonique dans le hall
- Le bassin sera raccordé à la chaufferie bois existante

Le coût travaux proposé au stade APS se répartit sur 11 lots de travaux pour un montant de 1 440 991 € HT auxquels s'ajouteront 55 000 € HT de mobilier. Des variantes sont prévues sur la couverture isothermique des bassins, la sécurité du bâtiment (volet roulant lame aluminium).

Le coût de fonctionnement de cet équipement est évalué à environ 150 000 € par an y compris les salaires des 2 MNS et le personnel d'entretien (hors transport).

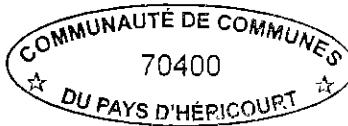
Plan de financement

DEPENSES en HT		RECETTES		
TRAVAUX	1 440 991 €	DEPARTEMENT	630 000 €	38.20%
MOBILIER	55 336 €	PACT	104 702 €	6.30%
HONORAIRES	133 000 €	DETR	503 500 €	30.50%
ETUDES	5 000 €	CCPH	411 798 €	25.00%
IMPREVUS	17 000 €			
TOTAL	1 650 000 €	TOTAL	1 650 000 €	

L'ouverture de cet équipement devra être opérationnelle pour la rentrée de septembre 2018.

L'exposé du Président entendu, le conseil communautaire à la majorité (1 abstention) **ADOpte** l'avant projet sommaire, **ADOpte** le plan de financement ci-dessus, **AUTORISE** le Président au dépôt des dossiers, **AUTORISE** le Président à solliciter le Département au titre de la clause de revoyure par abondement du PACT à hauteur de 104 702 €.

Publié à
HERICOURT,
Le 16.12.16



Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 12 décembre 2016

Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 8 décembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 8 décembre 2016 à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
1^{er} décembre 2016**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

50

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

49

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 1^{er} décembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) -Chantal FERRY (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) -Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBOIN) - Fernand BURKHALTER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) - Jacques ABRY, Carole VALLADONT, Eric STEIB (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGAGNET (COURMONT), Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) - Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Jean VILLANI (COURMONT) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT)

Pouvoirs : Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Dominique CHAUDEY à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Christian PY à Sophie SEYRIG / Josette LOCH à Chantal FERRY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON /

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) - André BOYER (ETOBOIN) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°155/2016

Objet: Adoption du Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF pour la période 2016-2019

Le Président expose que la Communauté de communes s'apprête à signer son 4^{ème} Contrat Enfance Jeunesse en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de Haute-Saône pour une nouvelle durée de 4 ans (2016-2019). Ce CEJ englobe un volet enfance et un volet jeunesse.

La ville d'Héricourt sera signataire du CEJ au titre des services du centre social Simone Signoret.

Pour l'année 2015, la CCPH a perçu au titre du CEJ la somme de **478 742 €** auquel on ajoute **238 158 €** au titre de la prestation de services soit une subvention de **716 920 € qui témoigne de l'aide particulièrement importante de la CAF.**

L'élaboration du nouveau CEJ est en conséquence le fruit d'un travail très approfondi avec la CAF de Haute-Saône qui a toujours su accompagner nos projets et valoriser notre politique enfance jeunesse.

Pour l'année 2016, le montant du CEJ est estimé à **500 356 €** soit une augmentation de **4.52%** par rapport à l'année 2015 mais en hausse de **+8,9% en 2017.**

Pour l'essentiel, le nouveau CEJ reprend l'ensemble des actions déjà mises en œuvre et la couverture intégrale de notre territoire en services périscolaires et extrascolaires représente le volume le plus important des actions.

Des actions dites nouvelles sont toutefois envisagées pour 2016-2019 et nous avons d'ores et déjà reçu l'accord financier de la CAF sur son soutien financier.

Les principaux changements sont détaillés ci-après :

o **VOLET ENFANCE :**

- Développement du nombre de places au multi accueil

10 places supplémentaires ont été créées depuis août 2015 soit un total de 30 places qu'il convient d'intégrer **en année pleine dès 2016**.

- Valorisation du nombre d'équivalent temps plein au RPAM

Soit passage de 1.80 ETP à 2 ETP correspondant au service tel qu'il fonctionne actuellement.

- Développement du nombre d'heures d'ouverture de la ludothèque

En 2015, la ludothèque a été ouverte 1 712 heures. En 2016 elle sera ouverte 1 772 heures.

- Création d'un Lieu d'Accueil Enfant-Parents (LAEP) en 2018

Un LAEP est un espace convivial qui accueille, de manière libre et sans inscription, de jeunes enfants âgés de moins de six ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent. **Cet espace est le seul service qui manque sur notre territoire et la CAF nous invite à cette offre de service qui répond à un double objectif :**

- Valorisation d'un poste de coordination petite enfance

Au vu des actions développées dans le cadre du CEJ, la CAF a accepté la valorisation d'un poste de coordination dans le but de coordonner et piloter l'ensemble les actions petite enfance. Le poste est financé pour information à la hauteur de 21 797 € pour 1 ETP.

o **VOLET JEUNESSE :**

L'ensemble des accueils est reconduit sans modification sauf pour l'accueil des mercredis sur le pôle de Chalonvillars qui est supprimé en raison du peu d'effectifs lors de la période d'essai qui a eu lieu de septembre 2013 à juillet 2015.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **ADOPTE** le CEJ 2016-2019 dans les conditions présentées et **AUTORISE** le Président à sa signature.

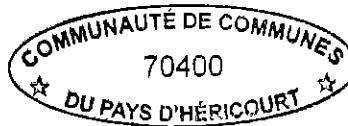
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 12 décembre 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 14.12.16



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'B. Weillen'.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 8 décembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 8 décembre 2016 à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
1^{er} décembre 2016**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

50

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

49

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 1^{er} décembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (MILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGAGNET (COURMONT), Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT)

Pouvoirs : Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Dominique CHAUDEY à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Christian PY à Sophie SEYRIG / Josette LOCH à Chantal FERRY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON /

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°156/2016

Objet: Opération Tuilerie – Adoption du plan de financement pour la démolition du bâtiment acquis par la CCPH

Le Président expose que la Communauté de communes a acquis sur le site de la tuilerie le bâtiment ASSERVIS de 1700 m² en vue de la requalification des friches industrielles dans le cadre d'un programme partenarial mené avec la ville d'Héricourt qui a déjà engagé sur ce secteur la démolition du CDCE.

Le bassin d'apprentissage est prévu à l'emplacement même de ce bâtiment situé face au groupe scolaire Grandjean et donc à proximité de l'actuel bassin.

Il convient à présent que l'avant-projet sommaire de création du bassin d'apprentissage est validé sur ce site, d'engager la démolition du bâtiment et de mobiliser des subventions sur ces travaux.

Le cabinet de maîtrise d'œuvre Itinéraires qui est chargé de la démolition du CDCE a été retenu pour une mission de 6000 € et a décomposé les travaux de la manière suivante pour un coût travaux de 110 000 € HT et un coût d'opération de 121 000 € HT :

- Désamiantage : 45 000 €
- Démolition des travées : 50 000 €
- Protection et bâchage de la couverture du bâtiment conservé : 5 000 €
- Imprévus de chantier : 10 000 €
- Honoraires : 6 000 €
- Bureau de contrôle – SPS – consignation des réseaux : 5 000 €

Sur ce type de travaux peuvent être mobilisés les aides de la DETR ou du FNADT à hauteur de 40% maximum.

Plan de financement :

Dépenses en € HT	Recettes en €		
Travaux 100 000	DETR ou FNADT 48 400	40%	
Honoraires 11 000	CCPH 72 600	60%	
Imprévus 10 000			
TOTAL 121 000	TOTAL 121 000		

Le Conseil communautaire à l'unanimité **ADOPTE** le plan de financement et **AUTORISE** le Président à déposer un dossier de subvention auprès de l'Etat.

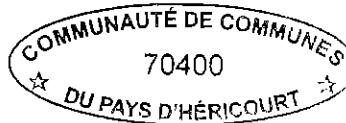
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 12 décembre 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 14.12.16



A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Baudin".



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 8 décembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 8 décembre 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
1^{er} décembre 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

49

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 1^{er} décembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT), Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) –

Pouvoirs : Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Dominique CHAUDEY à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Christian PY à Sophie SEYRIG / Josette LOCH à Chantal FERRY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON /

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°157/2016

Objet: Opération Tuilerie – Démolition du bâtiment acquis par la CCPH

Le Président expose que la Communauté de communes a acquis sur le site de la tuilerie le bâtiment ASSERVIS de 1700 m² en vue de la requalification des friches industrielles dans le cadre d'un programme partenarial mené avec la ville d'Héricourt qui a déjà engagé sur ce secteur la démolition du CDCE.

Le bassin d'apprentissage est prévu à l'emplacement même de ce bâtiment situé face au groupe scolaire Grandjean et donc à proximité de l'actuel bassin.

Il convient à présent que l'avant-projet sommaire de création du bassin d'apprentissage est validé sur ce site, d'engager la démolition du bâtiment.

Le diagnostic amiante avant démolition a été réalisé et des travaux de désamiantage devront être programmés puisque de l'amiante est présente notamment dans des plaques de faux plafonds.

Le cabinet de maîtrise d'œuvre Itinéraires a décomposé les travaux de la manière suivante pour un coût travaux de 110 000 € HT et un coût d'opération de 121 000 € HT :

- Désamiantage : 45 000 €
- Démolition des travées : 50 000 €
- Protection et bâchage de la couverture du bâtiment conservé : 5 000 €
- Imprévus de chantier : 10 000 €
- Honoraires : 6 000 €
- Bureau de contrôle – SPS – consignation des réseaux : 5 000 €

Le Conseil communautaire à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Président à engager la consultation des entreprises pour la démolition du bâtiment
- **AUTORISE** le Président à la signature du permis de démolir.
- **DECIDE** de prévoir les crédits au budget 2017

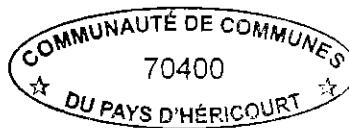
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 12 décembre 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 14.12.16



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bruno Bégin'.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 8 décembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 8 décembre 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
1^{er} décembre 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

49

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 1^{er} décembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) –Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) –Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGAGNET (COURMONT), Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) - Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT)

Pouvoirs : Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Dominique CHAUDEY à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Christian PY à Sophie SEYRIG / Josette LOCH à Chantal FERRY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON /

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°158/2016

Objet: Parking de la Maison de la formation – Adoption du plan de financement

Le Président expose que la Maison de la Formation est mise en service depuis le 10 octobre. Depuis cette date, 4 organismes occupent les locaux de manière quasi permanente : ADCH, Mission Locale, Acerek R2D et INFA soit une cinquantaine de personnes présentes sur le site de manière simultanée.

La CCPH est également propriétaire de l'espace permettant l'accès au bâtiment et il convient à présent d'envisager un aménagement sur cet espace qui se trouve d'une part fortement dégradé du fait des travaux et inadapté en l'état pour un stationnement cohérent des usagers de la Maison de la Formation (Formateurs et Stagiaires) et du RPAM (assistantes maternelles dans le cadre des ateliers bihebdomadaires).

L'organisation actuelle des stationnements n'est pas satisfaisante y compris en ce qui concerne le stationnement PMR. En effet des formations spécifiques travailleurs handicapés se déroulent au sein de la Maison de la Formation depuis le 10 octobre.

Le cabinet de Maîtrise d'Œuvre DELPLANQUE nous a proposé une première esquisse des aménagements possibles dans un souci de rationalisation de l'espace et de qualité paysagère mettant en valeur le bâtiment (voir avant-projet sommaire en annexe).

Le projet prévoit l'aménagement de 28 places de stationnement dont une place PMR qui viendra ainsi compléter celle déjà prévue dans le projet de requalification des locaux de la Maison de la Formation. Un abri à vélos et un emplacement réservé au stationnement des motos sont également envisagés.

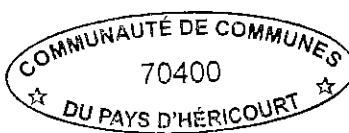
Le projet définitif dépendra fortement des subventions mobilisables sur ce dossier et les choix de revêtement pourront donc évoluer en conséquence. Le coût est chiffré à 125 522 € HT.
40% sont recherchés auprès de l'Etat qui a accompagné le dossier de la Maison de la Formation à cette hauteur.

A ce stade APS, le plan de financement du projet est le suivant :

TRAVAUX DE REHABILITATION		RESSOURCES PREVISIONNELLES
Travaux préparatoire	12 478,50 €	ETAT (40%) (DETR ou FSIL) 50 209,00 €
Aménagement du parking / Terrassement	23 370,00 €	CG70 (3,0 %) 3 034,00 €
Réseaux Eaux pluviales	5 147,50 €	
Eclairage public	5 625,00 €	
Sécurisation de l'accès au parking	5 032,50 €	
Travaux de finition	52 965,00 €	CCPH (57 %) 72 279,50 €
Voirie et revêtement / mise à niveau	25 990,00 €	
Signalisation et marquage	975,00 €	
Abri à vélos	6 000,00 €	
Espaces verts / minéral	20 000,00 €	
 Création stationnement PMR	 6 924,00 €	
 Total travaux	 111 542,50 €	
 Honoraies et études diverses	 11 980,00 €	
dont dédiés à l'accessibilité	661 €	
 Dépenses imprévues	 2 000,00 €	
 COUT TOTAL HT	 125 522,50 €	 125 522,50 €
TVA 20%	25 104,50 €	

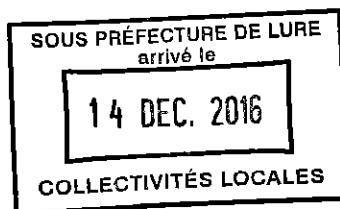
Le Conseil Communautaire à l'unanimité **ADOPTE** le plan de financement proposé et **AUTORISE** le Président à déposer les dossiers de subvention.

Publié à
HERICOURT,
Le 14.12.16



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 12 décembre 2016
Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 8 décembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 8 décembre 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
1^{er} décembre 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

49

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 1^{er} décembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGAGNET (COURMONT), Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT)

Pouvoirs : Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Dominique CHAUDEY à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Christian PY à Sophie SEYRIG / Josette LOCH à Chantal FERRY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON /

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°159/2016

Objet: Composition du nouveau conseil communautaire au 1^{er} janvier 2017 - Choix de l'accord local

Le Président expose que lors du conseil du 10 novembre dernier, l'assemblée a été informée par un rapport complet que dans le cadre de la Loi NOTRe du 7 Août 2015 portant sur l'organisation territoriale de la République et du fait de l'accueil de 4 communes - Belverne, Laire, Aibre et Le Vernoy - au 1^{er} janvier 2017, la composition du conseil communautaire doit être revue.

Aussi, seuls 2 modes de répartition sont possibles, le droit commun ou l'accord local, selon les articles L 5211-6-1 et L 5211-6-2 du CGCT et ont été examinés par le bureau selon le tableau suivant :

Communes	Désignation actuelle	Droit commun	Accord local	Auditeurs libres
Héricourt	15	23	20	Ø
Châlonvillars	4	2	2	2
Champey	3	2	1 + 1 suppléant	1
Saulnot	3	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	1
Couthenans	3	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	1
Luze	3	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	1
Chenebier	3	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	1
Chagey	2	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	Ø
Brevilliers	2	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	Ø
Tavey	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	Ø
Echenans	2	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	Ø

Aibre		1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	0
Vyans le Val	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	0
Laïre		1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	0
Trémoins	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	0
Coisevaux	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	0
Etobon	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	0
Chavanne	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	0
Mandrevillars	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	0
Verlans	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	0
Le Vernois		1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	0
Villers sur Saulnot	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	0
Belverne		1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	0
Courmont	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant	0
TOTAL	50 + 10 suppléants	48 + 21 suppléants	44 + 22 suppléants	7

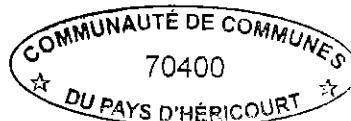
La composition du conseil communautaire en application de l'accord local susvisé a été soumise aux délibérations des conseils municipaux dont l'avis est requis.

Le Conseil Communautaire à la majorité (13 voix contre et 7 abstentions) **ADOPTÉ** la composition du nouveau conseil communautaire au 1^{er} janvier 2017 selon l'accord local.

Publié à
HERICOURT,
Le 14.12.16

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 12 décembre 2016
Le Président,



A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Bénéteau".



COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 8 décembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 8 décembre 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
1^{er} décembre 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

49

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 1^{er} décembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) –Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) –Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGAGNET (COURMONT), Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) - Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT)

Pouvoirs : Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Dominique CHAUDEY à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Christian PY à Sophie SEYRIG / Josette LOCH à Chantal FERRY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON /

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°160/2016

Objet: Politique Emploi – Insertion : Adoption des subventions emplois – Exercice 2017

Le Président expose que comme chaque année, la CCPH se propose d'apporter son soutien aux structures locales en matière d'emploi et d'insertion professionnelle. Afin de ne pas fragiliser la trésorerie des partenaires de la CCPH, il est proposé au conseil communautaire de voter dès à présents les montants des subventions qui pourront ainsi être engagés dès le début de l'année 2017. Les bénéficiaires seront invités à valoriser au maximum ces subventions en cofinancement d'actions relevant de l'appel à projet FSE du Département de la Haute-Saône dans le cadre de sa politique insertion.

1. Attribution d'une subvention de 18 000 € à la Mission locale / Espace Jeunes - « Mission d'accueil / information et relation à l'entreprise » -

La Mission locale assure une mission de service public en direction des jeunes de 16 à 25 ans.

Le soutien de la CCPH intervient sur la relation à l'entreprise à travers un poste de Chargé de relation entreprise dont les missions sont :

- le développement d'un réseau d'entreprises susceptibles de proposer des opportunités d'emploi à des publics en difficultés d'accès à l'emploi,
- la promotion des aides à l'emploi en faveur des jeunes
- la mise en relation demandeurs d'emploi / postes à pourvoir dans une logique de transfert de compétences.
- la diffusion des offres d'emploi repérées à l'ensemble des partenaires du PLIE.

Cette action a démontré sa plus –value sur 2015 et 2016.

Il est proposé de maintenir l'intervention de la CCPH à la même hauteur que celle des quatre années précédentes soit 18 000 €.

2. Attribution d'une subvention de 15 000 € aux Jardins du Mont Vaudois - « Mission d'insertion, accueil et accompagnement »

La CCPH soutient l'action du chantier d'insertion « Les jardins du Mont Vaudois » depuis plusieurs années. Le montant de la subvention versée à la structure est de 15 000 € depuis 2010. Cette subvention est apportée en cofinancement des fonds de l'Etat, du Département et du FSE dans le cadre de la mission globale de ce chantier d'insertion. La situation financière de la structure ainsi que les modalités de son offre d'insertion font l'objet d'échanges réguliers entre les financeurs ci-dessus notamment au sein des instances de la Conférence de financeurs animée par la DIRECCTE et du Comité Technique FSE du Département. Il est proposé de renouveler le soutien de la CCPH à l'identique soit 15 000 €.

3. Attribution d'une subvention de 1000 € à FRIPVIE - « Mission d'insertion, accueil et accompagnement »

Le chantier d'insertion FRIPVIE développe une offre de service en direction des demandeurs d'emploi du Pays d'Héricourt depuis 2011. Pour mémoire, le support d'activité mobilisé est la collecte, le tri et la valorisation d'articles textiles. Depuis 2 ans, FRIPVIE travaille à une restructuration de son activité qui lui permettra de développer son offre d'insertion, notamment en diversifiant la typologie des postes de travail. Pour cela Fripvie a décidé de concentrer ses activités de tri d'Héricourt et d'Exincourt sur un seul site situé à Grand Charmont. Il s'agit de locaux plus spacieux et plus fonctionnels. Des échanges ont lieu régulièrement avec la DIRECCTE 70 au sujet de ce déménagement de l'activité d'Héricourt. Les postes en insertion réservés aux publics du 70 seront maintenus pour 2017. La boutique FRIPVIE d'Héricourt poursuit quant à elle son activité.

Compte tenu de ces évolutions, il est proposé de fixer le montant de la subvention CCPH à 1000 € à compter de 2017 dans le cadre de la mission d'accueil et d'accompagnement des demandeurs d'emploi du Pays d'Héricourt.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer les subventions au titre de la politique emploi/insertion selon les montants proposés soit 18 000 € à La Mission Locale, 15 000 € aux Jardins du Mont Vaudois et 1 000 € à FRIPVIE
- **DECIDE** de prévoir les crédits pour la politique emploi insertion au budget 2017
- **AUTORISE** le Président à la signature des conventions afférentes.

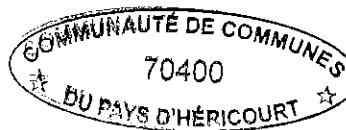
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 12 décembre 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 14.12.16



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 8 décembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 8 décembre 2016 à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
1^{er} décembre 2016**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

50

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

44

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 1^{er} décembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) –Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) –Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT), Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – (LUZE)

Pouvoirs : Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Dominique CHAUDEY à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Christian PY à Sophie SEYRIG / Josette LOCH à Chantal FERRY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON /

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°161/2016

Objet: Renouvellement de la Convention Annuelle d'Objectifs et de Moyens avec l'ADCH – Exercice 2017

Le Président expose que suite à l'accompagnement DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) dont elle a bénéficié en 2016, l'ADCH a présenté en octobre 2016 à la CCPH les scénarios envisageables et les conditions de la pérennisation de son activité en raison d'une situation financière et d'une trésorerie très fragiles.

Dès juillet 2016, la CCPH a fait connaître à l'association compte tenu des opportunités à court terme et des nécessités de réorganisation, son intention de diminuer son soutien financier et de le concentrer sur les actions appelant des cofinancements FSE au titre de la politique insertion. L'appareil de formation devra, quant à lui, s'équilibrer financièrement.

La CCPH a néanmoins affirmé sa volonté de soutenir l'association pour les coûts liés à cette restructuration notamment sur les éventuels aspects ressources humaines liés directement et ponctuellement à la réorganisation de la structure.

Les incertitudes concernant l'activité formation et plus particulièrement les actions soutenues par le Région Bourgogne-Franche Comté sont aujourd'hui levées et confirment le scénario privilégié par la CCPH à savoir :

- Le maintien des actions d'insertion cofinancées FSE : référent de parcours PLIE et chargé de mission Clause Insertion,
- Une nouvelle action de formation : marché régional « Dispositif amont à la Qualification » (DAQ),
- Le maintien des actions de qualification logistique et vente.

Le plan de charge de l'ADCH s'est complété depuis cette présentation avec de nouvelles actions, équilibrées financièrement et intègre pour 8 000 € la gestion des salles de la Maison de la Formation à la demande de la CCPH.

Le budget prévisionnel 2017 présenté par l'ADCH et ajusté du DAQ est le suivant :

CHARGES		PRODUITS
SALAIRES	309 824,00 €	185 492,00 €
Salaires directs (Animation et gestion pédagogique des actions)	240 207,00 €	Dispositif amont à la qualification 84 900,00 €
Salaires indirects (Gestion administrative de la structure)	54 441,00 €	Action vente 34 412,00 €
Dont Secrétariat (0,5 ETP)	20 520,00 €	Action logistique 66 180,00 €
Dont Direction (0,5 ETP)	33 921,00 €	AUTRES ACTIONS DE FORMATION 46 000,00 €
AUTRES CHARGES	15 176,00 €	ADECCO 25 000,00 €
Indemnité de départ à la retraite de la Directrice	9 000,00 €	PDI (CD70) 21 000,00 €
Congés payés Directrice	6 176,00 €	FSE 72 000,00 €
		Clause insertion 36 000,00 €
FONCTIONNEMENT	90 568,00 €	Référent de parcours PLIE 36 000,00 €
Charges fixes	26 985,00 €	CCPH (CAOM) 46 850,00 €
Charges variables liées au niveau d'activité	35 723,00 €	Référent de parcours PLIE 24 000,00 €
Achats de prestation	27 860,00 €	Clause insertion 4 000,00 €
		Gestion de la maison de la 8 000,00 €
		Ateliers TIC Séniors 8 800,00 €
		Petits déjeuners entreprises 2 050,00 €
		Autres Cofinancements de la AGEFIPH 20 000,00 €
		19 200,00 €
		Autres (prestations de 1 400,00 €
TOTAL DES CHARGES	400 392,00	TOTAL DES PRODUITS 380 322,00 €

Le résultat négatif est lié aux dépenses exceptionnelles (*et limitées à l'année 2017*), de départ à la retraite de la directrice prévu le 30 novembre 2017 et au surcoût de son salaire impactant l'activité de formation sur un mi-temps.

Par ailleurs, la CCPH a décidé pour limiter sa participation de :

- Supprimer le financement des ateliers TIC séniors : 8800 euros.
- Supprimer l'appui à l'organisation des petits déjeuners entreprises : 2050 euros. L'action sera prise en charge par la CCPH et cette action sera maintenue.

Dans cette hypothèse, la CAOM est ramenée à **36 000 euros**.

Comme la CCPH s'y était toutefois engagée en juillet 2016 au vu d'une part de l'excellent travail fourni par l'ADCH pour capter de nouveaux marchés et de notre volonté de maintenir les activités de formation gérées par l'association, la situation financière de la structure sera examinée à l'automne afin de mesurer, s'il existe, la hauteur du déséquilibre financier.

Gérard CLEMENT, Jean VALLEY, Luc BOULLEE, Marie-Odile NOWINSKY, Danielle BOURGON ne prennent pas part au vote.

Le Conseil Communautaire à la majorité (3 abstentions et 1 vote contre):

- **DECIDE** de valider le montant de la Convention d'Objectifs et de Moyens 2017 avec l'ADCH pour un montant de 36 000 €
- **DECIDE** de prévoir les crédits au budget 2017
- **ACTE** que la situation de la structure sera examinée à l'automne pour envisager si un appui financier complémentaire aura lieu d'être ou pas.
- **AUTORISE** le Président à la signature de la convention afférente.

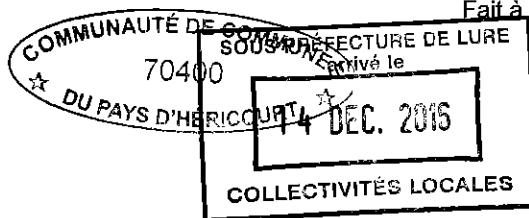
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 12 décembre 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 14.12.16





COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 8 décembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 8 décembre 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
1^{er} décembre 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

49

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 1^{er} décembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) –Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) –Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGAGNET (COURMONT), Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) - Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT)

Pouvoirs : Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Dominique CHAUDEY à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Christian PY à Sophie SEYRIG / Josette LOCH à Chantal FERRY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON /

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°162/2016

Objet: Contrat de ruralité – Décision de s'engager dans la démarche

Le Président expose que trois Comités interministériels aux ruralités (CIR) se sont tenus depuis 2015, et le dernier a eu lieu à VESOUL. Au total, 104 mesures nationales ont été prises en faveur de la ruralité témoignant d'un engagement fort en faveur des territoires ruraux. L'une de ces mesure-phare est la mise en place de contrats de ruralité s'articulant autour de 6 volets thématiques. Conclus entre l'Etat et les collectivités territoriales concernées, ces contrats ont pour objectif de coordonner l'action publique dans les territoires et s'articuleront avec les politiques territoriales existantes.

En effet, à l'instar des contrats de ville, le contrat de ruralité coordonne les moyens financiers et prévoit l'ensemble des actions et des projets à conduire par le territoire concerné. La circulaire du ministre de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des Collectivités, datée du 23 juin, précise les modalités de mise en œuvre des contrats de ruralité, annoncés par le Premier ministre lors de ce 3^{ème} comité interministériel aux ruralités.

Les contrats de ruralité sont conclus pour une **durée de 6 ans**, avec une clause de révision à mi-parcours : « *sur 1,2 milliard du Fonds de soutien aux initiatives locales (FSIL), la moitié servira à financer les projets des communes rurales. 216 millions d'euros de cette enveloppe seront dédiés aux contrats* ». Les projets inscrits dans ces contrats pourront également s'appuyer sur les financements de droit commun : volets territoriaux des contrats de plan État-Région (CPER), dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), dotation, aides spécifiques...

Le contrat de ruralité vise ainsi à définir dans un seul document les financements dont disposent la collectivité pour ses projets afin que les services de l'Etat affectent au mieux les fonds disponibles (DETR, FNADT, FSIL...).

Il doit enfin permettre d'intégrer les opérations structurantes du territoire autour des 6 volets prioritaires listés par le Comité Interministériel aux Ruralités :

- accessibilité aux services et aux soins,
- développement de l'attractivité (économie, numérique, téléphonie mobile, tourisme, etc...),
- redynamisation des bourgs-centres, renforcement des centralités et soutien au commerce de proximité,
- mobilités,
- transition écologique,
- cohésion sociale.

Les premiers contrats de ruralité couvriront la période **2017-2020** pour être en phase avec les mandats électifs, les périodes de contractualisation régionale et européenne. Ils doivent être signés avant le 30 Juin 2017.

A ce stade, la CCPH souhaite se positionner sur ce contrat de ruralité notamment pour optimiser les plans de financement des opérations prêtées à engager et prioritairement celle du **Gymnase du Champ de Foire**. Une fois le contrat de ruralité élaboré, il sera soumis à l'examen de l'assemblée communautaire afin d'envisager avant l'échéance du 30 juin 2017 sa signature.

Le Conseil Communautaire à la majorité (1 abstention) **AUTORISE** le Président à prendre rang pour s'engager dans la démarche de Contrat de ruralité de l'Etat en faveur du territoire communautaire.

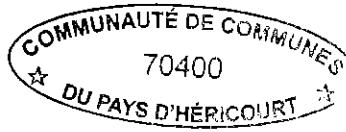
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 12 décembre 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT
Le 14.12.16




COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 8 décembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 8 décembre 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
1^{er} décembre 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

49

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 1^{er} décembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBOIN) – Fernand BURKHALTER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT), Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) - Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT)

Pouvoirs : Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Dominique CHAUDEY à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Christian PY à Sophie SEYRIG / Josette LOCH à Chantal FERRY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON /

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBOIN) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°163/2016

Objet: Adoption du rapport annuel de la CLECT 2016

Le Président expose que la CLECT s'est réunie le 22 novembre dernier, après une première réunion de travail le 18 octobre. Après un bref historique, un rappel du cadre juridique a été fait. Quatre évaluations sont à l'ordre du jour du programme 2016 de la CLECT :

- Le service ADS,
- L'école de musique,
- La reprise du bassin d'apprentissage,
- Les attributions de compensation des 4 communes intégrant le périmètre de la CCPH au 1^{er} janvier 2017.

Le rapport 2016 intègre les attributions définitives 2016 et les attributions prévisionnelles pour 2017 compte tenu des évaluations proposées. Il a été adopté à l'unanimité des membres présents et sera donc soumis à l'approbation des conseils municipaux de la CCPH comme le prévoient les textes. L'EPCI est en effet tenu de communiquer au plus tard au 15 février les montants prévisionnels d'attribution de compensation à l'ensemble de ses communes membres. Il est proposé de suivre les évaluations de la CLECT sans apporter de dérogation.

Le conseil communautaire à la majorité (1 vote contre) :

- **ADOPE** le rapport de la CLECT approuvé par cette dernière le 22 novembre 2016 ;
- **ACTE** les modifications des attributions de compensation définitives pour l'année 2016 ;
- **PREND** connaissance des attributions de compensation prévisionnelles 2017
- **DECIDE** de soumettre son approbation à l'ensemble des conseils municipaux.

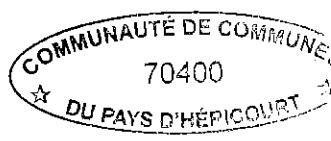
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 12 décembre 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
le 14.12.16





COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 8 décembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 8 décembre 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
1^{er} décembre 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

49

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 1^{er} décembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) –Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) –Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT), Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) - Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT)

Pouvoirs : Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Dominique CHAUDEY à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Christian PY à Sophie SEYRIG / Josette LOCH à Chantal FERRY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON /

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°164/2016

Objet: Pacte fiscal : Attribution d'un fonds de concours à la Ville d'Héricourt

Le Président expose que le conseil communautaire a décidé dans sa séance du 25 juin 2015 de se doter d'un pacte fiscal et financier avec ses communes en vue d'optimiser la dotation globale de fonctionnement. Le pacte fiscal s'est traduit par une hausse de fiscalité à la CCPH et par une baisse à même hauteur de la fiscalité communale, la communauté s'engageant à reverser intégralement le prélèvement fiscal aux communes garantissant ainsi la neutralité pour les contribuables.

Pour l'année 2016, le conseil communautaire a décidé à travers les délibérations 166/2015 du 11 décembre 2015, 041/2016 du 5 Avril 2016 et 077/2016 du 2 Juin 2016 :

- De ne pas lever de fiscalité supplémentaire par rapport à 2015,
- De prendre en charge le contingent incendie à la place des communes,
- De reverser des fonds de concours aux communes tel que prévu au Pacte Fiscal et Financier, déduction faite du contingent incendie,
- De retenir le régime dérogatoire du FPIC (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales) pour ajuster le niveau des reversements.

Pour la commune d'Héricourt, le montant que doit compenser la Communauté de communes pour l'année 2016 est de **327 303 €**.

Ce montant est compensé à hauteur de :

- 167 998,84 € au titre du contingent incendie pris en charge par la CCPH,
- 98 626,92 € au titre du versement de la part intercommunale du FPIC,
- 60 677,24 € représentant le solde pour lequel la CCPH s'est engagée à verser un fonds de concours en fonctionnement.

La ville sollicite ainsi la CCPH pour l'attribution d'un fonds de concours de 60 677,24 € affecté aux charges de fonctionnement des écoles communales.

Le Conseil Communautaire à la majorité (1 abstention) **DECIDE** d'attribuer un fonds de concours de 60 677,24 € à la ville d'Héricourt dans le cadre du pacte fiscal et financier.

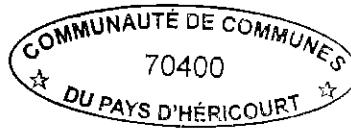
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 12 décembre 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le **14.12.16**

A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Buhler".

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 8 décembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 8 décembre 2016 à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
1^{er} décembre 2016**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

50

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

49

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 1^{er} décembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) -Chantal FERRY (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) -Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) - Jacques ABRY, Carole VALLADONT, Eric STEIB (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGAGNET (COURMONT), Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) - Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Jean VILLANI (COURMONT) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT)

Pouvoirs : Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Dominique CHAUDEY à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Christian PY à Sophie SEYRIG / Josette LOCH à Chantal FERRY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON /

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) - André BOYER (ETOBON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°165/2016

Objet: Ouverture dominicale des commerces pour 2017

Le Président expose que le titre III de la loi n° 2015-990 du 06 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, dite Loi MACRON, relatif notamment au développement de l'emploi, introduit de nouvelles mesures visant à améliorer au profit des salariés et des commerçants les dérogations exceptionnelles à l'interdiction du travail le dimanche.

Ainsi, l'article L.3132-26 du Code du Travail, modifié par la loi du 06 août 2015, dispose que pour les commerces de détail, des dérogations au repos dominical peuvent être accordées par le Maire à hauteur de **douze dimanches par an au lieu de cinq auparavant**. La liste des dimanches doit être arrêtée par le Maire avant le 31 décembre pour l'année suivante.

Outre la consultation obligatoire des organisations d'employeurs et de salariés intéressés qui existait avant la loi Macron, l'arrêté municipal qui fixe le nombre de dimanches doit désormais faire l'objet d'une concertation préalable en consultant :

- le conseil municipal qui doit rendre un avis simple,
- l'organe délibérant de la **Communauté de Communes du Pays d'Héricourt** lorsque le nombre de dimanches excède le nombre de cinq, qui doit rendre un **avis conforme**.

Pour information, les commerces de détail alimentaire peuvent déjà ouvrir librement le dimanche jusqu'à 13 heures. Désormais ils pourront ouvrir toute la journée lors des dimanches accordés par le Maire.

A noter que, sur le territoire de la Haute-Saône l'ouverture du dimanche de certaines branches d'activités est réglementée par arrêtés préfectoraux à savoir :

- les commerces de chaussures dont le nombre d'ouverture le dimanche est limité à trois ;
- les commerces d'ameublement qui peuvent ouvrir les deux dimanches précédent Noël, le premier dimanche des soldes d'hiver et quatre dimanches laissée à disposition et tenant compte des spécificités commerciales de chaque enseigne.

Conformément aux dispositions de l'article L.3132-26 du Code du Travail, l'avis du Conseil communautaire est requis sur la liste proposée par la commune, des douze dimanches susmentionnés, étant rappelé que cet avis doit être conforme pour que le Maire puisse arrêter cette liste.

Pour l'année 2017, la SARL HERI (magasin NOZ) a sollicité la commune de Brevilliers, qui a délibéré favorablement, pour les dimanches suivants :

8 octobre 2017, 15 octobre 2017, 22 octobre 2017, 29 octobre 2017, 5 novembre 2017, 12 novembre 2017, 19 novembre 2017, 26 novembre 2017, 3 décembre 2017, 10 décembre 2017, 17 décembre 2017, 24 décembre 2017.

Il est à noter que les demandes adressées à la ville d'Héricourt n'excèdent pas 5 dimanches. Il n'est donc pas nécessaire d'obtenir l'avis conforme de la CCPH.

Le Conseil communautaire à la majorité (2 votes contre et 3 abstentions) **EMET** un avis conforme à la proposition de Monsieur le Maire de Brevilliers.

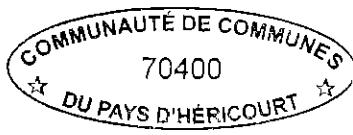
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 12 décembre 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 14.12.16



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 8 décembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 8 décembre 2016 à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
1^{er} décembre 2016**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

50

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

49

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 1^{er} décembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) –Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) –Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT, Eric STEIB (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT), Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) - Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT)

Pouvoirs : Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Dominique CHAUDEY à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Christian PY à Sophie SEYRIG / Josette LOCH à Chantal FERRY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON /

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°166/2016

Objet: Renouvellement du Projet Educatif De Territoire (PEDT)

Le Président expose que dès septembre 2013, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt et l'ensemble des Maires des communes ont décidé de mettre en place la réforme des rythmes scolaires sur l'ensemble du Pays d'Héricourt.

Ainsi un Projet Educatif du Territoire (PEDT) a été élaboré afin de préciser notamment les orientations politiques en faveur de l'enfance, le fonctionnement et l'organisation prévus pour la gestion des nouveaux temps dégagés par la réforme, la tarification appliquée (en l'espèce la gratuité). Ce PEDT est arrivé à échéance et il nous faut le renouveler pour prétendre au **fonds d'amorçage** mis en place par le gouvernement et qui permet de financer la réforme.

Il s'agit donc de reconduire le PEDT pour une durée de **3 ans** tout en conservant les orientations politiques et pédagogiques du contrat initial et notamment :

- Un aménagement du temps scolaire soit 1/2 journée d'enseignement le **mercredi matin** et un **allègement du temps scolaire** des enfants pour les 4 autres jours, avec une sortie d'école **dès 15h45**. (*horaires adaptés selon les écoles mais 45 minutes plus tôt qu'avant*).
- une contribution à une politique de réussite éducative, de lutte contre les inégalités scolaires et d'accès aux pratiques de loisirs éducatifs. A ce titre le programme d'activité proposé sur un pôle périscolaire est mis au recto afin de témoigner de la qualité et de la

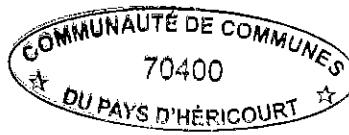
diversité de l'offre d'animation proposée. A noter que ce sont plus de 20 intervenants extérieurs qui œuvrent sur ce temps au côté des animateurs des pôles. La mobilisation du fonds d'amorçage a permis également de proposer la gratuité du TAP et donc le plus large accès aux activités programmées.

Le Conseil communautaire à la majorité (1 vote contre):

- **DECIDE** de reconduire le PEDT pour une durée de 3 ans,
- **ACCEPTE** les recettes du fonds d'amorçage pour l'aménagement des rythmes scolaires,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Publié à
HERICOURT,
Le **14.12.16**

Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 12 décembre 2016
Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 8 décembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 8 décembre 2016 à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
1^{er} décembre 2016**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

50

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

49

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 1^{er} décembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) -Chantal FERRY (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) -Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) - Jacques ABRY, Carole VALLADONT, Eric STEIB (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGAGNET (COURMONT), Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) - Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Jean VILLANI (COURMONT) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT)

Pouvoirs : Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Christian PY à Sophie SEYRIG / Josette LOCH à Chantal FERRY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON /

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) - André BOYER (ETOBON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°167/2016

Objet: Séjour hiver 2017 – Adoption de la tarification

Le Président expose que depuis février 2012, le conseil a acté le principe de développer les centres de loisirs sous forme de mini-camps en été comme en hiver. Ce sont toujours de véritables succès qui correspondent à une demande constante des familles.

Pour l'hiver 2017, le service périscolaire propose un séjour « **ski nordique** » en direction des **8-12 ans** pour un effectif de **48 enfants** à Longevilles Mont d'or (25) du **20 au 24 février 2017** (5 jours et 4 nuits).

La société « Espace Mont d'Or » qui apporte **toutes les garanties de sécurité** propose un forfait tout compris, hébergement, restauration (4 repas/j), activités avec moniteurs (2 demi-journées de ski de fond, 1 demi-journée biathlon, 1 visite culturelle à la fromagerie avec dégustation et activités diverses) pour un coût total de **11 340 € TTC** auquel s'ajoute le transport A/R pour **870.00 € soit un budget total de 12 210 €**.

Budget prévisionnel- (hors charges de personnel)

DÉPENSES	REÇETTES
Animation + Hébergement En pension complète	11 340.00 €
Transport	870.00 €
	CAF aides vacances
	CAF PSO
	CCPH
TOTAL	12 210.00 €
	TOTAL
	12 210.00 €

Rappel des tarifs appliqués pour le séjour hiver 2016 qu'il est proposé de reconduire sans changement.

T-2 QF ≤ 440 ⇒ 80€
T-1 440 < QF ≤ 570 ⇒ 90€
T0 570 < QF ≤ 1 500 ⇒ 155€
T+1 QF > 1 500 ⇒ 235€

Le Conseil communautaire à l'unanimité **ADOPTE** la tarification déclinée ci-dessus, **AUTORISE** le Président à la signature de toutes les pièces afférentes à la mise en œuvre de ce séjour, et **DECIDE** de prévoir les crédits au budget 2017.

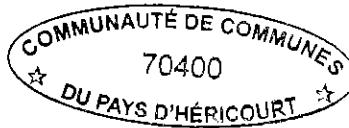
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 12 décembre 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 14.12.16



B. Burekath



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 8 décembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 8 décembre 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
1^{er} décembre 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

49

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 1^{er} décembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT, Eric STEIB (LUZE) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGAGNET (COURMONT), Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants** ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS)

Pouvoirs : Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Robert BOURQUIN / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Christian PY à Sophie SEYRIG / Josette LOCH à Chantal FERRY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON /

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°168/2016

Objet: Renouvellement du partenariat avec le Département de Haute-Saône – Autorisation à signer 3 conventions

Le Président expose que 3 conventions étant arrivées à échéance, il convient de les renouveler dans les mêmes conditions.

Convention 1

Depuis 2013 la Médiathèque F. Mitterrand est bibliothèque relais de la Médiathèque Départementale de Prêt pour les quatre Bibliothèques Municipales du Pays d'Héricourt (Chenebier, Couthenans, Echenans-Sous-Mont-Vaudois, Luze).

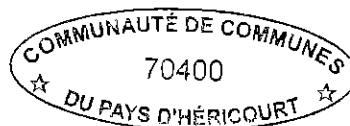
Afin de préciser le détail du partenariat entre ces deux équipements de lecture publique, une convention a pour objet de définir les modalités de collaboration entre la Médiathèque F. Mitterrand et la Médiathèque Départementale de Prêt. Elle s'inscrit dans le cadre du plan de développement de la lecture et des bibliothèques mis en œuvre sur le territoire départemental.

Conventions 2 et 3 :

Dans le cadre du développement des ressources numériques dans le Département, la Médiathèque Départementale de Prêt met à disposition de la Médiathèque F. Mitterrand deux tablettes numériques et deux liseuses électroniques qui font l'objet de convention de prêt distinctes.

Le Conseil Communautaire à la majorité (1 abstention) **AUTORISE** le Président à signer ces trois conventions avec le Département de la Haute-Saône.

Publié à
HERICOURT,
Le 14.12.16



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 12 décembre 2016

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 8 décembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 8 décembre 2016 à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
1^{er} décembre 2016**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

49

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 1^{er} décembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT, Eric STEIB (LUZE) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUAGNET (COURMONT), Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants** ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS)

Pouvoirs : Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Robert BOURQUIN / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Christian PY à Sophie SEYRIG / Josette LOCH à Chantal FERRY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON /

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°169/2016

Objet: Nouvelle déchetterie – remise en état du site après fin d'exploitation

Le Président expose que le projet de création d'une déchetterie route départementale 16 porté par le SYTEVOM est soumis à autorisation au titre de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement.

Dans le cadre de la procédure de demande d'autorisation à adresser au Préfet, le SYTEVOM doit proposer un usage futur du site dès lors que l'installation projetée sera mise à l'arrêt définitif.

Cette proposition d'usage futur (après cessation de l'activité par le SYTEVOM sur la déchetterie) doit être accompagnée, dans le cadre du dossier de demande, de l'**avis du Président de l'EPCI** compétent en matière d'urbanisme (art R 512-6 du Code de l'Environnement).

Ainsi le SYTEVOM a sollicité la CCPH à ce titre en formulant deux propositions :

1. **Conservation des équipements :**

A l'issue de la période d'exploitation et après évacuation totale du matériel et des produits nécessaires à cette exploitation, les parcelles, en cours d'acquisition par le SYTEVOM, seront conservées, louées ou vendues pour permettre une nouvelle activité compatible avec les prescriptions du Plan Local d'Urbanisme. La présence de quais et les aménagements initiaux sont en effet adaptés en l'état ou avec des aménagements complémentaires à une activité de tri/transit de déchets, ou une activité de dépôt de matériels et matériaux par exemple.

2. Suppression totale des équipements :

En cas d'absence de solution de reprise des équipements en l'état, **le site pourra être entièrement démolie**. La topographie du terrain et le sol seront reconstitués à l'image des parcelles voisines pour un retour en parcelle agricole ou par exemple pour l'accueil d'une autre installation industrielle, artisanale ou de commerce.

L'avis de la CCPH doit être émis dans les 45 jours suivant la réception du courrier du SYTEVOM le 27 octobre 2016.

La Mairie d'Héricourt consultée sur ce point a émis un avis favorable à une remise à l'état initial du site ce qui correspond également à l'avis du bureau compte tenu de la spécificité des équipements de déchetterie.

Pour information le projet de la nouvelle déchetterie se construira selon le planning prévisionnel suivant :

Instruction réglementaire

- Permis de construire : déposé le 7 novembre 2016 (instruction 3 mois)
- Dossier ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement) : déposé le 25 novembre 2016 (instruction 6 mois)
- Rapport du commissaire enquêteur : avril – mai 2017
- Arrêté préfectoral d'autorisation : fin du 1^{er} semestre 2017

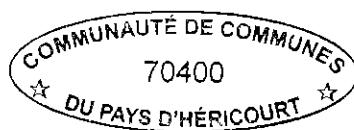
Calendrier travaux

- Dossier de consultation des entreprises : lancé en décembre 2016
- Analyse des offres : février 2017
- Notification des marchés : prévue en mars 2017
- Démarrage autorisé des travaux (dès retour du CE) : avril – mai 2017
- Fin de chantier : octobre 2017

Le Conseil communautaire à la majorité (2 abstentions) :

- D'une part **EMET** un avis favorable à la suppression totale des équipements et la remise du site à l'état initial lorsque la future déchetterie ne sera plus exploitée.
- D'autre part, **DEMANDE** au SYTEVOM de prévoir dans des délais raisonnables pour l'actuelle déchetterie une démolition pour une remise à l'état naturel ou le maintien d'une activité économique sous réserve qu'elle soit porteuse d'emplois dans les domaines du tri ou des déchets.

Publié à
HERICOURT,
Le 16.12.16



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 12 décembre 2016

Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 8 décembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 8 décembre 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
1^{er} décembre 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

49

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 1^{er} décembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT, Eric STEIB (LUZE) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT), Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants** ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS)

Pouvoirs : Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Robert BOURQUIN / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Christian PY à Sophie SEYRIG / Josette LOCH à Chantal FERRY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON /

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°170/2016

Objet: Habitat 2020 : attribution de subventions

Le Président que la Communauté de Communes du pays d'Héricourt participe aux travaux des usagers pour la rénovation de leur habitat via la politique HABITAT 2020. 7 dossiers sont aujourd'hui engagés : 2 au titre des travaux de FACADES, 3 au titre d'HABITER MIEUX, 1 au titre de l'autonomie préventive et 1 au titre de l'organisme SOLIHA qui sollicite le versement de la subvention CCPH réservée à l'usager. En effet, SOLIHA avance le montant des subventions aux usagers en difficultés financières et perçoit ensuite le remboursement de la part des financeurs.

SUBVENTION FACADES	
Propriétaire	BUGNA ALEXANDRE
Adresse	23 RUE SALVADOR ALLENDE 70400 HERICOURT
Type de travaux	RENOVATION FAÇADE
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	8 000 €
- Montant total des travaux HT	11 659 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	0,00 €
- Montant subvention CCPH	800 €

SUBVENTION FACADES

Propriétaire	BERDAH RAYMOND	
Adresse	74 AVENUE JEAN JAURES 70400 HERICOURT	
Type de travaux	RENOVATION FACADE	
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	8 000 €	
- Montant total des travaux HT	8 869 €	
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	0.00 €	
Montant subvention CCPH	800 €	

SUBVENTION HABITER MIEUX

Propriétaire	BUGNA ALEXANDRE	
Adresse	23 RUE SALVADOR ALLENDE 70400 HERICOURT	
Type de travaux	ISOLATION THERMIQUE	
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €	
- Montant total des travaux HT	11 658 €	
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	8 691 €	
Montant subvention CCPH	500 €	

SUBVENTION HABITER MIEUX

Propriétaire	HADJADJI ABDELKLAJID	
Adresse	23 RUE LOUI RENARD 70400 HERICOURT	
Type de travaux	REEMPLACEMENT CHAUDIERE ET POSE VELUX	
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €	
- Montant total des travaux HT	7 758.66 €	
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	7 574 €	
Montant subvention CCPH	500 €	

SUBVENTION HABITER MIEUX

Propriétaire	PIERCY MARINA	
Adresse	3 RUE DU CHANOINE FREZARD 70400 CHALONVILLARS	
Type de travaux	REEMPLACEMENT MENUISERIE ET POMPE A CHALEUR	
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €	
- Montant total des travaux HT	18 908 €	
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	11 000 €	
Montant subvention CCPH	500 €	

AUTONOMIE PRÉVENTIVE

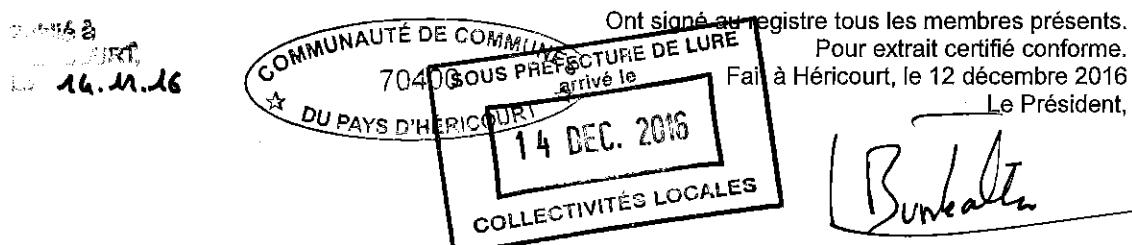
Propriétaire	CORNE GABRIEL	
Adresse	10 RUE DES PERRIERES 70400 CHAMPEY	
Type de travaux	REEMPLACEMENT BAIGNOIRE PAR DOUCHE	
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	8 000 €	
- Montant total des travaux HT	4 218 €	
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	0 €	
Montant subvention CCPH	1 054 €	

REMBOURSEMENT SONIA

Propriétaire	JEANPIERRE DANIELLE	
Adresse	1 RUE DES LOTISSEMENTS LES PREROTS 70400 COUTHENANS	
Type de travaux	REEMPLACEMENT CHAUDIERE, VELUS ET STORES	
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	8 000 €	
- Montant total des travaux HT	12 445.60 €	
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	8 723 €	
Montant subvention CCPH	500 €	

Ce sont au total **4654 €** de subventions que la CCPH accorde sur l'ensemble de ces dossiers.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à procéder au paiement des subventions pour les dossiers ci-dessus présentés.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 8 décembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 8 décembre 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
1^{er} décembre 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

49

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 1^{er} décembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBN) – Fernand BURKHALTER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT, Eric STEIB (LUZE) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT), Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS)

Pouvoirs : Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Robert BOURQUIN / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Christian PY à Sophie SEYRIG / Josette LOCH à Chantal FERRY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON /

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBN) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°171/2016

Objet: Transformation de 4 postes

Le Président expose que suite à des réorganisations engagées au sein des services périscolaires gérés par la CCPH, il convient de transformer les postes de 2 agents qui vont investir des directions de pôles périscolaires sachant que ces réorganisations se traduisent par une augmentation du temps de travail de 2 agents mais que ceux-ci effectuaient déjà des heures complémentaires.

Un agent voit son temps hebdomadaire passer de 20h à 30h

Un agent voit son temps hebdomadaire passer de 17h50 à 28h.

Par ailleurs, suite à un départ en retraite et à une mutation, deux postes sont vacants et il convient de transformer les postes pour qu'ils soient accessibles à des grades de recrutement dans la mesure où ces agents avaient bénéficié d'avancement de grade.

Ainsi le poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe à 15 heures sera transformé en un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à 15 heures et le poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet sera transformé en un poste d'adjoint technique de deuxième classe à temps plein.

Le conseil communautaire à la majorité (2 abstentions) **DECIDE** :

- de créer au 01/01/2017 un emploi d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe à temps non complet 30/35eme et de supprimer à cette date un emploi d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe à temps non complet 20/35eme.
- de créer au 01/01/2017 un emploi d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe à temps non complet 28/35eme et de supprimer à cette date un emploi d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe à temps non complet 17.5/35eme.
- de créer au 01/01/2017 un emploi d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non complet 15/35eme et de supprimer à cette date un emploi d'adjoint technique de 1^{ère} classe à temps non complet 15/35eme
- de créer au 01/01/2017 un emploi d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet 35/35eme et de supprimer à cette date un emploi d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet 35/35eme

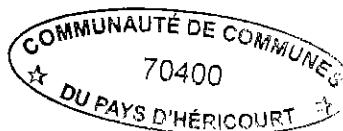
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 12 décembre 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 14.12.16



A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Baudot".



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 8 décembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 8 décembre 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
1^{er} décembre 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

49

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 1^{er} décembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT, Eric STEIB (LUZE) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGAGNET (COURMONT), Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS)

Pouvoirs : Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Robert BOURQUIN / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Christian PY à Sophie SEYRIG / Josette LOCH à Chantal FERRY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON /

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°172/2016

Objet: Recrutement d'un service civique à la Médiathèque

Le Président expose que depuis juillet 2015, la médiathèque connaît une augmentation certaine de la fréquentation du lieu (soit +13 % sur la période mesurable entre juillet 2015 et 2016), et notamment sur le temps du mercredi et du samedi après-midi. Au 30 novembre 2016, 76 354 visites ont eu lieu à la Médiathèque.

Les adolescents de plus de 16 ans reviennent à la médiathèque alors qu'ils ne fréquentaient plus ce lieu depuis quelques années. Cependant, le personnel constate que ces jeunes pour certains d'entre eux parfois déscolarisés ou en difficulté scolaire, utilisent la médiathèque pour la mise à disposition d'ordinateurs connectés et l'accès au hot spot wifi et rarement pour le prêt de livres.

L'équipe de la médiathèque est attentive à ce que ces jeunes adolescents présents deviennent des usagers à part entière du service, c'est pourquoi il est proposé de mettre en place une mission spécifique relevant du service civique, dédié principalement à l'accueil des adolescents et venir ainsi en renfort temporaire de l'équipe de la médiathèque pour qui ces jeunes représentent un nouveau type de public.

Ce médiateur culturel et social en médiathèque interviendrait prioritairement les mercredis après-midi, les samedis et les petites vacances. Il aurait pour fonction d'accompagner et d'encadrer ces jeunes qui fréquentent la Médiathèque, de les sensibiliser aux multiples propositions dont ils peuvent bénéficier. Les médiateurs du livre déjà mis en place dans certaines collectivités montrent bien que la médiation en médiathèque est à la croisée du culturel et du social.

Ses missions seraient les suivantes :

- Accompagner à l'utilisation des ressources de la médiathèque et à la médiation : accueillir les jeunes, les orienter vers les services proposés, leur proposer des ateliers adaptés à leur besoin.
- Faciliter l'accès à la culture des publics éloignés par la mise en place d'ateliers spécifiques
- Valoriser les actions culturelles de la médiathèque à destination des jeunes.
- Promouvoir la médiathèque hors des murs en menant des actions à destination du collège et du lycée.

Pour information, le service civique s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans sans condition de diplôme qui souhaitent s'engager pour une période de 6 à 12 mois auprès d'un organisme à but non lucratif (association) ou une personne morale de droit public (collectivités locales, établissement public ou services de l'état) pour accomplir une mission d'intérêt général dans un des domaines ciblés par le dispositif.

Il s'inscrit dans le cadre du service national et non pas dans le code du travail.

Un agrément est délivré pour 2 ans au vu de la nature des missions proposées et de la capacité de la structure à assurer l'accompagnement et à prendre en charge des volontaires.

Le service civique donne lieu à une indemnité versée directement par l'état au volontaire de 470.14 euros, ainsi qu'à la prise en charge des coûts afférents à la protection sociale de ce dernier. Une allocation supplémentaire de 107.30 euros peut lui être versé s'il bénéficie d'une bourse de l'enseignement supérieur au 5 ou 6ème échelon ou être au RSA.

Le versement d'une indemnité complémentaire de 106.94 euros* par mois est à la charge de la collectivité. Un tuteur doit être désigné au sein de la structure d'accueil. Il sera chargé de préparer et d'accompagner le volontaire dans la réalisation de ses missions.

Le Conseil communautaire à l'unanimité :

- **AUTORISE** le président à demander l'agrément nécessaire auprès de la direction départementale interministérielle chargée de la cohésion sociale
- **AUTORISE** le président à signer les contrats d'engagement de service civique avec les volontaires et les conventions de mise à disposition auprès d'éventuelles personnes morales à compter du 1er janvier 2017.
- **AUTORISE** le président à ouvrir les crédits nécessaires pour le versement d'une prestation en nature ou d'une indemnité complémentaire de 106.94 euros* par mois, pour la prise en charge de frais d'alimentation ou de transport (Montant prévu par l'article R121-5 du code du service national (7.43% de l'indice brut 244).

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 12 décembre 2016

Le Président,

Publie à
HERICOURT,
Le 16.12.16



A handwritten signature in black ink, reading "B. Buhault", is placed over the official stamp.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 8 décembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 8 décembre 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
1^{er} décembre 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

49

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 1^{er} décembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT, Eric STEIB (LUZE) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT), Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS)

Pouvoirs : Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Robert BOURQUIN / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Christian PY à Sophie SEYRIG / Josette LOCH à Chantal FERRY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON /

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°173/2016

Objet: Budget principal et Budget annexe CAPC : provisions pour risques

Le Président expose que chaque année le conseil communautaire doit décider par délibération, du maintien, de l'augmentation ou de la diminution des provisions effectuées sur les différents budgets.

Les provisions votées par le conseil communautaire se déclinent comme suit :

- Par délibération N°21 du 28 mars 2009, constitution d'une provision pour risques et charges financiers de 277 945,12 € sur le budget principal, relative à la garantie d'emprunt Socad pour le bâtiment loué à Arcelor Mittal.

Pour rappel une provision supplémentaire de 140 000 € a été votée au budget 2016, par délibération N°45 du 05 avril, ce qui porte la provision totale à 417 945,12 €.

- Par délibérations successives, constitution d'une provision pour risques de 5 195,93 € pour les admissions en non-valeur du service périscolaire.

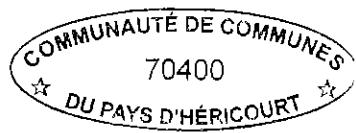
- Par délibération N°47 du 15 avril 2015, constitution d'une provision de 44 508,53 € sur le budget annexe du Centre d'Affaire Pierre Carmien, pour couvrir les risques d'inoccupation des locaux.

Pour rappel une provision supplémentaire de 14 682,21 € a été votée au budget 2016, par délibération N°47 du 05 avril, ce qui porte la provision totale à 59 190,74 €

Le conseil communautaire à la majorité (2 votes contre et 2 abstentions) **CONFIRME** le maintien des provisions pour risques :

- de 277 945,12 € sur le budget principal
- de 5 195,93 € sur le budget principal
- de 44 508,53 € sur le budget annexe du Centre d'Affaire Pierre Carmien

Publié à
HERICOURT,
Le 14.12.16



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 12 décembre 2016

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 8 décembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 8 décembre 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
1^{er} décembre 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

49

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 1^{er} décembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBOIN) – Fernand BURKHALTER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT, Eric STEIB (LUZE) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT), Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS)

Pouvoirs : Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Robert BOURQUIN / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Christian PY à Sophie SEYRIG / Josette LOCH à Chantal FERRY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON /

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBOIN) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°174/2016

Objet: Budget annexe ordures ménagères et Budget Principal : Décisions modificatives

Le Président expose qu'en date du 05 avril 2016 la CCPH a voté ses budgets annexes et son budget principal. Il convient aujourd'hui d'ajuster le budget annexe ordures ménagères par une première décision modificative et d'ajuster le budget principal par une décision modificative n°3.

Budget annexe ordures ménagères :

La présente décision modificative ne modifie pas l'équilibre de la section de fonctionnement, elle a pour objet d'anticiper des facturations à venir de traitement des déchets avec un risque de facturation de tonnages par le Sytevom légèrement au-delà des volumes budgétés, et de couvrir les créances éteintes présentées sur ce budget.

Il est proposé de réduire le chapitre 022 « Dépenses imprévues de fonctionnement » qui avait été crédité pour ces raisons et d'augmenter le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » et plus particulièrement les articles 6542 « Crédances éteintes » et 658 « Charges diverses de la gestion courante ». Il est donc demandé à l'Assemblée de modifier les chapitres budgétaires comme suit :

En dépense de fonctionnement :

Chapitre 022 – Dépenses imprévues

BP : 20 000.00 €	DM : - 10 000.00 €	nouveaux crédits : 10 000.00 €
------------------	--------------------	--------------------------------

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

BP : 839 731,60 €	DM : + 2 250,00 € (article 6542) + 7 750,00 € (article 658)	nouveaux crédits : 849 731,60 €
-------------------	--	---------------------------------

Ces ajustements n'ont pas d'incidence sur l'équilibre des sections qui reste inchangé.

Budget Principal :

Cette troisième décision modificative concerne uniquement la masse salariale du budget principal qu'il convient d'ajuster à hauteur de **50 000 €**.

❖ En dépenses de fonctionnement :

- Une charge supplémentaire de personnel liée aux remplacements d'agents en congés maladie pour 35 100,00 €.
- Des charges de personnel mis à disposition dans le cadre du pôle ADS pour 13 000 €
- Les TAP pour 1 900 €

Il est donc demandé à l'Assemblée de modifier les chapitres budgétaires comme suit :

En dépense de fonctionnement :

Chapitre 012 – Charges de personnel :

BP + DM2 : 3 430 000,00 €	DM 3 : + 50 000,00 € Article 64131 : + 28 300,00 € Article 6217 : + 13 000,00 € Article 6218 : + 8 700,00 €	nouveaux crédits : 3 480 000,00 €
---------------------------	--	-----------------------------------

Chapitre 022 – Dépenses imprévues :

BP + DM1+ DM2 : 51 194,00 €	DM 3 : - 50 000,00 €	nouveaux crédits : 1 194,00 €
-----------------------------	----------------------	-------------------------------

Ces ajustements n'entraînent aucun changement :

- La **section de fonctionnement** reste équilibrée à **8 356 088,00 €**.
- La **section d'investissement** reste équilibrée à **5 785 171,00 €**.

Le Conseil communautaire à la majorité (2 abstentions, 1 vote contre)

- **APPROUVE** la décision budgétaire modificative n°1 concernant l'exercice 2016 du budget annexe Ordures Ménagères,
- **APPROUVE** la décision budgétaire modificative n°3 concernant l'exercice 2016 du budget principal.

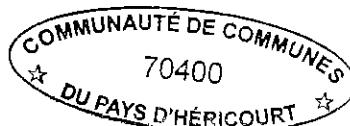
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 12 décembre 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT
Le 12.12.16



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 8 décembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 8 décembre 2016 à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
1^{er} décembre 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 1^{er} décembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Chantal FERRY (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) - Jacques ABRY, Carole VALLADONT, Eric STEIB (LUZE) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGAGNET (COURMONT), Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) - Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Jean VILLANI (COURMONT) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS)

Pouvoirs : Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Robert BOURQUIN / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Christian PY à Sophie SEYRIG / Josette LOCH à Chantal FERRY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON /

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) - André BOYER (ETOBON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°175/2016

Objet: Attribution d'une indemnité au trésorier

Le Président expose que chaque année, la Communauté de Communes est invitée à se prononcer sur l'indemnité de conseil et de budget allouée au comptable du trésor chargé des fonctions de receveur.

Le montant de l'indemnité de conseil présentée pour l'année 2016 s'élève à 1 288.85 € (100%) et est établi sur la base d'un budget communautaire moyen sur 3 ans de 9 610 799 €.

Toutefois, après avoir constaté que le budget communautaire intègre les attributions de compensation qui représentent un simple réversement de fiscalité aux communes et non des dépenses réelles, les années passées, il a toujours été proposé de minorer l'indemnité de conseil.

Les attributions de compensation moyennées sur 3 ans représentent 5.7% du budget communautaire (550 062.19 €).

Ainsi, pour 2016, il est proposé de ramener l'indemnité sollicitée par le comptable à 94.3% de son taux soit 1 215 € bruts (pour mémoire 1 162 € en 2015).

Le budget étant confectionné par les services communautaires et par le Vice-président chargé des finances, il n'y a pas lieu de verser l'indemnité de budget qui n'a pas été sollicitée par le receveur.

Les crédits ont été votés au budget.

Le Conseil communautaire à la majorité (2 abstentions) **SE PRONONCE FAVORABLEMENT** au versement de l'indemnité de conseil pour un montant de 1 215 € bruts.

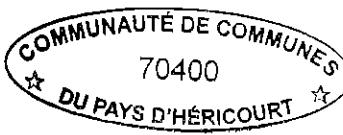
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 12 décembre 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 14.12.16



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 8 décembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 8 décembre 2016 à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
1^{er} décembre 2016**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

49

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 1^{er} décembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT, Eric STEIB (LUZE) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT), Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants** ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS)

Pouvoirs : Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Robert BOURQUIN / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Christian PY à Sophie SEYRIG / Josette LOCH à Chantal FERRY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON /

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°176/2016

Objet: Information sur les décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation depuis le dernier Conseil Communautaire.

Conformément aux délibérations n°40/2014, et 109/2014, le Président doit informer le conseil communautaire des décisions prises dans le cadre de sa délégation.

- ◎ Gestion de la dette et de la trésorerie (emprunt, ligne de trésorerie, ...) : NEANT
- ◎ Marchés publics :

M418/2016	VIATECH SOLUTIONS	Fournitures	Vidéoprotection	14/11/2016	22 553,11 €
M419/2016	DELPLANQUE	Services	Modification simplifiée du POS - Brevilliers	14/11/2016	2 720,00 €
M420/2016	DELPLANQUE	Services	Mise en compatibilité du POS - Brevilliers	14/11/2016	3 940,00 €
M430/2016	ITINERAIRES	Services	marché de maîtrise d'œuvre démolition		5 640,00 €

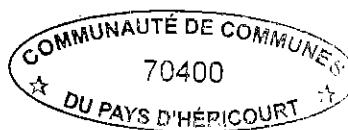
- ◎ Avenants aux Marchés publics : NEANT
- ◎ Contrat de location : NEANT
- ◎ Contrat d'assurance : NEANT
- ◎ Régies comptables : NEANT
- ◎ Dons et legs : NEANT
- ◎ Honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justices et experts : NEANT

- Actions en justice : Jugement du TA de Besançon en date du 3 novembre annulant l'article 33 du règlement intérieur du Conseil communautaire.
- Conventions de formation du personnel : NEANT
- Contrat de travail à durée déterminée : **contrats du 5 novembre au 1^{er} décembre 2016**

Objet du contrat	Nombre de contrats	Temps de travail	Nombre de Bénéficiaires
PERISCOLAIRE			
Renfort d'activité	1	13 h	1
	1	17 h	1
	1	14h30	1
Remplacement	1	14h30	1
	1	13 h	1
ENTRETIEN ET MÉTIERS DE LA CULTURE			
Remplacement	1	25h30	1
Remplacement	2	35h	2
Vacance de poste	1	35 h	1
ENTRETIEN TECHNIQUE DES BÂTIMENTS ET DES TERRES			
Remplacement	1	19 h	1
Remplacement	1	24 h	1
Remplacement	2	22h30	1
RESTAURATION SCOLAIRE			
Néant			
ADMINISTRATIF			
Néant			
SERVICE ENVIRONNEMENT/DECHETS			
Remplacement	2	35h	2
ENTRETIEN DES PISCINES			
Néant			
ÉCOLE DE MUSIQUE			
Néant			

S'agissant d'une information ce point ne donne pas lieu à un vote de l'assemblée

Publié à
HERICOURT,
Le 14.12.16



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 12 décembre 2016

Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 8 décembre 2016 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 8 décembre 2016 à 18h00

**Date de la Convocation du Conseil Communautaire
1^{er} décembre 2016**

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

49

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 1^{er} décembre 2016.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Alain FRADET, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Jacques ABRY, Carole VALLADONT, Eric STEIB (LUZE) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGAGNET (COURMONT), Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants** ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS)

Pouvoirs : Jean-Pierre MATHEY à Christian GAUSSIN / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Robert BOURQUIN / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Luc BERNARD à Pierre-Yves SUTTER / Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Christian PY à Sophie SEYRIG / Josette LOCH à Chantal FERRY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON /

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON
délégué de la Commune de COUTHENANS

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°177/2016

Objet: Décision modificative budgétaire n°1 – Budget annexe Centre d'Affaire Pierre Carmien

Le Président expose qu'en date du 05 avril 2016 la CCPH a voté le budget annexe du CAPC. Il convient aujourd'hui de prendre une 1^{ère} décision modificative.

Celle-ci concerne :

❖ **En dépenses de fonctionnement :**

- Les Intérêts Courus Non Echus (ICNE) de l'exercice 2016 qui ont été estimés à 137 € lors de l'élaboration du budget primitif, alors qu'ils s'élèvent à 157 €.

Il est donc demandé à l'Assemblée de modifier les chapitres budgétaires comme suit :

En dépense de fonctionnement :

Chapitre 66 – Charges financières :

BP : 7 607,89 €	DM 1 : + 20,00 € (Article 661121)	nouveaux crédits : 7 627,89 €
-----------------	---------------------------------------	-------------------------------

Chapitre 022 – Dépenses imprévues :

BP : 3000,00 €	DM 1 : - 20 ,00 €	nouveaux crédits : 2 980,00 €
----------------	-------------------	-------------------------------

Ces ajustements n'entraînent aucun changement dans l'équilibre des sections budgétaires :

- La **section de fonctionnement** reste équilibrée à **136 745,01 €** par prélèvement des dépenses imprévues.
- La **section d'investissement** reste équilibrée à **177 220,20 €**.

Le Conseil communautaire à la majorité (2 abstentions, 1 vote contre) **APPROUVE** la présente Décision Modificative n°1 du Budget annexe Centre d'affaire Pierre Carmien 2016.

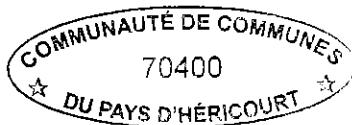
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 12 décembre 2016

Le Président,

Publié à
HERICOURT
Le 14.12.16



A handwritten signature in black ink, enclosed in a rectangular box.

